Présentée et soutenue le 17 décembre 2020

par **Nadine BÉAGUE**

pour obtenir le grade de docteur
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Spécialité : archéologie

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TERRAIN EN ARCHÉOLOGIE PREVENTIVE DE 1988 À NOS JOURS

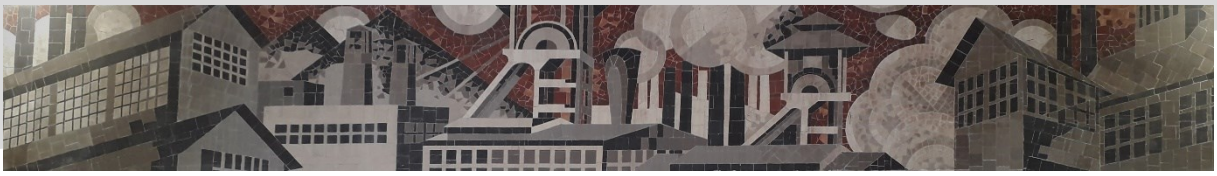

MEMBRES DU JURY

- Fabien CANDAU Professeur des Universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CATT, EA 753
- Benoît CURSENTE Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire FRAMESPA, UMR 5136
- François FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Conservateur Général du Patrimoine, Ministère de la Culture Sous-Direction de l'Archéologie
- Ricardo GONZÁLEZ VILLAESCUSA Professeur des Universités, Université Paris-Nanterre, UMR 7041 ARSCAN
- François QUANTIN Professeur des Universités, Université d'Aix-Marseille, IRAA-CNRS, USR 3155
- François RÉCHIN Professeur des Universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour, IRAA-CNRS, USR 3155

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

LIVRE 1 DU DOCTORAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE À L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

- **Mon projet**

Archéologue responsable d'opération depuis 1988 à l'AFAN (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales), et depuis 2002 à l'Inrap (Institut National de Recherche Archéologique Préventive), je suis titulaire d'un DEA en Histoire et Civilisations obtenu en 1988 à l'Université de Lille III. Ayant débuté mon activité professionnelle dès 1988 sur le terrain et enchaîné de très nombreux contrats CDD avant de bénéficier d'un CDI en 1997, je n'ai jamais eu l'opportunité de mener à bien une thèse de doctorat.

Mon activité de responsable d'opération à l'Inrap m'a permis de diriger un grand nombre d'opérations archéologiques et d'en rédiger les rapports (environ 105). Certains de ces documents pourraient être considérés à bien des égards comme de véritables mémoires de recherche ou publications. J'ai rejoint en 2013 le Laboratoire ITEM, puis le Laboratoire IRAA de l'UPPA en 2020 ; travailler au contact des professeurs et maîtres de conférence m'a ouvert de nouveaux horizons pour la recherche.

Mon projet personnel est de rassembler les données essentielles de mon activité professionnelle en un mémoire de recherche synthétique à valeur scientifique. Le sujet de mon mémoire est "l'évolution des pratiques de terrain en archéologie préventive de 1988 à nos jours".

La valorisation de mes acquis par l'expérience vise à la reconnaissance du travail de recherche que j'ai accompli à l'AFAN puis à l'Inrap depuis 30 ans, afin d'achever ma carrière en accomplissant des missions plus conformes à mes préoccupations scientifiques, dans le cadre d'un poste plus valorisant. Dans cette perspective, je souhaiterais que l'intitulé de mon poste évolue de généraliste à médiéviste.

- **Curriculum vitae :**

Béague Nadine
Née le 12 Juillet 1964 à Liévin (62)

Responsable de recherche archéologique à l'Inrap,
140 avenue du Général Leclerc
33323 Bègles Cedex

Adresse personnelle : 34 avenue d'Attigny 64000 Pau

Laboratoires de rattachement :

De 2012 à 2020 ITEM EA 3002, Institut Claude Laugénie, avenue du Doyen Poplawski 64013 PAU

Depuis Septembre 2020, IRAA-CNRS USR3155, Institut Claude Laugénie, avenue du Doyen Poplawski 64013 PAU

Diplôme et expériences professionnelles :

Août 1982, Juillet 1983, Août 1984 : employée aux écritures, Electricité de France à Lens (62300)

1988 : DEA Histoire et Civilisations, Université de Lille III

1988 : premier contrat CDD AFAN en tant qu'archéologue-fouilleur-qualifié à Lille

1989-1990 : maître-auxiliaire en histoire au Lycée professionnel de Saint-Dizier (Haute-Marne)

1990 CDD archéologue-fouilleur-qualifié à l'AFAN, Champagne-Ardenne

1991 CDD archéologue responsable d'opération à l'AFAN Champagne-Ardenne

01.01.1992 au 04.02.1992 CDD archéologue-fouilleur-qualifié à l'AFAN, Champagne-Ardenne

16.04.1992 au 30.04.1992 CDD archéologue chargée d'études à l'AFAN, Champagne-Ardenne

01.05.1992 au 31.12.1992 CDD archéologue responsable d'opération à l'AFAN Champagne-Ardenne. Responsabilité de chantier avec encadrement de personnel, notamment Juvigny (51), habitat rural Haut-Moyen-Âge, 2 mois terrain, 2 mois post-fouille, effectif de 6 personnes, Thennelières (10) enclos protohistorique, 2 mois terrain, 2 mois post-fouille, effectif de 6 personnes

1993 CDD archéologue responsable d'opération à l'AFAN Champagne-Ardenne, responsabilité de chantier avec encadrement de personnel, notamment le Chêne Saint-Amand à Saint-Dizier (52), 6 mois terrain, 6 mois post-fouille, effectif de 8 personnes.

1994 : Maternité

1994 à 1996 : CDD archéologue chargée d'études à l'AFAN, Lorraine, responsabilité de chantier avec encadrement de personnel, notamment Les Souhesmes (55) Antiquité et Haut-Moyen-Âge rural 2 mois terrain, 2 mois de post-fouille, effectifs 5 personnes. Bralleville (54), villa gallo-romaine 1 mois terrain, 1 mois de post-fouille, effectif de 3 personnes.

A partir du 01/02/1997 : CDI archéologue chargée d'études à l'AFAN Lorraine, notamment Vaucouleurs (55) Z.A Tusey, habitat gallo-romain 2 mois terrain, 2 mois de post-fouille, effectif de 4 personnes, Dombrot-le-Sec (88), villa gallo-romaine 2 mois terrain, 2 mois de post-fouille, effectif de 4 personnes

Du 18 décembre 1998 au 17/12/2000, TPA (80%)

Du 18/12/2000 au 31/01/2002, temps plein 35 h

Du 24/11/2001 au 30/09/2004 : congé parental total

2002 : L'Inrap remplace l'AFAN et je suis engagée en CDI comme chargée d'opération et de recherche (catégorie 4) à l'Inrap, région Lorraine

Du 01/10/2004 au 20/08/2006 TPA (80%)

Du 21/08/2006 au 31/08/2008, congé pour convenance personnelle

2008 : Mutation à ma demande au Centre de recherche archéologique de l'Inrap Grand Sud-Ouest à Pessac où je suis engagée le 01/10/2008 en CDI au poste de chargée d'opération et de recherche (catégorie 4) à temps complet.

- Tableau d'activité professionnelle :

01/07/1985	15/07/1985	Nord	Douai	Formation
16/07/1985	31/07/1985	Pas-De-Calais	Vitry-en-Artois	Formation
01/05/1988	31/10/1988	Nord	Lille	Fouille
02/11/1988	*30/06/1989*	*Burundi*	*Bujumbura*	*Service Coopération*
01/09/1989	*01/12/1989*	*Haute-Marne*	*Saint-Dizier*	*Maître -auxiliaire lycée*
16/02/1990	15/05/1990	Marne	Saint-Gibrien	Fouille
02/05/1990	31/07/1990	Marne	Juvigny	Fouille
01/08/1990	31/03/1991	Marne	Récy	Évaluation
01/04/1991	15/06/1991	Marne	Luyères	Fouille
16/06/1991	15/07/1991	Aube	Verrières	Fouille
16/07/1991	15/10/1991	Aube	Saint-Parres-aux-Tertres	Fouille
16/10/1991	15/01/1992	Aube	Thennelières	Fouille
16/01/1992	15/04/1992	Aube	Lavau	Fouille
16/04/1992	15/05/1992	Haute-Marne	Saint-Dizier	Fouille
18/05/1992	31/12/1992	Haute-Marne	Saint-Dizier	Fouille
16/07/1993	15/09/1993	Haute-Marne	Joinville	Diagnostic
16/09/1993	***16/10/1994***	***Maternité***		

17/10/1994	29/02/1995	Meuse	Les Souhesmes	Fouille
01/03/1995	30/04/1995	Meurthe-et-Moselle	Bertrichamps, Baccarat	Diagnostic
16/05/1995	15/05/1995	Meurthe-et-Moselle	Bralleville	Fouille
16/05/1995	31/01/1997	Vosges	Bains-les-Bains	Diagnostic
11/01/1997	02/02/1997	HAUTE-MARNE Et MEUSE	Ancerville	Évaluation
03/02/1997	1997	Meurthe-et-Moselle	Gondreville	Fouille
01/03/1997	02/03/1997	Meuse	Bazincourt-sur-Saux	Diagnostic
10/03/1997	25/03/1997	Vosges	Dombrot-le-Sec	Diagnostic
01/04/1997	15/04/1997	Vosges	Sandaucourt, La Neuveville-sous-Châtenois	Diagnostic
10/04/1997	25/04/1997	Moselle	Moulins-lès-Metz	Sondage d'évaluation
25/04/1997	25/04/1997	Meuse	Bar-le-Duc	Sondage d'évaluation
26/04/1997	26/04/1997	Meuse	Bar-le-Duc	Sondage d'évaluation
30/04/1997	01/05/1997	Meuse	Goussaincourt	Diagnostic
01/05/1997	31/05/1997	Vosges	Châtel-sSur-Moselle	Diagnostic
05/05/1997	05/06/1997	Meuse	Vaucouleurs	Fouille
18/06/1997	19/06/1997	Vosges	Liffol-le-Grand	Diagnostic
25/08/1997	02/09/1997	Moselle	Thionville	Fouille
12/10/1997	19/10/1997	Vosges	Contrexéville, Dombrot-le-Sec	Diagnostic
20/10/1997	30/10/1997	Meuse	Les Souhesmes	Diagnostic
01/11/1997	15/11/1997	Meuse	Troussey	Diagnostic
16/11/1997	30/11/1997	Vosges	Bains-les-Bains	Diagnostic
01/12/1997	15/12/1997	Meurthe-et-Moselle	Saint-Clément	Diagnostic
16/12/1997	31/12/1997	Meurthe-et-Moselle	Maizières	Diagnostic
01/02/1998	17/02/1998	Meurthe-et-Moselle	Houdemont	Fouille
18/02/1998	01/03/1998	Meuse	3 Communes de la Zone Rouge	Etude
02/03/1998	06/03/1998	Meurthe-et-Moselle	Vigneulles	Fouille
11/05/1998	29/05/1998	Vosges	Dombrot-le-Sec	Fouille
19/10/1998	24/11/1998	Vosges	Grand	Fouille
23/02/1999	12/03/1999	Vosges	Saxon-Sion	Fouille
25/05/1999	07/07/1999	Vosges	Gazoduc Marches de l'Est	Diagnostic
25/05/1999	07/07/1999	Vosges	Badonvillers, Gérauvillers, Maxey-sur-Vaize	Diagnostic/fouille
08/07/1999	17/12/2000	Meuse	Vaucouleurs	Fouille
09/09/1999	24/09/1999	Vosges	Épinal	Fouille

27/09/1999	04/10/1999	Vosges	Plombières	Fouille
18/12/1999	31/12/1999	Vosges	Chaumousey	Évaluation
01/01/2000	?	Vosges	Neufchâteau	Fouille
01/12/2000	17/12/2000	Vosges	Soulosse-sous-Saint-Elophe	Fouille
23/04/2001	05/05/2001	Vosges	Contrexéville, Bulgnéville	Diagnostic
06/05/2001	22/07/2001	Vosges	Sécourt, Louvigny, Luppy	Évaluation
24/11/2001	***30/09/2004***	***Congé Maladie,***	***Maternité,***	***parental***
01/10/2004	16/10/2004	Vosges	Mirecourt	Fouille
17/10/2004	03/11/2004	Meurthe-et-Moselle	Nancy	Fouille
04/11/2004	31/12/2004	Moselle	Peltre	Fouille
12/08/2004	13/08/2004	Meurthe-et-Moselle	Rosières-aux-Salines	Fouille
12/08/2004	13/08/2004	Vosges	Saint-Dié	Diagnostic
12/08/2004	13/08/2004	Moselle	Norroy-le-Veneur	Fouille
12/08/2004	13/08/2004	Vosges	Contrexéville	Diagnostic
12/08/2004	13/08/2004	Vosges	Liffol-le-Grand	Diagnostic
12/08/2004	13/08/2004	Meurthe-et-Moselle	Toul	Diagnostic
12/08/2004	13/08/2004	Vosges	Damblain	Diagnostic
12/08/2004	13/08/2004	Vosges	Liffol- le-Grand	Diagnostic
01/10/2004	20/08/2006	Meurthe-et-Moselle	Chavigny	Fouille
21/08/2006	***31/08/2008***	**Congés**	**Sans Solde**	
01/10/2008	02/06/2009	Landes	Section A3 de L'A65	Diagnostic
03/06/2009	11/06/2009	Pyrénées-Atlantiques	Momas	Diagnostic
22/07/2009	10/08/2009	Pyrénées-Atlantiques	Lescar	Diagnostic
30/11/2009	15/01/2010	Gers	Barcelonne-du-Gers	Diagnostic
30/11/2009	15/01/2010	Landes	Aire-sur-l'Adour	Diagnostic
29/03/2010	12/04/2010	Landes	Lacquy	Diagnostic
29/03/2010	12/04/2010	Pyrénées-Atlantiques	Thèze, Mugain	Fouille
12/04/2010	30/09/2010	Dordogne	Saint-Laurent-des-Hommes	Fouille
17/08/2010	25/08/2010	Dordogne	Lamonzie-Saint-Martin	Diagnostic
06/09/2010	08/09/2010	Dordogne	Pontours	Diagnostic
16/09/2010	17/09/2010	Gironde	Sadirac	Diagnostic
20/09/2010	23/09/2010	Gironde	Sadirac	Diagnostic
23/09/2010	24/09/2010	Gironde	Sadirac	Diagnostic
27/09/2010	27/09/2010	Gironde	Sadirac	Diagnostic
01/11/2010	31/01/2011	Vienne	Vouneuil-sous-Biard. Fontaine-le-Comte	LGVSEA, diagnostic

14/03/2011	31/03/2011	Pyrénées-Atlantiques	Lacq-Castillon d'Arthez-Lacajunte, Duhort-Bachen	Diagnostic
17/05/2011	20/05/2011	Pyrénées-Atlantiques	Lahontan	Diagnostic
30/05/2011	17/06/2011	Gironde	Mazères	Diagnostic
09/08/2011	30/08/2011	Landes	Saugnacq-et-Muret	Diagnostic
19/09/2011	26/10/2011	Landes	Dax, Tercis-les-Bains, Saubagnac	Diagnostic
10/01/2012	20/01/2012	Landes	Dax	Diagnostic
17/02/2012	19/02/2012	Gironde	Birac	Diagnostic
06/03/2012	12/03/2012	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	Diagnostic
13/03/2012	15/03/2012	Lot-et-Garonne	Sainte-Colombe-de-Villeneuve	Diagnostic
26/04/2012	27/05/2012	Gironde	Mérignac	Fouille
18/06/2012	25/06/2012	Landes	Dax, Tercis-les-Bains, Saubagnac	Diagnostic
02/07/2012	04/07/2012	Gironde	Macau	Diagnostic
10/07/2012	12/07/2012	Gironde	Monségur	Diagnostic
20/08/2012	24/08/2012	Dordogne	Vitrac	Diagnostic
23/10/2012	24/10/2012	Lot-et-Garonne	Montflanquin	Diagnostic
30/10/2012	31/10/2012	Lot-et-Garonne	Bon-Encontre	Diagnostic
14/11/2012	16/11/2012	Dordogne	Borrèze	Diagnostic
23/11/2012	23/06/2015	Pyrénées-Atlantiques	Morlanne	Fouille
26/02/2013	06/03/2013	Landes	Bougue	Diagnostic
10/04/2013	14/06/2013	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	Fouille
08/07/2013	13/08/2013	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	Fouille
06/01/2014	10/03/2014	Pyrénées-Atlantiques	Bassussarry, Ustaritz, Villefranque, Mouguerre,…	Diagnostic
02/06/2014	11/06/2014	Landes	Saint-Paul-lès-Dax	Diagnostic
05/08/2014	06/08/2014	Gironde	Sadirac	Diagnostic
18/08/2014	01/09/2014	Lot-et-Garonne	Bruch	Diagnostic
07/10/2014	08/10/2014	Gironde	Sadirac	Diagnostic
04/11/2014	06/11/2014	Pyrénées-Atlantiques	Saint-Jean-le-Vieux	Diagnostic
17/11/2014	30/01/2015	Landes	Bastennes, Saint-Cricq-Chalosse	Fouille
16/03/2015	30/03/2015	Landes	Saint-Aubin	Diagnostic
18/05/2015	22/05/2015	Pyrénées-Atlantiques	Lahonce	Diagnostic
24/08/2015	25/08/2015	Pyrénées-Atlantiques	Asson	Diagnostic
17/12/2015	22/12/2015	Pyrénées-Atlantiques	Orthez	Diagnostic
11/01/2016	27/01/2016	Pyrénées-Atlantiques	Orthez	Diagnostic

05/04/2016	07/04/2016	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne	étude de bâti
12/04/2016	15/04/2016	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne	Diagnostic
19/04/2016	25/04/2016	Landes	Tercis-les-Bains	Diagnostic
12/07/2016	13/07/2016	Pyrénées-Atlantiques	Lescar	Diagnostic
25/07/2016	19/08/2016	Gironde	La Teste-de-Buch	Fouille
03/10/2016	07/11/2016	Landes	Oeyreluy, Tercis-Les-Bains	Diagnostic
01/05/2017	01/11/2017	Pyrénées-Atlantiques	Orthez	Fouille
16/07/2018	20/07/2018	Pyrénées-Atlantiques	Lescar	Diagnostic
08/10/2018	12/10/2018	Pyrénées-Atlantiques	Orthez	Diagnostic
23/10/2018	24/10/2018	Pyrénées-Atlantiques	Bosdarros	Diagnostic
05/11/2018	07/11/2018	Lot-et-Garonne	Duras	Diagnostic
13/11/2018	14/11/2018	Dordogne	Bergerac	Diagnostic
15/11/2019	18/02/2019	Lot-et-Garonne	Saint-Front-sur-Lemance	Fouille
13/05/2019	15/05/2019	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne	Diagnostic
27/05/2019	18/06/2019	Lot-et-Garonne	Villeneuve-sur-Lot	suivi de travaux
05/08/2019	11/10/2019	Lot-et-Garonne	Brax	Diagnostic
16/03/2020	CONFINEMENT	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne	Fouille
03/08/2020	04/08/2020	Pyrénées-Atlantiques	Andoins	Diagnostic
10/08/2020	11/08/2020	Pyrénées-Atlantiques	Beyrie-sur-Joyeuse	Diagnostic
07/09/2020	08/09/2020	Pyrénées-Atlantiques	Lescar	Diagnostic
11/09/2020	12/09/2020	Pyrénées-Atlantiques	Lescar	Diagnostic
28/09/2020	08/10/2020	Landes	Dax	Diagnostic

- Bulletins de paie divers
- Contrats de travail AFAN, Inrap et avenants

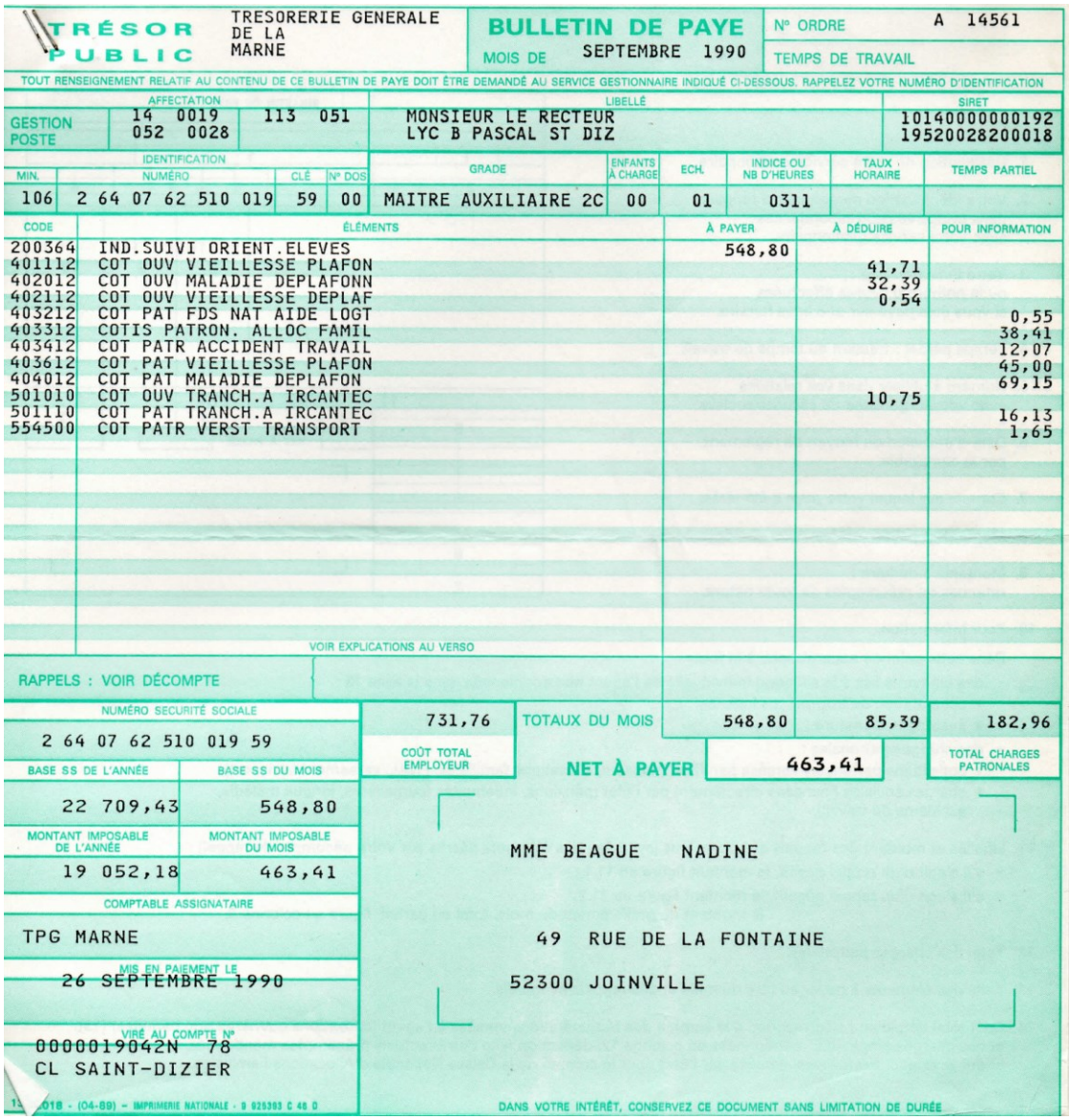

TRÉSOR PUBLIC — TRESORERIE GENERALE DE LA MARNE

BULLETIN DE PAYE — MOIS DE SEPTEMBRE 1990

N° ORDRE A 14561

TEMPS DE TRAVAIL

TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CONTENU DE CE BULLETIN DE PAYE DOIT ÊTRE DEMANDÉ AU SERVICE GESTIONNAIRE INDIQUÉ CI-DESSOUS. RAPPELEZ VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION

AFFECTATION		LIBELLÉ	SIRET
GESTION POSTE	14 0019 113 051 052 0028	MONSIEUR LE RECTEUR LYC B PASCAL ST DIZ	10140000000192 19520028200018

IDENTIFICATION MIN.	IDENTIFICATION NUMÉRO	CLÉ	N° DOS	GRADE	ENFANTS À CHARGE	ECH.	INDICE OU NB D'HEURES	TAUX HORAIRE	TEMPS PARTIEL
106	2 64 07 62 510 019	59	00	MAITRE AUXILIAIRE 2C	00	01	0311		

CODE	ÉLÉMENTS	À PAYER	À DÉDUIRE	POUR INFORMATION
200364	IND.SUIVI ORIENT.ELEVES	548,80		
401112	COT OUV VIEILLESSE PLAFON		41,71	
402012	COT OUV MALADIE DEPLAFONN		32,39	
402112	COT OUV VIEILLESSE DEPLAF		0,54	
403212	COT PAT FDS NAT AIDE LOGT			0,55
403312	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL			38,41
403412	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL			12,07
403612	COT PAT VIEILLESSE PLAFON			45,00
404012	COT PAT MALADIE DEPLAFON			69,15
501010	COT OUV TRANCH.A IRCANTEC		10,75	
501110	COT PAT TRANCH.A IRCANTEC			16,13
554500	COT PATR VERST TRANSPORT			1,65

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

RAPPELS : VOIR DÉCOMPTE

NUMÉRO SECURITÉ SOCIALE				
2 64 07 62 510 019 59				
BASE SS DE L'ANNÉE	BASE SS DU MOIS			
22 709,43	548,80			
MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNÉE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS			
19 052,18	463,41			
COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
TPG MARNE				
MIS EN PAIEMENT LE				
26 SEPTEMBRE 1990				
VIRÉ AU COMPTE N°				
00001904 2N 78 CL SAINT-DIZIER				
731,76	TOTAUX DU MOIS	548,80	85,39	182,96
COÛT TOTAL EMPLOYEUR	NET À PAYER	463,41		TOTAL CHARGES PATRONALES

MME BEAGUE NADINE

49 RUE DE LA FONTAINE

52300 JOINVILLE

DANS VOTRE INTÉRÊT, CONSERVEZ CE DOCUMENT SANS LIMITATION DE DURÉE

1… 018 - (04-89) – IMPRIMERIE NATIONALE - B 025303 C 48 D

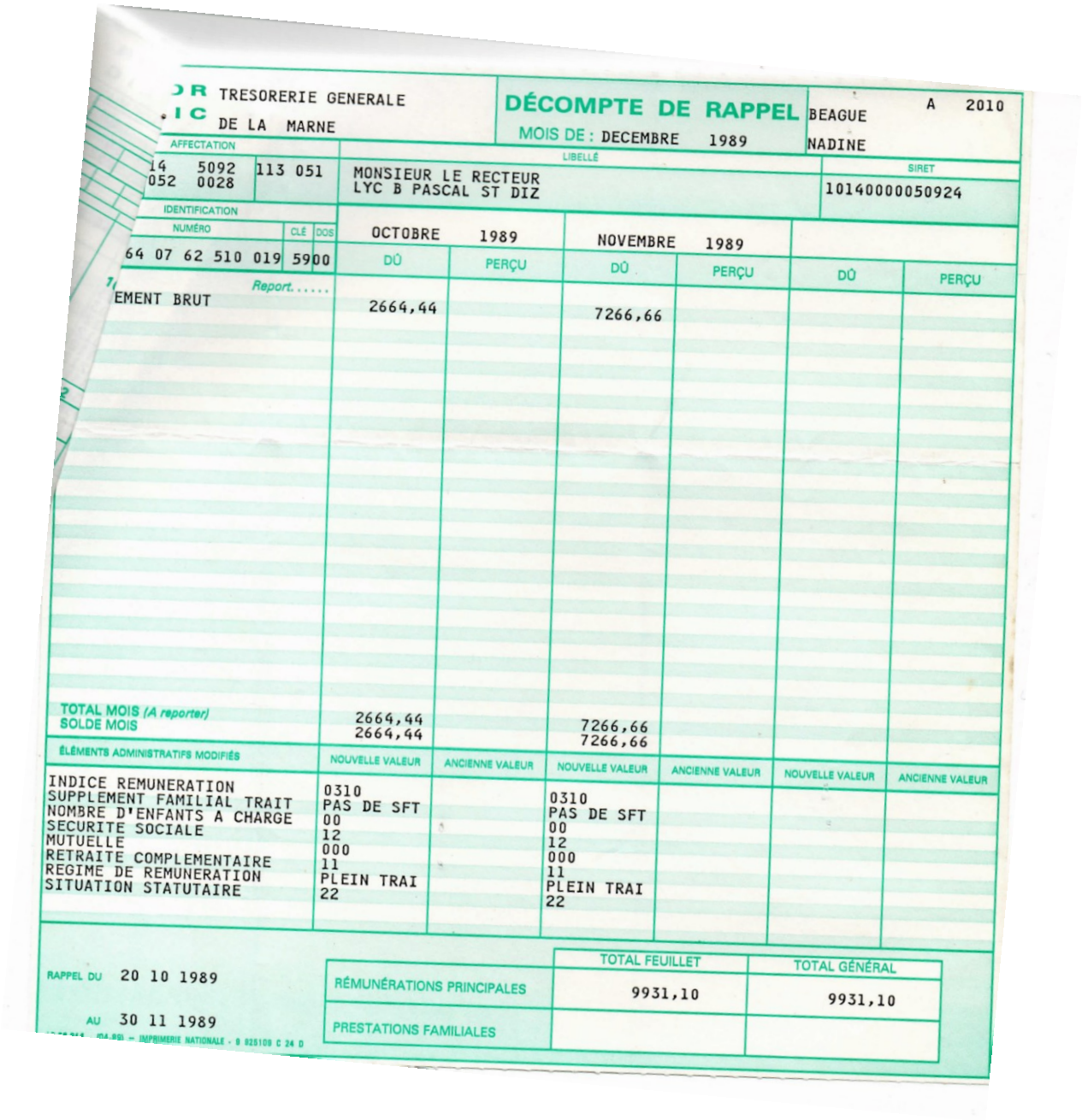

TRESORERIE GENERALE
DE LA MARNE

DÉCOMPTE DE RAPPEL
MOIS DE : DECEMBRE 1989

BEAGUE A 2010
NADINE

AFFECTATION
14 5092 113 051
052 0028

LIBELLÉ
MONSIEUR LE RECTEUR
LYC B PASCAL ST DIZ

SIRET
10140000050924

IDENTIFICATION
NUMÉRO 64 07 62 510 019 CLÉ 59 DOS 00

	OCTOBRE 1989		NOVEMBRE 1989			
	DÛ	PERÇU	DÛ	PERÇU	DÛ	PERÇU
Report.....						
EMENT BRUT	2664,44		7266,66			
TOTAL MOIS *(A reporter)*	2664,44		7266,66			
SOLDE MOIS	2664,44		7266,66			

ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS MODIFIÉS	NOUVELLE VALEUR	ANCIENNE VALEUR	NOUVELLE VALEUR	ANCIENNE VALEUR	NOUVELLE VALEUR	ANCIENNE VALEUR
INDICE REMUNERATION	0310		0310			
SUPPLEMENT FAMILIAL TRAIT	PAS DE SFT		PAS DE SFT			
NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE	00		00			
SECURITE SOCIALE	12		12			
MUTUELLE	000		000			
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	11		11			
REGIME DE REMUNERATION	PLEIN TRAI		PLEIN TRAI			
SITUATION STATUTAIRE	22		22			

RAPPEL DU 20 10 1989
AU 30 11 1989

	TOTAL FEUILLET	TOTAL GÉNÉRAL
RÉMUNÉRATIONS PRINCIPALES	9931,10	9931,10
PRESTATIONS FAMILIALES		

IMPRIMERIE NATIONALE - 0 925109 C 24 D

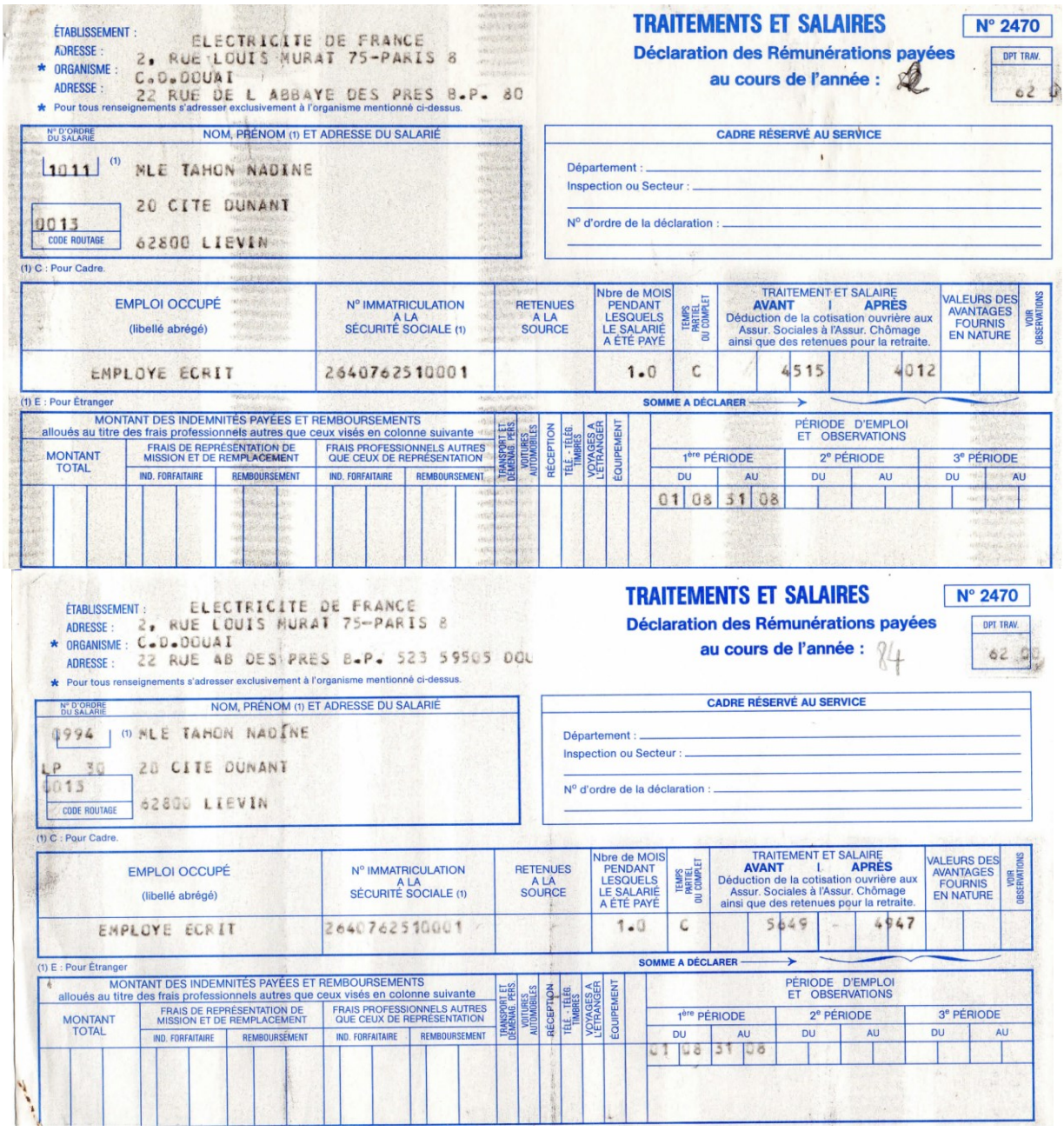

ÉTABLISSEMENT : ELECTRICITE DE FRANCE
ADRESSE : 2, RUE LOUIS MURAT 75-PARIS 8
* ORGANISME : C.D.DOUAI
ADRESSE : 22 RUE DE L ABBAYE DES PRES B.P. 80
* Pour tous renseignements s'adresser exclusivement à l'organisme mentionné ci-dessus.

TRAITEMENTS ET SALAIRES — **N° 2470**
Déclaration des Rémunérations payées au cours de l'année : 82
DPT TRAV. 62

N° D'ORDRE DU SALARIÉ	NOM, PRÉNOM (1) ET ADRESSE DU SALARIÉ
1011 (1)	MLE TAHON NADINE
0013 CODE ROUTAGE	20 CITE DUNANT 62800 LIEVIN

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE
Département :
Inspection ou Secteur :
N° d'ordre de la déclaration :

(1) C : Pour Cadre.

EMPLOI OCCUPÉ (libellé abrégé)	N° IMMATRICULATION A LA SÉCURITÉ SOCIALE (1)	RETENUES A LA SOURCE	Nbre de MOIS PENDANT LESQUELS LE SALARIÉ A ÉTÉ PAYÉ	TEMPS PARTIEL OU COMPLET	TRAITEMENT ET SALAIRE AVANT / APRÈS Déduction de la cotisation ouvrière aux Assur. Sociales à l'Assur. Chômage ainsi que des retenues pour la retraite.	VALEURS DES AVANTAGES FOURNIS EN NATURE	VOIR OBSERVATIONS
EMPLOYE ECRIT	2640762510001		1.0	C	4515 - 4012		

(1) E : Pour Étranger — SOMME A DÉCLARER →

MONTANT DES INDEMNITÉS PAYÉES ET REMBOURSEMENTS alloués au titre des frais professionnels autres que ceux visés en colonne suivante											PÉRIODE D'EMPLOI ET OBSERVATIONS					
MONTANT TOTAL	FRAIS DE REPRÉSENTATION DE MISSION ET DE REMPLACEMENT		FRAIS PROFESSIONNELS AUTRES QUE CEUX DE REPRÉSENTATION		TRANSPORT ET DÉMÉNAG. PERS.	VOITURES AUTOMOBILES	RÉCEPTION	TÉLÉ - TÉLÉG. TIMBRES	VOYAGES A L'ÉTRANGER	ÉQUIPEMENT	1ère PÉRIODE		2e PÉRIODE		3e PÉRIODE	
	IND. FORFAITAIRE	REMBOURSEMENT	IND. FORFAITAIRE	REMBOURSEMENT							DU	AU	DU	AU	DU	AU
											01 08	31 08				

ÉTABLISSEMENT : ELECTRICITE DE FRANCE
ADRESSE : 2, RUE LOUIS MURAT 75-PARIS 8
* ORGANISME : C.D.DOUAI
ADRESSE : 22 RUE AB DES PRES B.P. 523 59505 DOU
* Pour tous renseignements s'adresser exclusivement à l'organisme mentionné ci-dessus.

TRAITEMENTS ET SALAIRES — **N° 2470**
Déclaration des Rémunérations payées au cours de l'année : 84
DPT TRAV. 62

N° D'ORDRE DU SALARIÉ	NOM, PRÉNOM (1) ET ADRESSE DU SALARIÉ
0994 (1)	MLE TAHON NADINE
LP 30 0013 CODE ROUTAGE	20 CITE DUNANT 62800 LIEVIN

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE
Département :
Inspection ou Secteur :
N° d'ordre de la déclaration :

(1) C : Pour Cadre.

EMPLOI OCCUPÉ (libellé abrégé)	N° IMMATRICULATION A LA SÉCURITÉ SOCIALE (1)	RETENUES A LA SOURCE	Nbre de MOIS PENDANT LESQUELS LE SALARIÉ A ÉTÉ PAYÉ	TEMPS PARTIEL OU COMPLET	TRAITEMENT ET SALAIRE AVANT / APRÈS Déduction de la cotisation ouvrière aux Assur. Sociales à l'Assur. Chômage ainsi que des retenues pour la retraite.	VALEURS DES AVANTAGES FOURNIS EN NATURE	VOIR OBSERVATIONS
EMPLOYE ECRIT	2640762510001		1.0	C	5649 - 4947		

(1) E : Pour Étranger — SOMME A DÉCLARER →

MONTANT DES INDEMNITÉS PAYÉES ET REMBOURSEMENTS alloués au titre des frais professionnels autres que ceux visés en colonne suivante											PÉRIODE D'EMPLOI ET OBSERVATIONS					
MONTANT TOTAL	FRAIS DE REPRÉSENTATION DE MISSION ET DE REMPLACEMENT		FRAIS PROFESSIONNELS AUTRES QUE CEUX DE REPRÉSENTATION		TRANSPORT ET DÉMÉNAG. PERS.	VOITURES AUTOMOBILES	RÉCEPTION	TÉLÉ - TÉLÉG. TIMBRES	VOYAGES A L'ÉTRANGER	ÉQUIPEMENT	1ère PÉRIODE		2e PÉRIODE		3e PÉRIODE	
	IND. FORFAITAIRE	REMBOURSEMENT	IND. FORFAITAIRE	REMBOURSEMENT							DU	AU	DU	AU	DU	AU
											01 08	31 08				

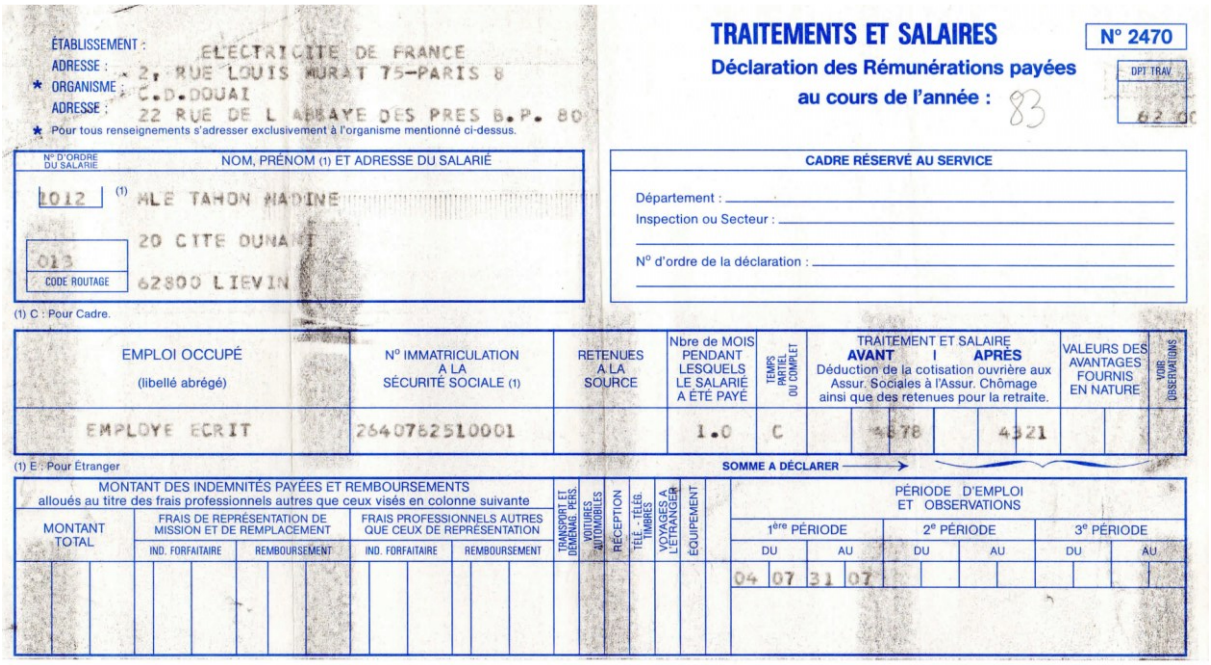

TRAITEMENTS ET SALAIRES — N° 2470

Déclaration des Rémunérations payées au cours de l'année : 83

DPT TRAV. 62 00

ÉTABLISSEMENT : ELECTRICITE DE FRANCE
ADRESSE : 2, RUE LOUIS MURAT 75-PARIS 8
★ ORGANISME : C.D.DOUAI
ADRESSE : 22 RUE DE L ABBAYE DES PRES B.P. 80

★ Pour tous renseignements s'adresser exclusivement à l'organisme mentionné ci-dessus.

N° D'ORDRE DU SALARIÉ	NOM, PRÉNOM (1) ET ADRESSE DU SALARIÉ
1012	(1) MLE TAHON NADINE
	20 CITE DUNANT
013 CODE ROUTAGE	62800 LIEVIN

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

Département :
Inspection ou Secteur :
N° d'ordre de la déclaration :

(1) C : Pour Cadre.

EMPLOI OCCUPÉ (libellé abrégé)	N° IMMATRICULATION A LA SÉCURITÉ SOCIALE (1)	RETENUES A LA SOURCE	Nbre de MOIS PENDANT LESQUELS LE SALARIÉ A ÉTÉ PAYÉ	TEMPS PARTIEL OU COMPLET	TRAITEMENT ET SALAIRE AVANT | APRÈS Déduction de la cotisation ouvrière aux Assur. Sociales à l'Assur. Chômage ainsi que des retenues pour la retraite.	VALEURS DES AVANTAGES FOURNIS EN NATURE	VOIR OBSERVATIONS
EMPLOYE ECRIT	2640762510001		1.0	C	4578 | 4521		

(1) E : Pour Étranger

SOMME A DÉCLARER →

MONTANT DES INDEMNITÉS PAYÉES ET REMBOURSEMENTS alloués au titre des frais professionnels autres que ceux visés en colonne suivante — MONTANT TOTAL	FRAIS DE REPRÉSENTATION DE MISSION ET DE REMPLACEMENT — IND. FORFAITAIRE	FRAIS DE REPRÉSENTATION DE MISSION ET DE REMPLACEMENT — REMBOURSEMENT	FRAIS PROFESSIONNELS AUTRES QUE CEUX DE REPRÉSENTATION — IND. FORFAITAIRE	FRAIS PROFESSIONNELS AUTRES QUE CEUX DE REPRÉSENTATION — REMBOURSEMENT	TRANSPORT ET DÉMÉNAG. PERS.	VOITURES AUTOMOBILES	RÉCEPTION	TÉLÉ. - TÉLÉG. TIMBRES	VOYAGES A L'ÉTRANGER	ÉQUIPEMENT	PÉRIODE D'EMPLOI ET OBSERVATIONS — 1ère PÉRIODE DU	1ère PÉRIODE AU	2e PÉRIODE DU	2e PÉRIODE AU	3e PÉRIODE DU	3e PÉRIODE AU
												04 07	31 07				

INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES
PRÉVENTIVES

CONTRAT D'ENGAGEMENT
À DURÉE INDÉTERMINÉE

Entre les soussignés :

Monsieur Frédéric PÉRIN, Directeur des Ressources Humaines, agissant en cette qualité en vertu de la délégation de la Directrice Générale de l'Institut national de recherches archéologiques préventives n°2002-SAJ/02/060/D du 10 mai 2002 portant délégation de signature aux directeurs et chefs de service du siège

d'une part,

Et :

Madame Nadine BEAGUE, née le 12 juillet 1964 à Lievin (Pas de Calais), demeurant 6,Grande rue - ORQUEVAUX (52700)
(N° de sécurité sociale : 2 64 07 62 510 019 | 59)

Ci-après dénommée « le contractant » d'autre part,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu la loi n°2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée relative à l'archéologie préventive, et notamment son article 4 ;
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n°2002-90 du 16 janvier 2002 portant statut de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, et notamment ses articles 13-4° et 29 ;
Vu le décret n°2002-450 du 2 avril 2002 portant dispositions applicables aux agents de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, et notamment ses articles 37, 38 et 39 ;
Vu l'arrêté du 2 avril 2002 fixant l'échelonnement indiciaire des différentes catégories des personnels de l'Inrap
Vu le contrat à durée indéterminée passé par l'Afan avec Madame Nadine BEAGUE depuis le 1 février 1997,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1er : INTÉGRATION DANS L'EFFECTIF DE L'INRAP

Conformément aux dispositions des articles 37 et suivants du décret n°2002-450 du 2 avril 2002 susvisé, Madame Nadine BEAGUE, sous contrat à durée indéterminée de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales, est intégrée dans l'effectif de l'Inrap.

Le présent contrat d'engagement est conclu à durée indéterminée. Il est régi par l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires susvisées et par les précisions apportées ci-après.

Siège
7, rue de Madrid 75008 Paris
Tél. 33 (0)1 40 08 80 00
Fax 33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

Article 2 : CLASSEMENT AU SEIN DE l'INRAP

À compter du 1er février 2002, Madame Nadine BEAGUE est classée dans la filière scientifique et technique dans les conditions suivantes :

Catégorie : 4
Échelon : 6
Indice Brut : 616
Indice Majoré : 516
Ancienneté dans l'échelon : 13,4 mois

Article 3 : RÉMUNERATION

Pour l'exécution du présent contrat, Madame Nadine BEAGUE reçoit une rémunération brute mensuelle afférente à l'indice majoré figurant à l'article 2 ci-dessus à laquelle s'ajoutent le cas échéant l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement.

Ce traitement sera automatiquement relevé dans les mêmes proportions et à la même date que celui des agents titulaires de l'Etat.

La différence éventuelle entre la rémunération brute qui était celle de Madame Nadine BEAGUE à la date du 1er février 2002 et celle résultant du présent article fera l'objet d'une régularisation.

Article 4 : RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE

Madame Nadine BEAGUE est affectée à la **Direction Inter-régionale Grand Est**

Sa résidence administrative est fixée à :
INRAP – 19 rue Jeanne d'Arc – 8 square Domrémy
54000 NANCY

La désignation de la résidence administrative est soumise à la réglementation en vigueur en matière d'affectation des agents de droit public.

Article 5 : SÉCURITE SOCIALE - RETRAITE

Pendant toute la durée du présent contrat, la rémunération de Madame Nadine BEAGUE est soumise aux cotisations sociales prévues par le régime général de la Sécurité sociale.

Madame Nadine BEAGUE est affiliée au régime complémentaire des agents non titulaires de l'Etat – IRCANTEC – 24, rue Louis GAIN – 49 039 ANGERS CEDEX.

Article 6 : DROITS ET OBLIGATIONS

Conformément aux dispositions de l'article 1er du décret n° 2002-450 du 2 avril 2002, le contractant est soumis pendant toute la période d'exécution du présent contrat aux droits et obligations tels que définis par la loi n° 83-631 du 13 juillet 1983 et par le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat.

En outre, le contractant s'engage à une obligation absolue de discrétion quant aux documents ou informations confidentiels dont elle pourrait avoir connaissance dans l'exercice de ses fonctions au sein de l'INRAP.

En cas de manquement à ces obligations, le régime disciplinaire prévu par le décret précité pourra être appliqué.

Article 7 : LITIGES

Les difficultés ou contestations nées de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat sont d'abord soumises au directeur général de l'Inrap puis, s'il y a lieu, au tribunal administratif du ressort duquel est localisée la résidence d'affectation.

Fait à Paris en deux exemplaires originaux, le

Madame Nadine BEAGUE
Le contractant

Monsieur Frédéric PÉRIN
Directeur des Ressources Humaines

Vu le 12 MAI 2003
CF n° 87
Le Contrôleur Financier

l'adjoint au contrôleur financier
Daniel BECARD

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL
PORTANT CHANGEMENT DE RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Directrice Générale de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

ET

Madame Nadine BEAGUE née le : **12 juillet 1964** à **LIEVIN**
(Numéro de sécurité sociale : 2 64 07 62 510 019 59)
Domiciliée à : **L'Aube Claire - 34, avenue d'Attigny – 64000 PAU**
d'autre part,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu la loi n°2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée relative à l'archéologie préventive et notamment son article 4 ;
Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions applicables aux agents non titulaires de l'État ;
Vu le décret n°2002-90 du 16 janvier 2002 portant statut de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;
Vu le décret n°2002-450 du 2 avril 2002 portant dispositions applicables aux agents de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et notamment ses articles 2, 23 et 29 ;
Vu le contrat d'engagement passé par l'Inrap avec **Madame Nadine BEAGUE** en date du 1er février 1997 ;
Vu la demande de l'agent en date du 26 juin 2007 ;
Vu l'avis de la Commission consultative paritaire en date du 18 décembre 2007 ;
Vu la Décision n°2008-DRH/08/02/01 fixant le tableau des mutations de la filière Scientifique et Technique en date du 1er février 2008 ;
Vu l'ouverture du poste de Responsable d'Opération en catégorie 4 en région Aquitaine ;

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ LA PRÉSENTE MODIFICATION :

À compter du **1er septembre 2008**, **Madame Nadine BEAGUE** est affectée à la résidence administrative suivante : INRAP - Centre archéologique de Pessac - Centre d'activités les Echoppes - 156, avenue Jean-Jaurès - 33600 PESSAC.

Fait à Paris, le 19 août 2008
en deux exemplaires originaux (signatures précédées de la mention " lu et approuvé ")

La contractante,

Nadine BEAGUE

Pour la Directrice Générale,
Le Directeur des Ressources Humaines,

François GAUTRON

7 rue de Madrid BP 177
75363 Paris cedex 8
tél. 33 (0)1 40 08 80 00
fax 33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

afan
association pour les fouilles archéologiques nationales

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Je, soussigné, David AMAR, agissant en qualité de Responsable de l'Administration du Personnel de L'A.F.A.N., certifie que Madame BEAGUE Nadine
Demeurant : 6, Grande Rue 52700 - Orquevaux
a été employée au titre d'un contrat de travail à durée determinée à raison de 169 heures par mois pour différents contrats tels que :
- du 17 Octobre 1994 au 28 Février 1995 en qualité d'Archéologue Chargé d'Etudes sur le chantier de fouilles archéologiques de Souhesmes 55,
- du 01 Mars au 15 Avril 1995 en qualité d'Archéologue Chargé d'Etudes sur le chantier de fouilles archéologiques de Bertrichamps 54,
- du 16 Avril au 30 Avril 1995 en qualité d'Arcvhéologue Chargé d'Etudes sur le chantier de fouilles archéologiques de Souhesmes 55.
Fait pour valoir ce que de droit

Paris, le 22 Mai 1995

Responsable de l'Administration du Personnel,

David AMAR

Congés payés article 6 du contrat :
2 jours et demi de congés par mois ; pris pendant la durée du contrat.

Adresse: 7, rue de Madrid - 75008 Paris - Tél. : 40.08.80.00 - Fax : 43.87.18.63 - N° SIRET : 308 240 316 00049 - Code APE : 925C
Domiciliation bancaire : Crédit Lyonnais Paris St Martin 30002 00767 0000001680V 04

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

CERTIFICAT D'EXERCICE

Le Président de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), Etablissement Public Administratif, créé par la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001, atteste que :

Madame Nadine BEAGUE (NIR :2 64 07 62 510 019 / 59), agent non titulaire de la fonction publique, exerce au sein de l'établissement en contrat à durée indéterminée depuis le 1er février 1997.

A occupé les emplois suivants à l'Afan et l'Inrap :

Employeur	Fonctions Exercées et indice de rémunération	Statut	Dates de début et de fin	Quotité de temps de travail	Date de changement d'indice
AFAN	Technicien d'opération et de fouille Cat. 2 IMN 325	Contractuel CDD	du 01/05/1988 au 31/10/1988	Temps plein	
			du 16/02/1990 au 15/05/1990		
	Assistante d'étude et d'opération - Cat 3 - INM 375	Contractuel CDD	du 16/05/1990 au 15/08/1990	Temps plein	
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 395	Contractuel CDD	du 16/08/1990 au 31/03/1991	Temps plein	
	Assistante d'étude et d'opération - Cat 3 - INM 375	Contractuel CDD	du 01/04/1991 au 15/06/1991	Temps plein	
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 395	Contractuel CDD	du 16/06/1991 au 15/07/1991	Temps plein	
	Technicien d'opération et de fouille Cat. 2 IMN 325	Contractuel CDD	du 16/07/1991 au 15/10/1991	Temps plein	
	Assistante d'étude et d'opération - Cat 3 - INM 375	Contractuel CDD	du 16/10/1991 au 15/01/1992	Temps plein	
	Technicien d'opération et de fouille Cat. 2 IMN 325	Contractuel CDD	du 16/01/1992 au 29/02/1992	Temps plein	
	Assistante d'étude et d'opération - Cat 3 - INM 375	Contractuel CDD	du 16/04/1992 au 15/05/1992	Temps plein	
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 395	Contractuel CDD	du 18/05/1992 au 31/12/1992	Temps plein	
			du 16/07/1993 au 15/09/1993		
			du 17/10/1994 au 29/02/1995		
			du 01/03/1995 au 30/04/1995		
			du 16/05/1995 au 04/02/1996		
			du 16/02/1996 au 31/01/1997		
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 395	Contractuel CDI	du 01/02/1997 au 17/12/1998	Temps plein	
			du 18/12/1998 au 17/12/2000	80%	
			du 18/12/2000 au 31/01/2002	Temps plein 35H	
	Congé sans rémunération pour convenance personnel		du 24/11/2001 au 31/01/2002		Non-activité

121 rue d'Alésia
CS 20007
75685 Paris cedex 14
tél. +33 (0)1 40 08 80 00
fax +33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

1/2

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Employeur	Fonctions Exercées et indice de rémunération	Statut	Dates de début et de fin	Quotité de temps de travail	Date de changement d'indice
INRAP	Congé sans rémunération pour convenance personnel	Contractuel CDI	du 01/02/2002 au 30/09/2004		Non-activité
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 517		du 01/10/2004 au 20/08/2006	80%	
	Congé sans rémunération pour convenance personnel		du 21/08/2006 au 31/08/2008		Non-activité
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 517		01/10/2008 en cours	Temps plein 35H	
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 541				17/12/2003
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 564				13/07/2005
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 590				25/07/2009
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 610				25/07/2011
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 631				25/07/2013
	Chargée d'opération et de rechercher - Cat 4 - INM 651				25/07/2016

Paris, le 20 novembre 2018

Pour le Président,

Le Directeur des Ressources Humaines,

Benoît LEBEAUPIN

121 rue d'Alésia
CS 20007
75685 Paris cedex 14
tél. +33 (0)1 40 08 80 00
fax +33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

2/2

afan
association pour les fouilles archéologiques nationales

CONTRAT DE TRAVAIL

ENTRE LES SOUSSIGNES

L'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN)
sise 7, rue de Madrid - 75008 PARIS,
représentée par Philippe CUVILLIER, agissant en qualité de président

ET :

Madame Nadine BEAGUE
domiciliée : 6, Grande Rue - 52700 ORQUEVAUX
(numéro de sécurité sociale : 2 64 07 62 510 019)

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1. Engagement

Madame Nadine BEAGUE est engagée à compter du 1er février 1997 en qualité de chargé d'études, qualification attribuée après examen de son dossier par la commission paritaire et par la commission d'experts instituées respectivement par les articles 8.1 et 4.3 de l'accord d'entreprise.

Article 2. Durée du contrat

Le présent contrat est conclu sans période d'essai et pour une durée indéterminée.

Article 3. Rémunération

Madame Nadine BEAGUE percevra, sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire, une rémunération brute mensuelle de 12 304 francs correspondant à un coefficient de 434 points qui se décompose :

en un coefficient de 421 points prévu par la grille de catégorie 4, qui lui a été attribué en raison de son expérience professionnelle,
et
en 13 points correspondant à une indemnité compensatrice assurant le maintien de son revenu antérieur conformément à l'article 3.7 de l'accord d'entreprise.

La progression indiciaire due à l'acquisition d'ancienneté viendra s'imputer sur cette indemnité.

Article 4. Ordres de service

L'emploi du temps de Madame Nadine BEAGUE sera fixé par les ordres de service établis par le chef de l'antenne interrégionale de l'AFAN compétent sur le territoire où est accompli le service.

Document AFAN - FRH01.1 - 28/1/1997 - 1/3

Article 5. Résidence d'affectation

La résidence d'affectation initiale de Madame Nadine BEAGUE, au sens de l'article 4.1 de l'accord d'entreprise, est :
AFAN - Base Archéologique
19, rue Jeanne d'Arc - Square Domrémy - 54000 NANCY

Les déplacements résultant d'un ordre de service et pouvant conduire Madame Nadine BEAGUE à travailler en dehors de sa résidence d'affectation seront pris en charge conformément aux dispositions en vigueur à l'AFAN.

Madame Nadine BEAGUE prend l'engagement d'accepter, dans le cadre de l'article 4.5 de l'accord d'entreprise relatif aux mutations, tout changement de résidence d'affectation nécessité par l'intérêt du fonctionnement de l'AFAN sur l'ensemble du territoire français où l'association exerce ou exercera ses activités.

Article 6. Missions

Les missions ayant un caractère ponctuel et accomplies pour l'exécution du travail seront prises en charge conformément à l'article 4.6 de l'accord d'entreprise.

Article 7. Maladie et accident

Madame Nadine BEAGUE devra prévenir immédiatement l'AFAN de toute absence pour maladie ou accident. Un certificat médical justifiant cette absence devra être fourni dans les 48 heures.

Article 8. Congés payés

Madame Nadine BEAGUE aura droit aux congés payés prévus par les articles L 223-1 et suivants du Code du Travail et par l'accord d'entreprise de l'association. Ces congés seront pris d'un commun accord et selon les procédures en vigueur à l'AFAN.

Article 9. Devoir de réserve

Madame Nadine BEAGUE s'engage à une obligation absolue de discrétion quant aux documents et renseignements confidentiels connus dans l'exercice de ses fonctions au sein de l'AFAN.

Article 10. Rupture du contrat

Les deux parties peuvent l'une et l'autre rompre à tout moment le contrat de travail en respectant les dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Le délai de préavis dû en cas de rupture du contrat de travail est fixé par les articles L 122-5 et L 122-6 du Code du Travail ainsi que par l'accord d'entreprise.

Article 11. Déclaration

Madame Nadine BEAGUE déclare formellement n'être liée à aucune autre entreprise, ni association de même activité que l'AFAN, et avoir quitté son précédent emploi libre de tout engagement.

Madame Nadine BEAGUE s'engage à faire connaître à l'AFAN dans les meilleurs délais toute modification postérieure à son engagement, qui pourrait intervenir dans sa situation personnelle (état-civil, situation de famille, domicile, etc.).

Article 12. Accord d'entreprise

Le présent contrat de travail est établi en référence à l'accord d'entreprise de l'AFAN signé le premier avril 1993 dont Madame Nadine BEAGUE reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Article 13. Retraite complémentaire

Madame Nadine BEAGUE bénéficiera dès son entrée en fonction au sein de l'AFAN du régime de Retraite Complémentaire des salariés non cadres :
IRCANTEC N° 5.8.075.055.000.76 - 24, rue Louis-Gain - 49039 ANGERS Cédex

Article 14. Visite médicale

Le présent contrat ne deviendra effectif qu'à l'issue de la visite médicale obligatoire pour toute embauche. Les frais de cette visite seront à la charge de l'AFAN.

Article 15. Déclaration préalable à l'embauche

En application de la loi n° 91383 du 31 décembre 1991 relative à la lutte contre le travail clandestin, une déclaration préalable à l'embauche a été adressée à :
URSSAF 75 U - 3, rue Franklin - 93158 MONTREUIL Cédex

Fait à PARIS
le 28 Janvier 1997
en deux exemplaires.

Signatures précédées de la mention manuscrite " lu et approuvé "

lu et approuvé
Le Contractant,

Madame Nadine BEAGUE

lu et approuvé
Le Président de L'AFAN,

Philippe CUVILLIER

Vu, le 20 mai 1997
Conforme au tableau prévisionnel
des effectifs pour 1997,
Le Délégué du Contrôleur Financier,
Bernard Ravaux.
Ravaux.

Document AFAN - FRH01.1 - 28/1/1997 - 3/3

ASSOCIATION POUR LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES NATIONALES

Affaire suivie par :
Antoine RABINE

A Paris, le 24 août 1993.

Objet :
Classification de : BEAGUE NADINE

Madame, Monsieur,

A l'issue du processus de consultation de la commission paritaire, le président de l'association a décidé de votre classification dans la nouvelle grille salariale issue de l'accord d'entreprise de l'AFAN, signé début avril.

La classification qui vous a été attribuée est celle de :

CHARGE D'ETUDES

avec 29 mois d'ancienneté, soit un indice égal à 385

Cet indice correspond à un salaire brut de 10 395,00 F

Afin de maintenir votre niveau de rémunération à la hauteur de la moyenne des trois meilleures rémunérations dont vous avez bénéficié à l'AFAN entre le 1er avril 1991 et le 31 mars 1993 et qui s'établit à 11 644,33 F

vous percevrez en complément de votre salaire de base, une prime compensatrice de :

46 points d'indice,

soit 1 249,33 F en application de l'article 3.7 de l'accord d'entreprise.

Tous ces éléments prendront effet sur le plus prochain contrat de travail suivant cette décision, que vous concluerez sur un chantier répondant aux nouvelles procédures de l'AFAN (article 3.5 de l'accord d'entreprise).

Votre ancienneté sera automatiquement recalculée pour tenir compte, le cas échéant, des contrats que vous aurez effectués au sein de l'AFAN, entre le 31 mars 1993, date servant de référence, et la prise d'effet de cette mesure.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur,

Alain LOISEAU.

Siège social : 20, 22 rue de Clichy - 75009 Paris - Tél. : 45 96 01 08 - Fax : 45 96 03 91 - N° SIRET : 308 240 316 00031 - Code A.P.E. : 925C

DECISION DE QUALIFICATION

Le président de l'AFAN,

en application de l'article 3.5 de l'accord d'entreprise,

vu les articles 4.3, 8.1, 8.2 et 8.3 de cet accord,

vu les propositions de la commission paritaire

et de la commission scientifique,

décide que,

Mme, M. **BEAGUE NADINE**

fait l'objet, au 31 mars 1993, de la qualification suivante :

CHARGE D'ETUDES

CATEGORIE	**4**
ANCIENNETE	**29** mois
INDICE	**385**

Fait à Paris, le 23-8-93

Le Président,

Jacques MULLENDER.

Domaines de recherche :

Archéologie préventive : diagnostic et fouille, archéologie médiévale en milieu rural, archéologie du bâti

- Fiche de poste RRA Catégorie 4

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

FICHE EMPLOI

RESPONSABLE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE
CAT. 4

Dominante : Généraliste, paléolithique, épipaléo-mésolitique, néolithique, protohistoire, antiquité, moyen âge, moderne et contemporain

Filière : **Scientifique et technique**
Catégorie : **4**

Domaine d'activité : **Recherche archéologique**
Famille professionnelle :
Métier :

Lieu d'exercice
Centre de recherches archéologiques

Environnement professionnel

- Rattachement hiérarchique : directeur adjoint scientifique et technique et son délégué
Le/la responsable de recherche archéologique encadre et anime les agents amenés à intervenir sur l'opération archéologique le temps du projet : techniciens et assistants de recherche archéologique, spécialistes, dessinateur-infographes, topographes). Il/elle supervise également les interventions des différents prestataires de service / agents mis à la disposition de l'opération.

- Relations fonctionnelles :

- Interne : Personnel fonctionnel de la DIR notamment l'assistant opérationnel, l'assistant technique, le gestionnaire des moyens des centres, le conseiller sécurité prévention, l'assistant de prévention, le gestionnaire de conventions, le documentaliste, le gestionnaire de collections et le chargé du développement culturel et de la communication.
- Externe : mise en œuvre / respect des prescriptions du service régional de l'archéologie travail en collaboration avec les aménageurs.
  Il est amené à avoir des relations avec la communauté scientifique dans son ensemble (spécialistes extérieurs à l'établissement, laboratoires, universités…) et les préventeurs externes, les locatiers et les concessionnaires de réseaux.

Missions de l'emploi et activités principales

A la tête d'une équipe opérationnelle, le/la responsable de recherche archéologique a pour mission de mener à bien l'ensemble des activités propres à l'opération archéologique qui lui est confiée (en tant que responsable d'opérations désigné par l'Etat) ou au(x) secteur(s) qui lui est(sont) confié(s) (en tant que responsable de secteur), en utilisant les techniques de collecte et d'exploitation des données, d'archivage, de traitement et de diffusion des résultats des études et de la recherche.
Il/elle participe ainsi à l'accroissement des connaissances, notamment par la production du rapport d'opération remis au service régional de l'archéologie (SRA), dans le respect du cahier des charges et du projet scientifique d'intervention établi par l'Inrap (PSI).

• Contribuer à définir avec les directeurs adjoints scientifiques et techniques (DAST), les objectifs et les modes opératoires des opérations archéologiques ;
• Assurer, après désignation en tant que responsable scientifique d'opération, un contact régulier avec le service prescripteur ;
• Gérer la phase terrain d'opérations archéologiques, en contexte d'interventions complexes et/ou faisant appel à de multiples intervenants, ou du(es) secteur(s) qui lui est(sont) confié(s) sur des opérations à caractère exceptionnel*, sur les plans scientifique, technique, administratif et logistique

dans le respect de la prescription, du cahier des charges, du projet scientifique d'intervention et du budget alloué ;
• Gérer et coordonner les travaux de la phase étude jusqu'à la remise du rapport d'opération ou jusqu'à la remise de sa contribution au rapport d'opération ;
• Assurer l'ingénierie d'opérations complexes mobilisant des compétences et des intervenants multiples ;
• Respecter et faire respecter les règles de prévention et de sécurité ;
• Encadrer et contrôler les activités des équipes placées sous sa responsabilité ;
• Concourir à l'exploitation scientifique et technique des résultats des opérations archéologiques, et il/elle peut être associé(e) à des projets de recherche et de publication ;
• Participer à des actions de diffusion et de valorisation des résultats des activités de recherche archéologique ;
• Il/elle peut participer à des missions d'expertise, de coordination et de contrôle dans le cadre de projets scientifiques ;
• Il/elle peut participer à la conception et à l'animation de formations dans son domaine de compétence ;
• Il/elle est susceptible d'être affecté-e temporairement sur d'autres emplois de la filière ST en regard de son parcours et des besoins opérationnels

*Rappel des critères de la DG 120 – catégorie 4 :
- Type d'opérations en qualité de responsable d'opération :
- Diagnostics ruraux ≥30 ha et <100 ha par an
- Diagnostics urbains stratifiés ≥2000 m3 et <10000 m3 par an
- Fouilles ≥500 jh et <3000 jh
- Type d'opérations en qualité de responsable de secteur sur des opérations à caractère exceptionnel :
- Diagnostics ruraux ≥100 ha et inférieure à 200 ha/an
- Diagnostics urbains stratifiés ≥ 10.000 m3/an
- Fouilles ≥3.000 jh

Compétences principales mises en œuvre (4 niveaux : initial / pratique / maitrise / expertise)

♦ **Savoir :**
- Connaissances scientifiques approfondies en archéologie et en histoire, dans une ou plusieurs chronocompétences (M)
- Connaissance des bases méthodologiques et techniques de l'archéologie préventive (M)
- Connaissance de la chaine opératoire d'une opération archéologique préventive (M)
- Connaissance des règles de prévention et de sécurité en archéologie préventive (M)

♦ **Savoir-faire :**
- Capacité d'adaptation à la nature du terrain et aux conditions environnementales (E)
- Analyser et synthétiser les données issues du terrain (E)
- Elaborer et développer une stratégie (M)
- Planifier et organiser le travail (M)
- Gérer les moyens attribués (M)
- Encadrement et animation d'équipes (M)
- Travailler en équipe (M)
- Utiliser des bases de données (P)
- Utiliser les logiciels de dessin (P)
- Déléguer (M)
- Rédiger des documents, notes et rapports (E)
- Utiliser les outils bureautiques courants (M)
- Communiquer avec des interlocuteurs variés (M)

♦ **Savoir-être :**
- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie
- Faire preuve d'organisation, de rigueur et de méthode
- Être en capacité d'écoute et faire preuve de sens relationnel
- Faire preuve de diplomatie et savoir gérer les conflits

Conditions d'exercice
→ Mobilité géographique sur l'ensemble du territoire national

→ Permis B requis
→ Contraintes posturales fortes
→ Travail en extérieur

Diplôme – Expérience professionnelle

Licence ou titre ou diplôme français ou étranger au moins équivalent,
ou
Diplôme universitaire de technologie ou brevet de technicien supérieur ou titre ou diplôme français ou étranger équivalent et deux années d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires.

Le diplôme sera obtenu de préférence dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire
Une expérience professionnelle est requise dans le domaine de l'archéologie préventive
Participation souhaitée à un programme de recherche et/ou à des publications

Formations préconisées à la prise de poste

Cycle de formation obligatoire :
- Prévention et sécurité des opérations archéologiques (obligatoire avant prise de responsabilité)
- Travaux à proximité des réseaux (à partir du 1er janvier 2018 - obligatoire avant prise de responsabilité)
- Appréhender les risques psychosociaux
- Brevet de sauveteur secouriste du travail (SST) et recyclage

Compléments :
- Encadrement d'équipes opérationnelles
- Acquisition des fondamentaux dans la gestion des aspects techniques d'un chantier
- Découverte des SIG
- Concevoir et écrire un rapport
- Relations aménageurs
- Prévention des pathologies mécaniques

Toutes mes expériences professionnelles, du poste de technicien de fouille à celui de responsable d'opération, m'ont apporté les compétences spécifiques au poste que j'occupe et sont donc en lien avec le diplôme visé.

- **Formation(s) :**

1985 : stage d'archéologie pratique dans le cadre de la licence d'Histoire à Douai (Nord) sous la direction de Pierre Demolon

1982, 1983, 1985, 1986 et 1987 : stage de fouilles sur l'abri des Canalettes (Nant, Aveyron), habitat paléolithique moyen sous la direction de Liliane Meignan, CNRS

1987 : stage de fouilles du centre hospitalier de Lisieux (Calvados)

1987 : stage de fouilles sur l'ancien cimetière paroissial Sainte-Catherine de Lille sous la direction de G. Blieck, archéologue municipal de Lille

1988 : DEA Histoire et Civilisations, Université de Lille III

1987 : Institut Géologique Albert de Lapparent Paris, stage d'initiation à la pratique du microscope pétrographique en céramologie

1991 : APARCH (Association pour la Promotion de l'Archéologie des Paysages), Dammartin Cours d'archéomorphologie, carto-interprétation et photo-interprétation, sous la direction de Gérard Chouquer

1991 : CNRS Orsay, stage desSédimentologie archéologique

1995 : Nîmes, Formation à la Prospection au sol diachronique et systématique, Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon

1996 : CNRS Besançon, session de formation à la pratique d'Adobe Illustrator

2010, 2014 : Bègles, formation aux Travaux à proximité des réseaux

2011 : stage REMPART, animateur de chantiers de bénévoles sur monument historique

2012 : stage REMPART, pédagogie et organisation de chantier de bénévoles sur monument historique

2012, 2013, 2015, 2017, 2020 : formation Sauveteur-Secouriste du Travail ; maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail

2012 : Lormont, initiation à ACCESS

2013 : Vézelay (C. Sapin, CNRS Centre D'ÉTUDES médiévales Saint-Germain), stage d'archéologie : fouille, relevés et étude du cloître de la basilique de Vézelay

2014 : Bègles, formation travaux à proximité des réseaux

2014 : Forcalquier, formation ENSG École d'été, "la photogrammétrie au service des archéologues et des architectes"

2015 : École d'été du CELAT-MCQ (archéologie, performance et muséologie) de l'Université Laval de Québec sous forme de MuséoMix

2016 : APAVE Artigues, Formation au CACES Nacelle PEMP, certificat d'Aptitude à la Conduite de Plate-forme élévatrice de personne catégorie 3B

2016 : MSH Dijon, formation à l'utilisation d'Arcgis (ArcView) pour le traitement des données spatialisées

2018 : CNRS Commanderie de Jalès, formation à la photogrammétrie : du territoire au bâti

2019 : CNRS PACEA Bordeaux méthodes d'étude des sépultures par l'approche Archéothanatologique

- Copies du diplôme universitaire et des certificats de suivi des formations

Je soussigné, LEMAITRE Claude, demeurant à LISIEUX, 21 chemin des Buissonnets, responsable du Chantier de fouilles du Centre Hospitalier de LISIEUX,

CERTIFIE QUE :

Madame Nadine BIAGUE TAHON a effectué un stage de fouilles de trois semaines, au mois d'août 1981.

FAIT A LISIEUX, le
22 SEPTEMBRE 1987

centre national de la recherche scientifique
préhistoire et technologie
URA 28 du centre de recherches archéologiques

Mme MEIGNEN Liliane

Valbonne le 7 septembre 87

Je soussignée Meignen Liliane, chargée de recherche au CNRS, certifie que Mme Nadine THAON-BEAGUE a suivi durant 5 années (1982, 1983,1985,1986,1987) les stages de fouilles que je dirige dans l'abri des Canalettes (Nant-Aveyron).

Ces campagnes de fouilles dans un habitat du Paléolithique moyen lui ont permis de s'initier non seulement aux méthodes de fouilles sur le terrain mais aussi aux études faites en second lieu en laboratoire (technologie,typologie,étude des répartitions spatiales sur micro-ordinateur,...). Elle y a toujours montré un intérêt soutenu et souvent fait preuve d'initiatives dans l'aide qu'elle a pu m'apporter dans le fonctionnement du chantier et l'encadrement de jeunes fouilleurs.

Je me permets donc de vous recommander cette étudiante dont la collaboration peut être précieuse.

Je vous prie de croire à mes plus respectueux sentiments.

L.Meignen
URA 28 du CRA

- 1, place Aristide-Briand - 92190 MEUDON - FRANCE / (1) 534.75.50
- Sophia-Antipolis - 06565 VALBONNE Cedex - FRANCE / (93) 33.30.30

Ville de Douai
(Nord)

Service archéologique
du musée de DOUAI

191, rue Saint Albin

tel. (27) 87.26.63p355

Douai,
le 21 juillet 1987

Mademoiselle Nadine TAHON

20 cité Dunant

62800 LIEVIN

CERTIFICAT

Je soussigné Pierre DEMOLON, Conservateur du Service Archéologique du Musée de la Chartreuse, certifie que Madame Nadine BEAGUE-TAHON demeurant 20 cité Dunant 62800 LIEVIN, a effectué un stage d'archéologie pratique en Juillet 1985, dans le cadre de sa licence d'histoire.

Ce stage de 4 semaines lui a permis de faire une approche des diverses techniques de fouilles : prospection, enregistrements, fouilles, relevés. Elle a été amenée à se servir de niveaux et de théodolithes. Elle a montré une grande assiduité et de grandes qualités dans le travail qui était demandé.

Fait à Douai,
le 21/7/87

P. DEMOLON

Ville de Lille

Toute correspondance doit être
adressée à Monsieur le Maire,
B.P. 667 - 59033 Lille cedex
Tél. 20.56.92.71

Lille, le 11 Septembre 1987

Je soussigné Gilles BLIECK, archéologue municipal de Lille, certifie que Mme Nadine BEAGUE-TAHON a participé avec une grande efficacité aux fouilles de l'ancien cimetière paroissial de Sainte-Catherine, rue Sainte-Catherine à Lille, du 16 au 31 juillet 1987.

Je n'ai qu'à me louer de son travail attentif et soigné, et de son excellent esprit au sein de l'équipe.

G. BLIECK

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITE DE LILLE III

SCIENCES HUMAINES, LETTRES ET ARTS

ATTESTATION

Madame TAHON épouse BEAGUE

Né(e) le : 12 juillet 1964 à LIEVIN (Pas-de-Calais)

a subi avec succès les épreuves du Diplôme d'Etudes Approfondies en

" HISTOIRE ET CIVILISATIONS "

le 18 octobre 1988

Attestation délivrée le 9 [illegible] 89

Le Chef des Services Administratifs
Le Secrétaire Général,

P. JOLY

L'intéressé ne devra en aucun cas se dessaisir de la présente attestation car il ne lui en sera pas délivré un second exemplaire.
Pour justifier de ses capacités, il devra en faire des copies, et, le cas échéant, les faire certifier conformes à l'original.

IGAL

INSTITUT GEOLOGIQUE ALBERT DE LAPPARENT
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE SUPERIEUR DE GEOLOGIE RECONNU PAR L'ETAT
INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
21, rue d'Assas. 75270 PARIS CEDEX 06. FRANCE. TÉL. (1) 42.22.54.86

CERTIFICAT DE FIN DE STAGE

Le Directeur de l'Institut Géologique Albert de Lapparent
certifie que :

Madame Nadine BEAGUE-TAHON

a participé au stage :

"Initiation à la pratique du microscope pétrographique en céramologie"

qui s'est déroulé à l'I.G.A.L. du 1er juin au 5 juin 1987.

Paris, le 5 juin 1987

Institut Géologique Albert de Lapparent

Association pour la Promotion de l'Archéologie des Paysages

A P A R C H

CHATEAU DE DAMMARTIN 39290 DAMMARTIN - TEL 84 70 31 45

ATTESTATION

Le responsable de la formation suivante :

Cours d'archéomorphologie, carto-interprétation et photo-interprétation,

certifie que

Mr Mme **Nadine BEAGUE**

demeurant 49 rue de la Fontaine du Grand Jardin
52300 JOINVILLE

a régulièrement suivi le télé-enseignement et effectué les devoirs proposés dans le cadre du cours,
et a effectivement participé au **stage terminal d'évaluation** qui s'est tenu à Dammartin **du 21 au 25 octobre 1991**.

Fait à Dammartin le 26 octobre 1991

Le responsable de la formation,
Gérard CHOUQUER, chargé de recherches au CNRS.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
DE L'ARCHEOLOGIE DES PAYSAGES
(APARCH)
Chateau de Dammartin-Marpain
Tél. / Minitel 12. (16) 84 70 31 45

Tél. 84 81 95 60 ou 81 58 51 48
Aux Vignes de Sobant · VELESMES-ESSARTS · 25410 SAINT-VIT

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
SOPHIA ANTIPOLIS 06565 VALBONNE CEDEX FRANCE
TÉL. 93 95 42 22 FAX 93 65 29 05

ATTESTATION DE STAGE

Je soussigné, Henri DUCASSE, responsable du Centre thématique de Formation Permanente du CRA, certifie que :

Nadine BEAGUE

a participé au stage :

SEDIMENTOLOGIE ARCHEOLOGIQUE

qui s'est déroulé du 18 au 22 novembre 1991 à l'Université de Paris-Sud - laboratoire d'hydrologie à Orsay

Responsable pédagogique : Jean-Claude Miskovsky

Pour valoir ce que de droit

Valbonne le 13 février1992

p/ Henri DUCASSE
Responsable du Centre thématique de Formation Permanente du C R A

CNRS CRA
CENTRE THÉMATIQUE
DE FORMATION PERMANENTE
SOPHIA ANTIBES

Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon

ATTESTATION

Je soussigné, Pierre-Yves Genty, coordonnateur de la Carte archéologique nationale pour le Languedoc-Roussillon (S.R.A.), responsable de l'organisation scientifique et pédagogique du stage de formation de L'A.D.A.L., intitulé "FORMATION A LA PROSPECTION AU SOL DIACHRONIQUE ET SYSTEMATIQUE", organisé à Nîmes du 12 au 23 juin 1995, atteste que Madame Nadine BÉAGUE a suivi l'intégralité de cette formation.

Dans ce cadre Nadine BÉAGUE a eu l'occasion, en particulier, de réaliser en équipe de stagiaires, une véritable étude d'impact sur environ 3 hectares, avec rendu d'un rapport complet (résultats, iconographie et propositions de travaux complémentaires et diagnostics).

Association pour le Développement
de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon
C. D. A. R.
Route de Pérols - 34970 LATTES
Tél. 67 - 65 - 31 - 67 poste 415

Fait à Nîmes, Gard,
Le 23 juin 1995,
Pierre-Yves Genty

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

CNRS *Formation*

CERTIFICAT D'ASSIDUITE

Délivré à la fin de l'enseignement de :

Adobe illustrator

Les responsables de cet enseignement certifient que
Nadine BEAGUE

a assisté à la session organisée du ***17/06/96 au 20/06/96***

Le Responsable de l'Enseignement,

Paul GARCZYNSKI

Le Directeur du CNRS-FORMATION,

Michel CHARLES

CNRS FORMATION
Place A.-Briand
92195 MEUDON
PRINCIPAL Cedex

1, PLACE ARISTIDE BRIAND - 92195 MEUDON CEDEX - TEL. : 33 (1) 45 07 58 80 - TELECOPIE : 33 (1) 45 07 56 84

UNION DES ASSOCIATIONS
POUR LA RÉHABILITATION
ET L'ENTRETIEN DES MONUMENTS
ET DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

REMPART

Le 4 octobre 2018

Nadine Beague
18 rue des Jonquilles
64140 Lons

ATTESTATION

Je soussigné, David Lefrant, chargé de mission au sein de l'Union REMPART, certifie que Madame Nadine Beague, née le 12 juillet 1964 a bien participé aux deux stages de formation à « l'animation de chantiers bénévoles sur monument Historique » organisé par l'Union REMPART

* et l'association de Mise en Valeur du Château de Coucy (AMVCC) sur le site de la forteresse de Coucy-le-Château (02380) 9 au 22 avril 2007. Ce stage offrait un aperçu général des différents composants d'un chantier de bénévoles attaché à la restauration d'un monument historique,

* et l'association Renaissance du château de Portes, sur le site du château de Portes, classé au titre des monuments historiques, à Portes (30530) du 18 au 23 juin 2007.

L'Union REMPART, dans le cadre desquels sont organisés ces chantiers, est agréée par le Ministère de la Jeunesse au titre des associations de « Jeunesse et d'Éducation Populaire » (arrêté du 15/6/1982). L'Union REMPART est également reconnue d'Utilité publique (décret du 13/7/1982).

Pour valoir ce que de droit.

David Lefrant,

UNION D'ASSOCIATIONS RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
REMPART
1, Rue des Guillemites
75004 PARIS
Tél. 01 42 71 96 55
www.rempart.com

Fondée en 1966
Reconnue d'utilité publique
Agréée Jeunesse Éducation Populaire
Environnement - Éducation Nationale
1 rue des Guillemites
75004 PARIS
Tél. : 01 42 71 96 55
Fax : 01 42 71 73 00
Mél : contact@rempart.com
www.rempart.com
Siret : 784 672 263 00026

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Contact : Anne DAVID
Tél. : 01 40 08 80 36
Fax : 01 42 94 27 98

Date : 28 octobre 2010
Référence : STI/3498 / 2010

Madame Nadine BEAGUE

34, Avenue d'Attigny
L'Aube Claire
64000 PAU

ATTESTATION DE SUIVI DE STAGE

J'atteste que Madame Nadine BEAGUE a suivi : le Stage de formation interne intitulé Prévention et sécurité sur une opération archéologique, d'une durée de 3 jours du 19/10/2010 au 21/10/2010 à BORDEAUX.

Pour la directrice des ressources humaines,
le responsable du pôle formation

7 rue de Madrid BP 177
75363 Paris cedex 8
tél. 33 (0)1 40 08 80 00
fax 33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Ref : 2012/00000114/00002882
Dossier suivi par : Doriane Oudachen
Tél. : 01 40 08 80 33
Courriel : doriane.oudachen@inrap.fr

MME Nadine BEAGUE
34 Avenue D'ATTIGNY
L'AUBE CLAIRE
64000 PAU

Objet : attestation de suivi de stage

Paris, le 19/04/2012

J'atteste que Madame Nadine BEAGUE a suivi le stage de formation intitulé ACCESS, d'une durée de 19,5 heures, du 26/03/2012 au 28/03/2012 à LORMONT.

Pour la directrice des ressources humaines,
La responsable formation

7 rue de Madrid BP 177
75363 Paris cedex 8
tél. +33 (0)1 40 08 80 00
fax +33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

CEM Centre d'études médiévales - Auxerre

ATTESTATION DE STAGE

Je soussigné, Christian SAPIN, directeur du Centre d'études médiévales Saint-Germain, directeur de recherche au CNRS, certifie que

- Nadine BÉAGUE, 34, avenue d'Attigny – 64000 PAU a participé du 10 au 21 juin 2013 au stage d'archéologie (fouille, relevés et étude du cloître) sur le site de la basilique de Vézelay (Yonne).

Fait à Auxerre, le 21 juin 2013

Christian SAPIN

3 Place du Coche d'Eau - 89000 - AUXERRE
Tel : 33 (0)3 86 72 06 60 - Fax : 33 (0)3 86 52 06 45
e. mail : cnrs.cem@wanadoo.fr / internet : www.u-bourgogne.fr/archeologie
Centre d'études médiévales Saint-Germain - Association loi 1901 - Agréée organisme de formation n° 26.89.00751.89 - Siret : 410.731.657.000.12 - APE : 732Z

ONET SÉCURITÉ	ATTESTATION DE FORMATION	Page 1 sur 1
		Version G du 04/07/2013

Je soussigné Philippe IBANEZ, Directeur des opérations de la société INGELYS certifie que :

MME BEAGUE NADINE

a suivi le stage de :

MANTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

animé par Véronique KOSNAR ;
en date du 10 septembre 2013 ;
qui s'est déroulé à Bègle ;
d'une durée de 6 heures.

Nature de l'action de formation : acquisition/ entretien, perfectionnement des connaissances
Objectifs pédagogiques :
Etre capable de :

- identifier les risques persistants sur les lieux d'un accident
- protéger : lui-même, la victime et le public
- alerter les secours de façon efficace
- secourir la victime

Résultats de l'évaluation des acquis :
A l'issue de cette formation, nous considérons que les objectifs pédagogiques rappelés ci-dessus sont acquis par Mme BEAGUE Nadine.
De ce fait, nous émettons un avis Favorable sur l'ensemble des critères évalués.

Pour valoir ce que de droit,
Fait à Marseille, le 06/10/2013

Le signataire :
Nom : **Philippe IBANEZ**
Fonction : Directeur des opérations
Signature :

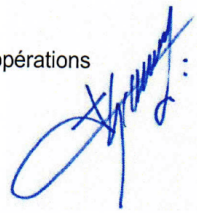

INGELYS
Est une société du pôle Sécurité d'Onet
SAS au capital de 150 000 € - RCS Marseille : 334 515 053 – APE : 8559A
Contact : ZAC Saumaty Séon – 63 avenue André Roussin – BP 114 – 13301 MARSEILLE cedex 16
Tél. : 04.95.06.25.60 – Fax. : 04.95.06.25.68
www.ingelys.com

ENSG Géomatique

ÉCOLE NATIONALE
DES SCIENCES
GÉOGRAPHIQUES

BUREAU ECONOMIQUE

Champs-sur-Marne, le 29 août 2014

ATTESTATION DE FORMATION

Le responsable du Département Imagerie Aérienne et Spatiale de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière certifie que :

Madame BEAGUE Nadine
a suivi du lundi 25 août 2014 au vendredi 29 août 2014
une formation intitulée :
ECOLE D'ETE « LA PHOTOGRAMMETRIE
AU SERVICE DES ARCHEOLOGUES ET DES ARCHITECTES"

Raphaële HENO
Responsable du Département
Imagerie Aérienne et Spatiale

6 et 8 avenue Blaise Pascal . Cité Descartes
Champs sur Marne . 77455 Marne la Vallée cedex 2
ign.fr - geoportail.gouv.fr

UNIVERSITÉ LAVAL

RECU OFFICIEL - ÉTUDIANT UEC
Ce reçu annule et remplace ceux déjà émis.

NI DE L'ÉTUDIANT : 111137572
PÉRIODE : Mai 2015 à Mai 2015
COURS : 57591 - Archéol., perform. et muséol.

Béague, Nadine
34, avenue d'Attigny
PAU 64000
FRANCE

MONTANT
395.00

DATE : 2015-05-20 **Pour votre dossier** SF-77 (03-2012)

Attestation de formation

Je soussigné, Christophe LABORDE responsable pédagogique de la formation « Travaux à proximité des réseaux » au Greta Haute-Corrèze atteste que :

MME. BEAGUE Nadine

a participé, au stage de formation défini ci-après :

INTITULE : TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX

DATES : 01/10 AU 02/10/2014

HEURES EFFECTUEES : 14 HEURES

LIEU : Direction Interrégionale 210 Cours Victor Hugo 33130 BEGLES

A obtenu 75 % de réponses positives au QCM.

A Egletons, le 28/10/2014.

Le responsable pédagogique,
(nom, signature, cachet)

Christophe LABORDE

LYCEE P. CARAMINOT - GRETA HAUTE-CORREZE - 19300 EGLETONS

Inrap archéologiques préventives

Code comptabilité : S8S4ZDIFDIF-DF
Ref : 2016/00002607/00015749
Dossier suivi par : Pôle Formation
Tél. : 01 40 08 80 00
Courriel :

MME Nadine BEAGUE
34 Avenue D'ATTIGNY
L'AUBE CLAIRE
64000 PAU

Objet : accord de la demande de droit individuel à la formation.

Paris, le 06/04/2016

Madame,

Suite à votre courrier du 25/03/2016, dans lequel vous avez demandé à bénéficier de votre droit individuel à la formation (DIF) pour suivre la formation suivante :

Intitulé de la formation : DIF - SIG et archéologie : utilisation d'ArcGis (ArcView) pour traitement des données spatialisées
Durée : 24,0 heures
Dates : 28/06/2016 au 30/06/2016
Coût pédagogique : 720,00 euros HT
Organisme : MSH

Je vous informe que votre demande a reçu un avis favorable de votre supérieur hiérarchique et recueille mon accord. A ce titre, les frais pédagogiques et les frais de mission éventuellement engagés seront pris en charge conformément aux dispositions de l'instruction DG-119.
La procédure d'inscription est actuellement en cours au service développement ressources humaines – pôle formation qui vous fera parvenir prochainement une convocation de stage.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Pour le directeur général par intérim,
Le directeur des ressources humaines

Benoît Lebeaupin

Copie : INRAP GRAND SUD OUEST

7 rue de Madrid CS 50008
75381 Paris cedex 8
tél. +33 (0)1 40 08 80 00
fax +33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL SOFIS

ATTESTATION DE FORMATION

Article L.6353-1 du Code du Travail

SOFIS atteste que

Madame BEAGUE Nadine

a suivi la formation intitulée

Sauveteur Secouriste du Travail - MAC

dans le cadre d'une action d'adaptation et de développement des compétences.

LA FORMATION

Objectif	Cette formation a pour finalité de permettre au Sauveteur Secouriste du Travail de maintenir et d'actualiser ses compétences en matière de prévention et d'intervention face à un accident.

N° session	0018399	Durée	8 heures	Date(s)	10/01/2017

EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

L'apprenant a été évalué au regard des objectifs de formation rappelés, à l'issue des évaluations mises en oeuvres par l'équipe pédagogique tout au long de la formation, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.	X		
Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.	X		
Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.	X		
Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.	X		
Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.	X		

Fait pour servir et valoir ce que de droit.
Attention, aucun duplicata ne sera délivré.
Document à conserver par le/la stagiaire sans limitation de temps.

BELZ, le 10/01/2017
Le formateur
Pascal PUPILLE

Informations | contact
contacts@sofis.fr -Tél. : 02 46 85 02 99 - www.sofis.fr

SOFIS -SAS au capital de 8000€ - RCS Lorient 439 734 005 - APE 8559 A - TVA FR 87439734005
Enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 535 607 143 56 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).
Siège social : Parc d'Activités du Suroît | 7 rue de TogRu | CS 81103 | 56550 Belz

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Code comptabilité : S8S4Z0R3ACS-HS
Ref : 2016/00002732/00016818
Dossier suivi par : Doriane Oudachen
Tél. : 01 40 08 80 33
Courriel : doriane.oudachen@inrap.fr

Objet : convocation stagiaire Paris, le 04/08/2016

Intitulé du stage : CACES Nacelle "PEMP" catégorie 3B - Bordeaux

Dates du stage : Le 14/09/2016 de 8h30 à 17h00
Le 15/09/2016 de 8h30 à 17h00
Le 16/09/2016 de 8h30 à 17h00

Adresse : APAVE
Avenue GAY LUSSAC
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Eléments complémentaires fournis
Plan: OUI
Programme : OUI
Prise en charge des frais de déjeuner : NON

Votre présence est requise à ce stage. Le pôle formation du service développement ressources humaines et votre supérieur hiérarchique doivent être informés de toute annulation au moins 48 heures à l'avance.

Une attestation de suivi de stage vous sera envoyée dès que votre présence aura été constatée.
Les modalités de prise en charge de votre formation vous seront indiquées par votre direction interrégionale sur l'ordre de mission qu'elle vous établira.

Pour le directeur des ressources humaines,
La responsable formation

Copie : INRAP GRAND SUD OUEST

121 rue d'Alésia CS 20007
75685 Paris cedex 14
tél. +33 (0)1 40 08 80 00
fax +33 (0)1 43 87 18 63
www.inrap.fr

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L6353-1 du Code du Travail

Apave Sudeurope SAS certifie que :

Nom : **BEAGUE**

Prénom : ~~DAVID~~ NADINE

Mail :

A suivi la formation :

LM/P010

CACES® et AVIS D'APTITUDE - Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes "PEMP" - Conducteurs débutants

La nature de cette action de formation entre dans l'une des catégories prévues par les articles L6313-1 et 6314-1 du Code du Travail : pré-formation et préparation à la vie professionnelle, adaptation et développement des compétences, promotion professionnelle, prévention, conversion, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, formation continue relative à la radioprotection des personnes (article L1333-11 du Code de la Santé Publique), actions permettant aux travailleurs de faire valider les acquis de leur expérience.

Cette formation vise à développer les capacités correspondantes aux objectifs opérationnels suivants :

Conduire en sécurité une plate-forme élévatrice mobile de personnes (PEMP).

Obtenir le CACES® ou un avis d'aptitude à la conduite.

L'évaluation des acquis s'effectue à l'appui notamment de la correction, validée par le formateur, des exercices, des mises en application, des questionnaires, des contrôles des connaissances...

d'une durée totale théorique de : 7 **heure(s) du** 14/09/16 **au**

(*) Ce stage a fait l'objet d'une évaluation des acquis des connaissances suite à partie théorique : ~~OUI~~ NON

Les capacités sont : ACQUISES PARTIELLEMENT ACQUISES NON ACQUISES

Observations : **Signature du formateur**

d'une durée totale pratique de : 7 **heure(s) du** 15/09/16 **au**

(*) Ce stage a fait l'objet d'une évaluation des acquis des savoir-faire suite à partie pratique : ~~OUI~~ NON

Les capacités sont : ACQUISES PARTIELLEMENT ACQUISES NON ACQUISES

Observations : **Signature du formateur**

d'une durée totale examen de : 7 **heure(s) du** 16/09/16 **au** 16/09/16

(*) Ce stage a fait l'objet d'un test ou examen final : (OUI) NON

Les capacités sont : ACQUISES ~~PARTIELLEMENT ACQUISES NON ACQUISES~~

Observations : RAS **Signature du testeur/examinateur**

GAETAN LAURENS

(*) rayer les mentions inutiles.

Nota : cette attestation ne peut valoir d'avis d'aptitude, de titre d'habilitation, de certificats, de diplôme. Cette attestation permet de renseigner le passeport orientation-formation (art. L6315-2 du Code du Travail). Il est fortement recommandé de maintenir ses compétences à jour en se formant tout au long de la vie
Il ne sera remis aucun duplicata.

apave **Toutes nos formations et dates : www.apave-formation.com**

pacea

UMR 5199

De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie

Pessac, le 28 juin 2019

Attestation de Stage

Nous soussignés **Patrice COURTAUD** et **Henri DUDAY**, responsables pédagogiques du stage **"Formation à l'étude des sépultures par l'approche archéothanatologique"**, certifions que

Nadine BEAGUE

a régulièrement suivi les enseignements théoriques de ce stage qui se sont déroulés à Bordeaux **du 17 au 28 juin 2019**. Les cours ont porté sur les domaines suivants :

Problématique générale et méthodes spécifiques d'étude des sépultures : la place de l'Anthropologie de terrain dans l'Archéologie de la Mort. Les stratégies d'intervention sur les ensembles funéraires. Anatomie générale des os et des articulations. Identification, latéralisation et orientation des divers os d'adultes et de sujets immatures. La détermination de l'âge et du sexe à partir du squelette. Notions de Paléodémographie, recherche de relations de parenté entre individus à partir du squelette.

Ce stage est conçu comme une formation à l'interprétation archéologique des sépultures, il ne constitue en aucune manière une formation en Anthropologie biologique

Patrice COURTAUD

Henri DUDAY

Laboratoire PACEA UMR 5199 - Université de Bordeaux - Bâtiment B2
Allée Geoffroy Saint Hilaire - CS 50023 - 33615 PESSAC CEDEX
Tél. + 33 (0)5 40 00 89 31 - Fax + 33 (0) 40 00 25 45
E-mail : secretariat@pacea.u-bordeaux.fr - http://www.pacea.u-bordeaux.fr

cnrs université de BORDEAUX

Direction de l'innovation et des relations avec les entreprises

cnrs formation entreprises

cnrs formation entreprises
http://cnrsformation.cnrs.fr
Bât. 31, avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex
T. 01 69 82 44 55
F. 01 69 82 44 89

attestation de formation

Cnrs formation entreprises, organisme de formation dans la catégorie « Adaptation et développement des compétences » prévue par les articles L6313-1 et L6314-1 du code du travail, atteste que

Madame Nadine BEAGUE

a assisté à la session de formation intitulée

Photogrammétrie : du territoire au bâti

qui s'est déroulée du 14/05/2018 au 18/05/2018 pour une durée de 38,00 heures à LES VANS (07).

Les objectifs de cette formation sont les suivants :
- Savoir réaliser le traitement photogrammétrique de clichés divers afin d'en obtenir un modèle 3D et/ou une orthophotographie et/ou un MNS (Modèle Numérique de Surface)
- Maîtriser l'ensemble de la démarche, de la réalisation des clichés jusqu'à la production des documents, en passant par la mise en œuvre des outils de localisation

Au regard de ces objectifs, Madame Nadine BEAGUE peut déterminer les connaissances et compétences qu'elle a acquises, celles qui sont en cours d'acquisition et celles qui restent à acquérir. L'auto-évaluation des acquis peut s'effectuer à l'appui notamment de la correction des travaux dirigés et travaux pratiques auxquels elle a participé.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 18/05/2018

Cnrs formation entreprises
Bâtiment 31
Av. de la Terrasse
91198 GIF-SUR-YVETTE CEDEX

Edith WILMART
Directrice

Direction de l'innovation et des relations avec les entreprises

cnrs formation entreprises

cnrs formation entreprises
http://cnrsformation.cnrs.fr
Bât. 31, avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex
T. 01 69 82 44 55
F. 01 69 82 44 89

attestation de formation

Cnrs formation entreprises, organisme de formation dans la catégorie « Adaptation et développement des compétences » prévue par les articles L6313-1 et L6314-1 du code du travail, atteste que

Madame Nadine BEAGUE

a assisté à la session de formation intitulée

SIG et archéologie : utilisation d'ArcGIS (ArcView) pour le traitement des données archéologiques spatialisées

qui s'est déroulée du 28/06/2016 au 30/06/2016 pour une durée de 24,00 heures à DIJON (21).

Les objectifs de cette formation sont les suivants :
- Acquérir les concepts théoriques nécessaires à l'utilisation du logiciel ArcGIS for Desktop (ArcView)
- Apprendre à pratiquer le logiciel à partir de la manipulation de jeux de données archéologiques

Au regard de ces objectifs, Madame Nadine BEAGUE peut déterminer les connaissances et compétences qu'elle a acquises, celles qui sont en cours d'acquisition et celles qui restent à acquérir. L'auto-évaluation des acquis peut s'effectuer à l'appui notamment de la correction des travaux dirigés et travaux pratiques auxquels elle a participé.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 30/06/2016

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Cnrs formation entreprises
Bâtiment 31
Av. de la Terrasse
91198 GIF-SUR-YVETTE CEDEX
Directrice

Parmi ces formations professionnelles, la plupart m'ont apporté des compétences complémentaires significatives pour le poste que j'occupe. Les formations des années 1990 à 2000 faisaient partie des formations professionnelles vivement conseillées par la direction de l'AFAN ou de l'Inrap pour l'acquisition des compétences de base (prospection, sédimentologie, utilisation de logiciels de dessin). Les formations dispensées par l'ENSG et le CNRS sont des outils pratiques indispensables à la formation spécifique d'un archéologue du bâti (photogrammétrie, Arcgis). Le Caces Nacelle PEMP est un avantage pratique (accès aux étages d'un monument historique en l'absence d'échafaudage pour procéder au piquetage des enduits de surface ou aux relevés), qui peut faire la différence lorsque l'aménageur choisit l'opérateur de fouille.

LIVRE 2 DU DOCTORAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE À L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Je dédie ce mémoire à Cécile, Emilienne, Claudette, Jules, Fernand et Jacques, mes grands-parents et parents, filles et fils de mineurs. Je pense à mes ancêtres anonymes, mes chères "gueules noires" et mes chers "boyaux rouges" du Bassin minier de Lens.

"Lire la terre n'est plus un art, c'est une science."
P. Demolon, avant-propos des recherches sur la motte de Hordain, 1989

Avant-propos

Ce mémoire de VAE consiste en un bilan de mon activité professionnelle et de ma pratique scientifique depuis l'obtention de mon DEA d'Histoire en 1988.
Si ce travail est centré sur mon expérience propre, je tenterai de le mettre en perspective avec l'évolution globale de l'archéologie préventive française telle que j'ai pu la percevoir et telle que j'ai pu l'analyser de façon critique au sein des structures auxquelles j'ai appartenu (l'AFAN, puis l'Inrap) durant toutes ces années.
L'année 1988, celle de mon premier contrat comme technicienne d'opération et de fouille à l'AFAN, correspond au début de la période des premiers grands travaux et au développement d'une archéologie préventive à l'échelle nationale. Retracer mon parcours professionnel offre l'occasion de revenir sur les conditions de la création de l'AFAN et d'en identifier les différents aspects. Mon évolution professionnelle au gré des mutations du nord-est vers le sud-ouest de la France me permet de comparer deux régions très différentes d'un point de vue économique, historique et culturel : la Lorraine et l'Aquitaine.
L'exercice qui consiste à rassembler dans un mémoire les données de mon activité professionnelle présente quelques difficultés qu'on ne peut éluder, tant les sources sont nombreuses et variées, émanant d'époques, de régions, voire de cultures différentes. Leur seul point commun est d'avoir convoqué mon intuition et ma réflexion et par conséquent permis de constituer mon expérience.
J'ai répertorié, en 30 ans d'exercice à l'AFAN et l'Inrap, environ 140 opérations (dont 82 de diagnostic et 43 de fouille, le reste en étude de bâti, suivi de travaux, ou évaluation) auxquelles j'ai participé pouvant servir de matériau à cette étude. Tous ces éléments peuvent constituer la base d'un bilan statistique servant à dégager la logique de mon parcours. Etant donné qu'il n'est pas possible de toutes les évoquer, je vais volontairement en écarter certaines et en mettre d'autres en exergue, au regard de l'évolution générale de l'archéologie préventive. La plupart de mes rapports d'opération de fouille ou de diagnostic sont, selon moi, des publications scientifiques potentielles. Il faudra essayer de comprendre pourquoi je suis particulièrement fière de certains et beaucoup moins d'autres.
Expliquer exactement en quoi consiste le travail d'archéologue à l'Inrap est le plus difficile, comme de déterminer ce qui, dans mon métier est de la recherche et ce qui n'en est pas. Ma mission de chercheur consiste à restituer le passé et transmettre mon savoir au plus grand nombre. Je tenterai de dégager les aspects essentiels d'une pratique professionnelle aux multiples facettes complémentaires.
En résumé, la valorisation de mes acquis par l'expérience vise à la reconnaissance et à l'analyse critique de mes acquis scientifiques et techniques, accumulés au service de l'AFAN et de l'Inrap depuis 30 ans : re-connaissance afin de l'envisager une seconde fois, avec le recul et l'expérience, en apportant un regard critique sur ce que j'ai fait, comment je l'ai fait et pourquoi je l'ai fait.
La première partie du mémoire sera consacrée au temps des apprentissages, puis la seconde au temps des bouleversements institutionnels et méthodologiques pour terminer sur le temps des bilans.

INTRODUCTION

Mes activités ont porté sur des opérations d'archéologie préventive dans le Nord (1988), en région Champagne-Ardenne (1990 à 1993), en Lorraine (1994 à 2007) puis en Aquitaine depuis 2008. Recrutée en 1988 par l'AFAN sur un poste d'archéologue-fouilleur-qualifié en CDD, j'ai été promue archéologue responsable d'opération ou archéologue chargée d'études en raison de mon dernier diplôme universitaire. Au regard de mon expérience, j'ai bénéficié d'un CDI en 1997. À la création de l'Inrap en 2002, j'ai été classée dans la filière scientifique et technique en catégorie 4, échelon 6 en tant que chargée d'opération. J'ai pris le poste de responsable d'opération lorsque celui-ci s'est libéré en Aquitaine et je suis régulièrement amenée à diriger une équipe de 1 à 15 techniciens de fouilles (cf. fiche de poste Livret 1).

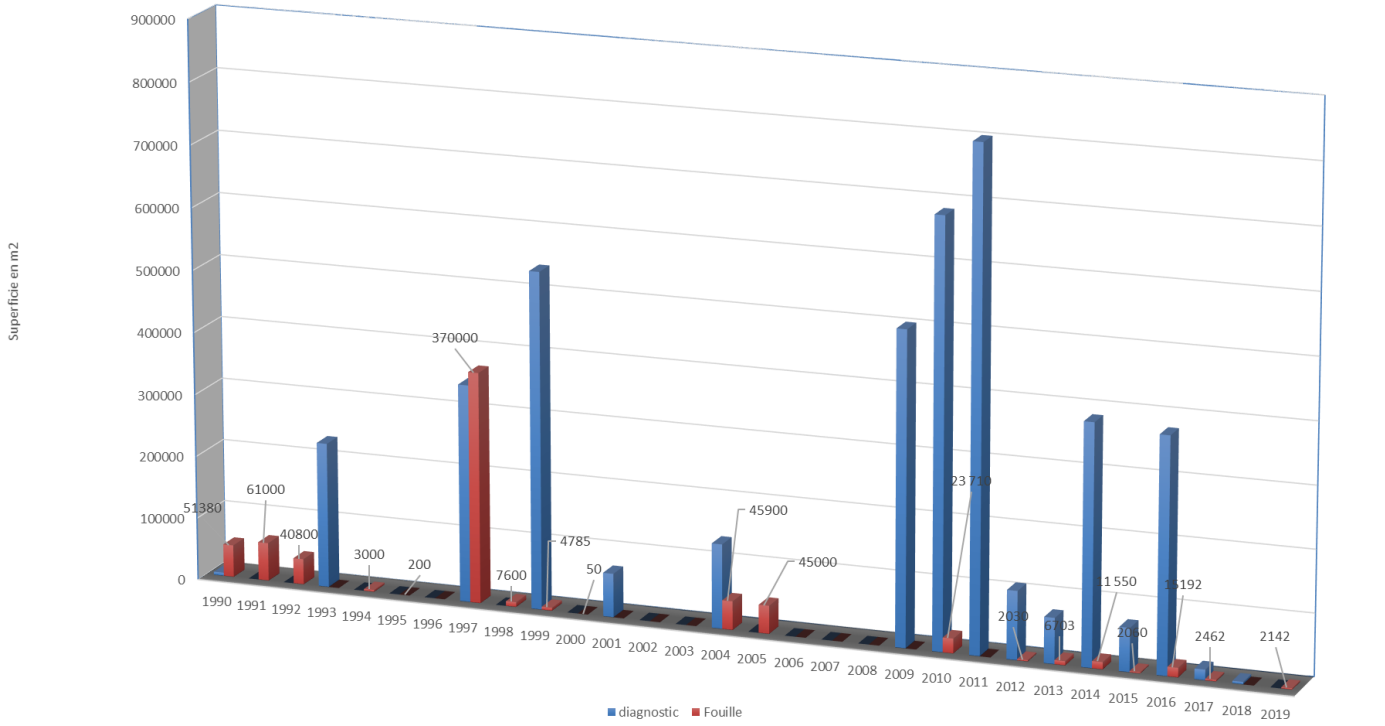

Figure 1 Répartition de mon activité entre 1990 et 2019

1. LE TEMPS DES APPRENTISSAGES

Pour relater mon parcours, j'ai choisi de suivre un déroulé simplement chronologique, parce qu'il me semble impossible "d'éliminer le Temps-Espace de toute analyse pour écrire l'histoire comme elle s'est réellement passée[1]."

1.1. Formation universitaire et pratique de terrain (1981-1988)

De mon passage en classe préparatoire littéraire aux lycées Châtelet de Douai et Faidherbe de Lille, je retiens l'acquisition d'une solide culture d'historienne en lien avec d'autres disciplines comme la philosophie, la littérature et les langues mortes ou vivantes et de grandes capacités de travail. Convaincue que je n'étais pas faite pour l'enseignement à la fin de la classe préparatoire au concours de l'ENS, je m'orientais vers la recherche. Une fois le DEUG d'Histoire, spécialité archéologie obtenu par équivalence, je rejoignais l'université de Lille III, qui offrait les outils méthodologiques et de valorisation des sciences humaines.

Le milieu universitaire lillois était un endroit où la compétition n'avait pas lieu d'être, ce qui me faisait paraître bien moins engagée intellectuellement qu'en classe préparatoire, où j'aimais me singulariser par des positions politiques radicales. Mais même à

[1] Wallerstein, 1991

l'université, il me semblait très difficile, voire impossible de faire abstraction de mes origines sociales et géographiques, car Lille était déjà la grande métropole très éloignée de mon Artois natal.
Fortement imprégnée (du moins au début) par la pensée marxiste et par l'histoire analytique de F. Braudel, je me suis efforcée comme lui de collecter les matériaux de construction d'une "histoire pensée" afin d'atteindre l'objectivité scientifique, renvoyant aux thèses d'Engels, au sens de "science rationnelle" ou "d'analyse proprement scientifique du champ social." Face à la difficulté de prétendre à la vérité historique, plusieurs courants de pensée ont concouru soit à rejeter l'approche scientifique en sciences humaines, soit à tenter de se défaire de son appartenance à une époque et de sa position sociale.

> "Du moment où nous reconnaissons que toute connaissance historique est une connaissance relationnelle et ne peut être formulée qu'en rapport avec la position de l'observateur, nous nous trouvons une fois de plus contraints de discriminer le vrai du faux dans une telle connaissance[2]."

Le cadre de mon approche scientifique a été considérablement déterminé par un facteur personnel : la vision critique que j'entretenais à l'égard d'une histoire médiévale essentiellement tournée vers l'étude des élites et l'histoire politique. L'archéologie telle qu'elle commençait à se pratiquer m'apparaissait davantage en accord avec ma personnalité, forgée dans un milieu modeste. Il faut ajouter à cela le fait que j'ai accompli ma classe préparatoire (hypokhâgne) à Douai, qui était alors un peu le berceau de deux sciences en devenir : l'archéologie médiévale et l'archéologie de sauvetage.[3]

L'archéologie était dès lors à mes yeux la discipline qui pouvait le mieux évoquer les classes sociales défavorisées et apporter de nouvelles connaissances sur la période alto-médiévale et le monde rural. Mes recherches ultérieures ont porté sur le peuplement mérovingien de la Cité de Saint-Quentin[4], puis de la Belgique Seconde.[5] Ces travaux de recherche pour la Maîtrise et le DEA, bien modestes, ont été menés à partir des titulatures des églises et des rapports de fouilles (anciens) de cimetières du Haut-Moyen-Âge, abondants dans le Nord de la France. Cette approche intellectuelle a été fortement influencée par les méthodes alors développées par M. Rouche, mon directeur de maîtrise et DEA qui adoptait alors une posture d'historien et non d'archéologue. La toponymie y jouait par exemple un rôle presque plus important que l'archéologie, ce qui reflète le faible nombre d'opérations archéologiques réalisées à l'époque.

Au sein du département d'Histoire de l'Art, j'ai reçu une formation universitaire d'historienne basée sur des enseignements théoriques (les connaissances des civilisations anciennes) et méthodologiques (les principes de base des techniques, méthodes et outils utilisés pour la recherche en histoire). Bien entendu à cette époque, nous ne recevions aucun enseignement sur les métiers et l'organisation de la recherche, la législation ou les techniques de l'archéologie de terrain, le paléo-environnement ou l'ethnologie, comme ce qui se fait actuellement.[6]
En France, le lien unissant histoire et archéologie a toujours été fort, compte-tenu du contexte spécifique des nationalismes dans lequel a émergé le métier d'archéologue à la fin du XIXe siècle en Europe.[7] Il ne l'est pas autant dans les pays anglo-saxons ou d'Amérique du Sud en raison d'un contexte politique différent. En effet la majorité des archéologues américains reçoivent leur formation universitaire au sein de départements d'anthropologie, car l'archéologie est considérée comme une sous-discipline de l'anthropologie.[8] Les étudiants en archéologie américains sont formés au sein d'une école de terrain. Le milieu dans lequel travaillent les archéologues étant la terre, les étudiants reçoivent un formulaire contenant un ensemble de catégories pour décrire la couleur, l'homogénéité et la texture de la terre rencontrée. De fait, ils sont même censés goûter à un échantillon de sédiment pour définir la teneur en sable. Afin de déterminer la couleur de la terre, les étudiants prélèvent un échantillon avec une truelle et le mettent en évidence sur le nuancier Munsell Color.[9]

> "Le processus de remplissage du formulaire nécessite donc un travail physique, cognitif et perceptuel. Ce passage du monde réel au codage est un lieu clé pour la pratique scientifique, le lieu où la complexité multiforme de la nature se transforme en catégories phénoménales qui constituent l'environnement de travail d'une discipline scientifique. C'est précisément ici que la nature est transformée en culture[10]."

Les méthodes d'apprentissage visant à l'acquisition des savoirs et pratiques en archéologie, essentiellement basées sur la pratique de terrain n'étaient pas enseignées lorsque j'ai fait mes études à l'université de Lille. Par exemple, je n'ai découvert l'existence et l'utilité du nuancier Munsell que lorsque j'ai commencé à travailler avec des géomorphologues, à partir de 1994. Il fallait tout de

[2] Manheim 1956, 70, cité par Wallerstein, 1991
[3] La ville de Douai crée le second service archéologique de France, en 1982, après celui de Grenoble,
[4] Béague. 1987
[5] Béague. 1988
[6] UPPA Master Cultures Arts et Sociétés, Master 2 Parcours professionnel : Archéologie préventive
[7] Wallerstein,1991. L'idée que les pratiques scientifiques sont déterminées par des mentalités nationales, a été réeaximinée par A. Coudart et Olivier, cf S. Plutniak "Les vertus des études des sciences"
[8] Dietler & Herbich, 2008
[9] Munsell color chart, surtout utilisé par les archéologues d'Amérique du Nord
[10] Goodwin, 1994, 608, nous traduisons

même un minimum de rigueur scientifique dans une discipline où la description des couleurs d'un sédiment revêt autant d'importance que sa granulométrie.

> "En examinant la terre, les archéologues convoquent toute une gamme de distinctions de couleurs afin de discerner les traces des structures humaines passées. Par exemple, même si un poteau qui a soutenu le toit d'une ancienne maison a depuis longtemps pourri, la terre où il se trouvait aura des différences de couleur subtiles. L'archéologue tente de localiser les caractéristiques telles que ces trous de poteaux en scrutant la terre tout en creusant. Certaines catégories d'éléments, tels que les trous de poteaux, sont donc utilisés pour structurer l'interprétation du paysage. Ainsi, la catégorie 'trou-de-poteau' fournit une texture d'intelligibilité qui unifie des taches de couleur disparates en un objet cohérent[11]."

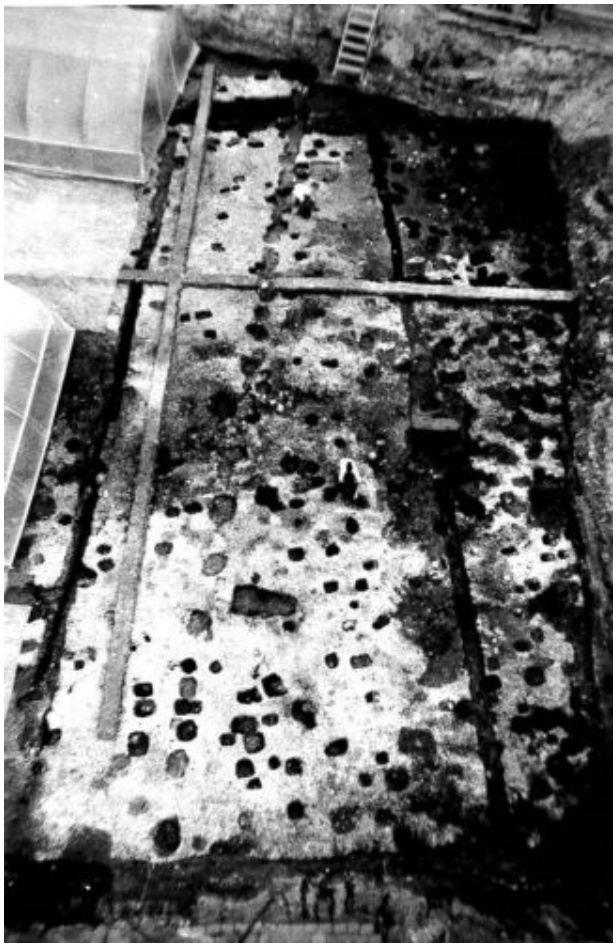

Figure 2 Trous de poteaux, place du Général-de-Gaulle, Lille 1988

J'ai toujours pensé pour ma part que le type de vestige représenté par le trou de poteau est ce qu'il y a de plus difficile à visualiser pour un non-archéologue. Cette connaissance ne s'acquiert pas sans recours à l'expérience pratique. Nous évoquerons ici brièvement l'épistémologie de l'archéologie, la théorie des processus de la connaissance.
L'acquisition des savoirs et pratiques en archéologie résulte en ce qui me concerne d'une formation intellectuelle et pratique, que j'ai suivie parallèlement à mes études. La fréquentation de chantiers de fouilles en bénévole dès l'adolescence, et particulièrement celui des Canalettes (Nant, Aveyron) pendant cinq ans m'a permis d'acquérir les techniques, les gestes et le vocabulaire de l'archéologue. L. Meignan, chercheuse au CNRS a partagé avec moi les techniques de fouilles préhistoriques : fines, à plat, en carroyage métrique, les plans de répartition des outils de silex et fragments de faune reportés sur du papier millimétré au 1/5e, les photos, ainsi que les techniques de relevés au niveau de chantier ; elle m'a initiée aux études réalisées en laboratoire (technologie, typologie, étude des répartitions spatiales) et sur ordinateur. Je trouvais intéressante l'approche des préhistoriens à l'égard des données factuelles, matérielles, pour la comparer à la pratique de chercheurs étudiant les sociétés historiques en intégrant plusieurs types de sources (factuelles et textuelles). J'ai adopté (puis adapté) la méthodologie utilisée en préhistoire, dans les gestes accomplis sur le chantier de fouille et en laboratoire, ce qui a définitivement modifié mon approche de l'objet et mon champ de réflexion. Qu'il s'agisse d'un site préhistorique ou historique, le principe de la fouille archéologique est le même,

[11] Goodwin, 1994, 609, nous traduisons

en théorie. Mettre en relation les sources écrites et les vestiges archéologiques est une autre étape de la démarche interprétative, sur laquelle nous reviendrons.

> "La caractéristique possible d'une catégorie archéologique et les traces dans la terre qui pourraient en être l'illustration sont chacun utilisés pour élaborer l'autre dans ce qui a été appelé la méthode d'interprétation documentaire. Ces taches de couleur fournissent à leur tour la preuve de l'existence dans cette pièce de terre d'une instance de l'objet proposé par la catégorie. Les caractéristiques peuvent être difficiles à voir. Afin de les rendre visibles aux autres, l'archéologue les souligne en traçant une ligne dans la terre avec sa truelle. Ce faisant, il ou elle établit une figure dans ce qui est littéralement très amorphe, le sol. La ligne dans le sable a des conséquences persuasives très puissantes. Comme visible annotation de la terre, elle devient un événement public qui peut guider la perception des autres, tout en réifiant l'objet que l'archéologue propose d'être visible. Grâce à cette mise en évidence, en creusant par la suite, l'archéologue façonne discursivement à partir des matériaux fournis par la terre, les objets phénoménaux, p. ex. les traits archéologiques qui sont les préoccupations de sa profession[12]."

Le fait de souligner avec la pointe de la truelle les limites observées dans le sédiment entre deux couches ou le comblement d'un poteau est réellement l'acte qui nous oblige à proposer une interprétation de la chose que nous voyons ou à interroger nos collègues sur leur vision de la chose. Nous donnons à voir ce qui était jusqu'alors invisible.

Le chantier de l'abri des Canalettes fut une excellente école de formation, dans laquelle j'ai aussi essayé d'aider au bon fonctionnement du chantier et à l'encadrement des fouilleurs plus jeunes que moi. Mon intérêt scientifique débordait du simple cadre local car les fouilles de cet abri moustérien faisaient partie d'un programme de recherches pluridisciplinaires sur "le milieu naturel au Quaternaire dans les Grands Causses et les vallées périphériques", où les préhistoriens étudiaient les relations entre l'homme et son milieu aux périodes préhistoriques et historiques. Plus que le site lui-même et son cortège d'outils et de restes fauniques, c'est la compréhension et la restitution du milieu froid et hostile dans lequel vivaient ces hommes et femmes il y a 70 000 ans qui m'intéressaient.

Par la suite, j'ai prolongé cette expérience sur les sites de fouilles programmées (Lisieux, Vitry-en-Artois), quoique différemment, puisque dès lors l'intérêt reposait sur les différences entre archéologie historique et préhistorique sur le plan de la formation. Sur le plan humain, j'éprouve une sincère admiration pour ces individus qui sacrifiaient leurs vacances, leur famille, parfois même leur argent personnel pour assouvir leur passion ou leur soif de connaissances. Je peux comprendre leur(s) motivation(s), considérant l'opération archéologique comme un film sans scénario écrit à l'avance ; une forte poussée d'adrénaline, proche de la peur panique ou de l'exploit sportif peut en accompagner le démarrage.

Les apprentissages spécifiques à cette discipline naissante qu'était l'archéologie préventive dans les années 1980 ont été opportunément acquis en juillet 1985 dans le cadre de la licence d'histoire de l'université de Lille III auprès d'E. Louis, D. Gemhel et P. Demolon à Douai et Vitry-en-Artois.

Cette formation intensive m'a fourni une excellente approche des différentes techniques : prospection, enregistrements, fouilles, relevés. Nous étions en véritable insertion professionnelle et réellement mis en situation dans des sondages archéologiques profonds au centre-ville de Douai en ayant pour mission de relever une coupe de plus de deux mètres de haut au 1/20e dans la journée.

> "La manière dont les couches sont représentées graphiquement et les pratiques que les archéologues utilisent pour faire des relevés nous permettent d'examiner l'interface entre les pratiques d'écriture, la conversation, les interactions humaines et l'utilisation d'outils. Ces représentations sont au cœur du travail de leur discipline. L'élaboration du profil (stratigraphique) est un des éléments distinctifs des formes d'alphabétisation professionnelle qui constituent l'archéologie en tant que profession. Pour démarquer ce que l'archéologue pense être deux couches de terre différentes, une ligne est tirée entre elles avec la truelle. La ligne et la surface du sol au-dessus sont alors transposées sur un morceau de papier quadrillé. C'est une tâche qui implique deux personnes. Une qui mesure les coordonnées de longueur et de profondeur des points à cartographier à l'aide d'une règle et un ruban à mesurer. Elle rapporte ses mesures sous forme de paires de nombres, par exemple. 'A quarante, plus onze virgule cinq'. Un deuxième archéologue transfère les chiffres fournis par le mesureur sur un papier millimétré. Après avoir tracé un ensemble de points, elle crée la coupe en traçant des lignes entre ces points. Ce que nous trouvons ici est un petit système d'activités qui comprend la conversation, l'écriture, des outils de cognition distribuée, puisque les deux parties collaborent pour inscrire les événements qu'elles voient dans la terre sur le papier. Ce qui se passe est l'expansion progressive de l'élaboration de l'explication pour amener l'étudiant à bien faire les distinctions afin de mener à bien la tâche qui lui a été confiée. Dans ce processus de socialisation par le langage, l'augmentation de l'intersubjectivité […] est transformée en connaissances pratiques, en une façon de voir qui est suffisante pour faire le travail, si bien que l'étudiant est enfin capable de comprendre ce que le

[12] Goodwin, 1994, 610, nous traduisons

> professeur lui demande de faire, de comprendre en apportant une réponse appropriée à la demande. La capacité de voir dans le champ perceptuel très complexe fourni par le paysage auquel ils assistent, ces quelques événements qui comptent comme points devant être transférés sur une coupe, sont au cœur de ce que signifie voir le monde en tant qu'archéologue, et utiliser cette vision pour construire les artefacts, tels que cette coupe, sont constitutifs de l'archéologie en tant que profession[13]."

L'exemple développé ci-dessus par Goodwin à partir des activités des archéologues nous renseigne sur ce qui constitue le savoir et les pratiques de l'archéologue, sa perception des choses qui l'entourent, l'attitude et le jargon de la profession ; on dira que la dynamique des traits tracés sur une coupe permet l'approfondissement des compétences des scientifiques en même temps que leur expertise perceptive. Autrement dit, la capacité à décrire le monde tel qu'il est en passant par le langage, les gestes, le regard, *est* de la connaissance, *apporte* de la connaissance.

Le lieu où se déroulait le reste de la formation, Vitry-en-Artois, est une commune qui a le privilège de recéler de nombreux sites archéologiques et d'être citée par des documents très anciens comme le siège de la *villa* royale où fut assassiné le roi franc Sigebert[14]. Le site de l'opération archéologique, "Les Colombiers", faisait l'objet d'une "fouille programmée d'urgence" de février à décembre 1985 à cause de travaux d'assainissement préalables à la construction d'un lotissement. Compte tenu de l'aspect général du site et de l'expérience acquise par la fouille d'autres habitats mérovingiens, P. Demolon souhaitait que tous les objets soient relevés en trois dimensions (quelques 30 000 objets) dans le but de faire apparaître des concentrations significatives sur ordinateur et d'interpréter les vestiges architecturaux. C'était, à mon avis, l'une des premières démarches françaises de relevés d'objets en 3D en dehors des sites préhistoriques pour appréhender l'occupation d'un site d'habitat.

1.2. Première expérience professionnelle

Avant de me voir proposer un CDD de six mois sur le chantier de la place du Général-de-Gaulle comme technicienne de fouille à l'AFAN par G. Blieck, archéologue municipal de la préfecture du Nord, j'avais déjà fréquenté ses chantiers de fouilles de sauvetage en bénévole. En juillet 1987, au cours de la fouille du cimetière Sainte-Catherine de Lille, j'avais appris comment fouiller et dessiner des sépultures. Cette première expérience professionnelle à l'âge de 24 ans a été particulièrement formatrice dans plusieurs domaines pratiques et m'a beaucoup apporté sur le plan humain car, en tant que responsable de secteur, j'assurais l'encadrement des fouilleurs et des personnes en réinsertion.

La fouille de sauvetage était un exercice très différent de la fouille programmée mais, comme sur les chantiers bénévoles, le contact direct avec le terrain me plaisait autant que l'excitation de la découverte. J'ai compris que le métier d'archéologue relevait d'une démarche empirique, essentiellement fondée sur des apprentissages sensoriels, où des concepts devaient être sentis avec les mains, les genoux, les pieds, le nez et les yeux mais également avec les oreilles, car il s'agissait d'être autant à l'écoute de soi que des autres.

> "Une telle vision serait attendue de tout archéologue compétent ; c'est un élément essentiel de ce que signifie être un archéologue et ce sont à ces normes de perception professionnelles que l'étudiant doit se conformer. L'unité pertinente pour l'analyse de l'intersubjectivité en cause ici n'est donc pas les individus en tant qu'entités isolées mais l'archéologie en tant que profession, une communauté de praticiens compétents, dont chacun attend de l'autre qu'il puisse voir et classer le monde selon son travail, ses outils et artefacts qui constituent sa profession[15]."

Affectée à la numérotation et à l'inventaire des structures, j'ai acquis les méthodes d'enregistrement pour les sites stratifiés urbains (avec unités stratigraphiques, séquences, faits, structures et phases). Il m'a fallu maîtriser mon impulsivité et transformer mes intuitions en hypothèses de travail raisonnables. Nous savons tous que fouiller, c'est détruire, et parfois l'idée de passer à côté d'un élément important m'angoissait, sachant que je ne pouvais pas revenir en arrière. J'ai compris que si je voulais éviter de passer à côté d'une information en allant trop vite, il fallait laisser le processus de réflexion s'opérer en faisant éventuellement des pauses pour réfléchir, discuter d'une hypothèse de travail.

> "La capacité à construire et à interpréter un cognitif matériel, une carte archéologique est intégrée à un réseau articulé autour du discours. Le fait de parler entre collègues, de dessiner des lignes, la capacité de voir des événements pertinents dans le sédiment permet de s'informer mutuellement dans une même activité cohérente. Simultanément, les pratiques

[13]Goodwin, 1994, 610, nous traduisons. Pour une analyse approfondie de la relation réflexive entre socialisation et langage, voir les travaux d'Ochs et Scheiffelin (par exemple Ochs 1988 ; Ochs et Schieffelin1986 ; Scheiffelin 1990 ; Scheiffelin et Ochs 1986).
[14] Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*
[15] Goodwin, 1994, 612-615, nous traduisons

> regroupées autour de la production, la distribution et l'interprétation de telles représentations fournissent le matériel et l'infrastructure cognitive qui rendent possible la théorie archéologique[16]."

J'arrivais rapidement à la conclusion que réfléchir à voix haute en relevant une coupe stratigraphique offrait autant, sinon plus, de chance d'interprétation logique que de discuter indéfiniment entre collègues sans parvenir à se mettre d'accord.
Ce premier chantier en tant que professionnelle m'a appris qu'il fallait démarrer une opération de fouille avec un cahier des charges mais sans idées préconçues. Les origines de la capitale des Flandres ont été grandement éclaircies par les fouilles de sauvetage programmées menées en 1988-1989. La tradition historique faisait coïncider la place du Général-de-Gaulle avec le *forum*, mais cette interprétation n'a absolument pas été corroborée par la fouille. Le site étant à l'origine totalement soumis aux variations du niveau des eaux de la Deûle, la première tentative d'occupation n'intervint pas avant le courant du XIIIe siècle et se marqua par l'apparition d'un bâtiment sur poteaux plantés de type halle (cf. Figure 2 Trous de poteaux, place du Général-de-Gaulle, Lille 1988). Le nombre des trous de poteaux et de piquets allant croissant à la fin de ce siècle et au début du suivant, ceci révélait la densité de plus en plus forte des "hayons", constructions abritant sous une toile les étals des marchands[17].

1.3. Archéologie des Grands Travaux (1990-1994)

1.3.1. L'Autoroute A26

Après avoir passé plus d'un an en Afrique au service de la Coopération, mon conjoint et moi avons rejoint la région Champagne-Ardenne en 1990 pour son premier poste à l'Office-national-des-forêts. Nous vivions l'époque de la multiplication et de la systématisation des projets d'interventions archéologiques sur les tracés autoroutiers[18]. L'AFAN[19], seule interlocutrice des aménageurs et de l'Etat (ministère de la culture et du budget) était fortement sollicitée dans cette période de forte activité d'aménagement du territoire parce qu'il y avait peu de personnel formé à l'archéologie préventive[20].
Dès notre retour en France, puisque j'étais titulaire d'un DEA, j'ai été engagée en CDD comme assistante d'étude et d'opération dans la direction d'une fouille sur le chantier de l'autoroute A26 Nord[21]. Cette opération, qui se déroulait à Saint-Gibrien près de Châlons-en-Champagne dans la Marne, a constitué ma première expérience des grands décapages extensifs. Excepté à Suippes (camp militaire), les décapages étaient réalisés par les entreprises de travaux publics engagées par la SANEF et la SAPRR, mais pour la première fois, ils pouvaient être entièrement contrôlés par les équipes scientifiques. L'adaptation au terrain champenois a été facilitée par le fait que les conducteurs de pelle mécanique étaient rompus au décapage de la terre végétale sur une séquence géomorphologique homogène, les structures majoritairement peu enfouies s'inscrivant en noir sur le substrat blanc de la Champagne crayeuse.
Le milieu du BTP était cependant à l'époque encore très machiste et il était parfois difficile pour une jeune femme de diriger des hommes plus âgés n'ayant de surcroît jamais connu la contrainte archéologique. Certains conducteurs de chantiers ne considéraient pas d'un très bon œil que des individus de sexe féminin, de petit gabarit et ayant un bagage intellectuel plus important que le leur aient un avis différent sur la façon de diriger un chantier. D'autres ont essayé de profiter de notre position minoritaire pour nous harceler sexuellement. Je pense que toutes les femmes archéologues de ma génération ont vécu des situations désagréables semblables à leurs débuts. L'évolution est heureusement allée petit à petit dans le sens d'une féminisation des métiers du BTP et de l'archéologie au cours des années 2000.
Les méthodes de décapage et de relevé dans ces contextes ruraux isolés différaient beaucoup de celles que j'avais utilisées auparavant en milieu urbain. Au début des années 1990 à la campagne, il n'y avait encore ni satellite, ni GPS et nous nous repérions dans l'espace à l'aide des cartes IGN au 1/25000e. Il a fallu inventer ou transformer des méthodes de relevé de terrain adaptées à ces grandes surfaces. Nous procédions à tâtons, en cherchant le meilleur moyen de collecter les données en X, Y et Z. Je me souviens avoir dû mettre en place sur plusieurs hectares un gigantesque système de carroyage (carrés de 10 mètres) à la chaîne d'arpenteur en appliquant le théorème de Pythagore. L'accumulation de quelques centimètres d'erreur à chaque déplacement du carroyage devait entraîner au final un décalage conséquent, mais c'était le seul procédé disponible à ce moment-là. Un géomètre privé est venu en toute fin de fouille pour effectuer le relevé des structures car l'AFAN ne disposait pas encore d'une cellule champenoise de topographie.
Ce chantier autoroutier était une première pour moi et le contexte dans lequel il prenait place m'était inconnu car je ne résidais pas dans la région depuis assez longtemps. Je n'étais que technicienne ou responsable de secteur mais je ne me souviens pas que quelqu'un ait pris la peine de m'indiquer la prescription archéologique et de m'expliquer ce qui était attendu ; il était présumé

[16] Goodwin, 1994, 612-615, nous traduisons
[17] Blieck, 1997
[18] Rialland 1989 ; Daugas 1994 ; Ferdière & Rialland 1994
[19] L'Association pour les fouilles archéologiques nationales, de type loi 1901, a été créée le 26 décembre 1973. La structure de droit privé était placée sous la tutelle de l'État par le biais du ministère de la Culture pour gérer les crédits nécessaires à la réalisation des fouilles de sauvetage.
[20] 655 équivalents temps plein en 1990
[21] Entre Châlons-en-Champagne et Troyes

que nous étions suffisamment au fait des contextes archéologiques pressentis pour qu'ils ne soient pas listés ; à moins que rien ne fût attendu ?

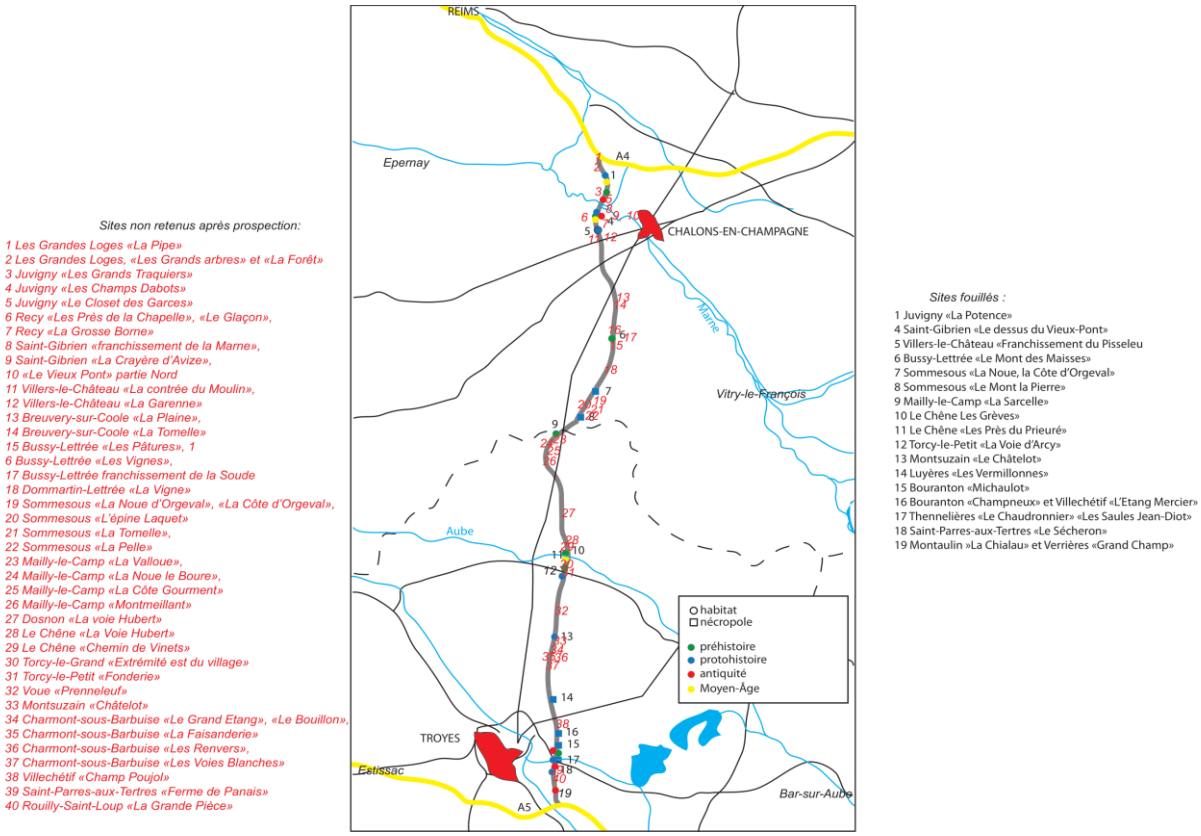

Figure 3 Tracé de l'Autoroute A26 Nord, dessin N. Béague

Recrutée en catégorie 3 ou 4 (assistante d'opération ou chargée d'opération), j'avais le plus souvent la responsabilité d'opérations archéologiques (Juvigny, Thennelières) où je devais encadrer des techniciens (entre 4 et 10), mais je figurais parfois comme simple technicienne ou responsable de secteur (Saint-Gibrien, Torcy, Saint-Parres-aux-Tertres…) en fonction du choix du coordinateur, de l'aire géographique ou du champ chronologique. À l'inverse, s'agissant de grands travaux et compte-tenu de la pénurie de responsables d'opérations, je n'étais pas toujours employée en fonction de mes compétences en archéologie médiévale rurale et je me suis vue confier la direction d'une fouille d'enclos protohistoriques. Appréhender ce type de site qui ne se rapportait ni à un habitat, ni à un cimetière fut un défi à relever car, n'ayant reçu aucune formation en archéologie protohistorique, j'avais bien conscience de ne pas avoir toutes les connaissances et les compétences requises pour en assurer la direction ; mais nous avions un coordinateur scientifique[22] et, dans ce cas précis, j'ai pu consulter un grand nombre de rapport de fouilles sur le sujet et demandé l'avis de collègues protohistoriens pour appréhender la fouille des enclos de Thennelières[23]. Après avoir vérifié lors du décapage qu'il n'y avait pas d'inhumation ou d'incinération centrale, nous avons relevé les coupes réalisées manuellement en plusieurs endroits en travers du fossé. Cela ne nous a pas apporté beaucoup de renseignements sur l'utilisation de l'enclos, mais d'avantage sur son abandon, ce qui me paraissait tout aussi pertinent (cf. Annexe 1, Livre 3).
Aujourd'hui j'envisagerais la fouille autrement, notamment en élargissant les coupes au-delà de l'enclos proprement dit, en prenant en compte les études sédimentaires, taphonomiques et les prélèvements de pollens, mais à ce moment-là je n'avais pas l'expérience et le recul nécessaires.

Un fonctionnement et une méthodologie anarchiques

À cette époque, j'ignorais si l'enjeu de ces fouilles en contexte de grands travaux était lié au nombre de structures fouillées, à la qualité de la fouille ou à la compréhension globale du site. Aucune instruction ne nous était donnée en préalable à la fouille, aucune méthode ne prévalant sur une autre. Nous étions à la merci des choix opérationnels de notre coordinateur scientifique et chaque responsable d'opération mettait en place ses propres protocoles de fouille et fiches catégorielles. Il n'y avait, à ma connaissance, aucun système d'enregistrement harmonisant les différentes natures de vestiges archéologiques. Il me semble *a*

[22] Klein, 1989
[23] Béague,1992

posteriori que l'exhaustivité primait sur la qualité de l'enregistrement. C'est au cours de cette opération archéologique que s'est posée pour la première fois pour mes collègues et moi la question de la représentativité de ce que nous fouillions. Était-il par exemple nécessaire de fouiller la totalité des silos manuellement au regard de la faible quantité de mobilier archéologique ? Qu'est-ce que le relevé à l'échelle 1/5e apportait de plus qu'un relevé à l'échelle 1/10e, beaucoup moins chronophage ? L'évolution technique apportée par la mécanisation progressive renvoie à la fouille exhaustive des sites. Personne ne remettrait en question de nos jours le confort apporté par la fouille mécanique, mais cela n'allait pas de soi dans les années 1990. La mécanisation a rencontré de la résistance, parmi les fouilleurs comme parmi les responsables d'opération, catégoriques quant à la supériorité de la fouille manuelle sur la fouille mécanique. Partout où j'ai pu en faire l'expérience, j'ai toujours pu vérifier que la perte minime des données matérielles était largement compensée par les renseignements d'une fouille exhaustive.
Je pense que, dans l'urgence, notre travail consistait davantage à enregistrer le plus de données possibles qu'à interpréter les structures rencontrées et à les situer dans leur contexte historique et géographique. A. Ferdière dénonçait dès 1989 l'attitude qui consistait à opposer une archéologie de sauvetage qui se contenterait d'enregistrer les données (pour les traiter ou les faire traiter plus tard ?) à une archéologie dite scientifique, plus réfléchie[24]. Il est indéniable que certains coordinateurs de grands travaux se sont contentés de gérer administrativement des opérations sans arrière-plan scientifique.

Sur cette opération, les infrastructures d'équipement (matériel de fouille, véhicules) et d'hébergement étaient quasi inexistantes puisque nous devions utiliser du matériel militaire prêté par la Direction régionale des antiquités historiques de Châlons-en-Champagne et louer des véhicules. Les responsables d'opérations n'avaient ni visibilité ni emprise sur le budget alloué à leur chantier de fouilles par les SRA. Pour l'avoir vécu dans le système des avances de frais de chantier et de déplacement, j'ai le souvenir que l'AFAN fonctionnait avec une gestion des finances peu orthodoxe (les tickets de caisse de supermarché faisant office de facture) et une gestion du personnel désastreuse.
Si elle a pu parfois donner l'impression d'avoir été mal préparée, sans anticiper les besoins en personnel et en matériel, l'opération Autoroute A26 avait tout de même fait l'objet de plusieurs études en amont de la phase de diagnostic[25]. La comparaison entre ce qui a été observé lors de la phase d'évaluation (de 1988 à fin 1989, recherches documentaires, prospections aériennes et pédestres et sondages) et ce qui a ensuite été mis au jour (début 1990, fouilles de sauvetage sur la section SANEF, puis sur la section SAPRR) m'est permise puisque j'ai participé aux deux. A noter qu'à cette époque il n'était pas question de "diagnostic" mais "d'évaluation". On pouvait, si nécessaire, avoir recours à des "évaluations complémentaires" pour mieux caractériser les sites.

> "Avant les fouilles de l'Autoroute A26, la Champagne connaissait des recherches sur de grandes surfaces, mais jamais sur un nombre important de chantiers simultanés. Il s'agissait surtout d'interventions dans des carrières alluviales de la vallée de la Marne et de la Seine[26]."

Un bilan scientifique mitigé

Selon le conservateur régional de l'archéologie en Champagne-Ardenne en charge du dossier, aucun débat n'a été nécessaire entre la Direction du patrimoine et les sociétés d'autoroute pour discuter du choix des sites à fouiller car ils étaient tous voués à la destruction.[27] Cependant il admet *a posteriori* que la phase d'évaluation et de sondages préalables a été trop limitée car seules les zones définies comme sensibles à la suite de prospections aériennes ou pédestres ont été sondées. En 2006, dans leur essai d'évaluation des opérations de grande surface, P. Brun, C. Marcigny et J. Van Moerkerkke montraient le cas de l'A26 - où les fouilles n'avaient été réalisées que sur les sites détectés par la prospection aérienne - comme l'exemple "particulièrement édifiant, dans sa perversité, de la mauvaise utilisation qui peut être faite des méthodes de prospections et de la carte archéologique[28]."
Bien que non chiffrable, la destruction de ces sites non détectés en prospection, est très probable. Ce qui a conduit A. Villes à concéder, mais trop tard, "qu'ils auraient pu présenter un grand intérêt intrinsèque ou relatif à l'appréciation de l'étude antique du territoire."
Sur les 54 sites répertoriés dans le fuseau large du projet d'autoroute, seuls 22 ont été fouillés, car ceux qui étaient situés à la marge ont été volontairement écartés lors de l'adoption du tracé définitif de l'autoroute (cf. Figure 4 Sites retenus pour faire l'objet d'une fouille sur l'A26Nord entre Châlons-en-Champagne et Troyes). Un site tous les 4,4 km de tracé autoroutier en moyenne, c'est peu comparativement à d'autres opérations d'archéologie préventive[29], ce qui donne à penser que certains gisements n'ont pas été observés ou que des zones entières de paysages n'ont fait l'objet d'aucune occupation.
"Comme il fallait s'y attendre (*sic*)", sur l'emprise de l'Autoroute A26, c'est la période protohistorique et plus particulièrement l'âge du Fer qui domine avec le plus grand nombre de sites et par la surface traitée. En seconde position vient le Haut-Moyen-Âge. Les périodes gallo-romaine et néolithique sont médiocrement représentées, ce qui ne correspond pas à leur importance reconnue

[24] Ferdière, 1989
[25] Klein, 1989
[26] Villes, 1995, 9
[27] Villes, 1995
[28] Brun et al., 2006, 89
[29] Une fouille tous les 3,7 km sur l'Autoroute A16 Nord, 189 sites pour 1800 ha sur la LGV Est, soit un site pour 1,5 km, 40 sites sur 44 km sur la LGV entre Perpignan et Figueras ; il est difficile de comparer d'une opération à l'autre en fonction des publications qui parlent de fouilles et non de sites.

en Champagne et proviendrait du caractère aléatoire du tracé autoroutier. A. Villes a reconnu qu'un site majeur du néolithique avait été détruit *par inadvertance* avant les fouilles[30].
L'interprétation de cette densité va dans le sens d'une occupation humaine des vallées ou est fortement liée à la présence de cours d'eau, mais au final nous ignorons si c'est le cas partout. Et tout dépend de ce que l'on entend par occupation, c'est-à-dire ce qui laisse suffisamment de traces pour être observé. Les sites qui ne firent pas l'objet d'une prescription en 1990 le seraient-ils de nos jours ?

Juvigny	La Potence	Protohistoire et Moyen-Age	N. Béague
Recy	Les Prés de la Chapelle	Néolithique	*site détruit*
Saint-Gibrien	Le dessus du Vieux-Pont	Protohistoire-Antiquité-Moyen-Age	A. Villes
Villers-le-Château	Franchissement du Pisseleu	Age du Bronze	A. Villes
Bussy-Lettrée	Le Mont des Maisses	âge du Fer La tène-Antiquité	G. Verbrugghe
Sommesous	La Noue, la Côte d'Orgeval	âge du Fer La tène-Antiquité	G. Guillier
Sommesous	Le Mont la Pierre	âge du Fer La tène	G. Guillier
Mailly-le-Camp	La Sarcelle	Protohistoire	Non renseigné
Le Chêne	Les Grèves	Protohistoire	A. Villes
Le Chêne	Les Près du Prieuré	Protohistoire et Moyen-Age	M. Georges-Leroy
Torcy-le-Petit	La Voie d'Arcy	Moyen-Âge	M. Georges-Leroy
Torcy-le-Petit	La Voie d'Arcy	Protohistoire	A. Villes
Montsuzain et Charmont-sur-Barbuise	Le Châtelot, La Faisanderie	Bronze Final-IId âge du Fer	S. Fassina
Luyères	Les Vermillonnes	âge du Fer La tène	G. Guilllier
Bouranton	Michaulot	âge du Fer La tène	G. Verbrugghe
Bouranton	Champneux	âge du Fer La tène I	G. Guilllier
Villechétif	L'Etang Mercier	Antiquité	A-A. Lichon
Thennelières	Le Chaudronnier	Bronze Final	N. Béague
Thennelières	Les Saules Jean-Diot	Bronze Final	A-A. Lichon
Saint-Parres-aux-Tertres	Le Sécheron	Protohistoire-Antiquité	S. Lévêque
Montaulin et Verrières	La Chialau et Grand Champ	Antiquité, Moyen-Âge	S. Perrin

Figure 4 Sites retenus pour faire l'objet d'une fouille sur l'A26Nord entre Châlons-en-Champagne et Troyes

Faute de communication entre les aménageurs et la coordination d'autoroute, il est regrettable qu'aucun aménagement connexe (bassins de rétention, voies de circulation des véhicules de chantier) situé en bordure immédiate des sites n'ait fait l'objet d'une reconnaissance par tranchées préalables. Le fait que certaines parties de l'emprise, y compris de simples bandes étroites de terrain (viabilisation anticipée, par exemple), aient pu être exclues du diagnostic volontairement ou de manière autoritaire a toujours été considéré comme une perte d'informations pour l'interprétation générale des données archéologiques (pour ma part celles des habitats de Juvigny et Torcy).

Dans le cadre de la responsabilité de l'opération archéologique, je devais bien sûr rédiger les rapports sur les opérations que j'avais menées. L'autoroute A26 a traversé des régions surtout connues pour les vestiges de l'âge du Fer (les tombes à char champenoises) tout en permettant d'aborder des sites du Haut-Moyen-Âge inédits comme Torcy[31] et Juvigny[32]. Tout l'intérêt de ces grands décapages a été de mettre au jour des sites d'habitat repérables grâce à des trous de poteaux et des fonds de cabane que M. Leroy, M. Lenoble et moi-même ne connaissions qu'à travers les quelques exemples septentrionaux fouillés des années

[30] Villes, 1995
[31] Leroy, 1991
[32] Béague, 1991

1960 à 1980 à Brebières[33], Proville[34], Les Rues-des-Vignes[35], Douai[36], Vitry-en-Artois[37]. Lors du congrès de l'AFAM de Paris en 1993, M. Leroy et moi avons émis des conjectures sur nos données d'habitats ruraux du Haut-Moyen-Âge de Juvigny et Torcy en nous appuyant sur les textes existants. Ces propositions entraient en contradiction avec les thèses développées par les collègues historiens au sujet de la *villa* ou du domaine. Il me semble que le propre de l'archéologue est de prendre le risque de confronter les données de terrain aux sources textuelles afin d'émettre des hypothèses qui pourront éventuellement être réfutées plus tard au gré d'autres découvertes. J. Burnouf a immédiatement rétorqué que, dans ce cas précis, c'était l'archéologie qui venait au secours de l'Histoire et non l'inverse.

L'analyse *a posteriori*

Cela vaudrait la peine de reprendre l'importante documentation que nous avons accumulée pour en publier les résultats, mais je ne vois pas sur quel budget réaliser cette synthèse. Dans sa thèse sur l'archéologie de l'habitat rural, É. Peytremann a repris mes propres sites du Haut-Moyen-Âge fouillés sur l'A26 et à Saint-Dizier pour étudier le développement de l'habitat et se sert de mes plans pour illustrer ses propos sur les fonctions des structures mises au jour[38]. Elle réalise en quelque sorte la synthèse que j'aurais pu faire si j'en avais eu le temps et les moyens.
L'analyse de ces données aurait permis de mesurer l'impact d'une opération telle que celle de l'Autoroute A26 sur le développement de l'archéologie régionale, sous l'angle financier, stratégique ou déontologique[39]. L'approche d'un terroir, tangible à travers les relations habitat-sépulture, les rapports hiérarchiques entre sites d'une même période n'ont pas pu être atteints en raison du caractère linéaire du tracé, le finage des sites s'étendant au-delà du tracé lui-même. L'impact de l'homme sur le milieu naturel, qui avait été envisagé comme second objectif lors des études préliminaires, n'a pu être poussé très loin faute de financements suffisants. Que la phase de diagnostic n'ait pas été suffisamment étendue fut l'erreur la plus lourde de conséquences.
Il faut apprendre de ses erreurs et dresser un bilan positif, remettre ces découvertes dans une démarche et un contexte globaux. À partir des éléments de réflexion qui se dégagent de cette opération, il devrait être possible d'orienter les recherches dans certaines directions, notamment sur le caractère saisonnier ou temporaire des habitats disparus, sur la hiérarchisation des habitats dans des zones de concentration humaine (vallées), la corrélation entre habitat et nécropole pour la période protohistorique…
Cette série d'opérations a cependant permis un apport significatif dans la connaissance des différentes périodes rencontrées. L'hypothèse selon laquelle des formes d'habitat très diversifiées coexistent sur un territoire exploité à grande échelle a été corroborée en particulier par la fouille de très nombreux petits habitats. La fréquence à laquelle surviennent certaines structures de l'âge du Fer (p. ex. les silos en batterie de Saint-Gibrien) suggère une véritable montée en puissance d'hommes dotés d'un pouvoir à une échelle de plus en plus grande. Les enclos, qu'ils soient considérés comme des sépultures ou des sanctuaires, en tant que lieux de mémoire et de cérémonie ressortent comme des pôles dans l'organisation du paysage. Les fouilles de la section méridionale de l'A26 ont confirmé la place de la région troyenne à la périphérie de la civilisation "princière" caractérisant la période de Hallstatt entre les deux âges du Fer (Tombes de Vix, Lavau). En ce qui concerne la période gallo-romaine, les fouilles de l'A26 ont rencontré une grande diversité de l'habitat rural, renouvelant l'approche de la période, notamment par les matériaux utilisés, très proches de ceux observés à l'époque protohistorique. Grâce aux décapages extensifs des fouilles de Juvigny, Torcy-le-Petit et Saint-Gibrien, la connaissance des structures et de l'organisation interne de l'habitat en Champagne a été entièrement renouvelée pour la période médiévale avec les mêmes établissements ruraux vastes et complexes que ceux rencontrés dans les régions voisines (Doc. 1 Livre 3). Finalement ces fouilles de grande ampleur ont apporté un renouvellement complet de la recherche archéologique et historique de la Champagne. Les mêmes enjeux étaient attendus sur l'A5 entre Troyes et Sens.

J'ai eu une activité professionnelle intense tout au long de la décennie des grands travaux, enchaînant en Champagne les contrats CDD à temps plein sans aucune période de chômage pendant 7 ans, sans jamais avoir eu le temps de publier quoi que ce soit. Un CDI aurait mieux correspondu à une reconnaissance de ma valeur en tant qu'archéologue mais le statut très particulier de l'AFAN lui permettait alors de ne recruter qu'en CDD des agents contractuels plus ou moins expérimentés. J'ai eu la chance de pouvoir m'implanter dans la région champenoise mais certains collègues changeant très souvent de région en fonction des travaux autoroutiers ou des lignes à grande vitesse n'ont pas réussi leur intégration au sein d'une base archéologique. La conservation et la transmission des acquis de l'expérience n'allaient par conséquent pas de soi. À cette époque, je ne pouvais pas, nous ne pouvions pas, traiter l'ensemble des données de terrain accumulées, c'est-à-dire aller jusqu'à la publication de monographies ; je ne disposais ni d'une norme à l'échelle locale, et encore moins régionale ou nationale, pour l'enregistrement des données ni d'un

[33] Demolon, 1972
[34] Florin, 1983, 1-91.
[35] Florin, 1983, 92-168.
[36] Demolon & Barbieux, 1979 ; Demolon & Louis, 1982
[37] Demolon 1989
[38] Peytremann, 2001
[39] Villes, 1995

cadre clairement défini pour diffuser les résultats et les contenus des rapports de fouille[40]. La pénurie budgétaire était prégnante mais nous manquions surtout de temps.
Cela a pu fonctionner un temps au début, mais rapidement les exigences financières se sont accrues avec la professionnalisation de l'archéologie ; il n'était plus question de fonctionner avec des bénévoles ou des "intermittents du spectacle[41]."

Le caractère inédit des opérations de grandes surfaces est pratiquement impossible à démontrer en raison même de la croissance très rapide de l'archéologie préventive, de l'enchaînement des opérations et du manque de publications à leur sujet. Cette accrétion s'est opérée dans une crise presque permanente entre les besoins grandissants de prévention de notre patrimoine et les moyens financiers et humains mis en place sans préparation suffisante. Malgré leur difficulté à maîtriser la complexité des données, les fouilleurs préventifs de la première génération, qui s'étaient souvent formés directement sur le terrain, ont su élaborer de façon empirique leurs méthodologies. Cependant les moyens matériels n'étaient souvent pas suffisants pour produire la synthèse des très nombreux rapports de fouilles.

L'analyse *a posteriori* de ces travaux pionniers encadrés par les SRA avec l'AFAN a souvent mis en évidence le fait de disparités régionales et de données qui avaient été acquises dans des conditions très inégales, étaient restées inexploitées pour la plupart et de ce fait ignorées de la communauté scientifique[42]. Quelques PCR ont pu reconstituer des notices de sites, les mettre en perspective et commencé à en tirer des éléments intéressant la recherche pour les périodes chronologiques retenues mais toutes les informations n'ont pas encore été exploitées, loin de là. Pour ne citer que l'autoroute A26, les rapports de fouilles n'ont jamais été publiés. Dans la décennie 1980-1990, le développement exponentiel des fouilles archéologiques préventives a été proportionnellement inverse au nombre de publications sur ces mêmes fouilles (de l'ordre de 4%)[43]. La Picardie est la seule région à avoir bénéficié d'un bilan rétrospectif des années 1987 à 2003[44], dont les premiers enseignements tirés de ces opérations pionnières sont : l'étendue, la densité des sites archéologiques, y compris en milieu rural, et leur continuité dans le temps. C'est grâce aux décapages réalisés par l'archéologie préventive depuis plus de 30 ans dans la vallée de l'Aisne que peut se poursuivre un programme de recherche sur les dynamiques du peuplement protohistorique. C'est cette évolution de l'archéologie qui a permis de mettre en évidence les premières formes d'urbanisation en Gaule dès le IIe siècle av. n. è.[45].

S'il est indéniable que l'archéologie extensive fondée sur de vastes décapages a révolutionné les connaissances dans toutes les régions qui ont été touchées, je suis bien placée pour savoir que l'incessante succession des chantiers a malheureusement rarement permis d'en faire le bilan méthodologique et scientifique puisque je n'ai qu'une demi-douzaine de publications à mon actif (je ne compte pas les notices dans les revues comme Archéologie Médiévale ou les bilans scientifiques régionaux) pour une quarantaine de fouilles ou d'études de bâti réalisées durant cette période.
Dès les années 1990, certains archéologues s'interrogeaient sur le manque d'outils méthodologiques, les carences de la recherche étant largement dues à une inadéquation entre les méthodes de fouilles et l'objet de la recherche. Le manque de publications scientifiques était (et est toujours) en effet un frein au raisonnement scientifique. La question de la finalité des fouilles à une époque où l'archéologie préventive se développait et que l'archéologie programmée diminuait pouvait se poser ; la disproportion des moyens financiers alloués à chacun sautait d'autant plus aux yeux qu'aucune production scientifique ne venait justifier les dépenses du budget de la culture.
L'ensemble de la communauté scientifique est convaincu de l'intérêt considérable que représente l'archéologie préventive dans l'accroissement des connaissances en termes de quantité de sites mis au jour, mais la qualité des méthodes mises en œuvre et des résultats scientifiques est très inégale selon les chercheurs institutionnels[46], ce qui complique le dialogue entre archéologues et historiens. Dans un article commun, C. Lorren et P. Périn s'interrogeaient sur l'apport de l'archéologie à la connaissance de la Gaule rurale, appuyant leurs arguments sur les précautions à prendre au sujet des données issues des fouilles préventives[47]. Pourtant la connaissance de l'habitat rural souffre de nombreux *a priori* véhiculés par l'absence de données textuelles qui peuvent être largement compensées par les données archéologiques acquises dans le cadre de fouilles préventives. Encore faut-il se donner les moyens et le temps de la réflexion.
Pour expliquer en partie la lacune de la publication, il faut bien considérer qu'en raison même de l'enchaînement des opérations archéologiques liées aux grands travaux, rares étaient les occasions de communiquer nos résultats. Les budgets, âprement discutés entre les SRA et les aménageurs se trouvaient progressivement amputés par des rallonges excessives durant la phase de terrain, ce qui entraînait d'emblée un déficit budgétaire pour les temps d'étude. Pour les autres responsables d'opération comme pour moi, le reliquat de jours-hommes était insuffisant pour que je puisse traiter correctement les données de terrain en post-fouille, ce qui excluait de fait les publications. A. Villes, alors conservateur de la région Champagne Ardennes a reconnu dès 1995 que, pour l'autoroute A26, la troisième phase qui devait être consacrée exclusivement à l'exploitation des données et à la

[40] Bayard, 2014
[41] Affaire RB/LG-96-031 contre l'AFAN, audience 19.III.96 de la cour d'appel de la 21ème Chambre A, Paris
[42] Bayard, Buchez et Depaepe 2011
[43] Peytremann, 2001, 83
[44] Bayard, 2014
[45] Brun et al., ed.2006, 61
[46] Pesez 1995
[47] Lorren & Périn 1997

rédaction des rapports de fouilles n'a été que partiellement comprise dans le programme de financement avec l'aménageur. En effet, la provision pour la seconde étape de fouilles comprenait "le minimum nécessaire à une mise en forme-archivage correcte des données, sans intégrer l'exploitation définitive des résultats : publications scientifiques complète et présentations muséographiques, qui n'appartiennent pas à proprement parler aux contraintes que le sauvetage du patrimoine impose à l'aménageur[48]."
Quelle naïveté de la part du coordinateur de cette opération !

1.3.2. Nouvelles méthodes, nouvelles rencontres (1991-1993)

L'expérience de l'A26 m'ayant permis de tresser un réseau professionnel composé de collègues issus d'autres régions ou pays et dotés de formations et d'expériences bien différentes, j'étais prête à essayer d'autres méthodes de travail, sur d'autres tracés linéaires (déviation sud de Saint-Dizier, déviation de Joinville)[49]. Influencée par mes lectures et échanges professionnels, j'envisageais de faire appel à de nouvelles techniques de prospection et d'études et en octobre 1991 j'ai suivi la formation d'archéo-morphologie, carto-interprétation et photo-interprétation dispensée par G. Chouquer. Héritée de l'étude des planimétries agraires d'outre-Manche, l'archéo-morphologie était une méthode inédite d'étude des formes du paysage qui est devenue un outil pour retracer l'histoire des campagnes et de la romanisation. L'analyse sur les cartes et sur les plans des traces parcellaires devait bien évidemment être validée par la prospection ou la fouille. Cela supposait également d'élargir la fouille des établissements à l'espace paysager ou agraire associé, selon les vœux d'É. Zadora-Rio en 1986[50]. Cet élargissement de l'espace fouillé est à l'origine d'une nouvelle forme d'archéologie examinant les interactions des sociétés avec leurs milieux et embrassant les dynamiques spatiales de façon diachronique. Il était désormais permis d'aborder autrement les sociétés pré et protohistoriques ou même les sociétés sans écrit, donc tout à coup les questionnements différaient complètement.

J'ai essayé d'appliquer les méthodes nouvellement apprises auprès du "collecteur inusable" sur le tracé de la déviation de Joinville (Haute-Marne). En ayant recours à la photo et carto-interprétation, l'objectif était évidemment de détecter des anomalies du paysage et de la topographie et de les vérifier sur le terrain au moyen de sondages mécaniques. Malheureusement, les quelques singularités observées en photographies aériennes n'ont pas soutenu l'épreuve de l'archéologie de terrain pour de multiples raisons : une mauvaise lecture de la couverture photographique, un relief trop vallonné, boisé et peu propice à l'installation humaine ou un apport sédimentaire trop important. J'en éprouvais une certaine déception au regard du temps passé à étudier les photos aériennes, mais nous savons qu'en pratique, les vestiges de fossés parcellaires sont très difficiles à appréhender et à dater, en raison d'un comblement homogène et pauvre en mobilier. De plus, le manque de recul ne permet pas toujours de les envisager dans leur ampleur en dehors du cadre contraint du diagnostic.

J'ai dirigé d'autres opérations de fouilles préventives qui ont eu un impact à la fois sur ma carrière professionnelle et sur l'archéologie du département de la Haute-Marne, particulièrement à Saint-Dizier en 1993[51]. Avant les opérations placées sous ma responsabilité[52], l'archéologie de ce département était l'apanage des érudits locaux et l'AFAN était peu représentée, excepté à Langres. Il a fallu convaincre les aménageurs et partenaires locaux (mairie, musée de la ville de Saint-Dizier) de l'intérêt d'une fouille pour compléter les connaissances sur l'histoire locale acquises pour la plupart à l'occasion des fouilles programmées des années 1960-1970 de L. Lepage.
La fouille du Chêne-Saint-Amand fut compliquée à mener à bien car elle était constituée de plusieurs zones d'intérêt et de types d'occupation différents, et de ce fait des choix ont dû être opérés pour respecter les délais et l'enveloppe budgétaire qui avaient été négociés en amont. Le fait d'avoir assuré à la fois le diagnostic et la fouille m'a aussi permis d'aborder plus sereinement un type de vestige que je n'avais encore jamais eu l'occasion de rencontrer : des structures en lien avec la métallurgie. Dès le début de la fouille, une collaboration s'est nouée avec les musées de Saint-Dizier et du Fer de Jarville, ce qui a été le moteur d'une recherche de techniques de fouilles particulières, de moulage et d'expérimentation très intéressants. La rencontre de spécialistes du Laboratoire d'archéologie des métaux (M. Leroy et P. Merluzzo) et la collaboration avec le conservateur du musée de Saint-Dizier (M. Barbier) furent une expérience professionnelle très enrichissante (Doc.2 et Annexe 2, Livre 3).
Le contexte archéologique de la découverte des tombes aristocratiques franques de Saint-Dizier en 2002 par M-C. Truc (Inrap) est immédiatement voisin de celui que j'ai étudié (Doc.3 Livre 3). Le site des Crassées fouillé dans les années 1960 par L. Lepage et également limitrophe du site du Chêne Saint-Amand que j'ai fouillé en 1993 a été acquis par la ville de Saint-Dizier. Il fait l'objet de fouilles programmées depuis 2011, et R. Durost les replace dans leur contexte archéologique en prenant en compte l'ensemble des fouilles réalisées par l'AFAN et l'Inrap depuis 1992.[53] Ceci montre bien que le travail de chercheur est sans cesse enrichi ou renouvelé par de nouvelles interventions et interprétations.

[48] Villes, 1995, 131
[49] Béague, 1993
[50] Chapelot, 2006
[51] Béague, 1993
[52] RN67 puis ZAC du Chêne Saint-Amand
[53] Durost, Axe de recherche : les établissements ruraux et l'organisation des campagnes durant l'Antiquité (Inrap, UMR 6298)

1.4. La méthode lorraine (1994-2001)

1.4.1. Les Souhesmes,

Mon site de référence

La naissance de ma fille en 1994 a entraîné des changements importants dans ma vie personnelle et professionnelle ; du fait que j'étais une femme, j'ai souffert de discrimination et de précarité. Le SRA de Champagne a tout bonnement cessé de me proposer des contrats à durée déterminée parce que j'étais enceinte, alors que l'activité archéologique n'avait pas faibli. J'ai été obligée de changer de région (de la Champagne à la Lorraine), sans regrets, pour pouvoir bénéficier à nouveau de contrats à l'AFAN après ma maternité et enfin d'un CDI en 1997. En 1994, S. Jacquemot, alors en charge du département de la Meuse au SRA de Lorraine a fait appel à moi pour diriger la fouille du site de l'Atrie aux Souhesmes, au sud de Verdun, à la suite d'un diagnostic réalisé par J. Van Moerkerke.
Il fait partie de ces archéologues néerlandophones qui sont massivement venus travailler en France au début des années 1990 sur les opérations de grands travaux, probablement à cause du faible nombre d'emplois d'archéologue offerts en Belgique. Issus d'une autre école que la nôtre (université libre de Bruxelles, université de Gand), nombre d'entre eux étaient dotés d'une approche scientifique différente et ont tenté de remédier à la situation d'urgence en région lorraine. Ces archéologues (J. Van Moerkerke, K. Fechner, R. Langhor) concevaient l'archéologie préventive comme un renouvellement des problématiques chronologiques, culturelles, ou sociales en raison de la quantité d'informations exhumées du sous-sol. Cela passait par l'intégration des diagnostics dans une démarche scientifique large prenant en compte tous les aspects de l'évolution des installations humaines sur le long terme et leur impact sur l'environnement. Le concept de paléo-environnement était peu utilisé en Champagne mais l'était depuis plus longtemps en Lorraine en raison de l'avance méthodologique qu'avait cette région plus densément peuplée et plus industrialisée. Encore convenait-il de vérifier que la masse de données pouvait être autant représentative de la réalité du passé à l'échelle locale que régionale ou nationale.[54]

La fouille de ce site des Souhesmes a été facilitée par le fait (relativement inédit) que les tranchées de diagnostic étaient restées ouvertes, ce qui permettait de mettre en évidence d'anciens horizons de surface ; nous avons ainsi pu observer que le site s'inscrivait au sein d'un ensemble de terres cultivées ou en prairies d'une communauté ou d'un village[55]. La fouille est en ce sens très représentative de l'introduction par l'école belge des études paléo-environnementales dans les grands travaux (Doc.5 et Annexe 3, Livre 3).

Le plus difficile était de définir l'échelle spatiale la plus adéquate pour caractériser à la fois l'occupation et l'exploitation des sols et leurs conséquences en termes d'érosion-sédimentation. Lors de la fouille archéologique et de l'interprétation des résultats sur ce site, K. Fechner et moi voulions changer l'angle d'observation des sites ruraux, pour passer du "village et son environnement" à "l'environnement du village". Le diagnostic et la fouille des Souhesmes ont permis de cartographier les anciens horizons de surface et les activités humaines anciennes qu'ils reflètent, sur le modèle des sites de Remerschen au grand-duché de Luxembourg[56] et de Lincent, dans la province de Liège en Belgique [57]. Pour comprendre la dynamique géographique du peuplement ancien à une échelle "humaine", c'est-à-dire celle choisie, produite et maîtrisée par les communautés paysannes protohistoriques, K. Fechner a compilé toutes les données archéologiques[58]. Il a essayé de démontrer que l'analyse spatialisée des données concernant les zones d'habitat protohistoriques, les régularités ou les discordances entre les figures locales, à l'échelle d'un ou d'une poignée de terroirs (selon la définition de Lebeau) différait des données constatées à une échelle macro-locale, regroupant plusieurs finages et petits bassins versants. Le document final de synthèse de la ZAC des Souhesmes "L'Atrie" a été qualifié de "DFS exemplaire des travaux de recherche en archéologie agraire et relations sociétés/milieux que nous souhaitons voir publié le plus rapidement possible sous forme d'une monographie spécifique où figureront l'ensemble des données archéologiques et des analyses naturalistes[59]."
Les rapporteurs de la CIRA ont jugé très pertinent que toutes les études archéologiques et géo-archéologiques aient été réalisées à l'échelle d'un bassin versant.

> "L'ensemble de l'étude est remarquablement documenté par des illustrations de qualité et ce travail correspond en tous points à ce que J. Guilaine ainsi que tous les géographes, historiens et archéologues appelaient de leurs vœux au début des années 1990. Ces études étaient déjà développées en Europe du Nord, aux Pays-Bas, en Angleterre, elles démontent les anciennes théories de la géographie historique et apportent des connaissances tout à fait nouvelles sur les terroirs et leur exploitation sur un ou plusieurs millénaires[60]."

[54] Depaepe & Augereau, 2012
[55] Béague *et al*, 2001
[56] Fechner & Langohr, 1995 ; Fechner *et al.*, 1997
[57] Loicq &Fechner, 2007 ; Fock *et al.*,2008
[58] Riquier *et al*.2015, 339-367
[59] Avis de CIRA Est de la France du10 Mai 2000
[60] Avis de CIRA Est de la France du10 Mai 2000

La nouveauté de l'approche développée à partir de cette méthode résidait d'une part dans l'extension considérable des surfaces traitées et d'autre part dans sa pluridisciplinarité et son caractère diachronique. Le site archéologique des Souhesmes présentait aussi plusieurs aspects particulièrement intéressants pour une étude micro-archéologique et archéo-botanique (carpologie) combinée : d'une part, sa superficie et le fait qu'elle ait été sondée systématiquement, et, d'autre part, la diversité des occupations anthropiques qui y ont pris place. Il en découle que le "milieu" au début du Moyen-Âge est un milieu "hérité", résultant des pratiques des sociétés depuis l'âge du Fer (peut-être même avant). L'essentiel de l'activité de ces sociétés sont des travaux qui se passent "dehors" et il est important d'avoir à l'esprit que les superstructures que l'on a surtout étudiées jusqu'ici sont dépendantes de ces activités et non l'inverse (Annexe 3, Livre 3).

Ma rencontre avec l'archéologie contemporaine

La rencontre avec cet endroit exceptionnel témoignant d'une occupation humaine depuis la Protohistoire jusqu'au XXe siècle m'a profondément et durablement marquée. D'autres sites de Picardie ou de l'Argonne apportent un peu le même genre de témoignage ; à travers ses centaines de tranchées de diagnostic, le site des Souhesmes offrait à la fois l'image d'un site occupé depuis la Protohistoire et une approche archéologique saisissante des marques de la Grande Guerre, me rappelant les lieux de la bataille de Vimy que je fréquentais enfant dans le Pas-de-Calais. J'ai été frappée par la puissance évocatrice de ces immenses fosses où furent enterrés des milliers de chevaux et de ces hôpitaux de campagne en zone de repli au sud de Verdun et le long de la Voie-sacrée. J'ai par la suite travaillé à plusieurs reprises pour des opérations précédées de recherches documentaires et de prospections sur quelques communes de la Zone-rouge du département de la Meuse[61]. La région lorraine où des secteurs gigantesques ont été bouleversés (Verdun, la Meuse) ou gelés archéologiquement (la Zone-rouge) était le terrain idéal pour se livrer à une archéologie contemporaine (sites sidérurgiques) et une archéologie des conflits mondiaux. Le développement de l'archéologie préventive des années 1990 a entraîné la découverte de très nombreux vestiges de la guerre de 14-18 dans le Nord et l'Est de la France. Il paraît évident de dire aujourd'hui que les vestiges de la Grande Guerre présentent un intérêt historique et patrimonial indéniables, mais ce n'était pas forcément le cas dans les années 1990. À partir des objets de la vie quotidienne et des pratiques funéraires de la Grande Guerre, l'archéologie préventive permet de renouveler le regard sur cette hécatombe. À partir de ce moment, j'ai pu aborder toutes les formes de patrimoine, du plus ancien au plus récent, et étudier aussi bien les changements qui ont affecté un tout petit territoire qu'un conflit mondial.

1.4.2. Sauver pour sauver…

À la suite de la fouille des Souhesmes, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, de très nombreux diagnostics et fouilles en contexte rural en Moselle, Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges se sont enchaînés sans répit pour moi et les autres responsables d'opération lorrains. La Lorraine était alors un terrain en perpétuel aménagement en ZAC et ZAE de toutes sortes et les archéologues de l'AFAN enchaînaient sans cesse les missions pour limiter la perte d'informations, sans logique et sans concertation entre eux. La plupart des missions n'étaient réalisées que dans l'objectif de vérifier l'absence de vestiges, sans prendre en compte les installations humaines non sédentaires. Nous ne rédigions même pas de rapport de diagnostic lorsqu'il était négatif. À cause de cet état de fait, un très grand nombre de sites peu structurés ou peu denses ont manifestement été négligés et n'ont au final fait l'objet d'aucune étude.
Selon le principe de l'archéologie préventive, nous sauvions dans l'urgence des sites non pas choisis à la suite d'une démarche de programmation scientifique mais selon une priorité uniquement liée à l'aménagement du territoire ; j'avais, nous avions, surtout le sentiment que l'objectif principal était de libérer les aménageurs de la contrainte archéologique. Le constat dressé en 2012 par P. Brun d'une archéologie à deux vitesses s'imposait alors à nous. Il énumérait alors deux manières de concevoir l'archéologie préventive : "l'une, orientée d'emblée vers la recherche, organisée sur des principes de service public, afin d'assurer sans rupture la totalité de la chaîne opératoire de la recherche archéologique, depuis la prospection jusqu'à la publication scientifique des résultats ; l'autre, opportuniste, qui consiste à sauver dans l'urgence — une activité de pompiers de l'archéologie en quelque sorte —, organisée, de plus, selon une logique marchande et n'ayant donc pas pour priorité la qualité scientifique des résultats[62]."

Ma propre expérience me permet en effet de valider cette vision des choses, que l'on jugera au travers des quelques cas de figures suivants, parfois critiques, qui peuvent survenir dans le cadre de l'exercice de notre activité.

[61] La Zone-rouge désigne les lignes de front et champs de bataille où certaines activités ont été provisoirement ou définitivement interdites par la loi en raison de la présence de milliers de cadavres et de millions de munitions non explosées après la Première Guerre mondiale.
[62] Brun *et al*. 2012, 257

1. J'ai effectué une opération de sauvetage urgent à Bralleville (Meurthe-et-Moselle) en 1995, justifiée par des travaux de remembrement dans un champ sur un site anciennement prospecté par E. Salin en 1927 (Doc.6 Livre 3). La mise au jour et le dégagement d'une mosaïque de 3 m sur 1,50 m partiellement conservée ont suscité l'intérêt des restaurateurs du musée de Saint-Romain-en-Gal suivie d'un prélèvement total et du remontage pour une exposition permanente au Musée lorrain (Nancy). Il s'agit pour moi d'une fouille exemplaire quant aux conditions de collaboration entre l'archéologue et le service de restauration, pour l'apprentissage des méthodes de relevé (dessin au feutre sur feuille plastique de l'intégralité de la mosaïque avant prélèvement), de l'étude du support de la mosaïque et des recherches sur les circonstances de la prospection d'un site dans les années 1920 par un grand archéologue, E. Salin. Nous n'étions que deux sur le chantier, travaillant du lever au coucher du soleil pour sauver le maximum de données et nous avons eu la frustration de n'avoir pas pu fouiller le site plus amplement pour comprendre l'insertion de la mosaïque dans l'ensemble de la *villa*.

2. En 1997 j'ai dirigé la fouille de sauvetage du site gallo-romain de la ZAC de Tusey à Vaucouleurs (Meuse). L'opération était motivée par la découverte d'un bâtiment fondé en pierres, un ancien chemin déjà connu par photographie aérienne et un niveau d'occupation dans la partie nord de l'emprise de l'aménagement ; mais rien ne s'est déroulé comme prévu :

- Les moyens étaient sous-évalués parce que la campagne de sondages d'évaluation effectuée par le Service régional de l'archéologie n'a pas été conduite avec la qualité requise[63].
- La durée du décapage était sous-évaluée en raison d'une mauvaise appréciation de l'épaisseur de la terre végétale et de l'absence de camions pour évacuer les déblais.
- Si la fouille a permis de cerner rapidement l'emprise du bâtiment, en revanche, le nombre de trous de poteaux à l'extérieur s'est révélé beaucoup plus élevé que prévu, ce qui rendait la définition des plans de maison difficile voire impossible. Le fait qu'aucun trou de poteau n'avait été repéré en diagnostic, hormis à proximité du bâtiment s'explique par l'utilisation d'un tractopelle (et non d'une pelle mécanique à chenilles comme préconisé) et de tranchées insuffisamment longues.
- Enfin, la couche d'occupation ("terre noire") a nécessité un décapage en plusieurs passes pour relever les structures et rechercher du mobilier archéologique datant.
- Les leçons à tirer de cette expérience sont qu'il est extrêmement difficile de cerner le type et la durée d'occupation de ces petits établissements. Une si petite surface fouillée ne permet pas de préciser à quel type d'habitat on a affaire ; s'il s'agit d'un établissement rural, il présente dans sa première période d'occupation une certaine recherche du confort (bâtiment empierré, enduit peint) à laquelle succède une période plus frustre, se contentant de bâtiment sur poteaux ; le site semble alors entièrement voué à l'exploitation d'un matériau indéterminé qui nécessite d'être chauffé et son abandon est peut-être lié à la raréfaction de la matière utilisée.
- Malgré ces mauvaises conditions de fouille, nous avons tout de même pu identifier une première phase d'occupation du site au Ier s. de n. è, représentée par le bâtiment empierré doté d'une pièce décorée d'un enduit peint. Intervient d'abord sans doute la construction du four, puis des bâtiments sur poteaux. Par la suite, l'occupation se fait plus intensive, détruisant partiellement les traces précédentes ; le comblement de ces secondes structures intervient entre le milieu du IIIe et le IV^{e}s. de n. è, comme l'indique la majorité de la vaisselle. Pour identifier à coup sûr cette probable agglomération secondaire gallo-romaine, il aurait fallu pratiquer un décapage extensif et se doter d'une équipe plus importante mais il semblerait que seule la libération rapide des terrains ait intéressé le SRA et l'aménageur. Je n'avais pas le droit de critiquer les décisions du SRA et je regrette que personne ne soit monté au créneau pour plaider la cause de ce site.

3. Troussey (Meuse) est un site que j'ai pris en charge la même année et dont l'emprise était estimée à 6 ha ; il se situait à l'intérieur de secteurs plus vastes déjà affectés par d'anciennes carrières. Le statut de cette fouille était mal défini dès l'origine : doté de nombreuses structures, il présentait une organisation trop peu lisible au diagnostic pour faire l'objet d'une fouille en bonne et due forme. Le site protohistorique reconnu lors de la phase d'évaluation étant menacé de destruction par les travaux de terrassement, il a été convenu entre le SRA et l'aménageur de le décaper totalement, de fouiller intégralement les structures menacées, mais seulement partiellement les structures apparues en sondages qui n'étaient pas menacées de destruction par les terrassements. L'établissement que j'ai fouillé s'articulait autour d'un bâtiment rectangulaire de 10 m X 4 m restitué grâce aux trous de poteaux de 0,40 m de diamètre sur 0,60 m et mesurant jusqu'à 0,96 m de profondeur, pourvus d'un comblement riche en charbon de bois, torchis ou pisé. Ce bâtiment occupé entre le Hallstatt final et La Tène ancienne s'accompagnait de greniers et de nombreux silos (ces derniers au nombre de 82). Leur forme cylindrique et la profondeur (2,30 m) quasi équivalente au diamètre du fond, les rapprochent de ce qui a été observé sur d'autres sites d'ensilage protohistorique dans la Marne et à Gondreville (Meurthe-et-Moselle)[64]. La coexistence de silos enterrés plutôt destinés à l'enfouissement du grain battu à l'état sec, et des greniers surélevés, plus liés au stockage du grain en épis en attente du battage est, ailleurs, bien attestée à La Chaussée-sur-

[63] 15 jours à trois personnes sur une superficie de 18 250 m^2
[64] Deffressigne, 1999

Marne, Gondreville, voire Haroué et Chaudeney[65]. Le nombre de structures fouillées, qui a largement dépassé les prévisions, n'a pu être traité en dix jours…[66]

4. La fouille du site de Vigneulles (Meurthe-et-Moselle) en 1998 fait suite à une opération de sondages d'évaluation réalisée sur 31 ha et motivée par une demande d'exploitation de carrière de la société G.S.M[67]. La problématique qui s'offrait à moi était simple, car, sur une emprise d'environ 600 m^2, les seuls indices d'occupation étaient deux structures dont un puits. La seule difficulté était que je rencontrais pour la première fois des artefacts en bois bien conservés et que je ne savais absolument pas comment il fallait procéder. Les coupes ont été relevées et cumulées jusqu'à la cote d'apparition des pièces de cuvelage en bois de 1,40 m de long s'inscrivant dans le plan rectangulaire du puits et dont la partie externe présentait un état de décomposition déjà avancé. J'ai ensuite improvisé pour trouver une méthode de relevé, de prélèvement, de conditionnement et d'envoi pour analyses. Les deux fragments de planche de chêne ont été analysés par W. Tegel *du Labor für Holzanalyse DendroNet Laboratory for Dendrology à Bohlingen*, en Allemagne, avec qui les archéologues lorrains avaient pris l'habitude de travailler. Les courbes de croissance des deux bois ont pu être synchronisées et les datations obtenues furent pleines d'enseignements. En effet, si la date d'abattage supposée de l'arbre dont sont issus les deux fragments de planche se situe vers 179 av. n. è. (La Tène moyenne, 220-120 av. n. è.), cela signifie qu'il a pu s'écouler entre 100 et 150 ans entre l'abandon du puits et la dernière phase de comblement, qui reflète encore une fréquentation humaine à l'époque de la conquête romaine (vers 50 av. n. è.). La bibliographie comparée semble indiquer que cette planche faisait partie d'un cuvelage comme celui du puits de La Tène Finale à Yvré-L'Evêque "Le Grand Aunay", sur le tracé de l'autoroute A28[68]. Cette structure isolée parvenue jusqu'à nous devait faire partie d'une occupation de type artisanal dont les autres installations n'avaient laissé absolument aucune trace archéologiquement décelable.

5. Dombrot-le-Sec. Un site d'habitat gallo-romain a été révélé par le diagnostic et l'évaluation que j'ai effectués sur le tracé de la déviation entre les communes de Dombrot-le-Sec et Contrexéville en 1998 (Vosges). Le problème principal fut que l'un des deux secteurs d'habitat n'avait été repéré qu'après la démolition d'une construction contemporaine au moment du décapage préalable à la fouille. Ce secteur, d'une superficie d'environ 2 800 m^2 correspondait à la *pars rustica* d'une *villa* distante de 60 m environ, qui se développait sur une superficie plus restreinte de 660 m^2. La phase terrain a été très intense avec des décisions à prendre rapidement pour comprendre le fonctionnement des différents secteurs de l'habitat (reprise des terrassements, emplacement de la coupe transversale). Le plan de la *villa* de Dombrot est d'un type relativement courant en Gaule, avec son foyer au centre et une chambre de chauffe dans un coin et alimentant des pièces en hypocauste, mais il devait se distinguer des autres *villae* fouillées à proximité par certains aspects qui n'ont pas été mis en exergue, comme les traces de boulin supportant un plancher par exemple. La *pars rustica* présentait quant à elle l'intérêt d'associer une architecture en dur et des portions de bâtiment en terre et en bois, torchis ou pisé. Mon document final de synthèse ne met pas non plus en évidence les différents degrés de conservation des éléments de la *villa* puisque je me suis contentée d'une simple description des pièces ; il aurait fallu développer la comparaison avec d'autres *villae* proches et proposer une recontextualisation du bâtiment. Enfin, une difficulté difficilement contournable résidait dans l'absence de niveaux d'occupation et de tessons de céramiques facilement datables, ce qui nous a incités à proposer le IIIe siècle de n. è. et une phase d'occupation unique, alors que ce n'est qu'un postulat reposant sur la présence/absence d'élément datant. (Doc.9 et Annexe 4, Livre 3)

Ces cinq exemples illustrant les difficultés rencontrées ont soulevé, entre autres, les questions suivantes, auxquelles il sera peut-être possible d'apporter plus loin une réponse :
D'une part, quels critères doit-on adopter pour définir un "site" ?
- le nombre de structures doit-il être prédominant ou doit-on retenir celui qui présente uniquement une dimension qualitative ?
D'autre part, qu'est-ce qui détermine la décision de lancer une opération préventive et dans quelle mesure ces éléments déterminants sont-ils susceptibles de subir d'importantes variations selon les régions ?

1.4.3. Fouilles urbaines (1998 À 2001)

La reconnaissance d'une spécialisation en archéologie médiévale rurale n'étant pas formalisée contractuellement par l'AFAN, il ne m'était pas toujours possible d'enchaîner les directions de fouilles, même en Lorraine, et j'ai été amenée à intervenir sur d'autres types de chantiers en qualité de chargée d'études. Ils m'ont apporté beaucoup d'enseignements dans l'approche scientifique des interventions archéologiques en contexte urbain, même si j'avais déjà appris certaines de ces techniques lors de

[65] Villes 1985, 409-435
[66] Antoine *et al.*1998
[67] Béague, 1998
[68] Vacher, 1998

ma formation universitaire à Douai. L'archéologie urbaine est en effet une branche de notre discipline qui a ses spécificités et par conséquent des méthodes très différentes de celles pratiquées en contexte rural. Pour les agents du SRA comme pour les archéologues municipaux ou de l'AFAN, la difficulté principale tenait à une connaissance très imparfaite du potentiel archéologique d'un secteur urbain, comme p. ex. à Épinal pour la fouille du palais de justice[69], à Neufchâteau[70], à Vaucouleurs[71] et à Nancy[72]. Les données reposaient essentiellement sur les sources écrites et iconographiques, et les atlas historiques des villes de France étaient peu précis quant à leur développement topographique. En parallèle avec une étude documentaire aux archives départementales des Vosges, une approche archéologique par sondage diagnostic permettait d'éclairer les zones d'ombre du développement urbain d'Épinal, afin de préciser l'occupation de l'îlot à l'époque moderne. L'opération de diagnostic de l'îlot du palais de justice d'Épinal nous a appris, entre autres choses, que l'ensemble des niveaux archéologiques s'élevait sur deux mètres de hauteur depuis le substrat, mais que des caves modernes ou contemporaines avaient partiellement détruit ces niveaux[73]. La fouille a permis de répondre à des hypothèses sur l'occupation précoce du site avant la création de la paroisse d'Épinal. Les premières formes d'une occupation peu dense entre le Xe et le XIIe siècle en marge d'une zone marécageuse de l'îlot ont été observées mais leur plan n'a pas pu être relevé en raison de leur oblitération par la construction d'immeubles modernes. La fouille a aussi apporté de nombreuses informations sur la vie quotidienne d'un monastère de femmes à l'époque moderne.
En dépit d'une recherche documentaire préalable exhaustive, il s'avère toujours nécessaire d'adapter la méthode aux aléas de fouilles, ce qui requiert une grande souplesse d'adaptation et des capacités de prises de décision rapides. En l'occurrence, sous notre surveillance, l'ensemble du site a fait l'objet d'un premier décapage mécanique jusqu'au niveau d'apparition des ensembles structurés les mieux conservés en tenant compte des constructions modernes. Les vestiges archéologiques correspondant à des structures d'habitat d'époque médiévale ont ensuite été fouillés manuellement puis de nouveau décapés ponctuellement mécaniquement afin de pouvoir étudier les niveaux d'occupation les plus anciens. Ceci montre bien en l'espèce que la fouille préventive répond plus à une situation d'urgence à laquelle il faut remédier par l'étude des vestiges et des matériaux menacés de destruction qu'à un questionnement théorique scientifique.

Ces expériences réalisées en contexte urbain, davantage encore qu'en milieu rural, m'ont conduit à mieux prendre conscience que la fouille préventive réclame, de la part des différents acteurs impliqués, une réelle capacité d'adaptation et une conscience aiguë du fait qu'aucun retour en arrière n'est possible dans le processus.

1.4.4. Gazoduc des Marches du Nord-Est (1998 à 2001)

L'opération linéaire du Gazoduc "Les Marches du Nord-Est" se rapporte à un ouvrage de 500 km destiné à faire transiter le gaz norvégien de la Hollande à la frontière suisse à travers les régions Nord, Champagne-Ardenne, Lorraine et Franche-Comté. L'ensemble du tracé était subdivisé en lots dont chacun était dirigé par deux archéologues ; j'ai participé à la direction du diagnostic du lot 2A[74] . Le protocole technique consistant en trois lignes de sondages en double quinconce devait permettre d'appréhender au mieux le potentiel archéologique, sans incidence majeure sur le bon déroulement du chantier industriel à hauteur d'ouverture de 7 % de l'emprise. Par le biais du sondage simple puis l'ouverture de fenêtres d'évaluation afin d'échantillonner les vestiges repérés, la méthodologie retenue visait à documenter la carte archéologique. Les données de sondage et d'évaluation pouvaient être complétées, dans certains cas, par des décapages extensifs sur la totalité de la largeur de l'emprise. En dépit d'une emprise étroite (10 à 20 m tout au plus), la contrainte était forte puisqu'il fallait libérer le terrain au fur et à mesure de l'avancée des travaux d'aménagement de l'ouvrage. Les équipes étaient rompues à travailler dans l'urgence, de façon mécanisée et avec une efficacité maximum à raison de 500 à 600 mètres linéaires par jour en moyenne. Grâce à un diagnostic exhaustif combiné à un système d'évaluation, une dizaine de fouilles a pu être menée dans des secteurs ruraux rarement abordés par les grands aménagements fonciers (nord-ouest des Vosges et sud de la Meuse). Le suivi des travaux du Gazoduc a aussi permis de mettre au jour un segment important de la voie impériale Lyon-Trèves, à Martigny-les-Gerbonvaux (Vosges). Les 4 849 sondages réalisés ont ainsi permis d'avoir une vision plus précise du peuplement de ces secteurs de la Meuse et des Vosges. 207 points de découverte intéressant cinq grandes périodes chronologiques (Néolithique, Protohistoire, Epoque romaine, Moyen-Âge et période moderne jusqu'au XIXe s.) ont été recensés, de l'objet isolé au site structuré. Le découpage du tracé en unités géomorphologiques dans le Bilan scientifique régional illustrait les résultats dans le sens d'une réflexion sur les relations entre le milieu physique et le peuplement humain. Les informations finalement obtenues abondent une documentation

[69] Kuchler 1999
[70] Masquillier & Béague 2000
[71] Gama & Béague, 2000
[72] Masquillier, 2005
[73] Kuchler 1999
[74] Séara, dir, 2001

très lacunaire qui était peu susceptible d'être renouvelée dans les prochaines décennies "sauf à promouvoir l'archéologie programmée"[75].
Comme les lignes à grande vitesse, mais sur une moindre largeur, les gazoducs traversent une grande variété de territoires et présentent donc une rare occasion d'établir un profil longitudinal à travers une région, en documentant son contexte sédimentaire, son potentiel archéologique et la qualité de conservation des sites. Parce qu'ils sont établis loin des zones urbanisées, leur caractère aléatoire fournit des éléments tangibles sur la densité d'occupation des zones délaissées, peu concernés par l'archéologie préventive à l'intérieur des régions. Ils proposent une vision inédite et parfois inattendue de l'occupation du territoire.

2. LE TEMPS DES BOULEVERSEMENTS

La loi sur l'archéologie préventive de 2001 a fixé "les règles organisant l'étude des sols à l'occasion de travaux d'aménagement (autoroutes, zones d'aménagement collectif, lotissement, etc.), afin d'enregistrer et étudier dans un temps limité d'éventuels vestiges archéologiques en passe d'être détruits."

2.1. Le temps des bouleversements institutionnels (2001-2008)

2.1.1. "Adieu l'AFAN, bonjour l'Inrap", 2001-2002[76]

J'ai vécu ces événements capitaux qui ont vu la transformation de l'AFAN en Inrap plus en situation de spectatrice que d'actrice, puisque j'étais alors en congé maternité puis parental (2001)[77].

> "L'année 2001, en l'attente de la nouvelle législation, fut une année de transition. Dans ce climat de réformes, les archéologues lorrains avaient à relever une gageure : comment concilier l'activité habituelle de la région avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européen (LGV-Est) ? Les grands tracés linéaires, souvent porteurs de découvertes majeures, n'en demeurent pas moins une source inqualifiable de problèmes, à commencer par celui d'entretenir une activité intense et soudaine mais très ponctuelle qui, une fois achevée, a souvent laissé sur le flanc d'autres régions[78]."

L'année 2002 revêt un caractère très important puisqu'elle a vu la mise en place de la législation de l'archéologie préventive, entraînant de nouvelles charges de travail pour les chargés d'étude du SRA, également prescripteurs, dont l'activité principale consistait en l'exploitation des rapports d'opérations de terrain et le renseignement des schémas d'aménagement du territoire (PLU, carte communale et plan d'aménagements forestiers). Elle a donc été consacrée à la préparation des arrêtés de zonages archéologiques basée sur les connaissances scientifiques régionales et les notions de présomption de vestiges enfouis acquises à l'occasion des diagnostics archéologiques[79].

En résumé, les zonages et seuils de saisine sont de 4 types :
– les communes dont l'ensemble du territoire est qualifié à haute sensibilité archéologique, le seuil de saisine est fixé à 1000 m^2,
– les communes dont l'ensemble du territoire est qualifié à très haute sensibilité archéologique, le seuil de saisine est fixé à 50 m^2,
– les communes dont le territoire est découpé en plusieurs zones à haute ou très haute sensibilité archéologique, les seuils de saisine sont différenciés selon les emprises,
– sur le reste du territoire régional, le seuil de saisine fixé à 3 000 m^2.

Figure 5 Les zonages archéologiques lorrains, en 2003

[75] Leroy, 2001
[76] Breton 2002, 6-7
[77] L'adoption de la loi sur l'archéologie préventive en janvier 2001 prévoyait la création d'un établissement public de recherche, l'Inrap, qui a été créé en février 2002 par la transformation du statut de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN).
[78] Editorial du BSR Lorraine 2001
[79] BSR Lorraine 2002

2.1.2. "Entre patrimonialisation et mise en concurrence"[80], (2003-2004)

Dans le développement et la régulation de l'archéologie préventive, le monopole étatique de 2001 à 2003 de l'Inrap a cédé la place à une libéralisation du secteur archéologique (ouverture à la concurrence) ensuite.

La loi

Alors que l'activité est institutionnalisée par la loi de 2001 et initialement prise en charge par un établissement public, (l'Inrap), elle fait l'objet d'une ouverture à la concurrence par la loi du 1er août 2003 qui permet à des services archéologiques de collectivité territoriale et à des entreprises privées d'archéologie de mener des fouilles.
La loi d'ouverture du marché a consacré le rôle des collectivités territoriales, autorisées à développer des services d'archéologie préventive en même temps qu'elle a permis l'émergence d'entreprises privées d'archéologie[81]. Les collectivités locales qui le souhaitaient pouvaient également développer un service archéologique, afin notamment de faciliter les projets d'aménagement sur leur territoire. De même, des archéologues ont pu créer leur propre entreprise pour réaliser des fouilles. En 2016, on comptait soixante-sept services de collectivité agréés et un peu moins d'une vingtaine d'opérateurs privés à travers la France[82].

Les effets de la loi

À partir du moment où les aménageurs pouvaient choisir l'opérateur, ils devenaient commanditaires de prestations d'archéologie. Cette situation a induit une concurrence exacerbée qui a elle-même engendré une guerre des prix au détriment de la qualité du travail. Les données sur les prix pratiqués par les opérateurs pour décrire cet aspect de la concurrence ne (me) sont pas accessibles. C'est donc un sujet dont il est difficile de rendre compte : "La nature très diversifiée des chantiers de fouille rendrait difficile pour les acteurs eux-mêmes l'élaboration de 'référentiels de prix'[83]."

La question de la "guerre des prix" est d'autant plus énigmatique que ce sont les agents du SRA qui contrôlent la validité des projets d'intervention des opérateurs en fonction du cahier des charges qu'ils ont eux-mêmes rédigé. À la fin du chantier, ce sont les mêmes agents qui doivent qualifier le travail réalisé. Nous vérifions régulièrement qu'ils exercent un contrôle technique soutenu sur le chantier ; théoriquement cela devrait être le cas jusqu'à la remise du rapport final d'opération, mais nous savons que le contrôle scientifique échappe aux services de l'Etat dès lors que l'opération de terrain est terminée, et il faut souvent attendre que le rapport soit rendu pour voir le SRA réagir.
Nous avons ressenti dans notre activité professionnelle en Lorraine la montée en puissance des entreprises de fouilles agrées par l'Etat, d'abord dans la région voisine (avec le Pôle archéologique rhénan en Alsace), puis dans la région elle-même. Dans cette région marquée par une forte présence syndicale (principalement la CGT), cette situation a radicalisé une partie notable des personnels de l'Inrap, prompts à dénoncer une collusion coupable entre les décideurs des collectivités territoriales et les opérateurs privés. Il devenait de plus en difficile pour un archéologue de l'Inrap d'exercer sa profession en fonction de contraintes techniques et financières de plus en plus lourdes, destinées à compenser les pertes des chantiers enlevés par la concurrence.

2.1.3. Une période d'attente et de compromis (2006-2008)

Les années 2000 correspondent à des dates importantes pour l'archéologie préventive ; j'ai observé ces changements en position de spectatrice car mon conjoint ayant été promu en région Aquitaine en 2006, je suis restée deux ans en congé sans solde avant d'obtenir un poste équivalent à celui que j'occupais en Lorraine, la mutation s'entendant "poste pour poste" à l'Inrap. J'ai finalement été recrutée en 2008 dans l'Interrégion Grand-Sud-Ouest comme chargée d'opération et de recherche, et des responsabilités d'opération m'ont immédiatement été confiées dans le cadre des aménagements de l'A65 et la LGV SEA Poitiers-Bordeaux.
Il m'a semblé intéressant de comparer aux mêmes dates les deux principales régions où j'avais été amenée à exercer la même activité successivement. J'ai compilé les données de l'ensemble des bilans scientifiques de Lorraine et d'Aquitaine depuis 2001 et les ai fait figurer dans des tableaux pour pouvoir ensuite les comparer et faire ressortir les tendances de la gestion archéologique

[80] Bonnefon 2016, 9
[81] Gonzalez Villaescusa 2019
[82] Dont les statuts peuvent être variés : SA, SARL, SCOP, association, régime libéral, etc.
[83] Bonnefon 2016

avant 2003 et les évolutions après la mise en concurrence au sein de chacune des régions. La comparaison de deux configurations régionales aussi contrastées devrait faire ressortir de fortes divergences dans la gestion de l'archéologie d'une région à l'autre.

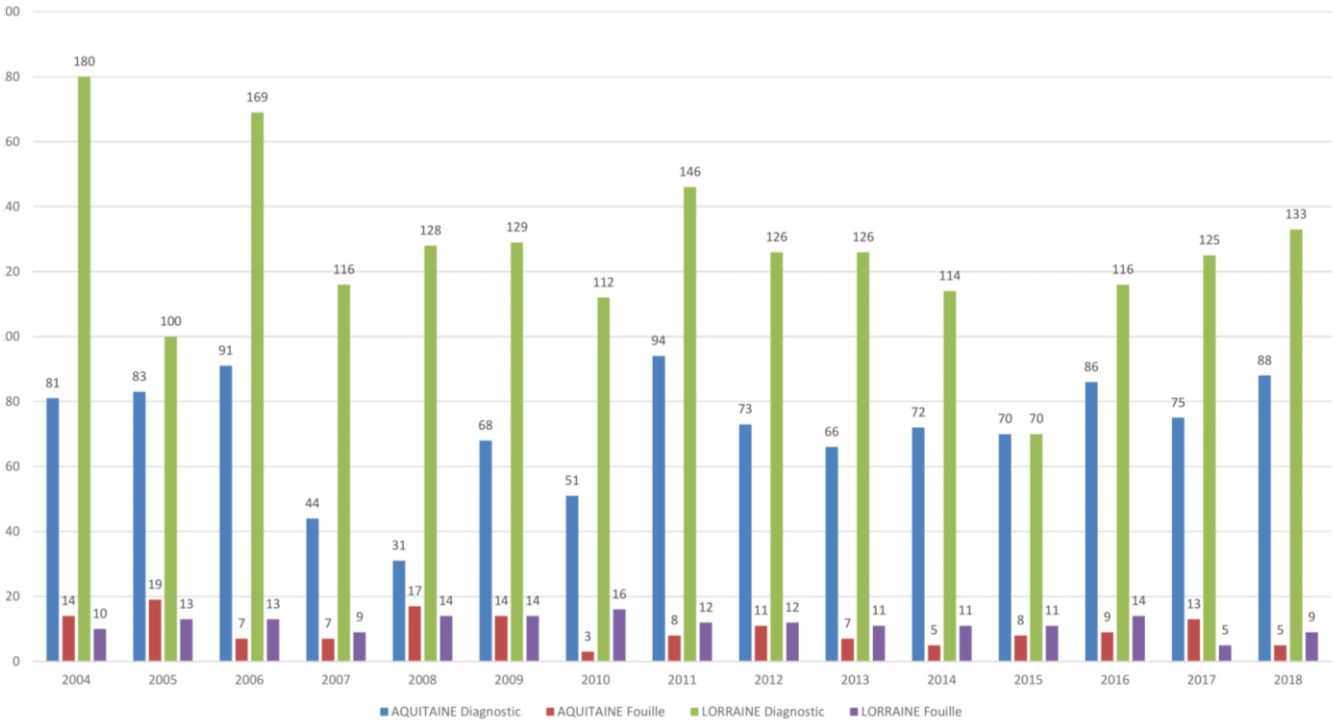

Figure 6 Comparaison de l'activité (nombre d'opérations)

2.2. Comparaison de l'activité archéologique entre la Lorraine et l'Aquitaine

2.2.1. L'activité en Lorraine

Avec la multiplication des opérations et des acteurs de l'archéologie et pour répondre aux besoins des aménageurs et de la communauté scientifique, l'objectif du SRA lorrain en 2001 était de restituer des synthèses sur l'occupation du sol grâce à des outils prospectifs et des instruments de mesure de l'activité : les bases de données (Patriarche, rapports de CTRA, les BSR). Ce sont les responsables d'opération qui rédigent les notices du bilan scientifique régional et alimentent par conséquent la banque des données archéologiques. J'ai compulsé l'ensemble des bilans scientifiques lorrains et aquitains pour obtenir une image illustrant les proportions respectives de l'archéologie préventive et programmée et essayer de percevoir des tendances régionales, voire des tentatives d'inversion ou de correction de ces tendances.

- Les notices permettent de chiffrer et d'illustrer l'activité archéologique de chaque région ; elles montrent bien la part croissante de l'archéologie préventive dans les résultats.
- Au contraire, la faible proportion des chercheurs institutionnels (universitaires, CNRS) visible dans les BSR indique bien qu'il est compliqué d'élaborer des programmes de recherche.

Ce déséquilibre entre les différentes approches archéologiques, vécu au quotidien par les acteurs lorrains de la recherche archéologique devait être corrigé car le fossé séparant les acteurs de l'archéologie préventive et les chercheurs institutionnels ou particuliers ne cessait de se creuser.

> "En effet, l'archéologie préventive s'avère et demeurera un pan très actif de la recherche archéologique nationale mais elle reste tributaire des foyers de développement économique. En l'espèce, la carte des opérations archéologiques régionales montre bien que l'archéologie préventive se limite (et se limitera de plus en plus) aux grands bassins

économiques. Il est donc nécessaire que la communauté archéologique régionale réfléchisse à la création de programmes de recherches qui associent archéologie préventive et opérations programmées[84]."

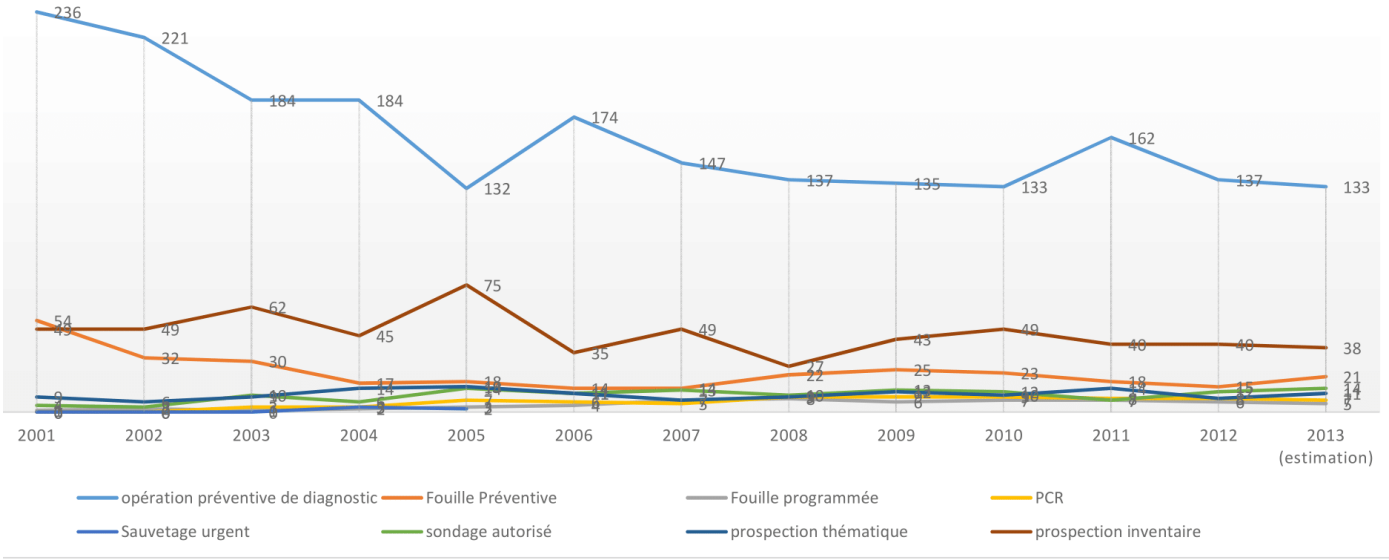

Figure 7 Distribution des opérations en Lorraine entre 2001 et 2013(© Béague)

2.2.2. L'activité en Aquitaine

L'Aquitaine a également vu la mise en place en 2002 de la nouvelle réglementation due à la loi du 17 janvier 2001 ; cela a consisté en l'examen administratif de 1 357 dossiers liés à des procédures d'urbanisme (1 713 dossiers en 2001) pour estimer l'importance des interventions archéologiques. Découlant de l'examen de ces dossiers en 2002, 155 opérations de prospections, fouilles programmées ou préventives et sondages ont été autorisées (contre 116 en 2001), sans compter l'autoroute A89 et la déviation RN21 de Bergerac. En 2001, 22 000 logements ont été autorisés en Aquitaine (6,49 % du total national), mais le service régional de l'archéologie n'a reçu que 691 dossiers ; en 2002 pour les trois premiers trimestres, 16600 logements ont été autorisés et le service a reçu 692 dossiers, dont seulement 14 % ont été soumis à prescription archéologique. Une autre grande nouveauté en 2002 a été la mise en place du nouveau système PATRIARCHE[85].

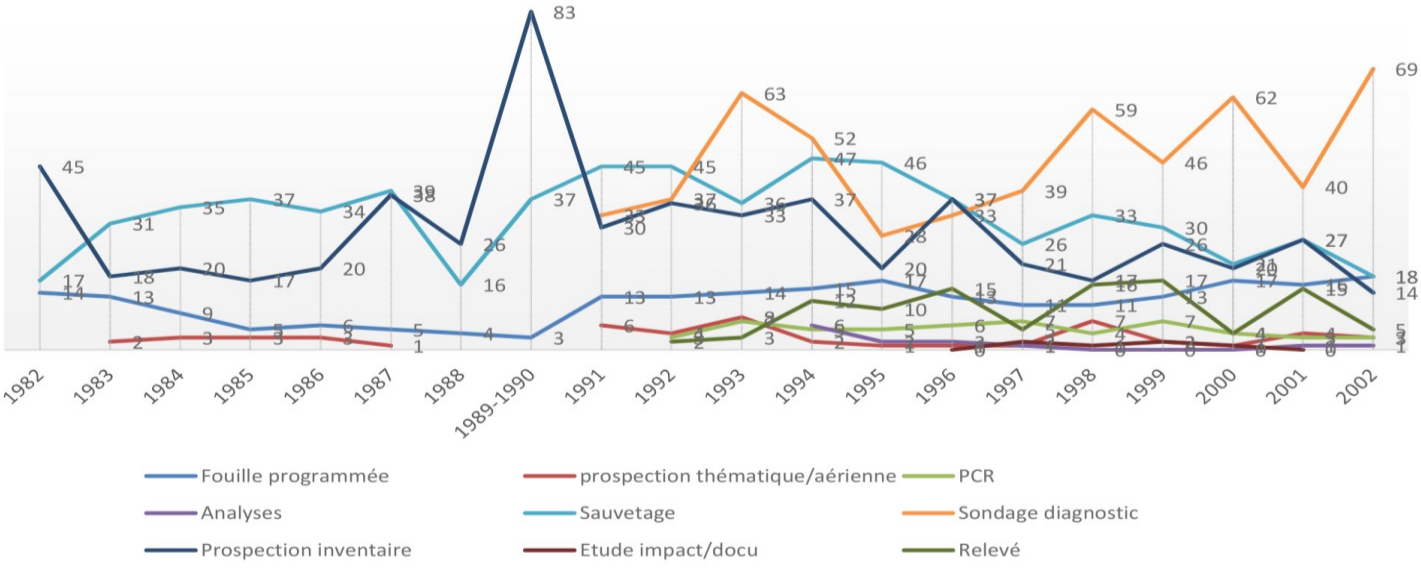

Figure 8 Distribution des autorisations en Aquitaine entre 1982 et 2002 (© Béague)

[84] Depaepe, 2008, 111
[85] BSR Aquitaine 2002

2.2.3. Comparaison

Premièrement, sur ces graphiques, on observe pour la Lorraine :

- Entre 2001 et 2004 une baisse progressive du nombre d'opérations de diagnostics archéologiques préventifs, suivie d'une chute brutale en 2005,

- Puis d'une remontée et d'un maintien autour de 130 à 140 opérations en moyenne par an. Ces variations s'expliquent en partie par l'impact qu'ont eu les importants travaux suscités par le chantier de la LGV construite entre 2009 et 2010 (mais ressentis jusqu'en 2012), puis les grands projets photovoltaïques d'EDF Energies nouvelles sur les terrains de l'ancienne base aérienne de Toul-Rosières, assorti du seuil plancher des 3000 m^2 ou 1000 m^2 qui entraîne une moindre prescription.

- Le nombre de fouilles préventives a également baissé depuis 2001 (54) pour se stabiliser entre 15 et 25 opérations par an depuis 2004 ; ceci s'explique en partie par une baisse générale de l'activité économique et aussi pour les mêmes raisons de projets de grande taille et le seuil plancher de consultation/abandon des projets par les aménageurs entre le diagnostic et la fouille. Les diagnostics, très nombreux, y sont suivis de peu de fouilles (par exemple 180 diagnostics pour 10 fouilles en 2004) ! Soit les projets sont abandonnés purement et simplement, soit les sites sont traités lors d'un diagnostic poussé jusqu'à l'évaluation et il y a peu de prescriptions de fouilles.

Deuxièmement, pour l'Aquitaine, elle voit tout d'abord la multiplication des grands projets d'infrastructures routières ou urbaines un peu plus tard que la Lorraine :
- On observe une hausse des diagnostics entre 2002 et 2006 (de 69 à 96 opérations, déviation de Bergerac en 2003)
- Suivie d'une chute brutale en 2006 et des effets en dents de scie des opérations de grande envergure telles que l'A65 en 2007-2010 et la LGV qui a démarré en fin d'année 2010.
- Ces effets ne sont pas lissés sur le long terme puisqu'on observe le même phénomène en dents de scie pour les fouilles préventives, qui oscillent entre 45 en 2009 et 2013 (A65 et LGV) et 12 au creux de la vague en 2010, à cause des effets de la crise de 2008.

En Aquitaine les prescriptions sont nombreuses mais concernent des petites surfaces. L'activité y a marqué le pas en 2007, qui voit moins de diagnostics mais davantage de fouilles à partir de 2008.

Globalement, nous savons bien que l'Aquitaine est bien moins industrialisée et moins marquée par les grands chantiers que la Lorraine. Comme nous ne disposons que de tendances et non pas des statistiques respectives des opérations archéologiques et des permis de construire régionaux, nous ne pouvons pas calculer exactement l'impact archéologique (les chiffres seraient au mieux approximatifs).

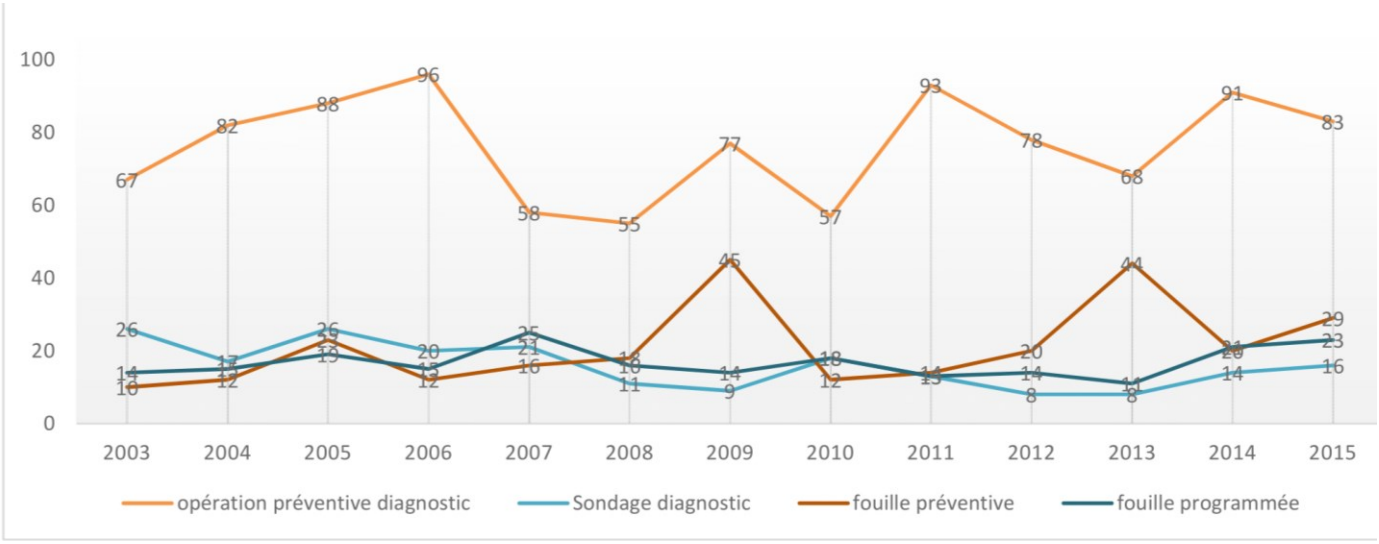

Figure 7 Répartition des opérations archéologiques en Aquitaine entre 2003 et 2015 d'après les BSR (© Béague)

Lorsque je suis passée de la Lorraine à la région Grand-sud-Ouest, je me suis rapidement rendue compte de grandes disparités entre ces régions : moins d'opérations, moindres surfaces prescrites, absence de certains types de site (tombes à char, habitat médiéval rural notamment), mais plus grande sensibilité à la Préhistoire et plus grande couverture pédologique.

Ces décalages importants entre la situation de l'archéologie préventive au nord et au sud de la France ont été mis en évidence dès le début des années 2000 sans qu'une explication satisfaisante en soit ressortie. Le phénomène est particulièrement frappant pour la période médiévale[86]. Cette situation prévaut encore actuellement, en dépit du renouveau de la recherche sur l'habitat dispersé (P. Conte, L. Fau, F. Hautefeuille) pour le Sud de la France, et en particulier pour les sites d'habitat du Haut-Moyen-Âge. Je me suis posée la question de l'origine de cet écart et s'il s'agissait d'un problème méthodologique. Effectivement, la difficulté viendrait principalement du fait qu'il est impossible de vérifier une occupation médiévale sous l'habitat contemporain. L'Inrap est accusé (je pense que c'est à tort) d'éviter soigneusement les fermes ou habitats encore en activité susceptibles de masquer les structures antérieures. Je ne peux juger que de ce que j'observe en Nouvelle-Aquitaine, mais la CIRA semble ignorer qu'au moment du diagnostic (très en amont des aménagements, parfois un ou deux ans avant), ces habitats sont en cours d'acquisition voire encore occupés. Procéder, au nom de la loi, à la réalisation de tranchées de diagnostic dans les jardins de personnes (souvent âgées) menacées d'expulsion avant un projet autoroutier ou ferroviaire me paraît inique. Souvent, au moment du diagnostic, nous ne pouvons pas intervenir sur ces parcelles qui n'ont pas fait l'objet d'une mesure d'expulsion. J'ignore comment cela se passe dans les autres régions, où les procédures d'achat des parcelles à aménager, mieux conduites, permettent de ne laisser aucune zone blanche non explorée par le diagnostic. Mais en ce qui concerne la région méridionale, le bilan archéologique reste très pauvre car presque aucun habitat du Haut-Moyen-Age n'a encore été mis au jour (et pour cause !) à l'occasion de grands travaux. L'autre reproche récurrent des CIRA en général est que les opérations préventives ne débouchent que très rarement sur une remise en question des méthodes d'approches des sites médiévaux ruraux actuellement pratiquées. Elle a apporté un très grand nombre de "fonds de cabanes" sur les sites d'habitat sans réellement fournir d'explication à la distribution quasi exclusive de ces structures alors qu'il faudrait s'enquérir des autres structures bâties[87]. Je suppose que l'archéologie préventive n'a pas les moyens de recherche suffisants pour tenter une autre approche, et s'il elle les avait, il faudrait multiplier les exemples pour influencer les résultats scientifiques obtenus.

2.2.4. Les effets de la concurrence et l'archéologie programmée

En 2006 j'ai participé à un chantier de fouilles faisant suite à un diagnostic qui avait mis en évidence une vaste occupation diachronique. La société ANTEA a remporté l'appel d'offre pour une fouille contigüe à celle à laquelle je participais avec l'Inrap, nous privant des abords d'une vaste et riche *villa* gallo-romaine[88].
On observe en effet en Lorraine que la baisse d'activité de l'Inrap est due à la concurrence d'opérateurs privés et à la perte de l'effet LGV. En 2006 aussi a été créé le Pôle Archéologique Rhénan (PAIR), qui a réalisé une grande partie des diagnostics de la LGV Est.
- L'Inrap réalise 90% des diagnostics en Lorraine, le service archéologique de Metz Métropole créé en 2007 et celui du Conseil Général de la Moselle assurant le reste. Les fouilles se répartissent entre l'Inrap (entre 65 et 85 %), Metz Métropole, ANTEA et EVEHA[89].
Il faudrait comparer le taux de diagnostic par rapport au taux de prescriptions et les surfaces prescrites et fouillées pour avoir un vrai terrain de comparaison mais il est difficile d'obtenir tous ces chiffres pour une période de 15 ans, car ils ne sont pas assez souvent renseignés comme p. ex. les moyennes de superficie. –

L'archéologie programmée en Lorraine est utilisée, de l'aveu même de la conservatrice régionale de l'archéologie de Lorraine en 2013 pour "contrebalancer le poids de l'archéologie préventive dans les départements moins touchés par les projets d'aménagement (Meuse, Vosges) [90]."
La recherche programmée, avec un nombre important de PCR, s'y emploie à intégrer les recherches des secteurs préventif et programmé dans des thématiques régionales communes.

J'ai aussi vécu cette situation de concurrence en Aquitaine, mais différemment. Le nombre de fouilles préventives y étant beaucoup moins élevé qu'en Lorraine, la concurrence a eu des effets beaucoup plus perceptibles. Tous les opérateurs privés réunis obtiennent autant ou plus de marchés que l'Inrap : 11 contre 16 pour l'A65 en 2009 et 26 pour 23 sur la LGVSEA en 2012-2013. L'année 2013 voit aussi la naissance du Service archéologique de la métropole de Bordeaux, qui a eu un impact important sur le nombre de diagnostics et fouilles (une trentaine entre avril 2013 et octobre 2015) qui étaient réalisés auparavant par l'Inrap dans l'agglomération bordelaise.

[86] Chapelot 2006
[87] Marchaisseau & Pertuisot 2014
[88] Peltre, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies entre Metz et Orny. Fouilles M. Roth-Zehner, ANTEA, M. Feller, Inrap, 2006
[89] BSR Lorraine 2013
[90] Leroy, 2013

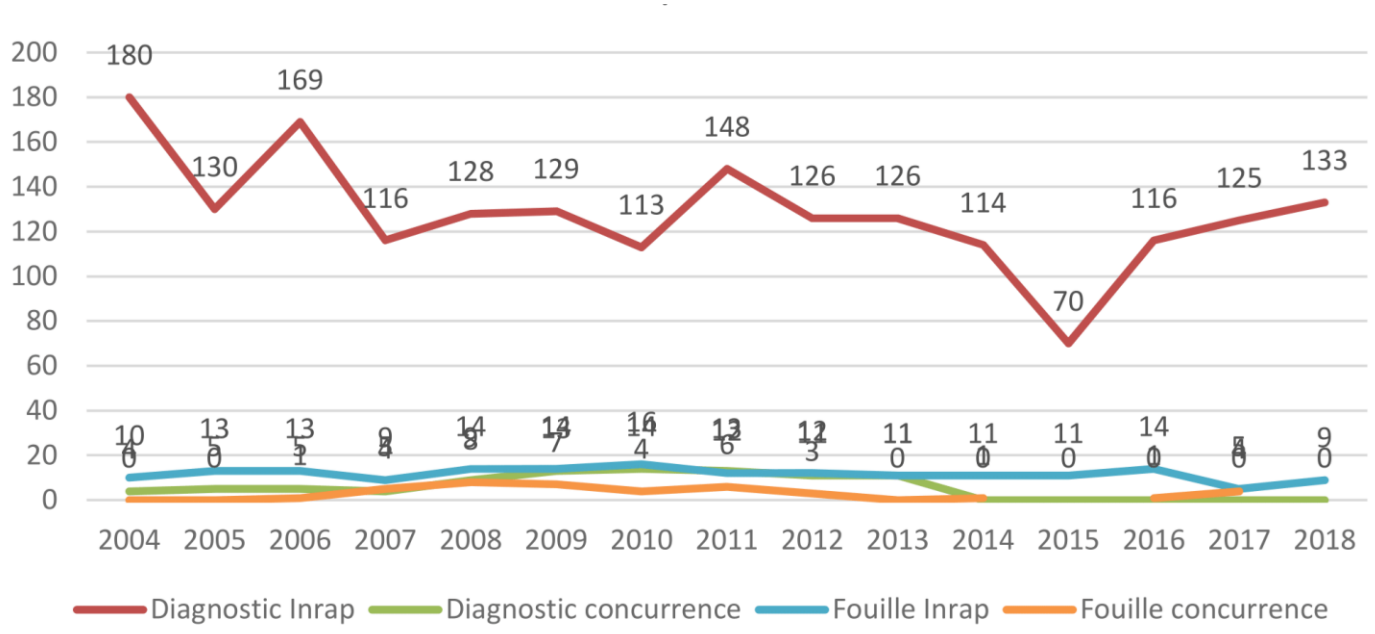

Figure 8 Répartition des opérations archéologiques en fonctions des opérateurs en Lorraine (© Béague)

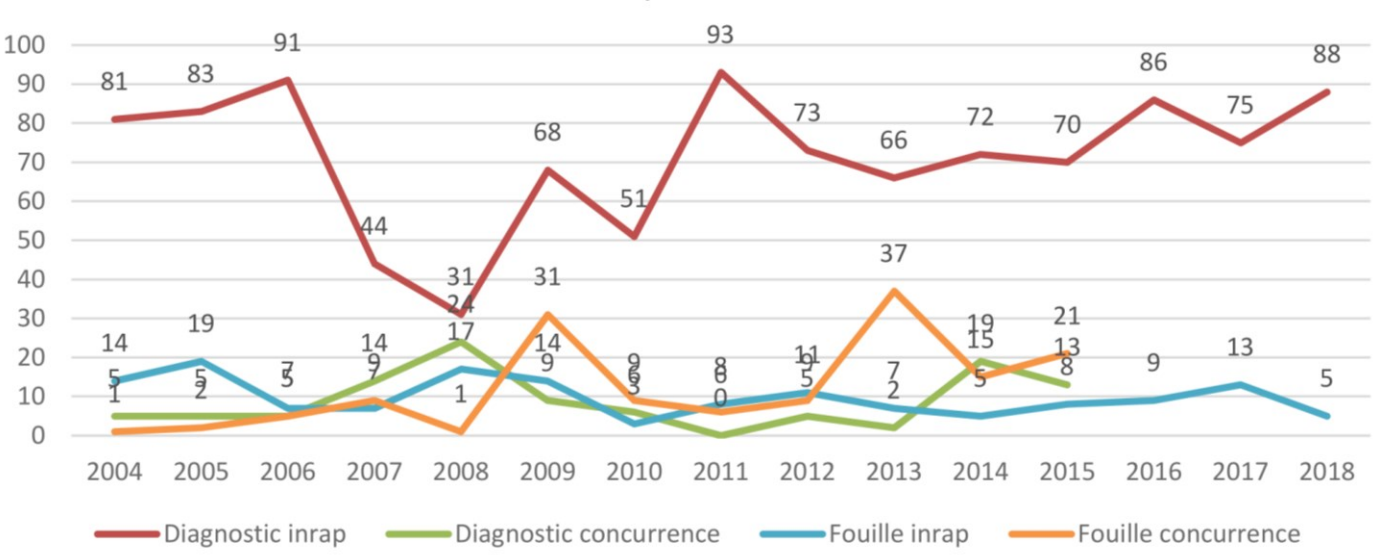

Figure 9 Répartition des opérations archéologiques en fonctions des opérateurs en Aquitaine (© Béague)

2.3. Le temps des bouleversements méthodologiques (2008-2013)

J'ai obtenu ma mutation dans la région Grand-Sud-Ouest le 1er septembre 2008. L'intitulé de mon poste est généraliste, ce qui sous-entend des connaissances scientifiques approfondies en archéologie et en histoire, dans une ou plusieurs chrono-compétences, mais j'essaie de me consacrer plus précisément à la Gascogne méridionale à l'époque médiévale, ce qui n'est pas toujours compatible avec mes affectations. Mon travail n'est pas le même, bien entendu, selon que je dois traiter un diagnostic en milieu rural ou une fouille en milieu urbain.

2.3.1. Le Grand-Sud-Ouest, une région peu concernée par l'archéologie préventive ?

La région Aquitaine, en particulier la Dordogne, a vu quelques opérations préventives de grande envergure en raison d'aménagements du territoire de 1994 à 2004 (autoroute A89, autoroute A64, déviation de Bergerac). Mais le Sud aquitain était jusque dans les années 2000 sous-équipé en matière d'infrastructure autoroutière jusqu'à ce que l'autoroute A65 traverse sur 150 km des territoires qui avaient été peu explorés auparavant.

L'autoroute A65 Pau-Langon.

S. Riuné-Lacabe et C. Stouvenot en ont réalisé l'étude documentaire, documentant et reportant sur les cartes 409 sites (dont 232 gisements à l'intérieur de l'emprise autoroutière). Cette étude documentaire a été menée en deux mois sur un fuseau large (bande de 1 km élargie à 500 m de part et d'autre) de manière à laisser aux services concernés le soin d'éviter certains secteurs trop denses en vestiges archéologiques. Le bilan de cette étude documentaire faisait surtout état de "potentiel archéologique", en particulier pour la période préhistorique. Cette première enquête aurait dû être suivie d'une étude plus poussée sur la photo-interprétation rapportée au fuseau autoroutier de 300 m de largeur, mais celle-ci n'a jamais été initiée, sans qu'aucune raison particulière n'ait été officiellement avancée.

La Grande Lande (de Bernos à Roquefort) qualifiée d'emblée de "désert" ou de "milieu hostile pour l'homme"[91] était définie comme "*Terra Incognita*" du point de vue archéologique, en raison notamment de la couverture pléistocène de sable des Landes, exception faite de sites "superficiels", petits mais nombreux de l'âge du Bronze[92]. En fait le constat était simple : priorité aux modèles d'établissements déjà bien connus (tertres funéraires, *villae* etc), et pas ou peu de découvertes, compte-tenu de l'absence de chercheurs. C'est la période protohistorique qui se dégageait comme très bien représentée avec 213 *tumuli*, dont 141 à l'intérieur du fuseau autoroutier. Le Moyen-Âge était représenté par près de 100 sites dont la qualité les mettait d'emblée en protection absolue dans l'échelle de contrainte archéologique. Avec seulement 29 sites attestés, l'Antiquité était sous-représentée par rapport aux autres régions françaises. Certains secteurs paraissaient plus densément peuplés que d'autres, à l'image des zones entourant les chefs-lieux de cité antiques : Bazas, Aire-sur-l'Adour, Lescar. On entrevoyait une occupation antique qui aurait perduré sans discontinuité du Ve siècle au Moyen-Âge (Bazadais, Marsan, Tursan, Vic-Bilh) jusqu'à l'époque des bastides (Barcelonne-du-Gers, Duhort-Bachen, Saint-Gein, Sarron, Garlin). Au même titre que les châteaux, *villae* et nécropoles tumulaires exceptionnelles, les mottes castrales y figuraient en protection absolue et tous ont été de ce fait exclus du fuseau autoroutier définitif.

Il s'est écoulé 10 ans entre cette étude préliminaire et les premiers coups de godets de pelle mécanique qui ont été donnés à partir d'août 2008. La reconnaissance archéologique par le diagnostic a porté sur 102 km, sur un linéaire total de 150 km entre Langon et Pau, afin de déterminer les mesures ou les interventions de recherche à mettre en œuvre pour assurer la préservation et la connaissance de ce patrimoine archéologique. Les trois départements traversés ont été divisés en sections à prospecter.

J'ai participé au diagnostic archéologique d'une des sections (3A) de l'Autoroute A65, dans les Landes et notamment à la détection des entités ou sites suivants :

- Las Baches à Hontanx, dans les Landes, au sommet d'une crête de vallon présentant un profil irrégulier, 230 pièces lithiques moustériennes ont été collectées essentiellement sur trois sondages, dans un niveau n'excédant pas 0,20 m d'épaisseur. Ce gisement témoigne d'un potentiel important mais délicat à qualifier, en l'absence d'un géomorphologue, en raison de l'ampleur des phénomènes post-dépositionnels difficiles à évaluer. Par chance, l'échantillon de mobilier lithique présentait une carence en petits éléments, ce qui pouvait signifier un déplacement ; la présence d'indices plus récents dans le même horizon stratigraphique posait également question, même s'ils étaient essentiellement localisés en marge. En dépit des efforts que j'ai déployés pour mettre en avant la qualité du gisement, il n'y a pas eu de prescription archéologique.
- Le site de Hin de Diou, localisé dans la partie sud de la commune de Pujo-le-Plan, à la transition entre le plateau landais au nord et les coteaux d'Armagnac présentait une quantité relativement importante d'outils en pierre pouvant être rapportés à la culture du Mésolithique, rare dans le Sud-Ouest de la France. La fouille, attribuée à la société Paléotime, a permis de circonscrire trois zones de concentration pour lesquelles l'étude géomorphologique a montré que les vestiges du Pléniglaciaire n'avaient subi que des perturbations post-dépositionnelles modérées. L'étude tracéologique a mis en relief certains éléments de l'économie de subsistance comme l'acquisition du gibier, la découpe de matériaux souples ou encore le travail de la matière dure animale. Ces

[91] Riuné Lacabe, 1997, non paginé
[92] Riuné Lacabe, 1997, non paginé

données, en lien avec la typologie (burins de Noailles, micrograveltes), motivent une attribution à la fin du Gravettien moyen ou au Gravettien récent. Les raccords et les remontages sont exclusivement limités au sein de chacun des locus, ce qui suggère des unités d'occupations distinctes et non strictement contemporaines. L'analyse spatiale a permis de proposer un modèle d'organisation interne de ces locus, avec d'une part des postes de taille où ont été débités les nucléus et, d'autre part, des aires d'activité qui se distinguent par des regroupements de pièces transformées et de supports bruts, ces derniers, introduits déjà débités ou détachés *in situ*, présentant pour la plupart des traces d'utilisation. Ces *locus* ont été interprétés comme des occupations de courte durée, répétées dans le temps[93].

- Au lieu-dit Cabanas, sur la commune de Saint-Gein, les collines sont localement perforées par de larges excavations résultant d'une activité d'extraction d'argile à poterie. L'étude documentaire que j'ai réalisée lors du diagnostic a suggéré que l'argile avait été exploitée, depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle. Ce site n'a pas fait l'objet d'une fouille et a été entièrement renseigné par le diagnostic.
- Le site paléolithique de Latrote est installé sur un sommet peu élevé dans un secteur où le relief prend la forme de collines mamelonnées. Il se développe sur environ 125 m de long sur toute la largeur de l'emprise autoroutière, ce qui représente une surface totale d'environ 14 000 m². 68 pièces du Paléolithique moyen (fin de la période moustérienne) ont été collectées dans une même couche dilatée sur une vingtaine de centimètres au maximum dans la même tranchée. La fouille a été réalisée par la société Paléotime. Lors de l'étude, un petit lot de pièces a été attribué au Paléolithique supérieur. Il n'avait pu être distingué lors de la fouille, en partie en raison de la stratigraphie comprimée du gisement[94].
- Des traces d'occupation au lieu-dit À Jouandet, à cheval sur les communes de Pujo-le-Plan et de Laglorieuse sur la rive nord du ruisseau du Ludon ont été mises en évidence pour l'Antiquité et/ou au Haut-Moyen-Âge. Un sondage implanté dans l'axe du cours d'eau a livré quelques structures en creux et une série de pieux de bois alignés. Dans un autre sondage, à environ 1 m de profondeur, une série de bois travaillés posés à plat a été observée. La présence d'un élément de cruche du Xe siècle posait un jalon chronologique pour une occupation médiévale. Plusieurs schémas d'occupation étaient envisageables : il pouvait s'agir d'une occupation continue mais peu dense comme d'une succession de réoccupations à des intervalles non définis au cours de cette campagne. La problématique de la fouille, attribuée à Eveha, impliquait une double approche : archéologique, avec la recherche des aménagements anthropiques ainsi que des éléments datants, géologique avec la reconnaissance de la morphologie du thalweg, de la dynamique hydraulique et des processus pédosédimentaires. L'opération articulée autour de l'ouverture d'une série de plusieurs transects perpendiculaires au vallon afin d'établir le séquençage du comblement alluvial et colluvial et, d'autre part, du dégagement en plan des aménagements de bois installés en bordure du lit mineur a été complétée par un prélèvement en carottage effectué aux dépens des formations de tourbe développées en partie distale du système. La lecture stratigraphique et l'analyse sédimentologique des différentes coupes contribuent à séquencer l'histoire du vallon en six phases entre le VIIIe et le IVe millénaire av. n. è. Le paysage subit une modification majeure au milieu du IVe millénaire av. n. è avec l'apparition d'une zone palustre dans la vallée du Ludon ; parallèlement, les surfaces herbeuses et les landes gagnent de l'importance, conséquence probable de l'affirmation d'une activité pastorale. À la période antique (entre 40 av. et 140 de n. è.), un chemin de bois établi sur des pieux est construit en travers de la zone humide. Son usage principal était probablement le franchissement des troupeaux jusqu'au Moyen Âge au cours duquel intervient une modification majeure du régime hydro-sédimentaire[95]. Ces résultats seraient à comparer avec ceux du site de Thèze-Argelos (Pyrénées-Atlantiques), que nous avons fouillé (Doc.6, Livre 3).

À l'issue du diagnostic, 47 entités (non qualifiées de "sites") ont été identifiées : 7 en Gironde, 24 dans les Landes, 16 dans les Pyrénées-Atlantiques. Au final, seuls 25 "sites" ont été identifiés (ou choisis ?) comme devant être suivis d'investigations complémentaires ou d'une fouille préventive. À noter que deux sites ont fait l'objet d'une mise en réserve archéologique des terrains.

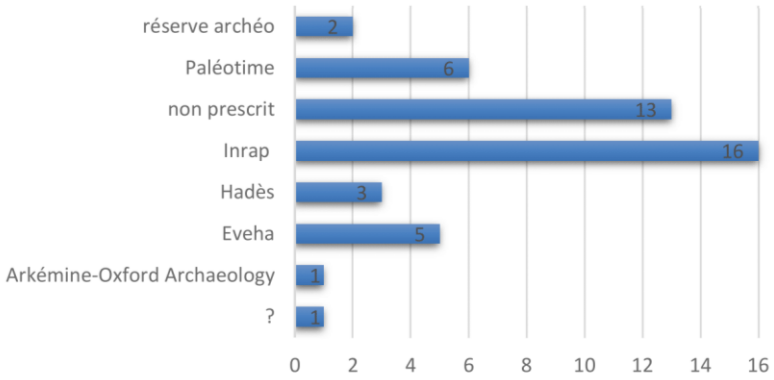

Figure 10 Répartition des sites de l'A65 par opérateur (© Béague)

[93] BSR Aquitaine 2009, 197
[94] BSR Aquitaine 2009, 199
[95] BSR Aquitaine 2009, 194

La fouille par l'Inrap du site Paléolithique Moyen Ancien de Romentères au Vignau (Landes) a été pour moi, en tant que technicienne, une expérience positive à retirer des opérations de l'A65, venant compléter et enrichir mon expérience de fouille de sites paléolithiques. Elle s'est déroulée sur une surface de 8 000 m² avec une équipe de six archéologues en continu selon un mode opératoire particulier qui consiste au prélèvement du mobilier archéologique de manière directe au théodolite laser et au fur et à mesure du décapage par passes fines réalisées à la pelle mécanique. La fouille a été complétée par des tests de tamisage à l'eau, réalisés sur l'ensemble de la surface ainsi que par des prélèvements pour les datations OSL (*optic stimulated luminescence*) et TL (thermoluminescence)[96].

J'ai dirigé la fouille d'un site historique intéressant à Thèze (Pyrénées-Atlantiques) ; la prescription valorisait le paléo-environnement alors que les vestiges de campements n'étaient pas considérés à même de susciter une fouille (Doc.10 et Annexe 5, Livre 3). La fouille se composait de quatre grandes tranchées de 100 à 160 m de long à Thèze (en rive droite du Luy de France), et deux de 120 m à Argelos (en rive gauche), soit une superficie de 3750 m^2 environ. Elle était motivée par une double problématique : la caractérisation du couvert végétal et son évolution au cours du temps, afin de déterminer le degré d'ouverture du milieu, l'importance quantitative des espèces cultivées ou commensales de l'activité humaine ainsi que leur diversité ; la compréhension des dynamiques sédimentaires et la part du facteur anthropique, directe (façonnage des reliefs pour la mise en culture, canalisation ou déviation des écoulements hydriques, …) ou indirecte (développement d'apports colluviaux sous l'effet de déforestations, …). Alors qu'à Thèze la problématique était de caractériser les phénomènes de colluvionnement par la multiplication des observations dans les coupes, à Argelos la fouille s'est plutôt concentrée sur les structures archéologiques excavées. Ainsi les deux sites, chacun sur une rive du Luy de France, sont complémentaires quant à la vision qu'ils peuvent nous donner de l'anthropisation d'un terroir. Étant donné la pauvreté du mobilier, le plus difficile a été de mettre les structures archéologiques en relation avec les données paléo-environnementales. Ce sont les datations radiocarbone réalisées sur les charbons de bois de chaque unité sédimentaire qui permettent de proposer une reconstitution du paysage. Celui-ci est directement transformé à la fois par les conditions climatiques et par l'impact humain : le défrichement des périodes protohistorique et/ou aquitano-romaine a entraîné une déstabilisation des versants. Pour contrecarrer l'érosion par les eaux de ruissellement, des murets de terrasse et des canaux d'écoulement sont constitués avec les galets ramassés dans la rivière, vraisemblablement au début de l'époque médiévale. La période prospère pour les activités agro-pastorales s'achève avec le Petit Âge glaciaire qui signe la fin de l'occupation "active" des versants en raison même de leur instabilité.

La fouille des installations d'Argelos et Thèze constituait un jalon intéressant dans la compréhension des équilibres territoriaux et environnementaux en autorisant la connaissance de véritables tronçons du paysage de cette partie du piémont pyrénéen assez peu densément peuplée. Plus bas dans le versant, les observations sédimentaires montrent la conservation de fragments de végétaux dans les faciès palustres, dont le niveau supérieur est marqué par la présence de charbons qui pourraient traduire l'ouverture du milieu couvert arboré, laquelle aurait accéléré la déstabilisation des versants et accentué les dépôts de pente. La fugacité de ces vestiges et leur faible densité constituent les principaux points d'intérêt de ces établissements et leur nature plaide en faveur de passages répétés, et non d'une installation pérenne. La faible densité de l'occupation du sol, que des prospections plus nombreuses et plus fines révèlent aujourd'hui dans certains secteurs, pourrait bien être liée à un type d'exploitation extensif du sol, fortement marqué par des mouvements saisonniers de troupeaux, qui semble avoir affecté une bonne partie de la région[97].

La concurrence était très présente sur les fouilles de l'autoroute A65, où des sites voisins ou fonctionnant ensemble ont été attribués à des opérateurs différents. Ces dispositions ne permettaient pas toujours de vérifier la continuité de leurs occupations. La commission de CIRA 2016 a donné un avis favorable à la réception de mon rapport d'opération de fouille préventive de Thèze et indiqué que les résultats méritaient une publication dans une revue spécialisée, en intégrant les éléments recueillis par l'équipe de Paléotime sous la responsabilité d'E. Thirault. L'éventualité de publier en commun sur ce sujet dans une revue à caractère régional m'intéresse bien évidemment.

LGV SEA Tours-Bordeaux (2009-2011)

Le projet ferroviaire d'environ 302 km de ligne nouvelle ainsi que de 35 km de raccordements entre Saint-Avertin, au sud-est de Tours, et Ambarès-et-Lagrave, au nord de Bordeaux, traverse six départements à cheval sur trois régions administratives (Centre, Poitou-Charentes, Aquitaine). Comme dans la plupart des grands travaux, le mode opératoire adopté par la LGV SEA a été l'inventaire préalable, qui a permis de repérer les secteurs archéologiques sensibles au moyen de recherches bibliographiques et documentaires s'appuyant sur des archives archéologiques nationales et locales. Ces éléments identifiés ont été présentés dans le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. À la suite de l'instruction des dossiers par les services régionaux de l'archéologie, les préfets de région ont prescrit des diagnostics qui ont débuté au mois de septembre 2009 entre Tours et Bordeaux et ont duré près de deux ans.

[96] BSR Aquitaine 2009, 201
[97] Béague 2015

Le lancement des diagnostics était précédé d'une opération de piquetage et de déboisement qui visait à délimiter et à dégager le périmètre d'intervention des archéologues, dont étaient exclues les zones sensibles écologiquement. Nous avons procédé par tranchées ouvertes d'environ 20 m de long jusqu'au substrat géologique, le tout pouvant être complété par des fenêtres plus larges pour mieux caractériser les vestiges. Les sondages étaient rebouchés à l'avancement, pour permettre un retour à l'exploitation agricole le plus rapidement possible. Une fois le diagnostic d'un secteur achevé, les résultats étaient réunis dans un rapport et transmis au préfet de région pour le porter à la connaissance de l'aménageur.[98]
Les diagnostics ont débuté sur la base de l'avant-projet sommaire de Réseau ferré de France. Mais la redéfinition de l'Avant-Projet-Sommaire en Avant-Projet détaillé a entraîné un doublement du diagnostic, nous obligeant à revenir deux, voire trois fois sur des terrains pas toujours mis à disposition par leurs propriétaires. L'intervention des archéologues étant située très en amont des travaux, elle pâtit toujours des retards dans l'acquisition des terrains ou dans la rectification des tracés.
Au total 126 diagnostics archéologiques ont été réalisés sur plus de 3 000 hectares et 364 sites ou indices de sites ont été mis au jour, du Paléolithique à la période moderne. À noter que l'Inrap n'a pas été le seul opérateur à se charger des diagnostics puisque le Service d'Archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) a pris en charge environ 80 ha.

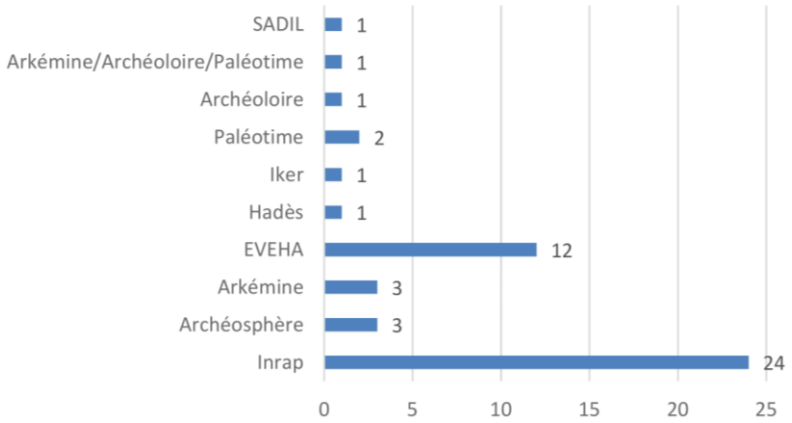

Figure 11 Répartition des opérations de fouilles sur la LGVSEA de 2011 à 2013 d'après les BSR Aquitaine, Poitou-Charente et Centre-Val-de-Loire

Entre la fin de l'année 2010 et le début de l'année 2011, j'ai dirigé le diagnostic de la section 37 de la LGV SEA et notamment mis au jour l'aqueduc de Fleury qui alimentait la ville antique de Poitiers. (Doc.11, Livre 3). Nous avons tiré de nombreux enseignements sur son mode de construction, notamment que le canal, de section trapézoïdale, avait été aménagé dans une tranchée ouverte plus large que nécessaire, ce qui a vraisemblablement permis d'ajuster son implantation et a assuré une fonction drainante protégeant la structure des infiltrations. Il reposait sur un hérisson de pierres surmonté d'un radier qui servait à la fois de fond et de soubassement. Le diagnostic était bien documenté et exhaustif et le site a été prescrit en 2012. Le fait que ce soit un opérateur privé qui ait dirigé la fouille ne m'a pas empêchée de communiquer avec ses collaborateurs sur nos recherches respectives pour comprendre le tracé de l'aqueduc. Il aurait été intéressant de poursuivre les échanges entre tous les opérateurs afin de comparer les résultats de la fouille avec ce qui avait été pressenti lors des diagnostics. Il nous manque toujours ces retours de la phase de fouille pour améliorer nos méthodes et nos résultats.

En effet, quels étaient les attendus scientifiques de cette opération ? Les communes traversées par la LGV-SEA étaient très inégalement renseignées sur un plan archéologique : des secteurs étaient déjà bien connus alors que d'autres, déjà mal documentés par la prospection, étaient restés à l'écart des travaux d'aménagement du territoire. Prescrire le diagnostic sur la totalité du tracé (excepté les zones urbanisées proches de Bordeaux) et non exclusivement sur les secteurs archéologiquement sensibles a permis aux archéologues d'améliorer considérablement la connaissance que nous pouvions avoir des zones lacunaires et de confirmer la présence d'établissements dont la présence était soupçonnée par les travaux antérieurs à cette opération.

Sur les 80 sites retenus par le SRA, 49 opérations de fouilles ont été réalisées par 9 opérateurs archéologiques différents, et l'Inrap en a fouillé un peu moins de la moitié. Les résultats scientifiques des diagnostics et des fouilles renouvèlent les données sur le plan local et permettent d'approfondir les thématiques chrono-culturelles. Les résultats sont particulièrement spectaculaires pour l'Acheuléen et l'Epipaléolithique[99]. L'âge du Bronze est représenté par des structures dispersées, tandis que l'âge du Fer s'illustre par un habitat ouvert (Villognon, La Tène ancienne, fouillé dans des conditions climatiques extrêmes) ou enclos pouvant se rapporter au modèle de la ferme indigène. La période antique est curieusement moins représentée que ce que l'on pouvait penser, puisque seule la *villa* de Luxé en Charente illustre l'occupation des premiers siècles de notre ère. La période médiévale est perçue

[98] RFF, Ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA), document de présentation du projet, 16 juin 2011
[99] Fourloubey 2013

au travers de bâtiments accompagnés de silos et de souterrains occupés jusqu'aux XIVe- XVe siècles. Les sites s'inscrivent à la fois dans la problématique d'échanges entre les groupes culturels reconnus, toutes périodes confondues, et à l'intérieur d'une zone de frontière ou de passage, de rivalité entre les comtes d'Anjou, de Blois et les Ducs d'Aquitaine.

2.3.2. Diagnostic, évaluation et potentiel archéologique sur les grands tracés : des interventions aléatoires ?

À travers ces exemples vécus au cours des grands travaux du début des années 2000, nous voyons bien que le diagnostic était et est toujours l'exercice le plus difficile et l'étape la plus cruciale dans l'évaluation du potentiel archéologique d'une parcelle, d'un ensemble de parcelles ou d'un secteur géographique. Il me semble donc nécessaire de revenir sur ces différentes étapes préalables à la fouille que sont le diagnostic, l'évaluation et leurs différentes déclinaisons car elles ont considérablement évolué depuis mes débuts en archéologie préventive.
En 1995 a eu lieu un changement d'appellation dans les termes mêmes des opérations archéologiques, une nouvelle nomenclature ayant vu le jour : distinguant le diagnostic (anciennement sondage[100]), la fouille d'évaluation (ou évaluation *tout court*) et la fouille préventive. Comme nous l'avons vu dans l'exemple de notre site de Troussey (Meuse), l'évaluation archéologique est une étape intermédiaire entre le diagnostic et la fouille, une espèce de compromis entre un diagnostic lourd et une fouille allégée, pratique pour appréhender des sites, y compris des occupations "incidentes". Avec la fin de l'étape de l'évaluation, nous avons perdu un apport scientifique majeur à la connaissance de ces petits sites isolés dans le cadre d'une approche spatiale, comme à Vigneulles (Meuse) où, sans décapage d'évaluation, le puits n'aurait tout simplement pas été fouillé. Très appréciée par les agents prescripteurs pour la suite à donner aux projets de fouilles, par ailleurs peu nombreuses, mais parfois utilisée à mauvais escient en remplacement d'une vraie fouille, l'évaluation n'est plus utilisée depuis 2001 à cause des moyens fermés dans une enveloppe annuelle pour les diagnostics. Cela signifie qu'il nous faut dorénavant caractériser les sites dès le diagnostic, selon une application rigide des directives de l'État, voire les "traiter" définitivement au cours de cette étape, ce qui présente un avantage indéniable pour les aménageurs.
Dans le système actuel, c'est la solution de la fenêtre (ou extension) complémentaire qui est souvent préconisée, sélectionnée à l'intérieur de la surface à traiter dans le cadre de l'opération de diagnostic. Le principe est d'élargir graduellement autour des vestiges dégagés, afin de mettre au jour un plan plus "cohérent" ou d'avantage d'éléments datants ; au final, la surface dégagée est souvent insuffisante pour caractériser réellement le site (même si toutes les structures sont décapées, ce dont on ne peut être sûr) et ne permet pas de disposer d'informations décisives. Les extensions ainsi réalisées ne sont jamais totalement satisfaisantes car le site n'est pas considéré comme pouvant s'étendre au-delà et n'est par conséquent pas prescrit en fouille. Les informations fournies par ces fenêtres sont soit suffisantes pour ne pas justifier une poursuite de l'opération ou une prescription ultérieure de fouille, soit insuffisantes pour en conclure la même chose (le cas se présente souvent sur des sites paléolithiques pour lesquels il faut chercher les limites de l'extension maximale des objets lithiques). Le recours aux fenêtres sur-ou sous- dimensionnées présente des avantages scientifiques (les limites de l'extension d'un site ont été reconnues), mais aussi des désavantages économiques (pas de prescription de fouille puisque l'extension des vestiges est réduite). Il s'agit au fond d'une cote mal taillée, dont l'objectivité peut être mise en doute puisqu'on peut en tirer les conclusions les plus arrangeantes.
En effet, la plupart des justifications avancées par les responsables d'opérations, les services régionaux de l'archéologie ou les experts des commissions interrégionales de la recherche archéologique pour proposer de fouiller ou non se réfèrent, plus ou moins explicitement, à deux principes dépourvus de fondement scientifique.
- Le premier est celui du "modèle" de site connu, bien répertorié, fouillé de manière récurrente et identifié (ou supposé tel) lors du diagnostic. Il est généralement privilégié, comme s'il s'agissait de reproduire ce que l'on connaît déjà, plutôt que de rester ouvert à l'apparition éventuelle et somme toute probable de nouveaux types de sites à partir de structures peu organisées ou peu évocatrices, comme ceux que j'ai mis au jour sur la déviation d'Aire-sur-l'Adour-Barcelonne-du-Gers, considérés comme des sites de campements pastoraux, qui ont été prescrits en Midi-Pyrénées mais pas en région Aquitaine[101].
- Le deuxième principe procède de la peur du risque. Soumis à des pressions bureaucratiques et économiques et, il faut bien l'avouer, parfois à une certaine paresse intellectuelle, les acteurs du système adoptent fréquemment un compromis sécurisant propre à les dispenser de toute négociation délicate ou de tout aléa.
Pour être représentatif, l'échantillonnage scientifique doit reposer sur des méthodes écartées de tout conformisme intellectuel ; il ne peut en aucun cas résulter uniquement de la pesée du pour et du contre ou du coût financier.

[100] A noter que le sondage continue à être pratiqué en même temps que le diagnostic mais désigne une opération plus retreinte ou non préventive (en Lorraine)
[101] Béague 2010

2.3.3. Les parades aux défauts opérationnels

Il me semble qu'une des contradictions de l'archéologie préventive est qu'elle est "d'une manière générale caractérisée par son urgence, ses cadences et la discontinuité des sites étudiés[102]", alors que dans le même temps, c'est elle qui permet le mieux la hiérarchisation des sites.
On sait que la prospection au sol, au travers de zones test ne permet pas une acquisition/restitution totale des données, notamment dans les régions au relief très marqué (sites trop enfouis, vallées, zones de piémont), par exemple les sites de fermes mis en évidence par Rosa Plana en prospection correspondraient plutôt à des sites de campements (cf. fouille d'Argelos, Thèze)[103].
Un autre aspect plus important encore est qu'il est difficile de comparer les données tant les méthodes d'acquisition diffèrent d'une région à l'autre (les "effets de sources"), sans compter que certaines périodes sont mieux connues que d'autres[104].
Toutes les études publiées sur la problématique des grands travaux s'accordent sur le fait que le diagnostic doit se dérouler sur la totalité de l'emprise du linéaire sans exclusion, car même en s'appuyant sur une prospection aérienne et pédestre, rien ne remplace le diagnostic systématique (cf. l'exemple de l'A26). Il est relativement rare (p. ex. sur le seuil du Poitou au cours de l'opération de la LGVSEA) de suivre une pelle mécanique pendant plusieurs jours sur plusieurs hectares sans rien trouver. Les études soulignent également la nécessité d'organiser le diagnostic d'un seul tenant et surtout avec une même équipe, selon un même protocole, notamment d'enregistrement. Tous les archéologues n'ont pas la même sensibilité, la même lecture du terrain et, effectivement, rien n'est plus frustrant que de repérer des indices qui s'arrêtent comme par hasard dès qu'est atteinte la limite du secteur sondé par quelqu'un d'autre. Le besoin d'une même équipe, constituée idéalement d'un binôme, se fait encore plus sentir pour les informations d'ordre "environnemental", car celles-ci sont fonction des connaissances et des intérêts propres de chacun. Par retour d'expérience (p. ex. sur les diagnostics de Tercis, Dax et bien d'autres), nous savons que cette fragmentation de l'information, inhérente aux projets de grandes surfaces, n'est jamais "compensée" par la présence d'un géo-archéologue tout au long de l'opération.

À mes débuts, nous ne disposions même pas du cahier des charges émis par le SRA lors de la prescription de fouille ou de diagnostic. Les aspects techniques (budget, personnel) ou scientifiques (problématique, enjeu) des opérations faisaient l'objet d'échanges entre le SRA et les adjoints scientifiques et techniques dont le responsable d'opération était exclu. Or, la chaîne opératoire de l'archéologie préventive doit débuter par "l'analyse d'un contexte" (acquisition des connaissances préliminaires nécessaires à la bonne conduite du chantier et définition des protocoles opératoires)[105]. Les Projets Scientifiques d'Intervention (PSI) n'ont fait leur apparition que très tardivement à l'Inrap, lors de la mise en concurrence ; mais leur élaboration se fait encore trop souvent sans consultation des responsables d'opération, alors que cela figure dans leur fiche de poste. Cette feuille de route technique n'est qu'une base sommaire de l'objectif scientifique et je déplore à chaque démarrage d'une opération de diagnostic ou de fouilles le fait que nous ne disposions pas de synthèses suffisamment à jour ou de problématiques clairement exprimées pour mener à bien nos investigations. Une seule journée de préparation nous est octroyée pour rassembler toutes les informations disséminées dans les rapports consultables uniquement au Service régional de l'archéologie. Dans cet ordre d'idée, il paraîtrait logique qu'un responsable d'opération travaille sur un secteur géographique et chronologique restreint (nous dirions un *territoire*) en accord avec sa (ou ses) spécialité(s), mais c'est loin d'être le cas.

La situation actuelle diffère fortement de celle des années 1990 où le diagnostic s'opérait partout en quinconce sur la totalité des emprises. En effet le SRA d'Aquitaine se heurte actuellement et de plus en plus souvent à des aménageurs refusant que les tranchées de diagnostic affectent les futurs lots bâtis et ils exigent donc de l'Inrap une pré-implantation des tranchées de diagnostic sur les voiries ou bassins de décantation des projets d'aménagement. Cette exigence, très contraignante, est très contre-productive d'un strict point de vue scientifique, mais c'est le seul moyen d'amener l'aménageur à accepter l'étape du diagnostic en l'inscrivant dans le cahier des charges. L'aménagement du bourg de Lacquy (Landes) en 2010 est un exemple frappant de la difficulté de mettre en œuvre la prescription préconisée par le cahier des charges du SRA. Il faut rappeler qu'à cette époque précisément l'Inrap subissait l'épreuve d'un procès intenté par un particulier pour un surcoût occasionné sur la construction de sa maison à cause de tranchées de diagnostic trop profondes. Pour éviter ce genre d'inconvénients, le cahier des charges de l'opération de diagnostic de Lacquy stipulait donc que "dimensions et implantations des tranchées pourraient être adaptées en fonction des contraintes techniques de l'aménagement et d'une définition plus précise des espaces constructibles afin de préserver la stabilité des sols[106]."

De son côté, l'aménageur avait également insisté en amont des travaux pour que je n'intervienne pas à l'intérieur des futurs lots construits et que j'implante mes tranchées de diagnostic à l'emplacement de la voirie. L'obtention de ce compromis entre l'opérateur (l'Inrap) et l'aménageur (la commune), qui reprenait les termes du cahier des charges du SRA a abouti à un résultat

[102] Bonnefon, 2016, 2, note 2
[103] Plana, 2004
[104] Ferdière *et al.*, 2000
[105] Rapport Faure 2015
[106] Extrait du Procès-verbal de la CIRA de septembre 2010

scientifique satisfaisant sur le plan quantitatif (pourcentage suffisant de la superficie exploré) mais pas sur le plan qualitatif, en raison de zones blanches (non atteintes par le diagnostic) assez importantes. Effectivement, l'abandon (ici bien involontaire) de vastes zones non sondées fait perdre une grande partie de sa pertinence au diagnostic, mais le responsable d'opération de l'Inrap se retrouve toujours tiraillé entre l'aménageur et le prescripteur. En première ligne sur le terrain, il doit amener l'aménageur à accepter la contrainte archéologique, mais il est également responsable de ses choix scientifiques dans l'exécution de la prescription en fonction du cahier des charges. J'aurais sans doute dû refuser de conduire l'opération dans ces conditions, mais en l'occurrence le parti que j'ai pris de réaliser la totalité du diagnostic en dehors des lots à bâtir (qui était un compromis avec l'aménageur et non un choix scientifique) n'a pas été compris par le rapporteur de la CIRA du Sud-Ouest. La CIRA, dans toute sa rigueur scientifique ne cherche pas à savoir si la faute revient à l'Inrap, qui exécute sur le terrain, ou au SRA, qui rédige le cahier des charges. À choisir entre un diagnostic non réalisé et un diagnostic réalisé dans ces conditions, aurions-nous dû opter pour la première alternative ? J'ai choisi la seconde solution, même si ces données lacunaires n'étaient pas scientifiquement satisfaisantes.

En 2009-2010, lors du diagnostic archéologique préalable au contournement des communes de Barcelonne-du-Gers (32) et Aire-sur-l'Adour (40), j'ai discuté avec C. Lavigne pour examiner la façon dont nous pourrions vérifier sur le terrain ses hypothèses sur la planification agraire de Barcelonne-du-Gers[107]. Des chercheurs comme B. Cursente sur la Gascogne, J.-L. Abbé et L. Schneider sur le Languedoc, L. Bourgeois sur l'ouest francilien et le Poitou, É. Jean-Courret sur le Bordelais, G. Louise sur l'A89, C. Lavigne sur la plaine du Lourden, entre Aire-sur-l'Adour et Garlin, utilisent les données archéo-géographiques. L'enjeu de la recherche est de mieux comprendre comment les paysages se forment au cours de l'histoire, comment ils évoluent en fonction de l'impact humain, la notion de site s'élargissant ici à la notion d'espace. Si la base des travaux archéo-géographiques repose sur une compétence purement géographique de lecture des plans parcellaires et des photos aériennes (les prospections aériennes de F. Didierjean par exemple), elle peut et doit être heureusement complétée par les vérifications *in situ*[108]. J'avais la chance unique de pouvoir examiner la façon dont les travaux désignés dans les archives pouvaient être traduits en traces sur le terrain[109]. L'approche archéo-géographique a montré ses limites sur notre emprise de diagnostic, peut-être trop restreinte, puisque nous n'avons rencontré aucune limite parcellaire régulière fossile conforme à l'orientation de la bastide. Nous expliquons cet échec relatif par deux facteurs : d'une part la planification a pu se heurter à un espace ayant déjà sa propre logique d'organisation, héritée par exemple d'une forte prédisposition hydrographique. D'autre part, le fait que notre terrain d'investigation était trop éloigné du centre de la bastide rend probable l'hypothèse que la planification est restée limitée uniquement au cœur de la fondation médiévale. Nous vérifions ainsi que la fondation n'a pas eu le succès escompté.

Gazoduc artère de Béarn, 2011

En mars 2011, j'ai dirigé le diagnostic du Gazoduc "Artère du Béarn" et il est intéressant d'en comparer la méthodologie avec celle évoquée *supra* pour le Gazoduc des Marches de l'Est. L'agent prescripteur du SRA a choisi de ne faire porter le diagnostic que sur les emprises susceptibles de se rapporter à une occupation connue par la carte archéologique, ce qui biaisait d'emblée les résultats. Les problématiques étaient très différentes selon les secteurs, avec des contextes topographiques, historiques et archéologiques très variés. Lacq et Castillon étaient en fond de vallées, avec une occupation protohistorique pour le premier et médiévale pour le second. Les trois autres secteurs se situaient en bordure de plateau avec une forte présence protohistorique attestée, au moins pour Lacajunte et Bahus-Soubiran. Pour Duhort-Bachen, il s'agissait de mettre en évidence les traces d'occupation antérieures à la fondation de la bastide. Pour Castillon-d'Arthez, la proximité de la motte castrale d'Haurou pouvait permettre d'approcher des vestiges d'occupation périphériques de la motte (habitation, bâtiment agricole…). L'essentiel des interrogations était posé dès avant le diagnostic et portait essentiellement sur la présence et l'état de conservation de tumulus. La méthode mise en œuvre portait sur une seule tranchée de diagnostic sur la largeur de l'emprise, avec la possibilité d'ouverture d'extensions latérales en cas de découverte de structures excavées, d'épandage de galets ou de mobilier céramique. Aucune approche globale du peuplement ou de l'occupation des territoires traversés par le gazoduc n'avait été envisagée et notre travail n'avait que peu d'éléments nouveaux à offrir. Les résultats, réduits, sont à la hauteur des moyens mis en œuvre pour ce diagnostic. Seules les tranchées réalisées sur le secteur de Bahus-Soubiran ont apporté des éléments nouveaux sur l'occupation de ce terroir à l'époque protohistorique. Les quelques découvertes faites sur le parcellaire de Duhort-Bachen auraient mérité d'être mises en perspective avec une étude plus poussée sur le cadastre de la bastide, pour vérifier si cela pouvait apporter un éclairage sur l'occupation des terroirs avant le Moyen-Âge.

Gazoduc artère de l'Adour (janvier à mars 2014).

[107] Riuné-Lacabe, 1997
[108] Cavanna, 2011
[109] Boissinot & Brochier, 1997

La même méthode a été préconisée pour le Gazoduc Artère de l'Adour, d'Arcangues (64) à Coudures (40), d'une longueur totale de 95 km, "considérant que le tracé de la canalisation passe en plusieurs endroits aux abords de sites archéologiques recensés dans la base de données Patriarche et la carte archéologique de l'Aquitaine[110]."

L'assiette du projet a été subdivisée en 14 tronçons répondant chacun à une problématique spécifique, notamment la présomption d'occupations préhistoriques préservées par une forte couverture limoneuse à proximité des gîtes de silex. De fait, seuls quelques tronçons d'une longueur comprise entre 0,1 et 7,8 km ont été explorés, ce qui encore une fois n'est à mes yeux pas représentatif de l'occupation humaine. Les résultats très contrastés et le bilan positif en termes de diachronie et de séquences relativement dilatées mises au jour nous ont offert l'opportunité de renouveler des données régionales qui dataient de plus de 40 ans :
- Pour la partie occidentale de l'Artère de l'Adour, les seuls indices sont des objets acheuléens isolés et l'effleurement de la bordure du Castera de Monein témoignant d'une occupation du site de la Protohistoire à l'époque moderne.
- Pour la partie Chalosse, région riche en affleurements de silex, la découverte d'occupations paléolithiques n'est pas une surprise ; l'Acheuléen s'y exprime par son faciès pyrénéo-garonnais sur deux indices exclusifs à Horsarrieu et le Paléolithique moyen est représenté par un Moustérien classique et un Moustérien récent à Bastennes, et Serreslous-et-Arribans. Un résultat inattendu est l'unique indice du Paléolithique supérieur dans une région qui en compte de très importants (Brassempouy, Montaut, Marseillon).
- Alors qu'aucun vestige d'époque romaine n'avait été répertorié jusqu'à présent sur la commune de Saint-Cricq-Chalosse, les quelques structures en creux qui y ont été reconnues peuvent se rattacher à un habitat rural, dont le mobilier est datable du Ier av. n. è. au début du IIe siècle de n. è.
- En ce qui concerne les indices de site antique de Gaujacq et Bastennes, dans la sphère d'influence de la *villa* de Las Mouliès ou des Craoustes d'Herm, ces structures proches du ruisseau du Larrissaou (*l'arriu Sau*, le ruisseau salé) sont à rattacher à la *pars rustica* d'une *villa* ou liées à la captation et au transport de l'eau chargée en sel. S'agit-il d'ailleurs vraiment d'une *villa* ou d'un plus vaste établissement, voire d'un *vicus* comme l'ont suggéré les auteurs du XIXe siècle ?

Comme je l'ai souligné et comme d'autres en ont fait le constat[111], il est évident que se fier aux seules informations de la carte archéologique induisait une vision réductrice puisque ces indications reposent en grande partie sur des prospections aériennes ou pédestres parfois mal localisées ou mal renseignées[112]. Il faut penser que ce sont les labours profonds qui font remonter des artefacts en surface et donc nous signalent des sites déjà en partie démantelés, alors que les sites plus profondément enfouis (à plus de 0,80 m de profondeur) n'offrent aucune résonance et restent enfouis, à moins d'utiliser des outils de prospection électromagnétique.
A posteriori, la CIRA de la région Aquitaine de septembre 2014 est tout de même parvenue à dégager l'intérêt de l'opération et le potentiel des sites appréhendés par mon diagnostic en faisant le lien avec les découvertes des gisements voisins mis au jour sur l'A65. L'objectif de la fouille et d'un suivi de travaux sur tous les indices paléolithiques du tracé se sont donc inscrits dans la problématique de la caractérisation et de la datation de l'Acheuléen pyrénéo-garonnais et ses relations avec les techno-complexes de la phase ancienne du Paléolithique moyen au moyen de datations absolues[113]. Les rapporteurs ont pris l'exemple des opérations des tracés du gazoduc des Hauts de France qui ont permis de compléter le cadre environnemental et culturel des occupations paléolithiques du nord de l'Hexagone[114]. En Picardie, l'utilisation de la méthode de diagnostic sur la totalité de l'emprise (et non par secteurs désignés d'après la carte archéologique) a permis d'atteindre le résultat d'un site par kilomètre de tracé en moyenne (avec des concentrations, bien entendu).
Il n'est pas question du choix de l'exhaustivité mais de la représentativité du diagnostic, tout en tenant compte du caractère aléatoire du tracé, indépendant des enjeux scientifiques. Une opération de diagnostic d'un gazoduc, comme de tout autre type d'aménagement, doit s'intégrer dans une recherche archéologique régionale qui n'est pas figée, puisqu'elle alimente elle-même les problématiques régionales. Même si la surface étudiée est faible, le caractère aléatoire du tracé permet de connaître des territoires non encore explorés car très éloignés des zones connues des archéologues. Comme nous l'avons vu pour le gazoduc "Les Marches du Nord-Est", l'apport de ce type d'opération va bien au-delà de l'alimentation de la carte archéologique car il permet de réaliser un transect, de dresser une sorte de bilan sédimentaire et de conservation des sites des régions traversées. Au regard des résultats de ce type d'opération, il serait souhaitable de ne pas se limiter aux zones connues du tracé en ignorant des portions complètes de paysage. Il ne faut pas avoir de scrupules à sonder la totalité du tracé puisque le chantier du gazoduc, loin de se contenter d'effleurer les vestiges va trancher dans le vif pour gommer les différences de niveau pour que la pente de l'ouvrage soit toujours régulière.

L'opération du Golf de Dax, scindée en deux parties pour des raisons d'acquisition de terrain, peut illustrer le fait que, même si les prescriptions n'évoluent pas (le cahier des charges étant resté le même), les résultats peuvent s'améliorer en raison d'autres facteurs. La première partie de cette opération a commencé en 2012 et, ne pouvant pas accéder à certaines parcelles encore

[110] Arrêté de prescription SD.13.036 du 25 mars 2013, préfet de la région Aquitaine
[111] Rougier, 2016
[112] Ferdière, Zadora-Rio, Burnouf, Chouquer., Galinié., et al. 2000
[113] Brenet, 2016
[114] CIRA Sud-Ouest Septembre 2014

occupées, j'ai dû laisser quelques zones blanches non explorées. Pour la seconde partie qui s'est achevée en 2016, ma marge de manœuvre s'était considérablement assouplie puisque je pouvais sonder sur la totalité du parcours sportif et les zones à urbaniser[115]. Le fait que cette opération se soit déroulée en deux périodes espacées de quatre années a permis de compléter et affiner mes interprétations non seulement grâce au diagnostic des parcelles adjacentes, mais aussi grâce à une réflexion plus mûre.

La question de la continuité ou de l'absence de continuité entre les diagnostics et les fouilles se pose aussi car il est important à mes yeux de faire le lien entre ces deux opérations, même si elles n'ont pas été traitées par la même personne ou le même opérateur. Quand je dirige une fouille, le document de référence doit être le rapport de diagnostic, document certes imparfait, mais qui est le seul élément qui me permet de connaître à l'avance ce que je ne maîtrise pas : le niveau d'apparition des vestiges. Pour ma part, j'essaie toujours de me renseigner auprès du responsable d'opération en charge de la fouille dont j'ai fait le diagnostic pour en connaitre les résultats et pour vérifier que j'ai été objective dans mes interprétations, que j'ai eu raison de mettre en avant telle hypothèse et n'ai pas commis d'erreur d'interprétation, même si je suis consciente que le diagnostic est intrinsèquement imparfait, car non représentatif. D'où l'importance aussi du recrutement des agents chargés du diagnostic : ils doivent être complémentaires du point de vue du champ des compétences.

Le site de la rue Pascal-Lafitte à Dax, diagnostiqué en 2012 et fouillé par deux entreprises différentes et concurrentes[116], est le meilleur exemple de la continuité, du diagnostic à la publication. Le responsable d'une des opérations a proposé de réaliser une communication commune aux trois opérateurs : l'Inrap pour le diagnostic, Hadès et Archeodunum pour les fouilles[117].

Quoiqu'on en dise, c'est nous qui produisons les données brutes rassemblées sous forme de notices dans les bilans scientifiques régionaux publiés par les SRA qui permettent de faire le point sur les connaissances et de dessiner les perspectives de recherche. Toutes les opérations archéologiques préventives de ces dernières décennies ont généré une énorme masse de données qu'aucune instance scientifique ou universitaire ou presque n'a pensé à exploiter. Quelques enquêtes nationales ont permis de rassembler à partir des opérations préventives les données sur l'âge du Bronze et le Premier âge du Fer[118] et sur le Second âge du Fer[119], mais il faudrait évidemment réaliser le même travail sur toutes les périodes[120] La publication de nombreuses monographies issues de fouilles préventives a aussi marqué des avancées significatives pour l'archéologie médiévale, notamment grâce au réaménagement des centres urbains. Au demeurant et faute d'avoir publié sur un sujet qu'ils connaissent pourtant bien, les acteurs du préventif ne sont pas souvent associés aux équipes rédigeant les atlas historiques (Pau, Bayonne, Dax…).

2.4. Du sauvetage à la préservation et à la recherche

2.4.1. Du site sauvé en urgence à l'analyse des facteurs destructeurs

On ne peut nier que l'accroissement spectaculaire de l'acquisition des connaissances est lié aux grands travaux et à leur corollaire, l'archéologie préventive. Etant donné la pression démographique constamment en hausse sur une région à fort potentiel de développement comme la Lorraine, le gain est encore plus significatif pour l'habitat rural ; les diagnostics sur les lotissements, déjà courants en Lorraine dès les années 1960-1970 (Blénod-les-Pont-à-Mousson, Dieue-sur-Meuse), se sont intensifiés dans les années 1980 (Pont-à-Mousson, Yutz) et encore plus dans les années 1990 (Frouard, Pompey, Ars-sur-Moselle, Cattenom, Clouange, Gandrange, La Maxe, Lorry-les-Metz, Pournoy-la-Chétive, Thionville-Veymerange) et ont donné lieu à un gain considérable de connaissances des sites d'habitat du Néolithique au Moyen-Âge[121].
Dans la même période en région champenoise, aucun habitat rural médiéval n'avait été découvert en raison d'un projet de lotissement, mais 90% des découvertes avaient été réalisées à l'occasion de l'aménagement d'une autoroute (A5, A26) ou d'un contournement d'agglomération (Boulzicourt, Isle-sur-Suippes, Juvigny, Pogny, Saint-Dizier). L'Aquitaine n'a pas connu une augmentation du nombre d'opérations préventives aussi considérable et il a fallu attendre les années 2000 pour y constater une nette croissance, surtout liée à la multiplication des projets de lotissements. Il est donc clair que nos connaissances d'un secteur géographique et d'un pan de l'histoire se sont considérablement accrues grâce à l'apport de l'archéologie préventive. Parce

[115] Béague 2012 et 2018
[116] https://www.hades-archeologie.com/operation/rue-pascal-lafitte/
[117] 13 décembre 2019 Bordeaux, Journée d'étude de la Fédération Aquitania ; Lemaire A., Lemaître S., Cousteaux J., Béague N., "Dax (40), Village Alzheimer, rue Pascal-Lafitte. Une nécropole à crémations et un dépotoir du premier âge du Fer"
[118] Carozza 2017
[119] Blanquaert, 2009
[120] Chapelot,, 2010
[121] Henrotay, 1990

qu'induite des aménagements du territoire elle en est forcément tributaire ; mais d'un autre côté, elle obtient des financements dont l'archéologie programmée ne bénéficiera jamais.

Est-il possible de mesurer l'impact de l'aménagement (et son évolution) en termes de destruction des vestiges archéologiques (mais comment)?
Dès les années 1970-1980, les travaux d'aménagement dans les carrières et les centres-villes historiques ont été perçus comme irrémédiablement destructeurs. Paradoxalement, peu de chercheurs se sont interrogés sur la véritable nature, principalement destructrice, de l'archéologie préventive lors des grands travaux. Elle est destructrice, oui, mais probablement pas autant que ce que l'on croit et pas uniquement à cause des grands travaux. Dans les années 1980 à 1990, l'impact archéologique s'exprimait encore en sites, par opposition à la notion d'espace qui prévaut de nos jours. La loi de 2001 s'inscrit dans une approche plus spatiale, bien que la notion de "site" ait encore la vie dure. Ce n'est pas un hasard si les premières approches quantitatives de l'aménagement du territoire ont été réalisées en Picardie et en Lorraine, initiées par R. Agache et J-C Blanchet en Picardie et V. Blouet en Lorraine. Il a été démontré, chiffres à l'appui, que sur 1700 ha annuels aménagés en 1991 en Lorraine, 200 ha l'étaient en raison des grands travaux, 100 ha pour les carrières, 700 ha étaient concernés par les permis de construire et de lotir, tandis que les routes et autres petits projets se partageaient 700 ha. Ces chiffres relativisent fortement l'impact des grands travaux et montrent l'ampleur des aménagements agricoles et forestiers. Dans la pratique, tous les projets supérieurs à 1 ha étaient suivis[122].

Cependant, dans les années 1990, en raison de fortes disparités régionales, certaines régions voyaient plus de la moitié de leur activité archéologique liée aux grands travaux pendant que d'autres avaient une activité constante, moins liée aux linéaires. D'où les différences d'activité en archéologie préventive d'une région à l'autre, toujours difficiles à expliquer. Il faudrait pouvoir réaliser des statistiques comparatives prenant en compte le pourcentage d'opérations sur le nombre de permis de construire et ou d'hectares aménagés mais nous ne disposons pas de ces chiffres.

L'étude récente de J. Van Moerkerke fournit un bilan assez précis des facteurs de destruction des sites archéologiques. Les points les plus saillants qui ressortent de ce travail sont les suivants :

- Ce ne sont pas les grands travaux qui sont les premiers destructeurs du patrimoine archéologique mais les logements (50% des surfaces aménagées au niveau national en 2011)[123]. Sachant qu'un logement moyen mesure environ 2000 m^2, et que tous les logements individuels ne font pas l'objet d'une prescription archéologique, cela donne une idée de la destruction du patrimoine archéologique français[124]. Je suis souvent intervenue dans des petites villes comme Sadirac, Villeneuve-sur-Lot, ou Buzet-sur-Baïse, sur des projets de logements individuels de petite surface (700 à 900 m^2) et les résultats étaient pratiquement toujours positifs.

- Pour certains types de travaux agricoles (hangars, serres, pistes de débardage forestier, irrigation, drainage), il n'y a pas toujours d'acte administratif permettant de les anticiper, donc là aussi la destruction des vestiges archéologiques est difficile à chiffrer. En Lorraine nous avions l'habitude de travailler avec l'ONF qui prévoyait une surveillance archéologique dans ses travaux forestiers, allant même jusqu'à former ses agents à la reconnaissance des sites archéologiques, mais aucun accord n'a été conclu en ce sens en Nouvelle Aquitaine.

- Quant aux ZAC et ZAE, elles auraient un bon indice de représentativité archéologique d'après J. Van Moerkerke puisque situées en dehors des villes et implantées de manière quasi aléatoire (sauf à éviter les zones "à risques"). Tous les diagnostics de ZAC ou ZAE en Lorraine ont donné lieu à la découverte d'occupations inédites.

- Les routes, les travaux d'assainissement, les enfouissements de lignes aériennes ou les gazoducs, les lignes de tramway, les chauffages collectifs urbains, les véloroutes sont les autres facteurs destructeurs. Les surfaces terrassées (2,5 m à 30 m de large) ne sont pas négligeables mais les résultats sont contrastés. D'après J. Van Moerkerke, leur représentativité archéologique serait d'ailleurs faussée par leur calage sur des positions topographiques privilégiées[125].

Le constat est que nous ignorons encore quels types d'aménagement méritent d'être suivis archéologiquement, suivant quels critères et à quel prix, car nul ne sait hélas à l'avance où se trouvent les sites qui feront avancer au mieux la connaissance des sociétés passées. Le plus inquiétant reste qu'un très grand nombre de diagnostics ne sont pas suivi d'une fouille et que, "pour des raisons à la fois historiques et structurelles, l'établissement public national semble avoir privilégié les opérations liées aux grands travaux, laissant de fait plus de place aux autres opérateurs sur les chantiers plus courants (lotissements, centres urbains, zones d'aménagement concerté, carrières…)[126]."

[122] Van Moerkerke, 2017
[123] Selon la DREAL
[124] Van Moerkerke, 2017
[125] Van Moerkerke, 2017
[126] Rapport Faure sur l'archéologie préventive 2015, 19

Nous aurions également des raisons de dénoncer des pratiques financières ou politiques de certains maires ou députés peu scrupuleux initiant des aménagements non indispensables pour récupérer les subventions européennes ou nationales. J'ai assisté impuissante à l'abandon de zones destinées à accueillir des activités économiques ou commerciales entièrement décapées mais ne faisant l'objet d'aucun lotissement après plusieurs mois, voire plusieurs années, voire jamais (par exemple, Les Souhesmes, Meuse). L'aménagement du territoire a pour conséquence les terrassements qui ont pour conséquence la destruction du patrimoine. Si notre travail consiste à fouiller des sites voués à la destruction, alors cela n'aucun sens de fouiller préventivement des sites qui n'étaient pas menacés. Et si l'aménagement du territoire a pour corollaire l'artificialisation du paysage, encore faut-il que ce soit au nom de la recherche.
Est-il utile de rappeler ici que les délais et conditions d'une fouille préventive ne sont en rien comparables à ceux d'une fouille programmée ?

À défaut d'intervenir sur *tous* les aménagements, et à cause même de cet enregistrement imparfait, non exhaustif, l'archéologie préventive n'est pas en mesure de refléter l'exacte réalité archéologique d'un secteur, d'une ville, d'une région.

> "D'autre part, les vestiges mis au jour par les archéologues ne sont pas toujours suffisamment compris, donc relevés, de manière à être exploitables ultérieurement – sans parler des traces du passé qui sont négligées, sinon niées, par les prescripteurs de fouilles[127]."

Je ressens un manque de réflexion générale ou spatiale en amont des opérations de grands diagnostics, y compris de grande envergure (LGV, autoroutes, Gazoduc), certains indices n'étant pas pris en compte par l'ensemble des responsables d'opération au motif qu'ils étaient modernes ou contemporains ! P. Brun, C. Marcigny et J. Van Moerkerke ont alerté à de multiples reprises sur le risque d'ignorer le mode principal d'acquisition des données pouvant avoir des conséquences considérables sur les possibilités d'améliorer l'échantillonnage et sur les conclusions à tirer sur l'évolution spatiale d'un territoire.[128]

2.4.2. Représentativité archéologique et réflexion territoriale

Représentativité archéologique

Lorsque nous visons la représentativité, une série de questions se pose :

- Quel est le pourcentage vers lequel il faut tendre pour qu'un diagnostic soit le plus représentatif possible, en l'absence ou non de site connu : 7%, 10 %, 12% ?

- Tranchées continues ou discontinues, en lignes ou en quinconce, organisées suivant une grille systématique régulière ou aléatoire ?

- Est-ce qu'une méthode de diagnostic est meilleure qu'une autre ? Est-ce-que des groupes de travail ont étudié la question, comparé ?

- Faut-il tendre vers une uniformisation des méthodes [129]?

Les tranchées discontinues disposées en quinconce offrent mathématiquement une meilleure probabilité de recouper des vestiges qui sont répartis de façon aléatoire et le choix d'une stratégie d'ouverture s'adapte de toute façon au contexte sédimentaire et à la susceptibilité archéologique. Le caractère systématique des tranchées de diagnostic peut être modulé, c'est-à-dire que l'on peut avoir recours à d'autres méthodes, complémentaires (prospection, carottage, télédétection). Les phénomènes taphonomiques doivent également être pris en compte pour qualifier le degré de conservation des vestiges parce qu'ils ont une répercussion directe sur les suites opérationnelles. Quant à l'importance de l'étude documentaire préalable à l'opération de diagnostic, il faut bien comprendre dans quel but elle doit être faite. Il s'agit de dresser un état minimum des connaissances du territoire concerné par l'opération dans un cadre chronologique plus ou moins resserré.

[127] Brun *et al*. 2006
[128] Van Moerkerke, 2017, 59-174
[129] Le diagnostic archéologique en milieu rural. Actes du séminaire. Centre de recherche archéologique du Mont-Beuvray. Glux-en-Glenne (Nièvre) 25-27 octobre 2005

Si nous admettons que la méthode des tranchées de diagnostic laisse forcément échapper des sites ou des structures d'apparence douteuse et que, par facilité, nous ne fouillons pratiquement que les sites fossoyés, cela fausse la représentativité du corpus enregistré, puisque nous ignorons les sites les plus ordinaires sans lesquels aucune restitution complète des sociétés passées n'est possible. Si le diagnostic permet d'identifier un type de vestige, c'est la fouille qui lui confère une détermination, une fonction et une datation. Le diagnostic n'a pas valeur de modèle de distribution et ce qui a été observé en fouille ne peut être transposé à grande échelle.
Sur la fouille du site aquitano-romain de Bastennes-Gaujacq, que nous avons réalisée à la suite de mon diagnostic du Gazoduc Artère de l'Adour, si nous avons eu tant de difficultés à convaincre les techniciens de la valeur des maigres données enregistrées et à établir la réalité de l'occupation d'un établissement agricole ou artisanal tant les structures étaient peu denses et peu excavées c'est que ce type de site souffre encore mal la comparaison avec des sites bien stratifiés et mieux conservés. Dans cet exemple, l'échelle de fouille macroscopique permettait justement d'enregistrer des modifications subtiles ou des changements de formes ou de dimensions radicaux (disparition) qui devaient être correctement renseignés sur le terrain pour aboutir *a posteriori* à une interprétation. Cela n'est possible que si le secteur choisi a bénéficié d'une procédure de reconnaissance fiable de son potentiel archéologique, en indiquant la présence ou l'absence d'indices pour une période donnée.
L'idéal est de pouvoir combiner les données de diagnostic (très nombreuses mais peu approfondies) avec les données de fouilles (limitées en nombre mais connues en détails), pour celui ou celle qui a le temps de compiler les deux.
Les données dont je dispose sont-elles représentatives et "jusqu'où peuvent-elles être considérées comme partie du tout" ? Ces questions sont inhérentes de la première approche d'un corpus archéologique et, de manière plus générale, de tout échantillon statistique. Comment évoquer l'occupation du Paléolithique moyen des Pyrénées-Atlantiques et des Landes si je ne prends en compte que les sites mis au jour par un diagnostic discontinu sur un tracé linéaire (gazoducs Artère de Béarn et Artère de l'Adour) ? Ceci nous ramène à la notion de représentativité archéologique, corollaire de l'archéologie préventive et des grands travaux. Autrement dit, un échantillon de territoire intégralement fouillé dans un secteur géographique donné peut-il être transposé ailleurs ?
Sachant que nous ne diagnostiquons pas la majorité des surfaces concernées par les aménagements, et que nous ignorons sur quels critères certains secteurs sont exclus du diagnostic, comment, pour un secteur géographique donné, peut-on parler de représentativité archéologique ?
Dans le cadre du projet POEM, "Mobilités et échanges dans les Pyrénées occidentales et leurs piémonts" sur l'étude des dynamiques des populations et des territoires, une grille de référence a été mise en place pour l'enregistrement des sites ; cet outil méthodologique permet d'évaluer ce qui, dans l'identification d'un phénomène spatial, dépend plus du degré d'investigation archéologique que d'une réalité en termes de peuplement[130]. Il a été tenu compte des zones de vide archéologique pour distinguer l'absence totale de données de l'absence liée au développement des recherches. Nous avons donc posé la question de la validité de la représentation des données et *a fortiori* de la validité de l'interprétation qui en découle.

Réflexion territoriale

Mon objet de recherche a évolué depuis une partie d'un monument (mosaïque de Bralleville, 1995) vers la fouille du site (Dombrot-le-Sec 2004), puis des alentours du site (Saint-Cricq-Villeneuve, Thèze, Argelos, 2010). "La fouille préventive doit être considérée comme l'objet d'une réflexion territoriale[131]", car l'archéologie est une science qui permet, entre autres, de suivre l'évolution d'entités territoriales sur la longue durée. C'est le développement de grands travaux qui a permis ce changement de point de vue, d'échelle, de grille de lecture. Passer d'une archéologie de l'objet à une archéologie du territoire ne s'est pas fait si facilement et n'est peut-être pas réalisé partout lorsqu'on entend certaines réactions de la part des aménageurs et du grand public. Pour étudier l'occupation du sol, il faut envisager les paysages présents et passés comme des milieux à la fois naturels et culturels, c'est-à-dire *construits* par l'homme. Les archéologues du secteur préventif doivent à présent se familiariser avec l'idée que le concept de construction des paysages par les sociétés a été remplacé par les interactions homme-milieu[132], que le paysage lui-même est devenu un champ patrimonial. En trente ans, les limites spatiales (et même chronologiques) des sites ont changé, probablement aussi le sens du mot "site" et l'archéologie préventive a joué un rôle important dans l'intégration des données sur la construction des paysages. L'échelle macroscopique, celle des ensembles en rapport avec le paysage modifié ou construit, prévaut dans nos études désormais.

Tous les chercheurs ayant participé à un projet sur l'occupation du territoire (ex. le projet POEM Mobilités et Échanges dans les Pyrénées et leurs Piémonts, et son sous-projet "campements de piémont associés aux formes d'élevage ") savent à quel point il est difficile de caractériser un site (d'habitat, par exemple) et de se mettre d'accord sur les termes qui désignent à coup sûr cet habitat (bâtiment, trou de poteau, céramique, silo…). Sans négliger les enjeux idéologiques et personnels, l'encodage des données est ce qui soulève le plus de problèmes, chaque chercheur ayant sa propre définition ou affinité avec la méthode heuristique. Ce

[130] Oštir et al., 2007 ; Saligny et al., 2008
[131] Lavendhomme 2012, 53
[132] Gonzalez Villaescusa 2019

n'est que lorsque les données sont posées sur la table de discussion que l'on perçoit la complexité de leur analyse. Peut-être est-ce simplement dû au manque de modèles (paradigmes) ou d'outils adéquats, dans la théorie ou dans la pratique ?
Il apparaît en conséquence de ces débats passionnés et nécessaires sur l'occupation du sol ou la géographie du peuplement que nous devons rester humbles quant à la recherche de la vérité.

> "Nous connaissons du passé ce que nous croyons vrai de ce que nous avons compris de ce que les documents en ont conservé[133]."

Nous l'avons évoqué plus haut au travers de notre expérience (Barcelonne-du-Gers, les Gazoducs Artère de l'Adour et de Béarn), en France, les fouilles de parcellaire ont pratiquement toutes été faites par l'archéologie de sauvetage, et souvent dans des secteurs dépourvus de tout site (au sens traditionnel du terme). Tout ce qui a été jusqu'ici enregistré dans l'urgence et en l'absence de cadre de réflexion mériterait donc d'être réétudié, à l'aune d'une nouvelle problématique de recherche et de nouveaux cadres de réflexion, comme dans le cadre du projet Fossés et Opérations agraires du TGV Méditerranée[134]. Bien que les moyens accordés ne le permettent souvent pas, il faudrait dépasser les "limites spatio-temporelles" des seules emprises de fouilles concernées par l'archéologie préventive et passer de l'échelle du site à l'échelle du "hors site"[135], quitte à revenir ensuite à l'échelle micro-régionale pour vérifier les hypothèses avec d'autres méthodes d'investigation[136]? Nous pourrions tenter cette expérience en cumulant les résultats des diagnostics et des fouilles tous opérateurs confondus sur un secteur donné sur l'opération A65 par exemple, ou sur les communes de Dax et Narrosse.

> "Les vestiges ne sont jamais représentatifs de ce que les choses ont été à un moment donné et arrêté de l'histoire, mais de ce que les choses sont devenues avec le temps[137]."

Ce que G. Chouquer appelait "recomposition discontinue d'héritages" n'est pas toujours facile à mettre en évidence mais demande à être vérifiée systématiquement sur le terrain par la fouille[138]. Nous l'avons toujours fait quand cela était possible, avec plus ou moins de soutien de notre Institut et plus ou moins de résultats, des vallées de la Haute-Marne (Joinville) aux bastides du Sud-Ouest (Barcelonne-du-Gers, Duhort-Bachen). La vérification de telles hypothèses peut cependant se heurter à des difficultés techniques et administratives compliquant notre recherche sur le terrain, comme cela a été le cas sur le récent diagnostic du Barreau de Camélat dans la banlieue d'Agen[139]. Bien que passionnantes d'un point de vue archéologique, certaines problématiques de recherche ne sont pas suivies (prescrites) par le SRA pour des raisons techniques (mauvaise visibilité ou caractère peu marqué) ou des raisons que nous ne connaissons pas (pas de réflexion de la part des historiens locaux par exemple à ce sujet ?) :
- lors de ce diagnostic, nous avons mis en évidence plusieurs aménagements de berge néolithiques, ainsi que des exemples de reconquêtes de territoires immédiatement postérieures à la guerre de Cent Ans.
- nous savons pertinemment que ces vestiges ne seront pas prescrits parce qu'ils ne sont pas assez structurés et parce que d'autres du même type découverts avant eux ne l'avaient pas été[140].
- nous (les acteurs de la recherche) n'avons à mon avis pas encore suffisamment réfléchi à la manière d'appréhender cette question de la reconquête des terres agricoles dans la région Nouvelle-Aquitaine comme cela a été fait en Espagne (R. Gonzales-Villaescusa) ou au Portugal (M. Watteaux).
Bien que je plaide en faveur d'une archéogéographie, je sais que distinguer les formes de l'espace héritées de celles qui résultent d'une planification n'est pas une mince affaire en contexte préventif (l'exemple de Barcelonne-du-Gers ou Duhort-Bachen). Lorsqu'elles sont accessibles[141], les observations concernant le paysage sont floues, sinon illisibles et le plus souvent indatables, car diluées dans les transformations du paysage à force de mise en culture. En dehors des paléolithiciens qui pratiquent l'archéologie du paysage depuis longtemps, il y a encore beaucoup de travail pour amener à une réflexion globale sur le paysage pour les périodes historiques.

J'ai pratiqué cette archéologie du paysage en utilisant des protocoles d'étude établis pour répondre à des questionnements scientifiques sur les rapports entre l'homme et son environnement (cf. infra, Les Souhesmes et Thèze). J'ai, depuis mes débuts dans le préventif, élargi mes compétences à une archéologie qui s'intéresse à la terre, au sédiment lui-même, celui que l'on ôtait sans même le regarder pour aller voir au-delà. Il est enfin pris en considération, tant à l'échelle microscopique (sédimentologie, micromorphologie), que macroscopique (paléo-environnement, palynologie). Depuis qu'elle est devenue environnementale, l'archéologie s'intéresse aux écofacts, aussi représentatifs de l'évolution et des transformations du paysage que les artefacts, et par l'apport quantitatif de données sur de grandes surfaces l'archéologie préventive permet de corroborer les hypothèses sur

[133] Marrou 1954, 128
[134] Boissinot & Brochier *in* Chouquer 1997
[135] Borderie, et al.2018
[136] Zadora-Rio, 2000
[137] Chouquer, 2017, 43-52
[138] Chouquer, 2017, 43-52
[139] Béague 2020d
[140] Béague 2015
[141] Certains acteurs du préventif écartent les informations sur le parcellaire jugé "récent"

l'exploitation par l'homme des matériaux et des ressources, et d'en affiner les grands moments[142]. Tout ceci est bien évidemment lié à nos préoccupations actuelles sur l'environnement et l'archéologie prévient le risque d'amnésie et d'ignorance des sociétés humaines.

Dans le cadre préventif, nous intervenons à l'échelle des territoires, allant même jusqu'à réexaminer ces dernières années des sites de fouilles anciennes dans une perspective nouvelle, (Vix, Sorde-l'Abbaye). À la campagne, au gré d'opérations extensives (ZAC), la connaissance des agglomérations secondaires antiques (fouilles de Vatry, Marne, TGV Midi-Méditerranée, A75…) s'en est trouvée grandement améliorée, notamment sur la structuration de l'espace et les pratiques agricoles. Les sources archéologiques préventives fournissent les bases scientifiques des modèles de reconstitution historique de la période romaine au même titre que l'épigraphie et l'étude des textes romains. L'archéologie de l'espace rural a tout particulièrement été renouvelée en profondeur, entraînant un bouleversement des problématiques, spécialement pour le premier Moyen-Âge (Juvigny, Torcy, Saint-Gibrien). La création ces trente dernières années de nombreuses infrastructures publiques (digues, canaux, routes, LGV, gazoducs…) à travers la France a aussi entraîné la multiplication des champs scientifiques (pour moi, par exemple l'exploitation des ressources naturelles : eau thermale, sel, tourbe, bitume, minerai de fer à Dax, à Bastennes-Gaujacq, Saint-Paul-les-Dax, ou Orthez) et le glissement d'une archéologie du monument (par exemple le château de Morlanne) à une archéologie du paysage (Thèze-Argelos), puis du territoire. Je me suis intéressée un temps à l'ethnoarchéologie dans le cadre d'une restitution des étapes de la construction d'un bas-fourneau de réduction de minerai (Saint-Dizier, Pontours) ou d'un four à chaux (Les Souhesmes, Orthez). La connaissance approfondie des paysages passe, cela va de soi, par l'inscription des résultats de cette partie de l'archéologie dans le cadre de programme de recherches pluridisciplinaire élargis qui permettent seuls de mener une réflexion aboutie (par exemple le projet POEM, "Mobilités et échanges dans les Pyrénées occidentales et leurs piémonts. Approche diachronique", projet financé par la CDAPP et porté par F. Réchin).

En tant que généraliste, j'ai un rôle à jouer dans l'archéologie des temps modernes et contemporains qui s'est considérablement développée, relativisant la place de l'histoire dans la recherche de la réalité historique. Longtemps délaissées, voire détruites sans vergogne, les époques moderne et contemporaine se sont petit à petit imposées aux archéologues du préventif comme faisant partie des éléments à prendre en compte, notamment dans les fouilles urbaines (Nancy, Verdun, Épinal, Bordeaux, Périgueux, Bergerac, Lescar, Orthez, Bayonne, pour citer celles que je connais bien). Il m'est arrivé de fouiller des ouvrages de Défense Passive Urbaine à Orthez, ou des bases militaires américaines désaffectées (à Damblain dans les Vosges). J'ai cependant peu d'attirance pour l'archéologie du contemporain dont le cas emblématique du *Garbage Project* montre bien que le contenu des poubelles des consommateurs d'une ville du sud des Etats-Unis nous renseigne mieux qu'une enquête orale sur le gaspillage de la nourriture[143] ou *le Déjeuner sous l'Herbe* de D. Spoerri "premières fouilles archéologiques de l'art moderne."[144]

Compte-tenu des multiples opérations préventives que j'y ai menées, je pourrais envisager d'utiliser les nouveaux supports cartographiques pour mieux connaître la morphogénèse d'une ville comme Orthez. Les SIG facilitent la représentation dans le temps et dans l'espace et pour les grandes villes, l'acquisition des connaissances est telle que les synthèses doivent être révisées en observant leur périphérie, largement mieux connue maintenant grâce à l'archéologie préventive. Les données produites sont utiles pour la connaissance de l'évolution des territoires, comme on peut le voir dans l'intégration des résultats des fouilles préventives des années 2000 à 2003 dans le projet d'urbanisme au centre de Bordeaux[145].

3. LE TEMPS DES BILANS

3.1. Mon champ de recherche

La mission polyvalente qui consiste à enregistrer les traces d'occupation humaine de toutes époques exige une multiplicité de compétences et un large spectre de connaissances[146]. Nous avons vu que mes différentes missions généralistes se répartissent entre terrain et laboratoire, entre diagnostics, suivi de travaux ou fouilles et opérations d'archéologie du bâti sur les sites susceptibles de receler des vestiges faisant l'objet d'aménagements tels que travaux urbains ou en milieu rural, grands linéaires (LGV, autoroutes), activités d'extraction de matériaux (carrières), etc. (cf Fiche de poste, Livre 1)

[142] Burnouf dans Ferdière 2000
[143] Rathje 1996
[144] Guichard, 1997
[145] Chugniaud, Sireix 2006, Gerber 2006
[146] Demoule "les archéologues d'aujourd'hui doivent être polyvalents", propos recueillis par P. Barthélémy… cité par Chapelot 2006

J'ai demandé à plusieurs reprises une requalification de mon poste de généraliste en médiéviste, mais ne l'ai toujours pas obtenue. L'absence de recours à des spécialistes d'une période en particulier en faveur de généralistes est symptomatique de la politique de notre direction qui nous utilise comme des pions interchangeables, arguant du fait qu'un diagnostic est, par définition, diachronique.
Personnellement je ne crois pas que nous exercions notre activité de la même façon quelle que soit notre spécialité au sein de l'Inrap, Il suffit de voir les difficultés que rencontrent paléolithiciens et archéologues des périodes historiques lorsqu'ils doivent échanger leurs données : leurs méthodes d'enregistrement ne sont pas les mêmes parce que leurs questionnements ne portent pas sur les mêmes objets et les mêmes sujets (je pense aux diagnostics du gazoduc Artère de Béarn, de Dax-Tercis). En fonction de nos spécialités (reconnues officiellement ou non), nous n'avons pas tous les mêmes intérêts scientifiques et il serait réducteur d'essayer de nous faire adopter des méthodes et pratiques universelles.
La polyvalence, certes souhaitable, d'agents appartenant à un institut soumis à concurrence, entraine également l'effet pervers d'éloigner ceux-ci de la spécialité et des réseaux de chercheurs qui font d'eux de véritables experts. Travailler comme simple technicienne sur une période différente de la sienne (la Préhistoire ou la Protohistoire) à l'intérieur d'une région grande comme le quart de la France (exemple de la LGV SEA) ne permet pas à l'évidence d'encourager la publication de recherches sur mon domaine de recherche spécifique. L'éloignement géographique, les grands déplacements font que je suis amenée à perdre de vue, pour un temps plus ou moins long, mon territoire de recherche et de prédilection. Un sentiment de lassitude et d'abandon finit par provoquer le découragement pour les demandes d'aides à la publication. Or, comme le répète J. Chapelot, on ne fait pas de la recherche si l'on ne publie pas…[147]

Selon ma fiche de poste, la recherche opérationnelle sur le terrain (qui représente entre 45 et 50% de mon temps de travail) consiste principalement à :

- garantir la mise en œuvre du projet scientifique et technique de l'Inrap,
- organiser les rapports et les échanges avec les différents intervenants en faisant le lien entre l'aménageur et le prescripteur (Service Régional de l'Archéologie) et rédiger les comptes rendus hebdomadaires sur la conduite de l'opération de recherche
- coordonner le travail des intervenants extérieurs (les collectivités, bénévoles et entreprises (architectes, BTP ou autres) qui apportent leur contribution et des techniciens de fouille en veillant au respect des objectifs scientifiques de la prescription de l'Etat.
- assurer la conservation des biens archéologiques mis au jour
- prendre les mesures nécessaires à leur mise en état pour étude.

Percevoir, appréhender des données que nul autre avant nous n'a observées, les enregistrer, les cartographier : pour moi ces activités menées suivant une réflexion d'ensemble procèdent d'une démarche scientifique. Dès lors que le responsable d'une découverte archéologique est reconnu comme un inventeur, l'invention étant entendue comme une nouveauté scientifique ou technique, l'archéologue est un scientifique dont l'objet de la recherche est autant sur le terrain qu'en laboratoire. Je produis de la connaissance, je participe à l'accroissement du savoir archéologique, j'alimente les grands questionnements archéologiques chaque fois que j'enregistre et interprète chacun des éléments exhumés sur le terrain.

En dehors du terrain, je dois assurer l'exploitation scientifique et la diffusion des résultats lors de la phase d'étude. Cela se traduit concrètement par l'accomplissement des tâches suivantes (entre 45 et 50% de mon temps de travail) :

- diriger les études pluridisciplinaires confiées à des spécialistes de l'Inrap ou d'autres laboratoires (ITEM, IRAA, IRAMAT, CRPAA, ARC-NUCLEART) ;
- compiler des données collectées au gré des opérations de diagnostic et de fouilles préventives au sein de rapports d'opérations qu'il faut remettre au Service Régional de l'Archéologie et les intégrer dans un système d'information géographique (SIG) ;
- prendre les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération (établissement des données, analyse, recherche documentaire, interprétation) ;
- développer l'exploitation scientifique des résultats des fouilles et diffuser nos connaissances archéologiques (participation à des Projets d'Activité Scientifique[148], séminaires[149], tables-rondes[150] ou colloques[151], manifestations à caractère scientifique destinées au grand public (cf . Livres 1 et 3).[152] Comme c'est une forme de transmission du savoir qui me tient à

[147] Chapelot 2006
[148] Projet POEM
[149] Séminaires de Master
[150] Projet Feder sur Architecture et Thermalisme
[151] Rencontres archéologiques de Périgueux autour du château, de Bazas, du GAPO
[152] Fête de la Science 2010, 2012, 2013, Journées Nationales de l'Archéologie (Pau 2014, Château de Montaner 2016, 2017).

cœur, je consacre à l'enseignement universitaire 4 à 8 heures de cours et autant d'heures de séminaires, ainsi que l'encadrement de stagiaires (15 à 30 jours) par an.

- rédiger les demandes d'aides afin de conduire des travaux de recherche dans le cadre de projets d'activité scientifique (PAS) mais en réalité je ne le fais presque jamais. Les résultats de passage en CIRA se font attendre plusieurs années, ce qui ne garantit pas vraiment la fluidité des recherches des agents de l'INRAP. Mes travaux sur le patrimoine enfoui ou bâti constituent une base solide de connaissances sur l'occupation d'un secteur géographique large à l'échelle de plusieurs départements ou restreint à une communauté de communes (Lacq-Orthez par exemple). Grâce au nombre important d'opérations archéologiques que je porte à mon actif, je suis en mesure de travailler sur un corpus de données permettant d'étudier l'histoire d'un territoire (Orthez, Montaner) de façon diachronique. J'ai toujours en projet la synthèse de mes recherches regroupant des approches différentes -archéologique, historique, voire géographique et architecturale- qui permettrait une approche globalisante de la question de l'occupation du sol et de l'évolution de l'habitat à l'échelle d'une cité (Orthez).

Nous dirons qu'une grande part de la recherche consiste donc en la mise en forme, la mise en commun et l'analyse des données recueillies pendant les fouilles. Même si la direction de l'Institut proclame que la politique de recherche concerne toutes les étapes de l'archéologie, depuis la préparation des interventions sur le terrain jusqu'à l'exploitation scientifique des résultats, un archéologue de l'Inrap a tout de même beaucoup de mal à concilier le terrain et la recherche pure. Bien souvent, faute de temps alloué en amont des projets, celle-ci est menée sur le temps personnel et les contraintes actuelles ne sont pas à même d'améliorer la situation.

> "Actuellement, le temps de travail effectivement consacré à la recherche en laboratoire ne dépasserait guère 5 % à 6 % du temps de travail global des chercheurs de l'Inrap[153]."

Si l'Institut encourage ses agents à se rapprocher du CNRS (accord-cadre de 2007), voire procède à des échanges entre l'Institut et le centre, c'est pour ramener les archéologues inrapiens dans le giron de l'université, car c'est là que se situent les laboratoires et que se fait la recherche. Au sein du laboratoire ITEM auquel j'étais précédemment rattachée, puis de l'IRAA de l'UPPA dont je suis actuellement membre, je participe régulièrement à l'activité du laboratoire de recherche auquel je suis rattachée, (assemblées générales). Je constate que les universitaires aussi doivent aussi aller chercher eux-mêmes les financements pour leur recherche et leurs étudiants post-doctoraux. Beaucoup d'énergie doit être dépensée pour un résultat qui arrive trop tard (ou qui n'arrive pas).

> "L'Inrap (et les autres sociétés intervenant en archéologie préventive) ont contribué à accumuler une documentation de premier intérêt. Il faut donner à ses agents, seuls ou en collaboration avec des universitaires ou des chercheurs CNRS, les moyens, en temps et en crédits, pour publier. Nous manquons de monographies pluridisciplinaires qui devraient constituer le corpus des connaissances sur lesquelles prendra appui la recherche de demain[154]."

En participant à des formations extérieures à l'Institut, j'ai souhaité développer mes aptitudes à la transmission de la connaissance au travers d'ateliers d'encadrement du public ou de performance muséographique ou encore d'ateliers pratiques avec les enfants (2015, 2016, 2017 Archéolab avec CapArchéo ou Cap Sciences de Bordeaux).

En mai 2015, grâce au soutien du directeur de l'Inrap, j'ai participé à l'Université internationale d'été du CELAT-MCQ (archéologie, performance et muséologie) de l'Université Laval de Québec sous forme d'un MuséoMix. Au cours de cette formation autant théorique que pratique, les participants étaient amenés à réfléchir aux problématiques autour de l'objet archéologique pour inventer, fabriquer et tester un prototype de médiation muséologique en partenariat avec le Musée de la place Royale de la ville de Québec (Canada). Cela m'a ouvert des perspectives de fouilles à Saint-Pierre-et-Miquelon avec l'Université Laval de Québec (projet en cours en 2020).

- En 2017, le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques m'a sollicitée pour un projet muséographique d'intégration des résultats des fouilles que j'ai effectuées au château de Morlanne en 2012 (Doc.12 et annexe 6, Livre 3). Après de nombreux échanges et une première proposition muséographique de ma part, le Conseil départemental n'a pas donné suite, faute d'interlocuteurs réellement impliqués.
- Pour ce qui concerne l'expertise scientifique, j'ai fait partie du comité d'experts sur le projet Lacq-Odyssée de panneaux d'exposition et le module d'archéologie (module de fouille et panneaux d'exposition) à la demande de la communauté de communes de Lacq-Orthez en 2015. Les modules de fouille et les panneaux sont utilisés dans le cadre d'expositions et

[153] Demoule, 2011
[154] Bilan HCERES 2019

d'animations temporaires (par exemple en 2020 au musée du Protestantisme à Orthez dans le cadre de l'exposition, [Im-]mortel, des pratiques funéraires).

- J'ai fait partie du comité scientifique de l'exposition (Im]mortels, des pratiques funéraires qui se déroule au musée du protestantisme à Orthez du 18 septembre au 31 décembre 2020.

La mise en place d'une politique de communication et de valorisation des résultats par l'Inrap a eu des effets indiscutables sur la reconnaissance de l'Institut par le grand public, mais a fait dire à certains "qu'à l'Inrap la valorisation est probablement mieux traitée que la recherche et produit incontestablement plus de résultats tangibles[155]."

Le danger d'une telle politique trop appuyée (les JNA, les réseaux sociaux…) serait une course au sensationnel (fouilles de la plaine d'Angkor au Cambodge, Lavau, nécropole de Narbonne, d'Aléria, exposition Pompéi…) qui s'avérerait déconnectée du quotidien de l'archéologue du préventif.

3.2. Insertion dans la recherche nationale et internationale

J'ai été contrainte à plusieurs reprises de me remettre en question, confronter ou mettre en perspective mes travaux à l'aune d'une recherche en constante évolution ; cela a pu se faire à différents niveaux, avec les autres acteurs institutionnels de la recherche au sein de ma région ou de mon interrégion. Je me sens si bien concernée par mon insertion dans la recherche archéologique internationale qu' en 2016 je suis allée (sans aucun soutien de mon Institut, mais avec l'aide de mon laboratoire de recherche, ITEM) me confronter aux scientifiques américains, canadiens, sud-américains, chinois au congrès de l'ACHS[156]. J'ai été très agréablement surprise que les chercheurs anglo-saxons voient l'Inrap comme un acteur primordial de la recherche internationale. Pour faire connaître l'Inrap et savoir comment l'archéologie se pratique en dehors de la France, je suis membre de l'ACHS[157] et de la SHA, associations australienne et nord-américaine au sein desquelles je communique lors de colloques internationaux ou échange sur les réseaux sociaux[158].

Le problème du faible nombre de participations à des colloques internationaux et de publications à caractère national ou international des agents de l'Inrap ayant eu en charge des fouilles s'est toujours posé et se pose toujours aussi cruellement faute de temps et de moyens. La Convention de Malte recommande "l'octroi du temps et des moyens suffisants pour effectuer une étude scientifique convenable du site avec publication des résultats[159]."

Tous les chercheurs institutionnels sont convaincus que l'activité de recherche, qui consiste en l'exploitation scientifique des opérations archéologiques et la diffusion des résultats doit se développer selon des modalités collectives et pluridisciplinaires. Pourtant, sans soutien de la hiérarchie, il est impossible de porter un projet de publication toute seule, même dans le cadre de PAS.

Il est nécessaire d'amorcer une réflexion méthodologique sur nos façons de faire et les moyens de nous (agents de l'Inrap) insérer dans la recherche scientifique nationale et internationale, intégrer des séminaires d'échanges, des réseaux, des projets régionaux ou nationaux qui permettraient de multiplier les échanges et développer la pluridisciplinarité. J'ai participé à des projets transfrontaliers (colloque Ager IX, 2010 Barcelone (Espagne), européens (ex. projet SUDOE de recherche européen SOST-ROMÂNICA), dont l'intitulé sur la conservation et la mise en valeur de l'héritage roman en Espagne, au Portugal et dans le Sud-Ouest de la France correspondait à mon thème de recherche. Ce dernier projet a été abandonné faute de financement.

Archéologie du bâti

Ayant été confrontée à plusieurs reprises à des chantiers d'archéologie préventive affectant un monument historique (Château de Bonaguil) ou un bâtiment conservé (rempart de Bayonne, château de Morlanne), j'ai souhaité acquérir des techniques de fouille et de relevés spécifiques (Doc. 12 Livre 3). J'ai voulu accroître mes compétences dans ce domaine de la recherche scientifique qui a émergé dans le préventif dans les années 2000 et que certains ont appelé une archéologie du troisième type : l'archéologie du bâti. Elle s'est développée de manière significative en raison des diagnostics avant travaux de projets patrimoniaux, après que des méthodes et protocoles de travail spécifiques se soient développés en France, d'abord avec la création en 1957 du Service

[155] Chapelot, 2006
[156] ACHS 2016 -What does heritage change ? sujet dans le thème os105-what-does heritage-change-case-studies-in-archaeology "Gaston Fébus ou la construction d'une légende"
[157] Association for Critical Heritage Studies, University of Gothenburg and Australian National University
[158] Society For Historical Archaeology, Germantown, MD 20874 USA
[159]Convention de Malte

d'architecture antique et en 1983 de l'IRAA (auquel j'appartiens maintenant), puis avec une application à la construction médiévale dans les années 1970.



Figure 12 Restitution des élévations, façade intérieure du château de Morlanne au 1/100. © N. Béague, Inrap

- Dans la perspective d'une spécialisation en archéologie du bâti, en dehors de mon activité professionnelle, j'ai effectué deux stages d'encadrement de chantier REMPART en 2011 et 2012, dont un de taille de pierre, ce qui m'a ouvert des horizons sur la restauration et la mise en valeur des monuments historiques et du patrimoine bâti en général.

- En juin 2013, j'ai effectué un stage d'archéologie du bâti sous la direction de C. Sapin à Vézelay, dans le cloître de la basilique[160]. Nous y avons fait des relevés pierre à pierre, ce qui était évidemment très enrichissant pour l'acquisition du vocabulaire particulier à cette branche de l'archéologie. J'ai par la suite suivi d'autres formations en photogrammétrie dispensées par l'IGN ou le CNRS. Ces formations, surtout axées sur l'utilisation de logiciels de géo-spatialisation (Arcgis en 2016) ou de traitement d'images (Photoscan, 2018) avaient pour but de me permettre de proposer des relevés photogrammétriques de bâti ancien (2013, 2016, 2018) ou des restitutions 3D (2016, 2018), utiles dans l'interprétation des résultats, mais aussi dans la transmission des données et la mise en valeur muséographique. J'utilise à présent quotidiennement les techniques d'acquisition et de traitement en photogrammétrie car cela me fait gagner beaucoup de temps dans les relevés, plans et coupes de terrain.

Mes interventions en programmé (2012-2020) :

De nos jours la fouille, qu'elle soit préventive ou programmée, est perçue comme un acte scientifique, mais jusque dans les années 1990 a subsisté l'idée que l'archéologie dite de sauvetage s'apparentait plus à une activité de terrassement qu'à une véritable activité scientifique. À tel point qu'au début de ma carrière, les gens croyaient que je travaillais dans le BTP. Il a probablement fallu la transformation d'une association en institut pour que le regard sur l'archéologie préventive évolue dans le sens d'une reconnaissance de sa valeur scientifique. G. Bailloud disait dès 1978 "qu'on ne peut pas tout sauver avec le même degré de

[160] Fouille du Centre d'Etudes médiévales d'Auxerre, F. Henrion

précision"[161]. Derrière la stratégie de sauvetage se trouve l'idée que se fait un choix en connaissance de cause. Il est intéressant de noter que le terme archéologie *de sauvetage* s'est changé en archéologie *préventive*, à partir de la création de l'Institut en 2001.
L'archéologie implique une destruction ; en préventif, les archéologues détruisent avant que ce ne soit (ou parce que ce sera) détruit. Pour moi, la seule différence entre archéologie préventive et archéologie programmée c'est que cette dernière prendra tout son temps pour déconstruire. Je dirais presque qu'il y a moins d'excuse de le faire en programmé qu'en préventif car il n'y a pas de menace réelle.
L'idée que je me faisais de l'archéologie programmée *à la Mortimer Wheeler* était celle de l'observation attentive, de la patience et de la rigueur. La pratique de sondages profonds, le redressement des bermes de fouille étaient certainement nécessaires pour se garder de ne dégager que les murs en faisant abstraction du contexte général. Lorsque dans ma jeunesse je participais à une fouille programmée, je ne comprenais pas toujours le rôle que je jouais dans le projet, parce qu'on ne me l'expliquait parfois pas. J'ai participé à quelques fouilles archéologiques programmées (à Lille, Vitry-en-Artois, Douai…) qui finalement relevaient plus du préventif que du programmé. La différence entre les deux n'est peut-être pas si grande, si ce n'est que les unes renvoient à un programme et les autres à une destruction promise.
À côté de l'archéologie préventive, il me semble que l'archéologie programmée d'aujourd'hui se doit d'être un laboratoire de terrain pour la programmation scientifique et la formation des étudiants.
Longtemps impossible, la réalisation de fouilles programmées par les acteurs du secteur préventif est aujourd'hui assez fréquente. Je pense avoir suffisamment d'expérience en archéologie préventive pour diriger des fouilles programmées.

- À la suite de l'opération préventive de diagnostic du gazoduc Artère de l'Adour qui avait effleuré le site aquitano-romain de Bastennes-Gaujacq[162], j'ai souhaité aborder la recherche par d'autres moyens. En 2015 j'ai donc fait une demande de prospection thématique et dirigé le PCR de prospection thématique sur les secteurs de Bastennes et Gaujacq. La campagne de "prospection *villa* antique", soutenue par une subvention de l'Etat a été poursuivie en 2016 avec l'encadrement de six étudiants de l'UPPA en licence d'archéologie. Le résultat principal est d'avoir mieux cerné le site antique de Bastennes, mais nous nous sommes heurtés à une fin de non-recevoir de la part des propriétaires des champs concernés par l'opération de prospection.
- Récemment je me suis rapprochée du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques pour un château dont il est aussi propriétaire. En 2019, j'ai déposé un dossier de prospection archéologique au château de Montaner, qui a reçu un avis très favorable en CTRA. Nous avons initié un chantier-école de photogrammétrie pour les étudiants en Master Patrimoine de l'UPPA avec pour objectif de faire des relevés de lapidaire et de bâti ; nous avons commencé à inventorier et cataloguer les blocs lapidaires épars dans la cour intérieure du château en décembre 2019. Une réunion avec le CD64 le 10 janvier 2020 a permis de mettre en avant les atouts touristiques du château de Montaner en se donnant les moyens de parvenir à une mise en valeur du potentiel archéologique du château. Un comité scientifique est en passe d'être crée, auquel je suis invitée à participer.
- En juin 2020 nous avons procédé au débroussaillage et à la fouille légère d'un élément de construction extérieur au château, sur le domaine communal, qui correspondrait à une porte (étude et rapport en cours). Cette expérience de fouille programmée me permet de faire le lien entre l'archéologie de sauvetage des années 1970 (par la collecte et la numérisation des documents et photographies d'époque) et l'archéologie programmée d'aujourd'hui. Il me permet de porter un regard rétroactif sur l'évolution de l'archéologie et sur ma propre évolution en tant qu'archéologue dirigeant des étudiants : *une vie de chantier !*[163]
Le programme doit se poursuivre et s'intensifier en 2021, avec l'autorisation de fouiller les éléments mis au jour en 2020 (Doc.11 Livre 3).
- À l'automne 2020 j'interviendrai dans une opération de sondages dirigée par P. Gardes dans le cadre du PCR Fortipolis sur le Castéra de Thèze (Pyrénées-Atlantiques) pour en caractériser l'occupation médiévale ; l'une des questions sera de savoir en effet si la motte fermant le site à l'est est uniquement médiévale ou si elle correspond au réaménagement d'un rempart protohistorique. Une tranchée devrait donc être réalisée dans son fossé et il sera nécessaire de caractériser l'occupation du Moyen-Âge si elle existe[164].

3.3. Retour sur la formation

Ayant une formation d'historienne, j'ai petit à petit acquis des compétences en archéologie en pratiquant le terrain en bénévole, sur des fouilles programmées puis de sauvetage programmé. Les archéologues d'aujourd'hui, principalement employés dans l'archéologie préventive, ont appris à développer, autour du cadre législatif, des pratiques de terrain qui n'existaient pas auparavant.
Dans la plupart des universités françaises, la discipline archéologique est classiquement associée à l'histoire et l'histoire de l'art. Pour l'heure, les cadres et les pratiques qui confèrent à notre métier le statut de science ne sont pas ou peu enseignés dans le

[161] Demoule, 2011
[162] Béague 2015
[163] Sénépart & Jallot 2019, 28-35
[164] PCR FORTIPOLIS : Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées Coordination : Philippe Gardes (INRAP, TRACES UMR 5608-TRACES/Rhadamante), Thomas Le Dreff (UMR 5608-TRACES/Rhadamante)

cadre universitaire, sauf dans le parcours "archéologie préventive", faisant appel à des professionnels de l'Inrap et d'autres opérateurs privés. L'objectif est l'acquisition d'une compétence scientifique ou "de gestes techniques nécessaires à l'exercice de la fouille", de l'autonomie sur le terrain et le développement d'une réflexion critique et de la capacité d'entreprendre nécessaires dans l'exercice des métiers de l'archéologie. Même si les apprentissages universitaires suivent en temps réel l'évolution des pratiques de la discipline archéologique, il reste moins difficile d'offrir une formation généraliste qu'une formation professionnelle d'excellente qualité.
Comme à l'étranger, les formations universitaires restent classiques (Italie, Grande-Bretagne, Israël, Pays-Bas…) ou innovent en proposant l'approche de systèmes d'information géographique et d'analyse territoriale, la géo-archéologie, la bio-archéologie et la géologie mais aussi les nouvelles tendances dans la préhistoire et l'archéologie, un module sur la conservation et la restauration de sites archéologiques, l'archéologie funéraire et judiciaire et l'archéologie du genre[165]. Je m'interroge sur le risque de perte du sens du terrain lorsque la formation adossée à l'analyse statistique et la visualisation des données archéologiques ne s'appuie plus, justement, sur la pratique sur le terrain.
Car la question de l'*apprentissage* est cruciale : l'archéologie est une discipline qui ne s'apprend pas dans les livres.
Son statut est-il celui d'une science auxiliaire de l'histoire selon la classification des sciences de l'UNESCO, une branche inférieure des sciences humaines dominée par l'histoire ou l'anthropologie, ou une science à part entière ? La question n'a pas le même sens selon que l'on se place d'un point de vue américain ou européen. La fameuse formule de Philips "l'archéologie américaine est l'anthropologie ou n'est rien du tout[166]" résonne et raisonne comme une négation de l'archéologie conventionnelle européenne. Se pose la question même du fondement de notre discipline : certains la voient comme une "activité de bricolage conceptuel devant emprunter ses outils théoriques à d'autres champs théoriques, comme la sociologie ou l'anthropologie[167]."

L'archéologue travaille sur un matériau qui est, non pas le passé, mais les vestiges matériaux du passé[168], pendant que l'historien travaille sur les traces écrites du passé. *Un* passé qui revient souvent à *des* passés. Notons au passage que dans les manuels d'histoire à l'usage des étudiants, il est rarement tenu compte des avancées récentes obtenues par les ressources archéologiques car ce sont surtout les sources textuelles qui sont mises en avant ; la faute revient peut-être aussi aux archéologues du préventif en retard de publication[169]. Nous qui la pratiquons quotidiennement savons que la théorie archéologique (qui permet d'entretenir des débats animés) n'existerait pas sans matériau et pratique de terrain.

3.4. Retour sur la méthodologie

J'ai répertorié environ 140 opérations réalisées (dont 82 de diagnostic et 43 de fouille, le reste en étude de bâti, suivi de travaux, ou évaluation) en 30 ans d'exercice à l'AFAN et l'Inrap ; je conçois mon activité professionnelle comme relevant d'une discipline scientifique et patrimoniale qui étudie le passé des hommes à travers les traces et l'équipement matériels qui résultent de leurs activités[170].
Pour ce faire, il est nécessaire que mon enregistrement des données sur le terrain soit aussi rigoureux et objectif que possible, qu'il suive une procédure. L'enregistrement primaire est un acte capital pour l'acquisition des connaissances, *a fortiori* si nous estimons que nous ne pourrons pas exploiter nous-mêmes ces données. Celles-ci doivent pouvoir subir une analyse critique, d'où l'importance d'un enregistrement rigoureux et non chargé d'affect. L'approche holiste veut que je ne fasse pas cet enregistrement pour moi-même mais pour la communauté scientifique. Ce faisant, je fais une première analyse de ce que je vois, je formalise ce qui n'est visible que par moi à cet instant. Les comportements humains s'expliquant en grande partie par les normes sociales et l'éducation reçue, cette première formalisation, aussi objective soit-elle, est déjà une interprétation, car je me réfère à ce que j'ai appris ou à ce que je connais déjà. Je ne peux enregistrer ce que je vois sur le terrain que si j'en ai connaissance au moment où je l'enregistre. Serais-je capable d'enregistrer un fait que je ne (re)connais pas ?

> "La caractérisation et la dénomination des vestiges recueillis et des faits observés cumulent plusieurs items : lieu, matière, chronologie, datation, fonction, etc. Aucun n'est intangible et tous peuvent évoluer dans leur formulation. Ils s'organisent généralement entre eux en systèmes typologiques qui, à leur tour, contribuent à façonner les raisonnements[171]."

Les connaissances auxquelles je faisais appel à mes débuts ont été complétées ou revues pour répondre à d'autres questionnements. Indéniablement cette connaissance s'apprend, s'entretient, se cultive, et change à mesure de nos échanges avec d'autres personnes ; elle s'enrichit et évolue en fonction de notre propre parcours, nos rencontres, mais aussi en fonction de l'actualité de la recherche.

[165] Université Autonome de Madrid
[166] Philips 1958
[167] Olivier, 2013, 5
[168] Olivier, 2013
[169] Ferdière 2002
[170] Soulier 2012, 16-20
[171] Soulier, 2012 16-20

Dans l'exercice de mon activité, j'adopte une démarche hypothético-déductive ; je puise mes idées interprétatives dans un patrimoine conceptuel (ma formation, mes expériences, des idées partagées : l'érudition), je fonctionne par analogie, en comparant mes découvertes à des exemples déjà connus et identifie les données rencontrées à partir d'un catalogue de savoirs généraux : les universaux. Je cherche à répondre à la question : "que s'est-il *réellement* passé ? [172], " en adoptant un modèle déterministe ou au besoin en ayant recours à l'expérimentation. Expliquer une situation concrète et particulière, celle que j'ai sous les yeux n'est la plupart du temps pas généralisable ("paradigme de la complexité"), mais il faut balayer le champ des possibles. De fait, l'archéologue, même le plus prudent doit avoir recours à des théories ("les universaux") et doit admettre un grand nombre d'inférences ("si *d*, alors *c*") au risque de ne rien pouvoir identifier[173]. Je déplore le fait que de nombreux techniciens, possédant par ailleurs un grand sens du terrain sont souvent incapables (ou ne leur en donne-t-on pas les moyens ?) de verbaliser ou de théoriser leur savoir. Ils visualisent très bien les conséquences ou les effets des faits qui se sont déroulés mais ils ne peuvent pas expliquer leur enchaînement (ou prétendent ne pas avoir l'érudition pour le faire).

En tant que chercheur, je me dois d'avoir un discours scientifique, argumenté, objectif. En fait, le seul élément qui soit dénué de subjectivité dans une opération archéologique est la stratigraphie, qui se perçoit indépendamment de toute vision interprétative : tel mur s'inscrit dans tel espace à tel moment. Ces éléments incontestables sont les informations minimales que je dois fournir. C'est à partir de ces éléments premiers que se forge l'étape de la conceptualisation, en mettant en relation les différents éléments entre eux et en les inscrivant dans le temps. Au-delà de la déduction ou de la simple observation, cette étape peut être conduite en partant de mes intuitions ou de questionnements plus généraux. C'est cette étape qui produit de la connaissance, sans cesse renouvelée et pouvant être remise en cause (démarche constructiviste).

Le savoir archéologique, heuristique, répond-il objectivement aux questions posées par les autres disciplines (anthropologie, sociologie, histoire…) ? L'archéologie est devenue plus qu'une discipline auxiliaire de l'histoire, une discipline à part entière s'appuyant sur une approche globale et transversale. Fouiller un site castral (Morlanne, Bonaguil, Montaner permet de (ré)-concilier archéologie et histoire, de rattacher les données matérielles, brutes aux écrits factuels (Doc.12, 13 et 15 et Annexes 6 et 7, Livre 3). L'opération archéologique que j'ai menée sur le château de Morlanne dans le cadre d'une surveillance de travaux p. ex. m'a permis de remettre en question les quelques données historiques connues en mettant en évidence les vestiges d'un château plus ancien qui fut rasé avant la construction de Gaston Fébus (Doc.12, Livre 3). En tant qu'historienne, je me dois de faire le lien entre ce que je sais déjà (par les documents, par le contexte), ce que je vois et ce que je pressens. La question du rapport de la trace au texte et celle du savoir respectif de l'archéologue et de l'historien se posent en permanence. Et si l'objet de la fouille exprime une autre réalité que celle de l'historien, l'archéologue peut légitimement contester le modèle historique en partant des faits qu'il a lui-même établis, qui sont indéniables. Forte de mon expérience de fouille du château de Morlanne, je m'attendais à retrouver une implantation primitive similaire sur la fouille des abords du château de Bonaguil en 2019, mais au contraire, c'est l'absence de vestiges construits qu'il a fallu interpréter cette fois[174] (Doc.13, Livre 3). J'ai également abordé la même année le diagnostic d'une motte féodale au sud d'Agen en m'étant documentée sur les dernières méthodes employées pour fouiller ce type de site, de manière à répondre au mieux à la problématique, mais là encore, aucun modèle connu ne prévalait[175].
Je dispose de rapports pléthoriques dans lesquels j'ai systématiquement fait appel aux documents d'archives pour le Moyen-Âge, la période moderne ou contemporaine (châteaux de Morlanne, Montaner, Bonaguil…) car en archéologie médiévale plus qu'ailleurs nous avons besoin de relier nos données de terrain à un contexte historique précis. La récente conférence que j'ai donnée sur le résultat des fouilles des abords de l'église Saint-Pierre d'Orthez illustre bien cet aller-retour nécessaire et indispensable entre l'histoire et l'archéologie[176]. Une formation universitaire en histoire est absolument essentielle pour sortir du cadre purement formel de l'inventaire des données car il faut nécessairement pouvoir les considérer dans une perspective historiographique. Je ne pense pas que j'aurais recours à la même démarche intellectuelle ou aux mêmes facultés de raisonnement si je travaillais sur des périodes non écrites ou s'il n'y avait pas de vestiges immobiliers.
Je n'ai jamais pensé que l'archéologie pouvait n'être que la simple illustration matérielle de l'histoire puisqu'elle enrichit celle-ci de toutes les trajectoires individuelles rencontrées à travers les objets[177]. Le petit jouet en calcaire (figure animale, cf. Doc.1 Livre 3) mis au jour sur le site d'habitat de Juvigny (Marne) compte plus à mes yeux que la fibule en grenats d'une des riches tombes mérovingiennes de Norroy-le-Veneur (Moselle). L'objet en lui-même n'a que peu d'intérêt, c'est ce(ux) qu'il évoque (son ou ses propriétaires) qui m'intéresse.

> "Mes sujets restent anonymes mais j'étudie des groupes humains, dans leur aspect physique, leur niveau technique, leurs productions culturelles ou symboliques, leur rapport à l'environnement, leur alimentation, leurs rites funéraires, etc.[178] "

[172] Pour reprendre la question de Goffman "Que s'est-il passé ici ?" dans Albert J.P 2011, 153
[173] Soulier, 2012, Idem
[174] Béague, 2020c
[175] Béague, 2020d
[176] Conférence du 08 Octobre 2020 dans le cadre de l'exposition sur les pratiques funéraires au musée du Protestantisme d'Orthez
[177] Olivier, 2011, 309-326
[178] Guilaine, 2011, 23 à 30

L'archéologue écrit l'histoire en interrogeant les matériaux exhumés. J'utilise les données issues de ma fouille (vestiges mobiliers aussi bien qu'immobiliers) pour en proposer une interprétation. Or celle que j'en donne n'est qu'une des interprétations possibles parmi des milliers d'autres. Au-delà de la simple question : "qu'est-ce que j'ai sous les yeux" doit être immédiatement entamée la réflexion "que s'est-il passé ici ?" À supposer que cela fut possible compte-tenu du caractère destructeur de la fouille, est-ce que deux archéologues qui fouilleraient le même site en feraient la même interprétation ? Consciente de la subjectivité du chercheur, j'en reviens au concept anglo-saxon de l'archéologie processuelle ou *new archaeology*[179]. Je connais un ou deux exemples tout aussi édifiants que la fameuse expérimentation du Camp de Millie permettant de montrer les limites de l'interprétation archéologique en termes d'habitat. Il s'agit de traces de foyers localisés en Lorraine que nous avons fini par attribuer à des campements de scouts des années 1970. Pour caricaturer les limites de nos interprétations : *quelqu'un a fait du feu, mais qui et pourquoi ?*

Dire que la qualité de la fouille dépend de celle des données recueillies paraît une évidence, mais encore faut-il que les méthodes soient adaptées au(x) questionnement(s) des chercheurs. L'évolution des objectifs implique l'évolution des méthodes de fouilles, observée avec l'arrivée de nouvelles méthodes propres à l'archéologie préventive (mécanisation, prise en compte d'espaces importants dans une optique dynamique). Mais la difficulté réside moins dans l'élaboration de méthodes reconnues que dans leur utilisation par tous, car chaque archéologue, technicien ou responsable d'opération a une approche personnelle et une vision différente (subjective) de la tâche qui lui incombe. Nous pourrions nous contenter de répéter un modèle appris ou acquis, repérant les seuls vestiges qui ressemblent à ceux que nous connaissons déjà, nous limitant nous-mêmes à la *re-connaissance* plus qu'à la connaissance des vestiges enfouis. Il est tellement plus confortable (physiquement, mais surtout intellectuellement) de se mouvoir en terrain connu qu'en terre inconnue. Il me semble qu'une part significative des collègues de l'Inrap, blasés par trente ans de pratique, ne se donne plus la peine de s'interroger, de se remettre en question. Le pire qui puisse arriver à un scientifique est de se contenter de répéter une routine de travail *ad nauseam* sous prétexte qu'il la maîtrise parfaitement. Où est l'enrichissement intellectuel, l'acquisition des connaissances dans le cadre d'une activité répétitive ?

Comme tout archéologue, j'ai cherché à produire de la connaissance, du savoir, en m'efforçant de partager mon travail avec des acteurs animés du même désir de connaissance. L'ai-je fait et l'ai-je fait correctement ? Les données que j'ai produites n'attendaient que d'être exploitées, interprétées et d'autres s'en sont parfois chargés avant moi dans le cadre de recherches universitaires. Pour l'étude du château de Morlanne en revanche, je suis allée jusqu'à reprendre la documentation de la sauvegarde de ce château et de celui de Montaner pour en renouveler l'approche et j'ai pu présenter le résultat de mes recherches au 2e congrès international de l'Association of Critical Heritage Studies de Montréal (Canada)[180] (Doc.12, Livre 3).



Figure 13 Fouilles du château de Montaner, années 1970, archives des Amis du Château de Montaner

[179] Hodder 2003

[180] What does heritage change ?

Au-delà des études de cas, il est indispensable de multiplier les comparaisons, d'essayer de synthétiser les données acquises en les inscrivant dans le temps et dans le domaine exploitable. Il n'est pas facile de prendre du recul sur la façon dont nous exerçons notre métier, sur nos pratiques et nos méthodes. En comparaison avec nos collègues anglo-saxons, il peut nous être reproché notre manque de réflexion théorique et épistémologique ; pourtant les archéologues français ont progressé en modélisation[181]. Les connaissances que nous avons acquises par nos fouilles doivent être interprétées au-delà de l'échelle du site et à la lumière de données de même nature connues par ailleurs, tout en restant accessibles à d'autres questionnements possibles.

Je crois que le manque de publications, de retour des avis de CIRA, d'échanges tous opérateurs confondus autour d'une table-ronde fait que nous ne nous penchons pas suffisamment sur nos façons de faire. Un des objectifs prioritaires est de se replonger dans la masse des données accumulées et d'en tirer une synthèse, au moins sur le plan régional. J. Chapelot dénonce d'ailleurs la situation alarmante de l'archéologie médiévale, pour laquelle l'archéologie préventive ne traduit absolument pas en termes de publications ce qu'elle dépense en jours sur le terrain[182]. Si les thèmes soulevés par la recherche universitaire apparaissent souvent en contradiction avec les thématiques rencontrées en préventif, c'est qu'il n'y a aucune concertation entre les différentes instances qui œuvrent pour la même discipline scientifique. Moi-même je n'ai pas trouvé de répondant dans le milieu universitaire, si ce n'est auprès des historiens médiévistes, avec qui j'ai eu des échanges très bénéfiques pour les châteaux de Morlanne et Montaner et monté des projets très fructueux (CORtès, l'exposition [Im]mortel). Je déplore que l'archéologie médiévale ne soit pas plus en vogue à l'UPPA, où nous n'avons aucun projet en commun mais uniquement des projets individuels.

3.5. Retour sur une trajectoire personnelle

.

L'ouverture de l'archéologie préventive à la concurrence en 2003 a porté un coup très rude à l'Inrap et aux archéologues de la première heure qui, comme moi, étaient issus de l'AFAN. Nous partageons une culture technique et scientifique fondée sur les acquis de notre expérience de terrain[183]. Cette culture commune est fondée d'une part sur une idéologie de résistance et d'autre part sur un vécu commun lié aux difficiles conditions d'exercice du métier à ses débuts. La génération venue à l'archéologie préventive avec l'AFAN a vécu des moments forts sur les chantiers et a l'impression d'appartenir à une communauté un peu à part, voire un peu hippie. Il faut dire que l'activité de l'archéologue est fortement connotée comme un potentiel de résistance à la norme et renvoie quoiqu'on en dise au rêve de l'explorateur[184]. Au tout début de l'archéologie préventive, les conditions d'hébergement étaient quasiment les mêmes que sur un chantier de fouille programmée : précaires et sous-estimées, dans des maisons ou immeubles dépourvus du moindre confort ou mobilier.

> "Les archéologues cherchent dans le cadre de leur profession à se constituer des 'réseaux personnels' étoffés par des relations amicales anciennes pour lesquelles peut être évoqué le terme de *cliques,* correspondants à des cohortes d'anciens fouilleurs de gros chantiers[185]."

L'existence réelle (ou supposée) de tels réseaux engendre le fait qu'en faire partie ou non peut influer sur le reste de la carrière. Le choix de ne pas rejoindre un syndicat ne m'a effectivement pas aidée à progresser dans la carrière aussi vite que j'aurais pu le souhaiter.

Quelle représentation nous faisons-nous de notre métier ?
L'activité des archéologues fait actuellement l'objet d'une analyse sociologique pour observer en quoi elle pouvait varier en fonction des différents opérateurs. Le traitement de la question s'est opéré à partir de données objectives sur le champ professionnel de l'archéologie préventive[186]. Objectivement, il semblerait que "les services de collectivités soient plus investis dans la médiation culturelle et la 'valorisation des résultats' auprès du public que les opérateurs privés. Les opportunités de mener des activités de recherche en approfondissant l'étude des données mises au jour lors des fouilles varient également selon les cas. De même, les archéologues sont (plus ou moins) chargés de tâches administratives qui tendent à se développer[187]."
Il apparaît que, depuis une dizaine d'années, les archéologues (tous opérateurs confondus) voient de façon généralisée empirer les conditions pratiques de leur activité. Au-delà de la dégradation des conditions de travail due à différents facteurs évoqués dans les pages précédentes, les agents de l'Inrap ressentent les impératifs gestionnaires comme une perte du sens de leur activité. En comparant deux opérations du même type ayant été programmées à quelques années de distance, il est possible de constater

[181] Bilan HCERES 2019, https://fr.calameo.com/read/00410196453b6a1dd3865
[182] Chapelot, 2006
[183] Bayard, 2014
[184] Sénépart & Jallot 2019
[185] Bonnefon, 2016, 10
[186] Bonnefon, 2016
[187] Bonnefon, 2016, 9

que les délais et les prix sont de plus en plus serrés et que les tâches administratives prennent de plus en plus de temps, au détriment de la recherche sur le terrain. Les responsables d'opération ont l'impression d'être dépossédés de leurs compétences car ils sont constamment mis à l'épreuve, devant faire aussi bien qu'avant avec moins de moyens, moins de temps et moins de personnel. À l'issue de la fouille récente des abords de l'église Saint-Pierre d'Orthez et faute de temps, nous avons dû nous passer de l'étude anthropologique et présenter à la place un catalogue des sépultures[188]. Par exemple le PSI de la fouille des abords de l'église Saint-Pierre ne prévoyait pas d'anthropologue de terrain, contrairement à l'avis de CTRA qui l'exigeait, et prévoyait des tranches conditionnelles pour la fouille de sépultures (sous forme de forfaits de 20 sépultures), d'une semaine à deux techniciens alors que nous savons bien qu'il faut compter plus d'un jour pour fouiller, comprendre et "démonter" une sépulture…
Il n'y a quasiment plus aucun questionnement scientifique inscrit au PSI, lequel se contente de reprendre les aspects méthodologiques ou techniques du cahier des charges du SRA, d'où notre difficulté grandissante. L'argument le plus souvent utilisé par le prescripteur est la cote des travaux au-delà de laquelle il ne sera pas porté atteinte aux vestiges (p. ex. les abords de l'église Saint-Pierre d'Orthez), mais nous savons pertinemment que, dès lors qu'un vestige archéologique (et *a fortiori* un squelette) est dégagé, il est nécessaire de le fouiller pour le comprendre. Nous ne pouvons pas nous contenter de cartographier les vestiges exhumés.
J'ai même reçu une formation en thanato-archéologie en 2019, ce qui pourrait aboutir à une économie d'anthropologue pour mes futures opérations à proximité d'églises. J'ignore qu'elle est la politique menée par les agents du SRA vis-à-vis des aménageurs, mais les prescriptions sont libellées de telle sorte que l'archéologue doit de plus en plus se contenter de nettoyer le terrain le plus rapidement possible pour le rendre (si possible) dégagé de tout vestige. Nous n'avons plus le temps nécessaire à la réflexion. Nous sommes placés dans un conflit permanent entre éthique professionnelle et injonctions managériales[189]. L'exemple concret d'"ethical-washing", "qui fait paraître comme positives des réformes portées par les contraintes émanant des aménageurs (délais, budget) et qui menacent le futur de l'archéologie"[190] s'est particulièrement manifesté sur la fouilles du cimetière du château de Bonaguil, où le cahier des charges demandait de "documenter l'éventuelle utilisation des abords de l'église comme espace funéraire", ce que le PSI avait traduit en "rechercher les vestiges d'un ancien cimetière" où "des sarcophages sont attendus"[191] (le nombre de sépultures était estimé à une dizaine), mais aucun anthropologue n'était envisagé sur la phase terrain (Annexe 7, Livre 3). À quoi bon fouiller les cimetières si aucune étude archéo-anthropologique n'utilise les données qui ont été recueillies?

La mise en concurrence est bien entendu la cause de la situation vécue actuellement. La montée en puissance des sociétés agréées en archéologie préventive a été particulièrement spectaculaire ces dix dernières années pour la période médiévale ou le bâti (HADES, ANTEA, Eveha, Archéosphère, Oxford Archaeology, Archeodunum), ce qui a condamné certains responsables d'opération médiévistes de l'Inrap (dont moi-même) à regarder les sites médiévaux (Bayonne, Abbaye d'Arthous, château de Pau…) se faire fouiller par d'autres qu'eux.

J'ai récemment subi à deux reprises (Villeneuve-sur-Lot et Saint-Front-sur-Lemance, Château de Bonaguil) les conséquences de la nouvelle politique de prescription mise en place par le SRA consistant en un fractionnement des opérations. La nouvelle procédure fait suite aux alertes lancées par l'Inrap en 2019 pour remédier à la lenteur de l'ancienne ; l'objectif était d'aider les opérateurs d'archéologie qui étaient dépassés par le nombre de diagnostics prescrits pour les petites communes et incapables de répondre à la demande des aménageurs (l'une des conséquences était la mauvaise image de l'archéologie auprès des aménageurs). En effet, la mise en conformité obligatoire des réseaux d'assainissement pour la moindre bourgade en France a entraîné une incroyable accrétion des prescriptions autour des églises et des centres-bourgs. L'Inrap et les collectivités locales, peu désireuses de voir leur budget de diagnostic dépasser les cadres imposés par l'Etat ont invité les SRA à mieux encadrer ces demandes de travaux pour les faire entrer dans les aménagements soumis à la RAP. Le système trop rigide de décapage d'une surface donnée a été modifié au profit d'une prescription en tranches fermes et tranches conditionnelles à la suite, de manière à laisser ouvertes les adaptations méthodologiques utiles (de la fouille fine intégrale à l'échantillonnage élémentaire). L'exercice est très difficile sans aucune donnée archéologique préalable, ce qui entraîne la rédaction de PSI plus fractionnés que nécessaire en tranches fermes et tranches optionnelles à décliner suivant les premiers résultats. Je peux attester qu'il faut une grande souplesse d'adaptation et une énorme capacité de travail pour pouvoir anticiper dès le début de la fouille (mais avant la fin de la tranche ferme) les besoins en jour/homme et demander le déclenchement des tranches complémentaires optionnelles. On assiste de plus en plus à des prescriptions directes en fouille et suivi de travaux sans diagnostic préalable pour des communes comme Villeneuve-sur-Lot[192], Saint-Front-sur-Lemance[193], Mauléon… et l'archéologue du préventif doit faire preuve de plus en plus de souplesse et d'adaptabilité.

Peut-être faut-il accepter de faire des choix salvateurs, mais est-ce pour sauver l'entreprise ou pour nous sauver nous-mêmes ?

[188] Béague 2020a
[189] Vandevelde & Zorzin, 2019, 110
[190] Vandevelde & Zorzin, 2019, 112
[191] Béague 2020c
[192] Béague, 2020b
[193] Béague, 2020c

Il est temps de me poser la question du devenir de toutes ces données que j'ai accumulées sans réfléchir à leur insertion dans une *théorie* générale. Me permettent-elles de restituer ce qui s'est réellement passé ?

> "Ce n'est jamais de l'accumulation des données que naissent les découvertes, mais de perspectives scientifiques nouvelles, de modèles, de théories que les données permettent de construire et qui donnent leur sens[194]."

Après 30 ans passés à essayer d'appréhender des territoires et comprendre les installations humaines à une échelle parfois inadaptée, mon objectif serait de me concentrer sur une zone géographique restreinte pour pouvoir l'étudier autrement que superficiellement. Pour resserrer mon champ d'étude sur un centre urbain et prolonger mon expérience de la carto-interprétation, j'explore depuis deux ans la possibilité de spatialiser les données des censiers, arpentages et plans terriers médiévaux et modernes grâce au SIG (Système d'Information Géographique), une base de données informatisée capable de traiter de nombreuses données spatialisées numériques géo référencées, c'est-à-dire rapportées à un système de projection géographique (Lambert 93) à l'échelle de la commune d'Orthez (Doc.10 Livre 3). L'objectif est de combiner des données spatialisées, avec d'autres informations et de réaliser une analyse morphologique du parcellaire, urbain ou agraire. En 2019 j'ai déposé une demande d'Appel à Projet "E2S" (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement, programme I-SITE) d'innovation pédagogique appelée CORtès, concernant la transcription et le géo-référencement des censiers d'Orthez[195] (Doc.14 Livre 3). En résumé, ce projet, toujours en cours, repose sur une riche série de documents aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques qui offre la possibilité d'une comparaison d'états successifs d'un même territoire (Orthez) depuis les derniers siècles du Moyen-Âge jusqu'aux cadastres contemporains. Nous proposons donc de répertorier les parcelles décrites pour cette commune dans les documents budgétaires d'époques successives, de les intégrer dans une base de SIG, de traiter et de comparer l'information spatiale. L'objectif est à terme de faire correspondre les deux afin de visualiser l'occupation du territoire, d'analyser l'évolution spatiale dans le temps et de comprendre l'homme dans son environnement.

CONCLUSION(S)

Mon parcours a débuté avec une formation d'historienne et la conviction que l'archéologie pouvait apporter des informations inédites sur des sujets ignorés des historiens.
Avec le recul, je m'aperçois que j'ai ajouté à mon objet de recherche initial centré sur l'habitat rural médiéval des compétences et des problématiques dont je n'imaginais pas au départ les développements ultérieurs (par exemple la paléométallurgie, l'exploitation du sel, du bitume, les campements pastoraux…). L'abandon ne fut jamais total, puisque je l'ai parfois retrouvé avec bonheur au hasard de mes affectations de chantier (Juvigny en 1991, Saint-Dizier en 1993, Buzet-sur-Baïse en 2017), mais c'est le propre de l'archéologie préventive, qui nous amène aux endroits où les aménagements se font et non là où nous souhaiterions mener nos recherches. J'ai fini par accepter et apprécier tout ce qui pouvait être vécu comme une contrainte ou un frein à la recherche : l'éloignement, la perte des repères et l'inconnu, le caractère discontinu des opérations.
Mon parcours scientifique et technique a été en permanence stimulé par le renouvellement perpétuel du lieu de travail, les changements d'affectation et de personnel, le déplacement des intérêts scientifiques. Tout au long de ces années, il m'a été donné d'explorer des régions, des domaines scientifiques et des périodes qui *a priori* ne m'intéressaient pas ou que je n'imaginais même pas devoir traiter un jour.
Mon horizon s'est ouvert un peu plus encore lorsque j'ai franchi la porte du laboratoire ITEM de l'UPPA. J'ai retrouvé à l'université de Pau un univers qui m'était familier, dans lequel je me sentais bien, une famille de pensée. J'y ai fait de nouvelles connaissances et petit à petit j'ai repris la confiance en moi que j'avais perdue au fil des années passées à parcourir les territoires de l'archéologie préventive. Cette expérience m'a donné l'occasion de faire le tri de ce que j'apportais avec moi, me conduisant à opérer des choix plus réfléchis parmi les différentes voies qui s'offraient à moi afin de construire désormais une personnalité scientifique plus affirmée.
Mon intégration à l'IRAA constitue une nouvelle étape positive dans mon parcours, en accord avec mon goût pour l'archéologie du bâti ; de même mon insertion dans un laboratoire du CNRS est une expérience nouvelle, face à un autre état d'esprit et de nouvelles procédures.
Du poste de technicien de fouilles ou "archéologue fouilleur qualifié" des années 1990, je suis passée à "responsable de recherche archéologique", accumulant les expériences, les apprentissages, les responsabilités d'opérations et les documents finaux de synthèse. Au regard de l'expérience accumulée en trente ans dans quatre régions différentes, j'ai acquis le(s) savoir(s) et l'attitude critique requis par cette science qu'est devenue l'archéologie. Je considère détenir une large connaissance de la période médiévale, maîtrisant parfaitement les méthodes et techniques de l'archéologie sédimentaire, de l'archéologie des élévations et de la recherche en archive.
Dès le début, j'ai considéré que l'essentiel de mon métier consistait en la compilation des données, la transmission des

[194] Demoule, 2007,13
[195] CORTès "Transcrire et géo-référencer les censiers d'Orthez" (porteurs : N. Béague, M. Le Couédic)

informations et le legs d'un patrimoine. J'ai compris à présent que je ne pouvais pas faire abstraction totale de mon affect, de ce que je suis, par conséquent je me résous à enregistrer les données de terrain selon ma nature et mes moyens. J'admets que l'essentiel est d'analyser puis d'interpréter ce que je pense avoir compris et de transmettre l'information dans les meilleures conditions en utilisant davantage des approches et des échelles diversifiées et en préservant la diversité du réel. Les dernières étapes de mon évolution intellectuelle m'ont amenée à adopter de nouvelles méthodes : l'analyse spatiale et l'open data. Alors qu'au temps de l'archéologie de sauvetage nous avions tendance à préserver le secret de nos découvertes en communiquant le moins possible (ou sinon exclusivement au sein de la communauté scientifique), je me rends compte à présent que le partage avec le grand public est une part essentielle de ma mission de chercheur.

Les irremplaçables expériences de terrain (y compris certains chantiers difficiles, complexes ou ingrats) ont toutes contribué à compléter le catalogue des connaissances dans lequel je puise mes analogies. Les expériences intellectuelles nées de rencontres avec des chercheurs d'autres horizons ou disciplines ont élargi mon approche constructiviste et complété mes capacités d'analyse dans de nombreux domaines (histoire, histoire de l'art, architecture, géographie, épistémologie, méthodologie, historiographie, anthropologie…).
L'archéologie de "sauvetage urgent" de mes débuts est devenue préventive, ce qui représente un progrès considérable dans les termes et dans les faits. Comme moi, elle a beaucoup évolué en trente ans, elle est désormais perçue comme une activité nécessaire et non plus subie. Des premières expériences inabouties et déconnectées des problématiques régionales, je suis passée à l'intégration de mes opérations dans des problématiques scientifiques, dans les pratiques et le paysage social.

L'analyse de ce parcours, étalé sur trois décennies, apporte finalement la preuve d'une évidence : mes actes, même manqués, avaient pour objectif la recherche de la vérité, de ce que je considère comme la vérité. En définitive, le bilan de carrière que j'ai dressé dans ce mémoire permet de montrer, qu'à ma mesure et à la place qui m'est revenue, la lecture personnelle et subjective des vestiges matériels transformés et altérés que j'ai rencontrés a pu contribuer à les rendre plus intelligibles, dans la perspective d'une discipline historique plurielle et ambitieuse.

BIBLIOGRAPHIE

Albert J-P. (2011) : "Le recours à des universaux dans l'interprétation des données archéologiques et ethnographiques", *Le Genre humain*, 2011/1 (N° 50), p. 153-170. DOI : 10.3917/lgh.050.0153. URL : https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2011-1-page-153.htm

Antoine X., Baccéga S., Béague N. (1998) *: Évaluation et fouille préventive RN4, contournement de Troussey*, département de la Meuse AFAN, SRA Lorraine. Metz, 19 p.

Barbe N. (2011) : "Dictions archéologiques", *Le Genre humain*, 2011/1 (N° 50), p. 235-263. DOI : 10.3917/lgh.050.0235. URL: https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2011-1-page-235.htm

Bayard D. (2014) : "Trente ans d'opérations archéologiques sur les grands travaux linéaires en Picardie" *Archéopages Hors-série n°4 Traversée des territoires*, p.24-26

Bayard D., Buchez N., Depaepe P. (2011) "Introduction". In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2011. pp. 25- 64 ; doi : 10.3406/pica.2011.3258 http://www.persee.fr/doc/pica_0752-5656_2011_num_3_1_3258

Bayard D., Buchez N., Depaepe P. 2014 "Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Seconde partie", *Revue archéologique de Picardie* ; 3-4, 2014

Béague N. (1987) *Les cimetières mérovingiens de la Cité de Saint-Quentin*, mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Lille III, 157 p + XL pl, M. Rouche

Béague N. (1988) *Peuplements et cimetières mérovingiens en Belgique Seconde*, Mémoire de DEA Histoire et Civilisations, Université de Lille III

Béague N. (1993) *Rapport de sondages archéologiques réalisées sur le tracé de la déviation de la RN67 Joinville-Fronville (Haute-Marne)*, AFAN Champagne-Ardenne

Béague N. (1993) *Rapport de fouilles archéologiques en 1993 à Saint-Dizier*, AFAN Champagne-Ardenne.

Béague N. et Leroy M., textes réunis par Claude Lorren C. et Périn P. (1995) dir. "L'habitat rural du Haut-Moyen-Âge" : (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne : actes des XIVe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993 : -Rouen : Association française d'archéologie mérovingienne, 1995. -1 vol. (XIV-237 p.) - (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne)

Béague N. (1998) *Vigneulles,"Aux Sables", site n° 54 20556515 AH*, rapport de fouille, AFAN Lorraine

Béague N., Fechner K., en collaboration avec Laurent C., Peuchot R., Kleiner F., Gosset B. (2001) : *Zone d'activités économiques Les Souhesmes "l'Atrie" (Meuse)*, document final de synthèse, service régional de l'Archéologie de Lorraine, Metz

Béague N. (2010) *: Déviation d'Aire-sur-l'Adour-Barcelonne-du-Gers RD 935* : rapport de diagnostic Bègles : Inrap GSO,

Béague N. et Boës X. (2015) : *A65 Thèze, Argelos, (Pyrénées-Atlantiques), Mugain et Labarthe*, Rapport de fouilles, Bègles : Inrap GSO

Béague N. (2016) : *Morlanne, Un château en pierres avant le XIVe siècle*, rapport de fouille Bègles : Inrap GSO

Béague N. (2020a) *Orthez. Eglise Saint-Pierre*, rapport de fouille Bègles, Inrap GSO, 2020

Béague N. (2020b) *Villeneuve-sur-Lot, Halle Lakanal*, RFO Bègles : Inrap, Nouvelle-Aquitaine

Béague N. (2020c) *Saint-Front-sur-Lemance, Château de Bonaguil*, RFO Bègles : Inrap, Nouvelle-Aquitaine

Béague N. (2020d) *Brax, Colayrac, Le Passage*, RFO de diagnostic, Bègles : Inrap, Nouvelle-Aquitaine 2020

Blanquaert G., (Collectif sous la resp. de) (2009) "L'organisation et l'évolution de l'espace rural au Second âge du Fer, état d'avancement de l'enquête nationale" Bull. *AFEAF*, n°27

Blieck G. (1997) Lille – « Place du Général-de-Gaulle », *ADLFI*. Archéologie de la France - Informations (En ligne), Nord-Pas-de-Calais, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 30 juillet 2019. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/10078

Boissinot P. et Brochier J-E. (1997) "Pour une archéologie du champ", in Chouquer G. Les formes du paysage Tome 3 : L'analyse des systèmes spatiaux. Paris, Errance : 35-56.

Boissinot P. (2011) : "Comment sommes-nous déficients ? une manière d'envisager la spécificité de l'archéologie ?" *Le Genre humain* 2011/1 (n°50) 265 à 307

Boissinot P. (2011) : "Des pratiques, des objets, des agents", *Le Genre humain* 2011/1 (n°50) 9- 22
Bonnefon H. (2016) : *Fouiller ? À quel prix ? L'archéologie préventive entre patrimonialisation et mise en concurrence*– Centre de Sociologie des Organisations (CSO) Thèse dirigée par Philippe Bezes (CEE) et Didier Demazière (CSO) H. Bonnefon, Thèse dirigée par Philippe Bezes (CEE) et Didier Demazière (Centre de Sociologie des Organisations (CSO) Paris, Institut d'études politiques depuis le 01.10.2016

Borderie Q., et al. (2018) : "Le paysage géo-archéologique de collectivité Milieu aride ou terres de cultures ?" *Les Nouvelles de l'archéologie* 2018 p. 29-38

Brenet M. (2016) : *Canalisation Artère de l'Adour (40), Horsarrieu 1, une occupation de plein-air aurignacienne sur le tracé du gazoduc dans les Landes*, rapport de fouille Inrap GSO 2016

Breton C. 2002, "Adieu l'AFAN, bonjour l'Inrap, (Actualité)" *Archéologia* n°385

Brun P., Marcigny C., Van Moerkerke J. (dir.) (2006) : "Une archéologie des réseaux locaux : quelles surfaces étudier pour quelle représentativité ?" *Dossier spécial, Les Nouvelles de l'Archéologie* n°104-105

Brun P. (2012) : "L'archéologie préventive post-Grands Travaux Traiter de grandes surfaces fractionnées et discontinues : de l'instruction des dossiers d'aménagement aux modèles spatiaux". Actes de la table-ronde tenue à Châlons-en-Champagne, les 31 Mai et le 1er juin 2012

Brun P. (2017) :" Le post-modernisme en archéologie, vingt-cinq ans d'une aporie paralysante". *Archéologie européenne, Identités et Migrations Hommages à Jean-Paul Demoule*

Carozza L.(dir.), Marcigny C. (dir.), Talon M. (dir.), et al. (2017) "L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer". Inrap. CNRS Éditions, 376 p., *Recherches archéologiques* 12, 978-2-271-11587-4. (hal-02295506).

Cavanna É., Hurard S. (2011) : "Archéogéographie et archéologie préventive à la Ferme du Colombier (Seine-et-Marne). Exemple d'une collaboration efficace", *Les Nouvelles de l'archéologie*, 125, 41-46.

Chapelot J. (2010) : *Retour critique sur l'évolution de l'archéologie médiévale depuis dix ans*, L'Atelier du Centre de recherches historiques (En ligne), 06 | 2010, mis en ligne le 30 juillet 2010, consulté le 12 mai 2020. URL : http://journals.openedition.org/acrh/2734 ; DOI : https://doi.org/10.4000/acrh.2734

Chapelot J. Coord. (2006) : *Trente ans d'archéologie médiévale en France, un bilan pour un avenir*, Vincennes

Chouquer G. (2007) : *Le paysage ou la mémoire des formes*, PDF 43-52 https://archive.boullier.bzh/cosmopolitiques_com/cosmopolitiques_com_archive_boullier_bzh_04-Chouquer_Cosmo%2015.pdf

Chouquer G. (2011) : "À propos des collecteurs hypertrophiés", *Le Genre humain*, 2011/1 (N° 50), p. 113-133. DOI : 10.3917/lgh.050.0113. URL : https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2011-1-page-113.htm

Coudart, A. et t Olivier L. (1995) : "Archéologie dans l'histoire — Archéologie sans histoire : les archéologues au cœur de la crise de la modernité", *Les Nouvelles de l'archéologie*, 62, p. 29-33.

Couturier S. (1994). - *Evaluation statistique des méthodes utilisées pour la prospection mécanique dans le cadre des recherches archéologiques sur l'autoroute A83*. Rapport de stage (07.02 au 16.04.1994) sous la direction de A. Qannari, professeur et P. Vialet, maître de stage. IUT de Poitiers, Département statistique et traitement informatique des données, Niort, 28 pages, 8 annexes.

Davallon J. (2014) : "À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions". *Patrimonialização e sustentabilidade do património : reflexão e prospectiva*, Nov 2014, Lisboa, Portugal. ffhalshs-01123906

Dechezleprêtre T. (dir.) (2010) : *Sur les traces d'Apollon : Grand la Gallo-romaine*, Conseil général des Vosges / Somogy éditions d'Art, 2010, 128 p

Deffressigne S. (1999) : *Gondreville/Fontenoy-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle) "ZAC de la Roseraie"* rapport de fouilles Inrap GEN

Demolon P. (1972) : " Le village mérovingien de Brebières", *Mémoires de la Commission Départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. XIV 1, Arras, 7-338.

Demolon P. et Sumera F. (1998) : "Les archéologues territoriaux en France", *Les Nouvelles de l'Archéologie* n°71, 7-15

Demolon P. et Barbieux J. (1979) : "Les origines médiévales de la Ville de Douai, rapport provisoire des fouilles de la Fonderie de canons", *Revue du Nord*, t. LXI, 1979, pp. 301-327

Demolon P. et Louis É. (1982), *Douai, une ville face à son passé*, Douai, 4-69.

Demolon P. (1989) : "L'habitat du haut Moyen Age dans le Nord de la France : réflexions socio-économiques". In : *Revue du Nord*, tome 71, n°280, Janvier-mars 1989. pp. 165-175 ; doi : https://doi.org/10.3406/rnord.1989.4435 https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1989_num_71_280_4435

Demoule J.-P. (dir.) (2007) : *L'archéologie préventive dans le monde*, Paris.

Demoule J.-P. & Landes C. (dir.) (2009) : *La fabrique de l'archéologie en France*, La Découverte, Paris.

Demoule J.-P. (2011) : Conférences du Collège de France– Colloque "La mondialisation de la recherche" Nouveaux moyens, nouveaux financements, nouvelles problématiques en archéologie 2011 http://conferences-cdf.revues.org/329

Demoule J.P (2012) : "La vocation scientifique de l'Inrap", *Archéopages Nouveaux champs de la recherche scientifique. Hors-série*

Depaepe P. (2008) : "Construire la recherche à l'Inrap", *Archéopages* (En ligne), Hors-série 1 | février 2008, mis en ligne le 01 février 2008, consulté le 30 juillet 2019. URL : http://journals.openedition.org/archeopages/877 ; DOI : 10.4000/archeopages.877

Daugas J-P. & Bonin T. éd. *Le diagnostic archéologique en milieu rural*. Actes du séminaire. Centre de recherche archéologique du Mont-Beuvray. Glux-en-Glenne (Nièvre) 25-27 octobre 2005, 129 p.

Dietler M. et Herbich I., (2008) : "France et États-Unis : comparaison des institutions archéologiques", *Archéopages* (En ligne), Hors-série 1 | février 2008, mis en ligne le 01 février 2008, consulté le 03 janvier 2020. URL : http://journals.openedition.org/archeopages/878 ; DOI : 10.4000/archeopages.878

Di Méo G. (2007) : *Processus de patrimonialisation et construction des territoires*. Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser", Sep 2007, Poitiers-Châtellerault, France. 87-109. ⟨halshs-00281934⟩

Faure (Rapport) (2015) auprès de la Ministre de la Culture et de la Communication "Pour une politique publique équilibrée de l'archéologie préventive" https://www.culture.gouv.fr/Presse/Archives-Presse/Archives-Communiques-de-presse-2012-2018/Annee-2015/Fleur-Pellerin-ministre-de-la-Culture-et-de-la-Communication-s-est-vue-remettre-le-rapport-etabli-par-Martine-Faure-deputee-de-la-Gironde-sur-l

Favory F., Nuninger L., Bertoncello F., Fovet E., Gauthier E., et al. Ar-chaeDyn*. Dynamique spatiale du peuplement et ressources naturelles : vers une analyse intégrée dans le long terme, de la Préhistoire au Moyen Âge, ACI Espaces et territoires* (contrat ET28, 2005-2007).2008, pp.75. halshs-00483141

Favory F., Nuninger L., Sanders L., (2012) : "Intégration de concepts de géographie et d'archéologie spatiale pour l'étude des systèmes de peuplement", *L'Espace géographique*, 2012/4 (Tome 41), p. 295-309. DOI : 10.3917/eg.414.0295. URL : https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2012-4-page-295.htm

Ferdière A., Zadora-Rio É, Burnouf J., Chouquer G., Galinié H., et al. (2000) :" La modélisation des systèmes de peuplement : débat à propos d'un ouvrage récent, Des Oppida aux métropoles". *Les petits cahiers d'Anatole*, CITERES, 2000, pp.211732 signes. ffhalshs-00591267f

Ferdière A. (1988) : *Les campagnes en Gaule romaine, Les hommes et l'environnement en Gaule rurale 52 av. J.-C.- 486 ap. J.-C.*, 2 vol., Paris.

Ferdière A. (1989) : "Fouilles de 'sauvetage', fouilles de 'recherche', l'impossible opposition". In : *Bulletin de la Société préhistorique française,* tome 86, n°10-12, 1989. Du terrain au laboratoire : Pour un meilleur dialogue en archéologie. 299- 300 ; doi : https://doi.org/10.3406/bspf.1989.9875 https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1989_hos_86_10_9875

Ferdière A. (2002) : "La place de l'archéologie dans les manuels d'histoire : l'exemple de l'Histoire romaine, principalement de la Gaule". *Les petits cahiers d'Anatole*, CITERES, 2002, pp.18.573 signes. Ffhal 00587752f

B. Florin, (1983) : *L'habitat du haut Moyen Age en milieu rural dans le Nord /Pas-de-Calais*, Cambrai, 1-91.

Fourloubey C. (2013) *: Fouille du canton des Bergauds à Clérac, Charente*, Rapport de fouilles Bègles, GSO

Galderisi C. Coord. (2019) *Rapport de synthèse et prospective de l'archéologie française Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres)*

Gama F. et Béague N. (2000) : *Document Final de synthèse de l'étude archéologique des élévations, établissement Seiligmann, Vaucouleurs, Meuse*, Metz AFAN

González-Villaescusa, R. (dir.). (2011a) : "Archéogéographie et disciplines voisines", *Études rurales*, 188 : 9-187. https://journals. openedition.org/etudesrurales/9466.

González-Villaescusa, R. (2011b) : "Face à la crise épistémologique, davantage d'épistémologie", *Études rurales*, 188 : 9-17. https://journals.openedition.org/ etudesrurales/9467 ; DOI : 10.4000/ etudesrurales.9467.

Gonzalez Villaescusa R. (2019) : "L'évolution des disciplines géohistoriques. Des cadastres aux paysages et à l'archéogéographie", *Nouvelles de l'Archéologie* n°157-158

González-Villaescusa, R. & Cressier, P. (2011) : "Un espace agraire fossile dans le désert marocain : une étude au croisement de l'archéologie et de l'archéogéographie", Les *NDA*_157-158.indb 8 05/11/19 *les nouvelles de l'archéologie* n o 157-158, septembre-décembre 2019 – 9 l'évolution des disciplines géohistoriques nouvelles de l'Archéologie, 125 : 24-31. http:// journals.openedition.org/nda/1518 ; DOI : 10.4000/nda.1518.

Goodwin, C. (1994): "Professional Vision". *American Anthropologist* 96(3): 606-633. Professional Vision Charles Goodwin Applied Linguistics, 1994 UCLA cgoodwin@humnet.ucla.edu

Guichard C. (1997). Daniel Spoerri. Film de Camille Guichard avec la participation d'Anne Tronche, 52mn, production Terra Luna Films, France 5, Centre Georges Pompidou.

Guilaine J. (2011) : "L'archéologie, une discipline", dans *Le Genre humain* 2011/1 n°50 p 23 à 30

Henrotay D. (1990): *Frouard, Saule Gaillard,* DFS AFAN Grand-Est Nord

Hodder I. (2003): *Reading the past: current approaches to interpretation in archaeology*. Cambridge, Cambridge University Press, third edition

Jacquemot S. et Legendre J-P (2011) : *Vestiges de guerre en Lorraine. Le patrimoine des conflits mondiaux*. Metz, Editions Serpenoise

Kaeser M-A. (2000) : "Nationalisme et archéologie : quelle histoire ?" *Revue d'Histoire des Sciences humaines* 2000/1 n°2 155 à 163 : http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RHSH&ID_NUMPUBLIE=RHSH_002&ID_ARTICLE=RHSH_002_0155

Klein E-C. (1989) : *Diagnostic archéo-géologiques : études archéologiques : Autoroute A26 Troyes – Châlons* Circonscription des Antiquités Préhistoriques et Historiques de Champagne-Ardenne, 1989 1 vol. (np) : ill. en noir cartes, plans ; 30 cm

Kuchler P. (1999) *Épinal Palais de Justice, Vosges*, Rapport de fouille 2ème tranche, AFAN Grand-Est

Lavendhomme M-O. (2012) : "L'archéologie préventive, un outil pour la construction de l'aménagement du territoire" *Archéopages HS* 2012, 53

Lemaître C. (1983) : "Un habitat gallo-romain urbain à Lisieux (Calvados)", dans *La Normandie, études archéologiques : actes du 105e congrès national des sociétés savantes, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques*, coll. Actes des congrès nationaux des sociétés savantes, 1983, 51-65

Lehoërff A., (2012) "L'enseignement de l'archéologie en licence dans les universités françaises", *Les nouvelles de l'archéologie* (En ligne), 115 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2012, consulté le 02 janvier 2020. URL : http://journals.openedition.org/nda/697 ; DOI : 10.4000/nda.697

Leroy M. (2013) : "Panorama de la recherche archéologique récente en Lorraine (2009-2013)", *Bilan scientifique régional* de Lorraine, Metz

Lietar C. (2015) : *Du territoire archéologique au territoire de l'archéologue : prédictibilité et échelle de confiance Cartes de représentativité et de confiance Une application à l'échelle de l'Île-de-France au Néolithique moyen*, 213-230 http://books.openedition.org/psorbonne/docannexe/image/4901/img-8.jpg

Lorren C. et Périn P. (1997) "Images de la Gaule rurale au VIe siècle" in : Gauthier N. et Galinié H. (dir.) - Grégoire de Tours et l ' espace gaulois, *supplément à la revue archéologique du centre de la France*, 1997/13/93-109

Marchaisseau V. et Pertuisot G. (2014) *Un exemple d'habitat groupé au début du Haut-Moyen-Âge. Le site de Warmeriville "La Bassière " (Marne)* Édition électronique URL : http://journals.openedition.org/archeopages/636 DOI : 10.4000/archeopages.636 ISSN : 2269-9872

Marrou H-I (1975) : *De la connaissance historique*, Paris, 1954 ; réédition 1975.

Masquillier A., Béague N. (2000) : *Neufchâteau (Vosges) Pôle Culturel Trait d'Union*, rapport de fouilles AFAN GE 2000

Masquillier A. (2005) : *Nancy, Place Stanislas*, rapport de Fouilles Inrap GEN, 2005

Meignen L. sous la direction de (1993) : *L'abri des Canalettes : un habitat moustérien sur les grands Causses (Nant, Aveyron) fouilles 1980-1986* / CNRS éd. (Paris) 1993

Merluzzo P. Leroy M. (1999) : "L'importance des informations archéologiques en paléométallurgie : les cernes de rubéfaction autour des cuves des bas fourneaux sidérurgiques". In : *Pallas, 50/1999. Mélanges C. Domergue 2*, 361-373; doi : https://doi.org/10.3406/palla.1999.1562 https://www.persee.fr/doc/palla_0031-0387_1999_num_50_1_156

Noizet H. (2014) : "De l'usage de l'archéogéographie". Mediévale -Paris-, Puv, 2014, *Harmonie Disharmonie*, 66, 179-198. ffhalshs-01096145f

Norman Y. et Fowles S. (2010) : "L'archéologie dans les sciences humaines", *Diogène*, 2010/1 (n° 229-230), 51-77. DOI : 10.3917/dio.229.0051. URL : https://www.cairn.info/revue-diogene-2010-1-page-51.htm

Pace B. (2015) : *Les campements de piémonts pyrénéens de la Protohistoire à l'Antiquité : apports de Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) et perspectives spatiales* In Colloque de Bagnères-de-Bigorre "Pays pyrénéens et environnement", Fédération Historique Midi Pyrénées - Société Ramond. https://halshs.archives-ouvertes.fr/ halshs-01438490

Peytremann É. (2001) : *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la Gaule du IVe au XIIe siècle*, thèse de doctorat en Histoire et Civilisations soutenue en 2001

Plana-Mallart R., Réchin F. (2004) "L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques)", *Aquitania*, 2004, p. 221-255

Plutniak S. (2019) : "Les vertus des études des sciences : retour sur une réception française du postmodernisme en archéologie". *Les Nouvelles de l'archéologie*, *Les Nouvelles ont 40 ans !* 157-158, 84-89. ⟨hal-02434738⟩

Popineau J-M (2018) : "La carto-interprétation, exemple d'application à un espace rural de l'Oise (France)", *Histoire médiévale et Archéologie* n°30, Mars 2018

Popineau J-M. (sd) : *L'archéogéographie au service de l'histoire des paysages médiévaux, exemple du Theil, Oise*

Sénépart I. et Jallot L. (2019) : "La vie de chantier", *Les nouvelles de l'archéologie* (En ligne), 155 | 2019, mis en ligne le 06 septembre 2019, consulté le 10 mai 2020. URL : http://journals.openedition.org/nda/5813 ; DOI : https://doi.org/10.4000/nda.5813

Olivier L. (2011) : "Temps des vestiges et mémoire du passé : à propos des traces, empreintes et autres palimpsestes", *Le Genre humain*, 2011/1 (N° 50), p. 309-326. DOI : 10.3917/lgh.050.0309. URL : https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2011-1-page-309.htm

Olivier L. (2013) : *C'est du présent dont doit s'emparer l'archéologie*, in Gonzalez-Ruibal A. (Dir.) Reclaiming Archaelogy. Beyond the Tropes of Modernity, Londres et New York, Routledge, 2013, p117-129

Olivier L. (2008) : *Le sombre abîme du Temps. Mémoire et archéologie*, Paris

Olivier, L. (2017). "Je suis celui qui creuse dans la mémoire des choses enfouies". *Sociétés & Représentations*, 43(1), 113-120. https://doi.org/10.3917/sr.043.0113

Pesez J-M (1996) : "Essai sur l'archéologie rurale en France septentrionale : quelques questions en guise de bilan" *Ruralia* 1, 171-175

Philips P. (1958): "American Archaeology and general anthropological theory", *Southwestern Journal of Anthropology*, 11, 3 p 246-250

Rathje W. (1996) *The Garbage Project and the archaeology of us*. Encyclopedia Britannica's yearbook of Science, Stanford.edu

Raynaud C. (1998) "De la prospection à la fouille, et retour ... Us et abus de la prospection méthodique : une expérience languedocienne ", *Homo Faber*, n° 2-1, 1998, 7-13.

Raynaud C. (1995 à paraître) : *Définition ou hiérarchie des sites ? Approches intégrées en Gaule Narbonnaise, Non destructive techniques applied to site exploration*, Actes du Colloque International de Pise, 1995 à paraître.

Riquier V. Auxiette G., Fechner K., Loicq S., Ferrage F. (2015) : "Éléments de géographie humaine et économique à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer dans la plaine de Troyes". In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 112, n°2, 2015. 339-367 ; doi : https://doi.org/10.3406/bspf.2015.14524 citation de

Rougier R. (2016) : "20 ans de gazoduc dans le Nord de la France", *Archéopages* HS4 2016

Schnapp A. (2012) : "La crise de l'archéologie, de ses lointaines origines à aujourd'hui" *Nouvelles de l'Archéologie* 128, 2012 p. 3-6 https://doi.org/10.4000/nda.1608

Sénépart I. et Jallot L. (2019) : "La vie de chantier. Aspect précaire d'une activité temporaire : les fouilles archéologiques" *Les nouvelles de l'archéologie* 155 2019, 28-35

Soulier P. (2012) : "Produire des connaissances en archéologie", *Archéopages* Hors-série Janvier 2012 p 19

Tastet J-P., Burnouf J., Diot M-F., Carbonel P. (1996) : *Morphologie, paysages et occupation du sol entre Atlantique et Gironde aux époques historiques*. In : L'homme et la nature au Moyen Âge. Paléoenvironnement des sociétés occidentales. Actes du Ve Congrès international d'Archéologie Médiévale (Grenoble, 6-9 octobre 1993) Caen : Société d'Archéologie Médiévale, 1996. pp. 206-211. (Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale, 5) ; https://www.persee.fr/doc/acsam_0000-0000_1996_act_5_1_1223

Trément F. (1999) : "Archéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)", *Documents d'Archéologie Française*, 74, Paris 1999.

Vacher S. (1998) : "Le site du Grand Aunay à Yvré-l'Evêque, enquête en cours" *Revue Maine* Mars 1998, 26-27

Vacher S. (1999) *: Le Grand Aunay à Yvré-l'Evêque, un site en zone humide (Sarthe)* in les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Pré-actes, Congrès de Nantes AFEAF 1999, p 9

Van Moerkerke J. (1993) : "Détecter, identifier, fouiller et interpréter les vestiges non datés et/ou non caractérisés : une priorité méconnue dans l'histoire de la recherche archéologique : quelques agnotologies archéologiques" *Archéologia hors-série 3* - Découvertes archéologiques sur l'autoroute A5 N° 3 - Juin 1993

Van Moerkerke J. (2017) : *La représentativité des données issues des diagnostics : un préalable à leur exploitation scientifique*. Dans D. Flotté & C. Marcigny (dir.), Le diagnostic comme outil de recherche : actes du 2e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, 28-29 sept. 2017, 2020 Caen.

Villes A. (1985) : *Les greniers de l'habitat protohistorique en France Septentrionale. Les techniques de conservation des grains à long terme.* 3e fasc. 2, édition du CNRS, Paris 1985, 409-435

Villes A. (1995) : "Les fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute A26 Châlons-sur-Marne Troyes" sous la dir. de Alain Villes, *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* - Châlons-sur-Marne, 110

Vandevelde-Rougale A, Zorzin N. (2019) : "De la 'professionnalisation' à la 'vassalisation'. L'archéologue entre 'éthique professionnelle' et 'responsabilité sociale d'entreprise' Can J Bioeth / *Rev Can Bioeth*. 2019 2(3), 109-119.

Wallerstein I. (1991) : *Impenser la science sociale*
http://classiques.uqac.ca/contemporains/WALLERSTEIN_Immanuel/impenser_la_science_sociale/impenser_science_soc.pdf

Zadora-Rio É (1987) : "Archéologie du peuplement : la genèse d'un terroir communal", *Archéologie médiévale*, 17, 1987, 7-65.

LIVRE 3 DU DOCTORAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE À L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

- Liste détaillant la production scientifique et technique :
- Liste des publications internationales avec comité de lecture :

2010 : en collaboration avec F. Marembert, R. Plana et Réchin F. 25-27 mars 2010 Barcelone, (Espagne) Colloque AGER IX "Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain." Gallia et Hispania. / Paisajes rurales y territorios en las ciudades del Occidente romano. Gallia e Hispania. Presses Universitaires de la Méditerranée Editeur scientifique : Jean-Luc Fiches, Rosa Plana-Mallart et Victor Revilla Calvo Collection Mondes Anciens.

2013 : Réchin (F.), avec la collab. de Béague (N.), Marembert (F.), Plana-Mallart (R.) : Paysages ruraux et contrastes territoriaux dans le piémont nord-occidental des Pyrénées, in : Fiches (J.-L.), Plana-Mallart (R.), Revilla Calvo (V.) éd. : Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Actes du colloque international AGER IX (Barcelone, 25-27 mars 2010), Montpellier, 2013, p. 223-237.

2015 : en collaboration avec F. Réchin, F.Marembert, R. Plana-Mallart, "Formes de l'habitat rural dans le piémont occidental des Pyrénées à l'époque romaine", Villas, farms, rural settlements : a regional approach, Circa Villam-Studies on the Rural World in the Roman Period, 7, Montpellier, 2015, p. 89-115.

2018 "Gaston Fébus ou la construction d'une légende béarnaise", História: Questões & Debates, Curitiba, volume 66, n.2, jul./dez. 2018, p. 45-62

- Liste des publications nationales avec comité de lecture :

1992 : "L'habitat protohistorique du Chêne-Saint-Amand à Saint-Dizier. Pré et protohistoire de la Haute-Marne", colloque interrégional de Langres, 5 septembre 1992 Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne

1994 : "L'habitat protohistorique du Chêne Saint Amand à Saint Dizier", Préhistoire et protohistoire en Haute Marne et contrées limitrophes. Société Historique et Archéologique ; Centre d'Etudes et de Recherches de Préhistoire Haut-Marnaise, p. 101-114

1995 : "Juvigny (Marne) la Potence", Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, p. 99-107

1995 : "Juvigny (Marne) la Potence, habitat protohistorique", Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne 1995, p. 45-49

1995 : Nadine Béague-Tahon et Murielle Georges-Leroy, "Deux habitats ruraux du haut Moyen Age en Champagne crayeuse : Juvigny et Torcy-le-Petit (milieu du VIIe –IXe s)" in L'habitat rural du Haut Moyen Âge : (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne : actes des XIVe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993 : préface de Robert Fossier Rouen : Association française d'archéologie mérovingienne, 1995

1995 : "Thennelières (Aube) le Chaudronnier", Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, p. 29-33

1996 : "Bralleville, Bruxière", Bilan Scientifique Régional, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine

2002 : Contribution avec Thierry Dechezleprêtre : Princesses celtes en Lorraine. Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire, textes réunis par Laurent Olivier ; Markus Egg... [et al.] éditeur : Musée de l'histoire du fer et de la métallurgie de Jarville-la-Malgrange.

2002 : Contribution avec Thierry Dechezleprêtre, "la mosaïque au dauphin de la villa gallo-romaine de Bralleville", Pays Lorrain, 83, p. 118-122

2002 : "Une voie romaine sur l'autoroute A63, aire de service de Saugnacq-et-Muret-Est (Landes)", Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 30, 2013, p. 135-141

2012 : "Actualité de l'archéologie en Aquitaine" in Châteaux, cuisines et dépendances, textes réunis par Cocula (A-M) et Combet (M.) Bordeaux Ausonius 2014, Monflanquin (Lot-et-Garonne) p 57-58, Sainte-Colombe de Villeneuve, La Mothe (Lot-et-Garonne) p 67

2014 : "Bougue (Landes). La Bouillerie", "Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne). Lagneau Est, Lagneau Ouest, Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne). " Archéologie Médiévale Chronique des fouilles médiévales en France tome 44

2016 : "Château de Morlanne (Pyrénées-Atlantiques)" Archéologie Médiévale Chronique des fouilles médiévales en France tome 46

2015 : "Bruch (Lot-et-Garonne) Gachot", "Saint-Jean-le-Vieux (Pyrénées-Atlantiques) Le Bourg" Archéologie Médiévale Chronique des fouilles médiévales en France tome 45

2017 :" Morlanne, Un château en pierre avant le XIVe siècle" in Cocula, A.-M. et Combet, M., éd. : Jeunesses & châteaux, Ausonius Scripta Mediævalia 32, Bordeaux, p. 205-220

2017 : "Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) Rue du Pilori ", "Bayonne, Rue Jacques Lafitte, rue de Ravignan, rue Frédéric Bastiat, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)", "Rue Passemillon," "Orthez (Pyrénées-Atlantiques), Rue Xavier Darget " Archéologie Médiévale Chronique des fouilles médiévales en France tome 47

2018 : "Etude des tourbes issues du diagnostic de la Plaine Sportive 'Les Pins de Gouaillards' à Saint-Paul-lès-Dax (Landes)" Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 31, p. 89-98

- Liste des publications didactiques

2018 : L'exploitation des ressources naturelles à Dax dans "Dax, histoire et archéologie de la cité des Eaux", Coll. Dax, éd. Société de Borda p. 14-17

- Liste des rapports d'opérations référencés non publiés :

Nadine Béague Un habitat du haut Moyen Âge à Juvigny "La Potence" : Coordination Archéologique -Autoroute A26 Châlons/Troyes : rapport de fouilles. -Châlons-en-Champagne : Sra, 1991. -1 vol. 136 p. : ill. en noir, cartes, plans ; 30 cm

Houdemont (Meurthe-et-Moselle) Z.A.C. des Egrez : rapport de fouilles par Nicolas Meyer ; avec la collaboration de Nadine Béague, Didier Colling, André Glad [et al.]. -Nancy : AFAN-SRA, 1998. -1 vol. (135 p.) : ill. en coul., cartes, plans ; 30 cm

N. Béague, D. Bourdin Rapport de fouilles archéologiques réalisées au centre d'activités commerciales et tertiaires du Chêne-Saint-Amand, lieu-dit "Le Seugnon-Toupot-Millot" à Saint-Dizier (Haute-Marne) : rapport de fouilles. -Châlons-sur-Marne : SRA, 1993. -1 vol. (240 p.) : ill., cartes, plans ; 30 cm

Karine Bouchet, Nadine Béague Grand (Vosges) Centre archéologique : rapport de la fouille d'évaluation archéologique d'une construction gallo-romaine : rapport de fouilles. Moulins-lès-Metz : AFAN GE, 2000. -1 vol. (29 p.) : ill. en coul., cartes, plans ; 30 cm

Amaury Masquilier sous la direction d', avec la collaboration de Nadine Béague, Mireille Bouvet, Thomas Ernst [et al.] Neufchâteau (Vosges) Pôle culturel "Trait d'Union" : rapport de fouilles. -[Moulins-lès-Metz] : AFAN GE, 2000. -1 vol. (166 p.) : ill. en coul., cartes, plans ; 30 cm

Amaury Masquilier dir. ; avec la collaboration de Frédéric Adam, Nadine Béague, Véronique Brunet [et al] L'Eglise de Chaumousey (Vosges) : Série médiévale et moderne : rapport de fouilles. -Moulins-lès-Metz : Inrap GEN, 2002. -1 vol. (38 p.) : ill. en coul., cartes, plans ; 30 cm sous la dir. de Laurent Olivier ; avec les contributions de Nadine Béague-Tahon, Thierry Dechezleprêtre, Markus Egg, [et al.] Princesses celtes en Lorraine : SION, trois millénaires d'archéologie d'un territoire. -Nancy : Musée de l'Histoire du Fer -C.C.S.T.I. du Fer et de la Métallurgie, 2002. -1 vol. (192 p.) : Ill. en noir et en coul. ; 28 cmISBN 2-9507019-3-0

Nadine Béague, Maryline Prévot Dombrot-le-Sec (Vosges) "Champ Folvain" Aménagement de la R.D 164 : rapport de fouilles. -Metz : Inrap GEN, 2005. -1 vol. (51 p.), 19 fig., 12 cl. : couv. ill. en noir et en coul., ill. en coul., plans ; 30 cm

Marilyne Prévot ; avec la collaboration de N. Béague-Tahon, T. Ernst, R. Prouteau, V. Rachet Chavigny (Meurthe et Moselle) "En Bray" "Derrière le Berger" Lotissement du Haldat : rapport de diagnostic. -Metz : Inrap GEN, 2005. -1 vol. (33 p.) : ill. en coul., cartes, plans ; 30 cm

Karine Bouchet ; Nadine Béague Contrexeville (Vosges) "Bois d'Hazeau" : aménagement d'un chemin forestier : rapport de diagnostic. -Metz : Inrap GEN, 2005. -1 vol. (20 p.) : ill. en coul., carte, plan ; 30 cm

Amaury Masquilier ; avec la collaboration de Nadine Béague, Thomas Ernst et Michel Malgras Lunéville (Meurthe-et-Moselle) "5, 7 rue Cyfflé" : Projet 3T SCI : rapport de diagnostic. -Metz : Inrap GEN. -1 vol. (22 p.) : ill. en coul., cartes, plans ; 30 cm

Karine Bouchet, Nadine Béague ; Liffol-le-Grand (Vosges) "Grand Rue" : rapport de diagnostic. -Metz : Inrap GEN, 2006. -1 vol. (36 p.) : ill. en coul., cartes, plans, annexes ; 30 cm

Marc Feller (sous la direction de) et par [Frédéric Adam, Nadine Béague-Tahon, Karine Bouchet, Laurent Forelle, Cécile Jude, Magali Mondy, Matthieu Moriamez Peltre (Moselle) "Les Rouaux " : [Les Champs Dorés, zone 2, sites 1 et 2] : rapport de fouilles. -[Metz] : Inrap GEN, 2007. -5 vol. (94, 101, 254, 208, 80 p.) : ill. en coul., plans, couv. ill. ; 30 cm

Fabrice Marembert, Nadine Béague, Christophe Fourloubey [et al.] Lescar, échangeur A64 : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2009. -1 vol. (91 p.) : 24 fig., ill. en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Momas, Carrière du Bois : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2009. -1 vol. (31 p.) : 4 fig., ill. en coul. ; 30 cm

Nadine Béague avec la collaboration de Pascal Bertran, Jean-François Chopin, Franck Decanter [et al.] Barcelonne-du-Gers (Gers), RD 935-Bretelle de Barcelonne-du-Gers : rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (100 p.) : ill. en noir et en coul., 34 fig., couv. ill. ; 30 cm + 1 CD-ROM

Nadine Béague ; avec la collab. de Jean-François Chopin, Franck Decanter, Cédric Lavigne [et al.] Aire-sur-l'Adour (40), RD 935, Bretelle de Barcelonne-du-Gers : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (140 p.) : 41 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de Jean-Michel Martin, et Farid Sellami ; Lacquy (40), Le Bourg, La Tuilerie : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (71 p.) : 27 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de Farid Sellami et Pierrick Fouéré ; Lamonzie Saint-Martin (24), Les Eygadoux : rapport de diagnostic . -Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (69 p.) : 15 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Sadirac (33), Laurent Videau, Route de Lorient : rapport de diagnostic. Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (64 p.) : 21 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de Pierre Régaldo Sadirac (33) Laurent Videau : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (42 p.) : 9 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Sadirac (33), Laurent Videau 2 : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (33 p.) : 4 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Sadirac (33), Les Faures : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (29 p.) : 3 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague avec la collaboration de Farid Sellami ; Les Conches, Limousin, Haute-Vienne, Condat-sur-Vienne : rapport de diagnostic. -Limoges : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (56 p.) : ill. en coul., 12 fig., couv. ill en coul. ; 30 cm + 1 CD-ROM

Nadine Béague avec la collaboration de Fabrice Chevreuse Gâte Soleil, Limoges : rapport de diagnostic. -Limoges : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (31 p.) : ill. en coul., 6 fig., couv. ill en coul. ; 30 cm + 1 CD-ROM

Nadine Béague Pontours (24), Chemin des Abeilles, La Mothe : rapport de diagnostic. Pessac : Inrap GSO, 2010. -1 vol. (49 p.) : 17 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de David Colonge, Laure-Amélie Lelouvier, Christophe Fourloubey [et al.]Lacq, Castillon-d'Arthez, Lacajunte, Bahus-Soubiran, Duhort-Bachen (64, 40), Canalisation gazoduc DN 800 Artère du Béarn : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2011. -1 vol. (112 p.) : 40 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Lahontan (64) Padeilles, Cout dous Haux, Phase 1 : rapport de diagnostic. Pessac : Inrap GSO, 2011. -1 vol. (39 p.) : 4 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm Nadine Béague ; avec la collab. de David Colonge Mazères (33), Couteliva : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2011. -1 vol. (85 p.) : 22 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Monségur (33), La Ville, rue Cagne-Rousselle : rapport de diagnostic. Bègles : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (50 p.) : 11 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Saugnacq-et-Muret (40), A63, aire de service de Muret Est : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2011. -1 vol. (85 p.) : 20 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. d'Isabelle Souquet-Leroy Dax (40), rue Pascal Lafitte : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (90 p.) : 33 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Macau (33) La Ferme, le Bout de l'Ile : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (40 p.) : 9 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Sainte-Colombe-de-Villeneuve (47), La Mothe : rapport de diagnostic. Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (56 p.) : 18 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Isabelle Souquet-Leroy ; avec la collab. de Nadine Béague et Xavier Boës ; Birac (33), Eglise Saint-Laurent : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (58 p.) : 34 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de Xavier Boës ; Borrèze (24), Le Pech de la Mézie : rapport de diagnostic . -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (54 p.) : 16 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Vitrac (24), Montfort : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (49 p.) : 20 fig., ill. en noir et en coul.

Nadine Béague ; avec la collab. de Pascal Bertran, Emilie Claud, Christophe Fourloubey, Martine Génin ; Dax, Tercis-les-Bains (40), Saubagnac, Tauzia, Loustalot, Hinx, Parquede, Esperon : rapport de diagnostic . -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (200 p.) : 90 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Monflanquin (47), Saint-Hilaire : rapport de diagnostic -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (54 p.) : 13 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Bon Encontre (47), Sainte Radegonde : rapport de diagnostic. -Pessac : Inrap GSO, 2012. -1 vol. (52 p.) : 9 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Frédéric Gerber ; avec la collab. de Stéphane Boulogne, Nadine Béague, Catherine Ballarin [et al.].La Teste de Buch (33), 3, rue du Chemin des Dames -Occupation péri-urbaine près du château et de l'église Saint-Vincent : Rapport de fouille -Pessac : Inrap GSO, 2013. -1 vol. (107 p.) : 21 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de Xavier Boës, Jean-Philippe Chaumeil, Marie-France Dietsch-Sellami [et al.]. Mérignac (33), Occupation des berges de la Devèze de l'époque gauloise à l'époquemoderne : Rapport de fouille -Pessac : Inrap GSO, 2013. -1 vol. (197 p.) : 60 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. De Xavier Boës ; Bougue (40), La Bouillerie : Rapport de diagnostic -Pessac : Inrap GSO, 2013. -1 vol. (75 p.) : 22 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague, Christophe Fourloubey ; avec la collab. de Pascal Bertran, David Colonge . -Artère de l'Adour - Bassussarry, Ustaritz, Villefranque, Mouguerre, Briscous, Urt, Bardos (64), Misson, Estibeaux, Mouscardes, Tilh, Pomarez, Castel-Sarrazin, Bastennes, Gaujacq, Brassempouy, Saint-Cricq Chalosse, Serreslous et Arribans, Hagetmau, Horsarriue : rapport de diagnostic Bègles : Inrap GSO, 2014. -2 vol. (343, 42 p.) : 131 fig., 13 tab., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Saint-Paul-lès-Dax (40), les Pins de Gouaillard -Plaine Sportive : rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2014. -1 vol. (71 p.) : 12 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. d'Armelle Guériteau et Farid Sellami .Bruch (47), Gachot : rapport de diagnostic - Bègles : Inrap GSO, 2014. -1 vol. (69 p.) : 16 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Sadirac, (33), Impasse Tioulet, Lot B : rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2014. -1 vol. (34 p.) : 10 fig., ill en noir et en couleur ; 30 cm Sadirac, (33), Faures -7, chemin du Pas de Rey : Rapport de diagnostic Nadine Béague . -Bègles : Inrap GSO, 2014. -1vol. (44p.) : 11 fig., ill. en noir et coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de Fabrice Leroy .Lahonce (64), Abbaye : rapport de diagnostic -Bègles : Inrap GSO, 2015. -1 vol. (89 p.) : 36 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Asson (64), 1 rue du Litor : rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2015. -1 vol. (52 p.) : 13 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Marc Feller sous la direction de ; et par Nadine Béague, Franck Decanter. Un groupe de fermes de la période antique : Louvigny, Moselle, à l'Epine : rapport de fouilles -Metz : Inrap GEN, 2015. -1 vol. (244 p.) : ill. en coul., cartes, plans ; 30 cm. (LGV Est)

Bertrand Ducournau ; avec la collab. de Nadine Béague, Pascal Bertran Saint-Aubin (40) Coum de haut : rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2015. -1 vol. (59 p.) : 17 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Saint-Jean-Le-Vieux (64) Le Bourg : Rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2015. -1 vol. (42p.) : 11 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague Orthez, (64), 8 rue Xavier Darget : Rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2016. -1 vol. (54p.) : 10 fig. ill. en noir et coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; avec la collab. de Nathalie André, Véronique Picard. Morlanne (64), un château en pierres avant le XIVe siècle : rapport de fouille -Bègles : Inrap GSO, 2016. -1 vol. (99 p.) : 33 fig., ill. en noir et en coul. ; 30cm + 2 plans

Nadine Béague ; avec la collab. de : Marie-France Dietsch-Sellami, Vincent Geneviève, Armelle Guériteau (et al.). Buzet-sur-Baïse (47), Lagneau Ouest : Rapport de fouille -Bègles : Inrap GSO, 2016. -1 vol. (124 p.) : 39 fig. 6 tabl. ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Orthez (64), Place Saint-Pierre, Place Marcadieu, Boulevard des Pommes, abords du Théâtre francis Planté, rue Daniel Lafore, Avenue de la Moutète : rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2016. -1 vol. (91 p.) : 32 fig., ill. en noir et en coul. ; 30

Nadine Béague ; avec la collab. de Christophe Fourloubey, Thierry Gé .Tercis-les-Bains (40), avenue de l'Aiguille : rapport de diagnostic -Bègles : Inrap GSO, 2016. -1 vol. (86 p.) : 18 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Bayonne (64) Rue Jacques Lafitte, rue de Ravignan et rue Frédéric Bastiat : rapport de diagnostic. -Bègles : Inrap GSO, 2016. -1 vol. (60 p.) : 17 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Oeyreluy, Tercis-les-Bains (40) Cassiède, Lassalle, Paloumet : rapport diagnostic, Bègles : Inrap GSO 2018 1 vol. (289 p.) : 100 fig., ill en noir et coul ; 30 cm

Hélène Silhouette, avec la collaboration de Nadine Béague ; Bastennes, Saint-Cricq-Chalosse (40) De Saint-Cricq à Bastennes, 4 tronçons fouillés sur l'artère de l'Adour : rapport diagnostic, Bègles : Inrap GSO 2018 1 vol. (255 p.) : 52 fig. ill. en noir et coul ; 30 cm

Nadine Béague ; Buzet-sur-Baïse (47), Lagneau Est : Rapport de fouille, Bègles : Inrap GSO 2018 1 vol. (424 p.) : 129 fig., 38 tabl., ill. en noir et en coul. ; 30 cm + 1 plan

Nadine Béague ; Bayonne (64) 3, rue Passemillon : rapport d'étude spécifique, Bègles : Inrap GSO 2018 1 vol. (75 p.) : 21 fig. ill. en noir et coul ; 30 cm

Nadine Béague ; Lescar, Las Marlères : rapport de diagnostic, Bègles, Inrap GSO 2018 1 vol. (41 p.) : 12 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Bosdarros (64) Place du Général Parlange : rapport diagnostic, Bègles : Inrap GSO, 2018 1 vol. (41 p.) : 12 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Bosdarros (Pyrénées-Atlantiques). Place du Général Parlange Archéologie médiévale, 49 | 2019, 346

Nadine Béague ; Duras (47) 34 rue Chavassier : rapport de diagnostic, Bègles : Inrap GSO, 2019 1 vol. (60 p.) : 20 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Duras (Lot-et-Garonne). Rue Chavassier, Place du Prieuré, Archéologie médiévale, 49 | 2019, 272

Nadine Béague ; Orthez (64) rue du Bourg-Vieux, rue Roarie : rapport de diagnostic, Bègles : Inrap GSO, 2019 1 vol. (86 p.) : 34 fig., 2 tab., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Orthez (Pyrénées-Atlantiques). Rue du Bourg-Vieux, rue Roarie, Archéologie médiévale, 49 | 2019, 238

Nadine Béague ; Bergerac (24) 11-17 rue Saint-Michel : rapport de diagnostic, Bègles : Inrap GSO, 2019 1 vol. (52 p.) : 21 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Bergerac (Dordogne). 11-17 rue Saint-Michel Archéologie médiévale, 49 | 2019, 218

Nadine Béague ; Cette-Eygun (64) Maison-forte Appatie-Darré, Chemin de l'église : rapport d'opération de fouille archéologique, Bègles : Inrap GSO, Décembre 2019 1 vol. (106 p.) : 46 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Brax_Colayrac-Saint Cirq_Le Passage_Barreau de Camelat. D126565 : rapport de diagnostic, Bègles : Inrap GSO, Avril 2020 1 vol. (220 p.) : 130 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague avec la collaboration de Blandine Lecomte-Schmidt, Armelle Guériteau, Vincent Geneviève ; Orthez (64), Abords de l'église Saint-Pierre d'Orthez rapport de fouille, Bègles, Inrap GSO 2020 2 vol. (583, 314 p.) : 158 fig., 36 tab., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Fouille des abords du château et de l'église Saint-Michel de Bonaguil, Saint-Front-sur-Lémance, F125687 Lot-et-Garonne, Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, Mai 2020 1 vol. (169 p.) : 51 fig., 7 tabl., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Andoins (64) Impasse Nouste Henric ; rapport de diagnostic, Bègles : Inrap NAOM, 2020 1 vol. (32 p.) : 10 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

Nadine Béague ; Beyrie-sur-Joyeuse (64) Chemin rural Elissatia ; rapport de diagnostic, Bègles : Inrap NAOM, 2020 1 vol. (46 p.) : 13 fig., ill. en noir et en coul. ; 30 cm

- Liste des communications.
- Liste des conférences internationales auxquelles le candidat a participé :

4-8 février 1993 : Paris XIVe Journées Internationales d'Archéologie mérovingienne avec Murielle Georges-Leroy, "L'habitat rural du Haut-Moyen-Age en Champagne crayeuse : Juvigny et Torcy-le-Petit"

1-3 octobre 1997 : Bruges Colloque International d'Archéologie Médiévale avec Kaï Fechner sur "L'affectation humaine des sols de l'habitat de Rozières aux Souhesmes (Meuse)"

25-27 mars 2010 : Barcelone, (Espagne) N. Béague, F. Marembert, R. Plana et Réchin F. Paysages ruraux et contrastes territoriaux dans le piémont nord-occidental des Pyrénées Colloque AGER IX Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain.

2016 : ACHS Montréal (Canada) –What does heritage change? "Case studies in archaeology II 'Gaston Fébus ou la construction d'une légende'"

- Participation à des conférences nationales :

5 septembre 1992 : L'habitat protohistorique du Chêne-Saint-Amand à Saint-Dizier. Pré et protohistoire de la Haute-Marne, colloque interrégional de Langres, Société historique et archéologique de Langres, Centre d'études et de recherches de Préhistoire Haut-Marnaise

17 et 18 novembre 2011 : Loupian (34), N. Béague, F. Marembert, et Réchin F. Formes de l'habitat rural dans le Piémont occidental des Pyrénées à l'époque romaine Circa Villam 8, rencontres Pyrénées-Méditerranée, Journée d'étude sur le monde rural à l'époque romaine, Villa et habitat rural, de l'étude de cas à la série, typologie et hiérarchie

2014 : Colloque Circa Villam XI Loupian (34) Rencontres d'Archéologie Pyrénées-Méditerranée, Journée d'étude sur le monde rural à l'époque romaine N. Béague, "Indices de villae aquitaines découverts grâce au diagnostic du gazoduc Artère de l'Adour."

2016 : Agen, résultat des fouilles des sites de Lagneau Ouest et Est à Buzet-sur-Baïse, Société Académique d'Agen

2016 Périgueux : Rencontres Jeunesses & Châteaux, "Morlanne, Un château en pierre avant le XIVe siècle"

2017 Dax : Journées Nationales de l'Archéologie, "L'exploitation des ressources naturelles à Dax et ses environs"

2018 Musée de Claracq-Lalonquette : Rencontres archéologiques du GAPO, "Des sites d'exploitation de ressource(s) naturelle(s) antiques dans les Landes (Ier siècle avant-Ier siècle après J.C) ?"

15 février 2019 Université de Pau Journée d'étude sur le thermalisme organisé par le projet Feder. Architecture et thermalisme : N. Béague : Bains et étuves au Moyen-Âge

27 septembre 2019 Périgueux XXVe rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord "L'animal au Château". Suivi archéologique de travaux d'aménagement des espaces publics autour du château et de l'église Saint-Michel de Bonaguil (Lot-et-Garonne)

20 octobre 2019 Bazas 72e Congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest villas, châteaux et maisons fortes en Guyenne : l'habitat des élites de l'époque romaine à nos jours "Raymond Ritter, Morlanne et l'archétype du château fébusien" co-publication des Cahiers du Bazadais, de la FHSO et des Presses de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, courant 2020

13 décembre 2019 Bordeaux, com. orale à la Journée d'étude de la Fédération Aquitania ; Lemaire A., Lemaître S., Cousteaux J., Béague N., "Dax (40), Village Alzheimer, rue Pascal Lafitte. Une nécropole à crémations et un dépotoir du premier âge du Fer"

8 octobre 2020, "Orthez, Matérielle (imm) mortalité, l'apport des fouilles archéologiques de la place Saint-Pierre à la connaissance du passé d'Orthez" dans le cadre de l'exposition au musée du protestantisme béarnais « "(im)mortel, des pratiques funéraires".

- Participation à des séminaires et enseignement :

Vendredi 5 février 2015 UPPA (V. Lamazou-Duplan org.) Séminaire Frontières MASTER CAS - Master Patrimoine "Retour aux sources : archives en question" N. Béague (INRAP), L'apport de l'archéologie dans la connaissance d'un site historique, l'exemple du château de Morlanne.

Lundi 5 Décembre 2016 UPPA MASTER CAS - Master Patrimoine N. Béague, "Archéologie du sous-sol et Archéologie du bâti"

Je donne tous les ans plusieurs heures de cours d'archéologie préventive aux étudiants de master 1 et 2 dans le parcours Histoire et Patrimoine ou Archéologie Préventive sur la gestion d'une opération archéologique ou d'archéologie du bâti.

- Participation à des projets de recherche

De 2012 à 2017, j'ai participé au projet POEM du laboratoire ITEM dirigé par F. Réchin sur la thématique des Mobilités et Echanges dans les Pyrénées et leurs Piémonts (action financée par la CDAPP avec une subvention de 50000€ sur une durée de 4 ans prolongée d'un an), dans le volet scientifique du sous-projet "campements de piémont associés aux formes d'élevage."
2020, participation au PCR FORTIPOLIS : Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées Coordination : Philippe Gardes (INRAP, TRACES UMR 5608-TRACES/Rhadamante), Thomas Le Dreff (UMR 5608-TRACES/Rhadamante)

- Médiation

J'ai régulièrement participé à des manifestations à caractère scientifique destinées au grand public (Fête de la Science 2010, 2012, 2013) par le biais de conférences, atelier de fouilles pour les enfants ou atelier pratique pour tout public. Lors des Journées Nationales de l'Archéologie qui ont lieu tous les ans, je participe à des cafés-débats (2014 Pau), j'anime un atelier de céramologie (Pau 2014, Château de Montaner 2016), ou je participe à des conférences (2014, 2015, 2016, 2017). J'ai également animé les visites organisées sur les chantiers de fouilles à Lille (1988), Buzet-sur-Baïse (2014) et à Orthez en 2017.

- Gestion de projet :

En 2015 j'ai dirigé le PCR de prospection thématique sur une villa antique (autorisation de prospection thématique) sur les secteurs de Bastennes-Gaujacq soutenue par une subvention de l'Etat (2057 €). J'ai dirigé la campagne de "prospection villa antique" de l'année 2016 en encadrant 6 étudiants de l'UPPA en licence d'archéologie.

En 2019, j'ai déposé un dossier de prospection archéologique au château de Montaner qui a pour objectif de réaliser des relevés de lapidaire et de bâti par les étudiants du Master Histoire, Civilisations Patrimoine de l'UPPA (chantier-école). Projet en cours et développé en 2020 (Doc.15, Livre 3).

- Note présentant les travaux de recherche et de développement réalisés :

J'ai souhaité illustrer le parcours que j'ai suivi en archéologie médiévale depuis la soutenance de mon mémoire de DEA en 1988, en insistant sur les activités ayant porté sur l'habitat rural du Haut-Moyen-Âge. Mon parcours professionnel m'a offert la possibilité d'affiner progressivement mon projet scientifique et de centrer finalement mon activité sur l'habitat des élites (château de Morlanne et Montaner) et ce qu'il est convenu de désigner aujourd'hui sous le terme de fabrique urbaine (Orthez). J'ai écarté (à l'exception de Thennelières) les travaux plus éloignés de ce sujet pour limiter le champ de recherche.
En introduction, je souhaiterais aborder mon parcours scientifique et technique.
Sur le plan scientifique, mon parcours professionnel m'a offert la possibilité d'aborder des champs chrono-culturels variés, allant de la préhistoire à l'époque contemporaine. Le Moyen-Âge reste cependant ma période de prédilection et le domaine dans lequel j'ai le plus d'expériences et de compétences.
Sur le plan technique, l'examen rétrospectif de mes différents rapports d'opération m'a permis de réaliser les progrès accomplis dans ma pratique quotidienne de l'archéologie.
Les premiers rapports de fouille consultables (1992) proposent le minimum de description et d'interprétation qui devaient être fournis à l'époque de leur rédaction (en l'absence de cahier des charges). Les derniers rapports que j'ai produits en 2019 et 2020 sont censés répondre point par point aux cahiers des charges du SRA et se distinguer des premiers par une démarche scientifique plus aboutie et des réflexions en lien avec les grands questionnements des historiens et des géographes. L'examen de ces premiers et derniers rapports de fouille montre à l'évidence les progrès dans la présentation de l'objet de la recherche et dans la démarche scientifique suivie. Ces évolutions sont imputables à la fois à mon expérience professionnelle mais aussi à un affinement progressif, à l'amélioration des techniques de fouille, d'enregistrement et de traitement des données à laquelle j'ai su m'adapter.

Mon premier chantier en tant que responsable d'opération pour la période médiévale a été Juvigny, sur l'Autoroute A26 Nord en 1991. Je n'ai retrouvé aucune version numérisée du rapport de la fouille de Juvigny mais celle-ci a donné lieu à une communication et un article (Doc.1). Le rapport de la fouille de Thennelières sur l'Autoroute A26 Nord, rédigé en 1991 (annexe 1 du livre 3) peut servir d'illustration à mon manque d'expérience et de mise en perspective du site pour la période protohistorique. En revanche, en 1993, l'opération suivante du Chêne-Saint-Amand à Saint-Dizier (Haute-Marne), portant sur une occupation du Haut-Moyen-Âge centrée sur l'activité sidérurgique m'a donné la possibilité d'acquérir des compétences théoriques ; j'y ai acquis des connaissances théoriques et pratiques en paléo-métallurgie auprès de chercheurs du Musée du Fer de Jarville. Le diagnostic de la déviation de Joinville (RN67) la même année m'a offert l'opportunité d'utiliser des compétences acquises en carto et photo-interprétation auprès de G. Chouquer. Après un congé maternité en 1994, j'ai quitté la Champagne pour prendre la direction de fouilles aux Souhesmes (Meuse) ; celles-ci étaient axées sur la synthèse d'une occupation sur la longue durée et une étude de l'occupation des sols ; le rapport de fouille a été très bien accueilli et nous avons présenté un poster au colloque de Bruges (Belgique), mais n'avons jamais eu le temps de finaliser une publication qui était réclamée par la CIRA (Doc.5 et annexe 2). A partir de 1995, en l'absence de direction de chantier disponible sur des sites médiévaux, j'ai dû me tourner vers la période gallo-romaine avec la fouille de Bralleville, une portion de *villa* antique, qui a fait l'objet de deux publications (Doc.6 et 8). J'ai également été responsable de secteur pour la période antique sur le grand site de Gondreville (Meurthe-et-Moselle), et responsable de la fouille de la *villa* gallo-romaine Tusey à Vaucouleurs en 1997. Ensuite j'ai dirigé la fouille de la *villa* gallo-romaine de Dombrot-le-Sec en 1998 après en avoir assuré le diagnostic (Doc.9). A partir de 1999, jusqu'en 2001, ce sont surtout des gros diagnostics (Gazoduc, LGV, grosses déviations routières) qui se sont succédé, excepté quelques fouilles urbaines à Neufchâteau et Vaucouleurs qui sont mes premières expériences d'archéologie du bâti. Après mon second congé maternité en 2001-2002, j'ai cessé d'avoir des responsabilités d'opérations pour des raisons personnelles (désaccord avec la politique managériale de la conservatrice du service régional de l'archéologie) ; j'ai participé à des fouilles de grande ampleur comme technicienne à Peltre, Norroy-le-Veneur, Rosières-aux-Salines, chantiers sur lesquelles j'ai continué à me former à des périodes ou des structures particulières (fours à sel à Rosières-aux-Salines par exemple). Lassée d'être écartée de toute responsabilité de chantier, j'ai demandé un congé sans solde de 2005 à 2007 avant d'obtenir ma mutation en Aquitaine en 2008. D'abord engagée en qualité de chargée d'études sur le diagnostic de l'A65, j'ai pris ma première responsabilité d'opération à Thèze-Argelos, sur un site possiblement lié à une activité pastorale extensive (Doc. 6), puis j'ai dirigé le diagnostic d'une section la LGV SEA (Doc.7). En l'absence d'opération concernant la période médiévale, j'ai dirigé les fouilles de Mérignac qui se rapportaient à une occupation des bords de berge de la Devèze (âge du Fer/Antiquité). À partir de 2013, j'ai entrepris de me spécialiser en archéologie du bâti en suivant des formations spécifiques ; j'ai obtenu la direction d'un suivi de travaux assorti d'une fouille au château de Morlanne (archéologie du bâti, château médiéval et moderne) de 2012 à 2013, puis j'ai dirigé les deux fouilles de Lagneau à Buzet-sur-Baïse (cimetière et habitat médiéval) en 2013. C'est la fouille du château de Morlanne qui m'a fait connaître à la fois du grand public et des autres chercheurs (à l'UPPA et ailleurs). Ce recentrage sur une action désormais davantage consacrée à l'époque médiévale a débouché sur une participation plus active à des rencontres scientifiques. Je retiendrais en priorité trois communications dont une à l'étranger (Montréal, Canada) sur la fouille du château de Morlanne, dont deux ont été publiées dans le cadre de Jeunesse et château (Doc.12, Livre 3) et du 72e congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest (Bazas, 2019, à paraître).

En 2015, j'ai abordé un nouveau sujet de recherche suite à un diagnostic que j'avais réalisé sur le gazoduc Artère de Béarn. J'ai en effet dirigé la fouille du site de Saint-Cricq-Chalosse basée sur une occupation antique liée à l'exploitation des ressources naturelles. Les sujets abordant l'exploitation des différentes ressources comme le bitume, la poix, ou le minerai m'intéressent et j'ai dirigé un PCR de prospection sur les communes de Bastennes et Gaujacq ; j'ai l'ambition de rechercher des soutiens et des financements pour un PCR sur l'exploitation du bitume et son identification en contexte archéologique.

En 2017, après avoir réalisé plusieurs diagnostics dans le centre historique d'Orthez, j'ai dirigé pendant six mois une équipe de 15 personnes sur les fouilles de la Place de l'église Saint-Pierre (cimetière et enceintes médiévaux/modernes). Les résultats de cette fouille permettent de remettre à plat nos connaissances sur la fabrique urbaine d'Orthez. J'ai fait une conférence en Octobre 2020 sur les apports de la fouille archéologique, qui fera l'objet d'une publication début 2021, en attendant le passage en CTRA. En 2019, j'ai organisé le projet pédagogique CORTèS avec la collaboration de M. Le Couédic pour les étudiants du Master Patrimoine de l'UPPA pour travailler sur la topographie urbaine d'Orthez (Doc.10). La portée scientifique de ce projet pédagogique vise à cartographier l'occupation du centre-ville de l'ancienne capitale du Béarn et de renouveler l'approche de la fabrique urbaine.

Forte de mon expérience au château de Morlanne, en 2019, j'ai dirigé une opération de suivi de travaux et de fouille aux abords du château de Bonaguil, Saint-Front-sur-Lémance (Lot-et-Garonne) (médiéval/moderne), qui a permis de renouveler les connaissances sur les liens entre la chapelle, le cimetière et le château entre la fin du Moyen-Âge et l'époque moderne. Elle a fait l'objet d'une communication et d'un article (Annexe 6, Livre 3).
Enfin j'ai renouvelé l'expérience de la prospection ou de la fouille programmée en 2019 en dirigeant le chantier-école de photogrammétrie pour les étudiants du master patrimoine de l'UPPA au château de Montaner (Doc.11), toujours en cours en 2020-2021.

- Copie des principaux documents :

1. 1992 Autoroute A26 Juvigny (publication)
2. Saint-Dizier (Chêne-Saint-Amand) : 1992-1993, article du colloque de Langres 1992
3. Extrait de l'article de Marie-Cécile Truc, C. Paresys, Hubert Cabart. Les tombes privilégiées de la " tuilerie " à Saint-Dizier (Haute-Marne). Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle), Tables rondes du CRAHM, 4, 2008, Caen, France. pp.69-99. hal-00468673
4. Ville de Saint-Dizier 1993
5. 1994 Les Souhesmes, avis CIRA (rapport de fouilles en annexe 3 du Livre 3)
6. Bralleville, article L. Olivier (textes réunis par) avec des contributions de N. Béague-Tahon, T. Dechezleprêtre, M. Egg... [et al.] ; Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire : [exposition, Musée de l'histoire du fer, Jarville-la-Malgrange, 16 octobre 2002-16 mars 2003, puis Musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, 14 avril au 14 juin 2003]
7. 1997-1998 Bralleville (fiche pédagogique du Musée Lorrain),
8. Bralleville, article de T. Dechezleprêtre et N. Béague Pays Lorrain 2002
9. Dombrot-le-Sec 1998 (rapport de fouilles en annexe 4 du livre 3)
10. Thèze A65 (site internet Inrap) rapport de fouilles en annexe 5 du livre 3
11. 2011 Fontaine-le-Comte Aqueduc de Poitiers (LGVSEA) BSR LGV 2011
12. 2012, Archéologie du bâti, Morlanne, deux publications, rapport de fouilles en annexe 6 du livre 3
13. 2019 Château de Bonaguil, vouverture du rapport de fouilles (en annexe 7 du livre 3)
14. 2019 Projet CORTèS, résumé
15. 2019-2020 Chantier-école du château de Montaner (reprise de la documentation des fouilles des années 1970), résumé du programme de prospection

Document 1

DEUX HABITATS RURAUX DU HAUT MOYEN AGE EN CHAMPAGNE CRAYEUSE : JUVIGNY ET TORCY-LE-PETIT (milieu VIIe s.-IXe s.)

Nadine BÉAGUE-TAHON et Murielle GEORGES-LEROY

Les habitats du haut Moyen Age de Juvigny « La Potence » (Marne) et Torcy-le-Petit « La Voie d'Arcis » (Aube) ont été découverts lors des travaux archéologiques préalables à la construction de l'autoroute A26 Châlons-sur-Marne–Troyes. Jusqu'en 1988, l'habitat rural du haut Moyen Age était pratiquement inconnu en Champagne, à l'exception de la fouille du site d'Isle-Aumont (Aube) effectuée de 1943 à 1961 (Scapula 1981). Les opérations archéologiques sur le tracé des autoroutes A5 et A26 ont permis de faire progresser considérablement ce domaine, puisque neuf nouveaux habitats ont fait l'objet de fouilles ou d'observations de 1988 à 1992 (fig. 1). Fouillés en 1990, sous nos responsabilités respectives, ceux de Juvigny et Torcy-le-Petit sont tous deux situés en Champagne crayeuse, dans deux des grandes vallées entaillant les plateaux secs du Crétacé supérieur, celles de la Marne et de l'Aube. L'étude du mobilier céramique a montré que leurs périodes sont pratiquement identiques (milieu VIIe s. - fin IXe/début Xe s.), avec une phase ancienne (seconde moitié du VIIe s.) plus marquée pour l'habitat de Torcy-le-Petit. Deux autres habitats de Champagne crayeuse ont également été occupés à cette époque : Verrières (Aube) et Saint-Gibrien (Marne).

La complémentarité des sites de Juvigny et Torcy-le-Petit a motivé cette présentation commune. Ils nous permettent en effet de mieux appréhender le régime domanial carolingien en Champagne, car ils ne semblent pas avoir tenu la même place dans l'organisation rurale de l'époque. Leur étude bien qu'avancée n'est cependant pas encore achevée ; les résultats que nous présentons ici sont donc susceptibles d'évoluer.

Les deux habitats se sont implantés sur le versant d'une vallée, en limite de deux domaines écologiques et géologiques (alluvions anciennes de la Marne ou récentes de l'Aube et graveluche recouvrant le plateau crayeux sec). L'habitat de Juvigny, à environ 15 km au nord-ouest de Châlons-sur-Marne, est installé sur un versant peu pentu, aux abords immédiats d'une vallée

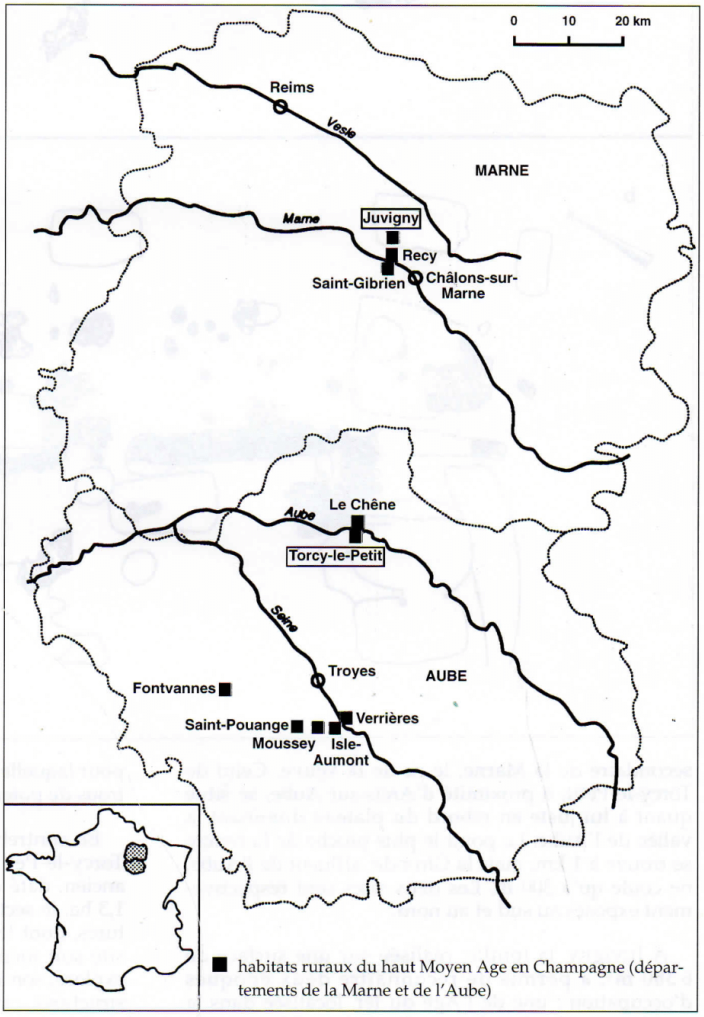

Figure 1

Figure 2 : maison à solins de pierre de Juvigny.
a. Relevé des soubassements en pierre ; b. Plan général du secteur de la maison.

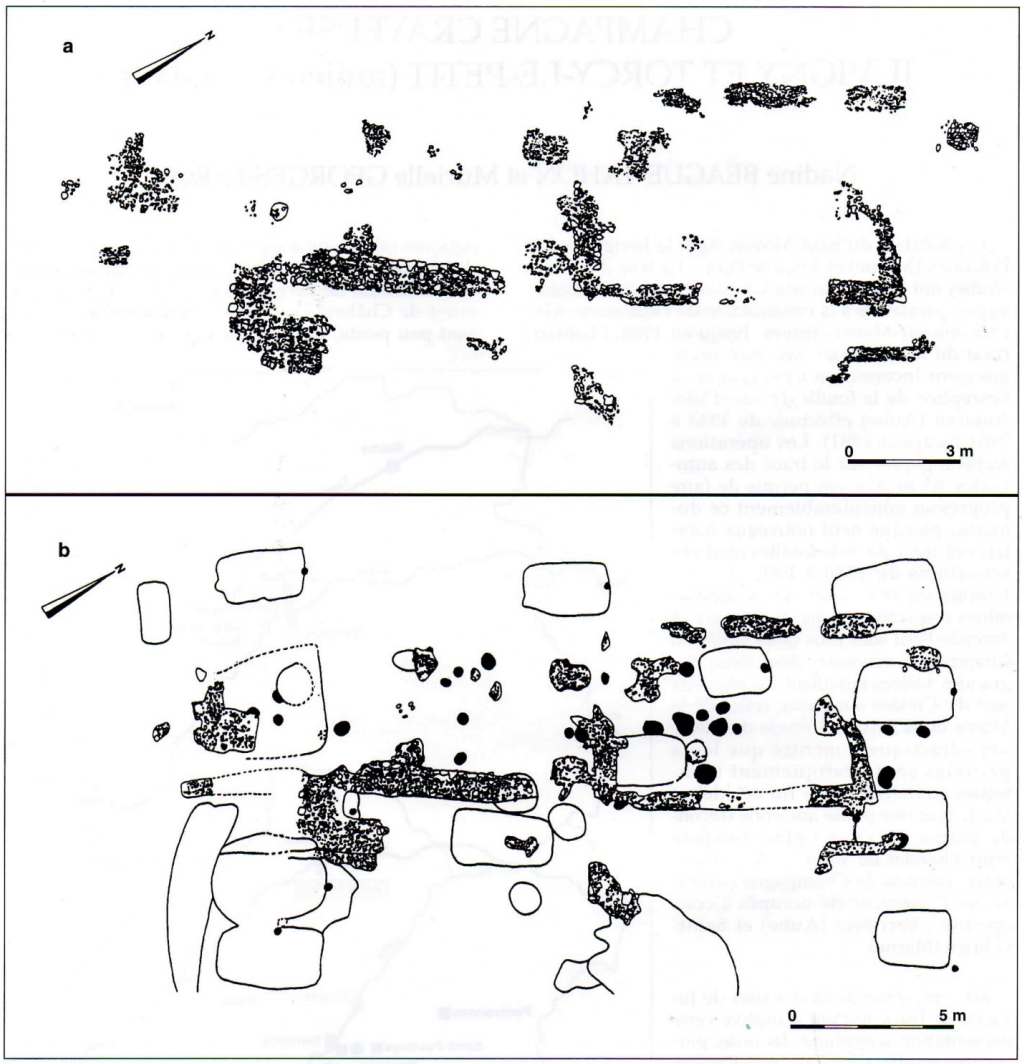

secondaire de la Marne, le ru de la Veuve. Celui de Torcy-le-Petit, à proximité d'Arcis-sur-Aube, se situe quant à lui juste en rebord du plateau dominant la vallée de l'Aube. Le point le plus proche de la rivière se trouve à 1 km, mais la Gironde, affluent de l'Aube, ne coule qu'à 300 m. Les deux sites sont respectivement exposés au sud et au nord.

À Juvigny, la fouille, réalisée sur une surface de 6 380 m², a permis de reconnaître deux époques d'occupation : une de l'Age du fer, localisée dans la moitié ouest du chantier, et celle du haut Moyen Age, pour laquelle environ 280 structures, dont la moitié de trous de poteau, ont été mises au jour.

En contrebas de l'habitat du haut Moyen Age de Torcy-le-Petit, se trouve également un habitat plus ancien, daté de l'Age du bronze. Fouillé sur plus de 1,3 ha, le secteur médiéval a révélé plus de 430 structures, dont la moitié de trous de poteau. Bien que le site soit incomplet, seul un tiers environ ayant été exploré, son intérêt réside dans la bonne lisibilité des structures, car il y a peu de recoupements et pratiquement pas d'interférences avec d'autres périodes.

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES STRUCTURES

L'habitat

Les maisons

Les deux sites se distinguent nettement par leurs bâtiments d'habitation. À Juvigny, une maison à soubassements en pierre est conservée sur une longueur maximale de 22 m et une largeur de 7,50 à 9 m, soit une superficie de 165 à 200 m^2 (fig. 2). Son plan est incomplet, du fait de son arasement important, notamment à l'ouest. Trois pièces en enfilades sont cependant restituables du nord au sud : une première, de 8 x 5 m, possédant une entrée à l'est, une seconde de 5,50 x 3 m, peut-être également ouverte à l'est, et une troisième d'environ 6 m de long. Enfin, à l'est de ces pièces, se dessine un espace allongé de 1,20 m de large. Il pourrait s'agir d'un couloir d'entrée ou d'une galerie de façade comme le suggèrent l'existence de deux portes donnant sur cet espace et le développement de la cour sur l'avant.

Les murs, variant entre 0,50 et 1 m de large, sont fondés sur un radier composé de blocs de craie, de meulière de Brie, de tuiles et de silex ; un appareillage en moellons (craie, meulière de Brie, rognons de silex) y est encore conservé par endroits sur 20 à 30 cm. La présence d'une quinzaine de trous de poteau et de fragments de torchis, ainsi que la faible profondeur des fondations laissent envisager une superstructure en matériaux légers. Ce bâtiment, d'un type peu courant pour l'époque, présente des similitudes assez importantes avec le bâtiment à soubassements en pierre de Sézegnin (Suisse) : dimensions, modes de construction, plan avec galerie ou couloir (Privat 1986).

Nettement différentes, les maisons de Torcy-le-Petit, de deux types, ont une surface comprise entre 50 et 75 m^2 (10 à 11 m sur 4,50 à 6,50 m). Celles du premier modèle (fig. 3a), légèrement trapézoïdales, sont à deux nefs. Les plus lisibles se composent de deux rangées externes de 5 poteaux et d'une rangée interne de 4 poteaux, ménageant ainsi un espace utile plus important. Dans plusieurs cas, un porche ou un appentis est accolé sur un des grands côtés. Huit emplacements de bâtiments ont été repérés, dont trois reconstruits une à deux fois, ce qui représente un total de 10 à 12 maisons. De nombreux bâtiments du haut Moyen Age à support interne délimitant deux nefs sont connus dans la moitié nord de la France et en Allemagne ; les modèles les plus proches par leurs dimensions et leur plan sont par exemple celles de Champlay, dans l'Yonne (Perrugot 1989 : 232-233 ; Perrugot 1991), de Frouard, en Meurthe-et-Moselle (Massy 1990 : 84-85), de Yutz, en Moselle (Seilly 1990) ou de Dalem, en Allemagne (Bärenfänger 1988 : 56).

Le second type de maisons de Torcy-le-Petit est représenté par un seul bâtiment – le bâtiment E – qui succède à deux états sur poteaux, avec à chaque fois un léger décalage de 5°. Son plan, malheureusement incomplet, se compose de deux tranchées à l'est et au nord, ponctuées de creusements circulaires ou sub-rectangulaires (trous de poteau), et d'un très gros poteau interne (fig. 3b). Les murs devaient donc être construits sur sablière basse, à moins que l'on ne soit en présence de tranchées d'ancrage des murs. La présence du poteau interne suggère une charpente à toit coupé. Une telle association de sablières ponctuées de trous de poteau se rencontre également à Christenberg, en Allemagne (Gensen 1975 : 320, fig. 5) ou aux Mureaux, dans les Yvelines (Mureaux 1990 : 35-37, pl. 28).

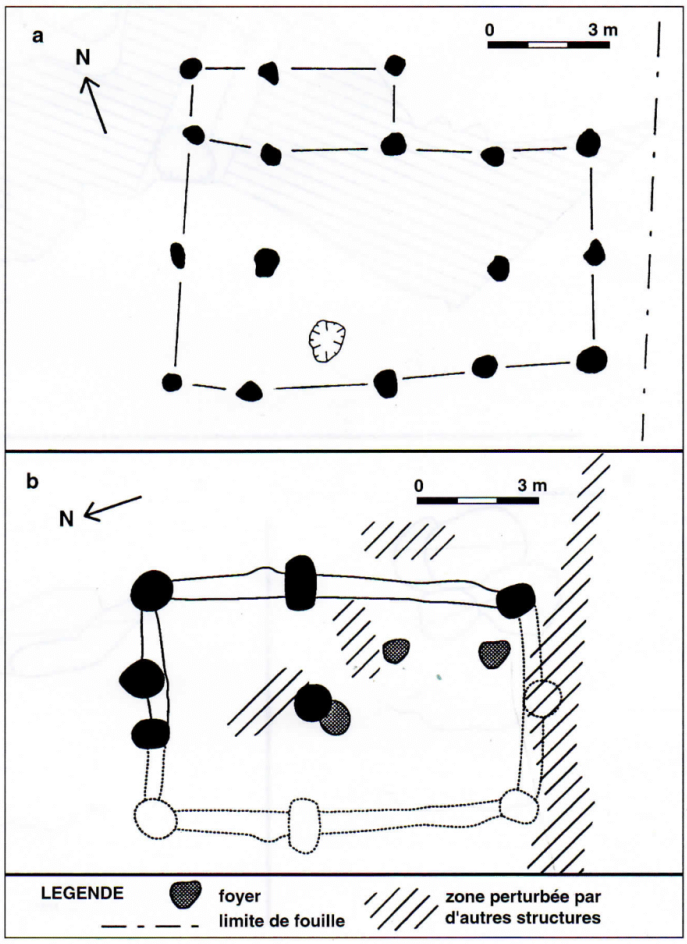

Figure 3 : Torcy-le-Petit.
a. Maison à deux nefs sur poteaux (bâtiment B) ; b. Plan restitué de la maison sur poteaux et sablière basse (bâtiment E).

À l'intérieur du bâtiment E, reconstruit trois fois, ont été fouillés trois foyers, deux en cuvette et un excavé. Une seule autre maison de Torcy-le-Petit est équipée d'un foyer. Ailleurs leur absence doit s'expliquer par une érosion plus importante.

De nombreux fragments de terre crue, plus ou moins rubéfiée, témoignent de l'utilisation du torchis dans la construction des murs des maisons et des bâtiments annexes, tant à Juvigny qu'à Torcy-le-Petit. Présentant une face lissée assez grossièrement, ainsi que des empreintes de petits poteaux quadrangulaires et des traces de clayonnage, ils se composent de graveluche et de limon, mêlés à de petits graviers et des brindilles (paille ?). Dans la construction traditionnelle en Champagne, le carreau de terre ou le torchis composé de limon et de graveluche est une technique fréquemment utilisée (Habitation Champagne 1987 : 84-86 ; Gerdeaux 1982). À Juvigny et à Torcy-le-Petit, le matériau a été extrait sur place, comme le prouve la présence de grandes fosses d'extraction. Celles-ci, informes et de tailles diverses, mais en général très grandes, se composent de lobes emboîtés de dimensions très variables (fig. 4).

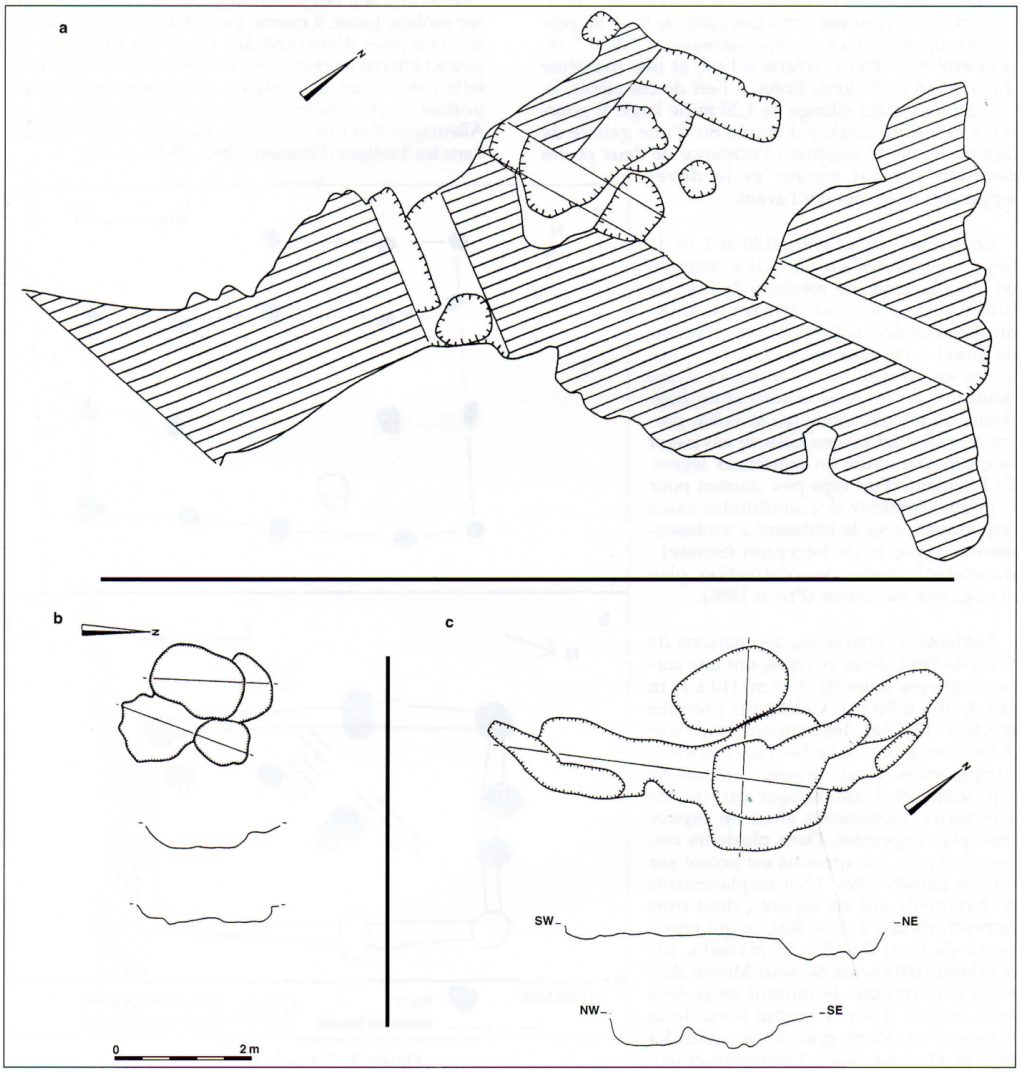

Figure 4 : Fosses polylobées.
a. Juvigny, st 1 ; b. Torcy-le-Petit, st 384 ; c. Torcy-le-Petit, st 124/125.

Les fours domestiques

Les fours domestiques les plus nombreux sont à chambre de chauffe totalement creusée dans le sol, modèle fréquent sur les sites du haut Moyen Age. Uniquement présents à Torcy-le-Petit, ils sont au nombre de 7, dont 4 regroupés en une batterie avec fosse d'accès commune. Ils sont de dimensions moyennes : de 1-1,20 m à 1,20-1,40 m de diamètre pour la sole.

Deux fours, un à Torcy-le-Petit et l'unique four de Juvigny (fig. 5), se distinguent très nettement des autres par des dimensions plus grandes (soles de 1,55-1,80 m et 1,65-2,10 m), un mode de construction différent (chambre de chauffe partiellement encastrée dans le terrain, utilisation de la pierre pour la voûte, construction plus sophistiquée) et une durée d'utilisation plus longue (plusieurs états de réfection importante). De plus, à l'inverse des premiers, ces fours, d'un type plus rare, se localisent assez près des maisons d'habitation.

Les puits

Très nombreux à Juvigny (12 exemplaires), beaucoup plus rares à Torcy-le-Petit (2 exemplaires), les puits n'ont reçu aucun aménagement de soutènement des parois dans leur partie supérieure. La friabilité du substrat à Juvigny explique peut-être l'éboulement fréquent des parois et, par conséquent, le nombre important de puits. L'existence de trous de poteaux répartis autour d'un puits de Torcy-le-Petit laisse envisager un bâti de protection en bois (fig. 6).

Les structures agricoles et artisanales

Les « fonds de cabane »

Typiques des sites du haut Moyen Age, les « fonds de cabane » sont très nombreux à Juvigny et Torcy-le-Petit. De deux modèles, sans ou à deux poteaux axiaux, ils sont de dimensions extrêmement variables : par exemple, la surface de ceux de Torcy-le-Petit varie de 1,60 à 9,20 m². À l'exception de quelques adjonctions de fosses, les accès n'ont en général pas fait l'objet d'aménagements spéciaux. Il faut tout de même noter l'existence, dans cinq « fonds de cabane » de Juvigny, d'un type d'accès original constitué d'une « marche » semi-circulaire ou rectangulaire ménagée dans le substrat lors du creusement de la partie enterrée du bâtiment.

Figure 5 : Vue de la sole empierrée du grand four domestique de Juvigny.



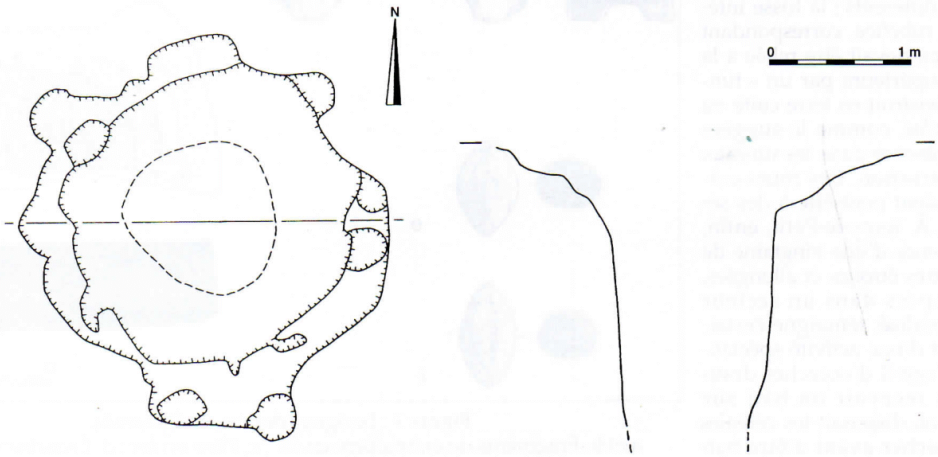

Figure 6 : puits aménagé (st 25) de Torcy-le-Petit.

À Juvigny, des traces nettes d'occupation ont été observées dans certains « fonds de cabane » : foyers, niveaux de craie damée. Dans un seul cas, on a la certitude qu'un plancher existait : une couche de bois brûlé, de 2 cm d'épaisseur, a été observée sur toute la longueur du remplissage, à 15 cm au-dessus du fond.

Le stockage

L'étude des « fonds de cabane » de Juvigny et Torcy-le-Petit n'a pas apporté d'éléments nouveaux sur la fonction de ce type de structures, par rapport à des travaux comme ceux de J. Chapelot (1980) ou Cl. Farnoux (1987). Sur ces deux sites, l'on est en présence d'annexes agricoles ou artisanales. Mais une de leur fonction principale est certainement le stockage, car les autres structures de stockage sont rares, voire inexistantes : cinq silos à Torcy-le-Petit et un grenier à six poteaux non daté à Juvigny. De plus, les silos de Torcy-le-Petit, localisés à proximité de l'habitat, sont de petite contenance : volume conservé entre 0,55 et 1 m^3. De forme légèrement ovale en plan, ils ont des parois rentrantes ou droites et un fond bombé ou plat.

Les autres structures agricoles et artisanales

À Juvigny, un foyer en forme de cuvette, de 0,75 m et 1 m de diamètre, rempli de charbons de bois, de cendres, de scories de fer et de coulures de plomb témoigne d'activités métallurgiques. Toujours à Juvigny, certaines fosses d'extraction polylobées ont été réutilisées pour y installer des fours composés de deux fosses de niveaux différents ; la fosse inférieure, rubéfiée, correspondant au foyer, devait être reliée à la fosse supérieure par un « tunnel » construit en terre cuite ou en *tegulae*, comme le suggère leur présence dans les niveaux de destruction. Ces fours correspondent peut-être à des séchoirs. À Torcy-le-Petit, enfin, la présence d'une vingtaine de fosses très étroites et allongées, regroupées dans un secteur bien localisé, témoigne certainement d'une activité spécialisée : s'agit-il d'encoches destinées à recevoir un bâti sur lequel on disposait les céréales pour sécher avant d'être battues ; cela reste une question [1].

Le mobilier

Les petits objets les plus nombreux sont liés au travail du tissu : broches de tisserand en os, fusaïoles en os ou en pierre, pesons en pierre, aiguilles en os ou en bronze. Les autres objets recueillis sont des outils (fiches à bélière, ciseau à bois en fer, broyeurs de meule en pierre), des lames de couteau en fer, des pierres à aiguiser, des fragments de crémaillères en fer (fig. 7a et b), des peignes en os, des éléments de parures (ferret de ceinture, anneau et bouterolles en bronze, agrafe à double crochet, boucles de ceinture en fer), des éléments de serrurerie (serrure, pêne, clés) (fig. 7c). Enfin, quelques objets de Juvigny, taillés dans la craie, sont à signaler : une figurine (fig. 7d), des pierres plates gra-

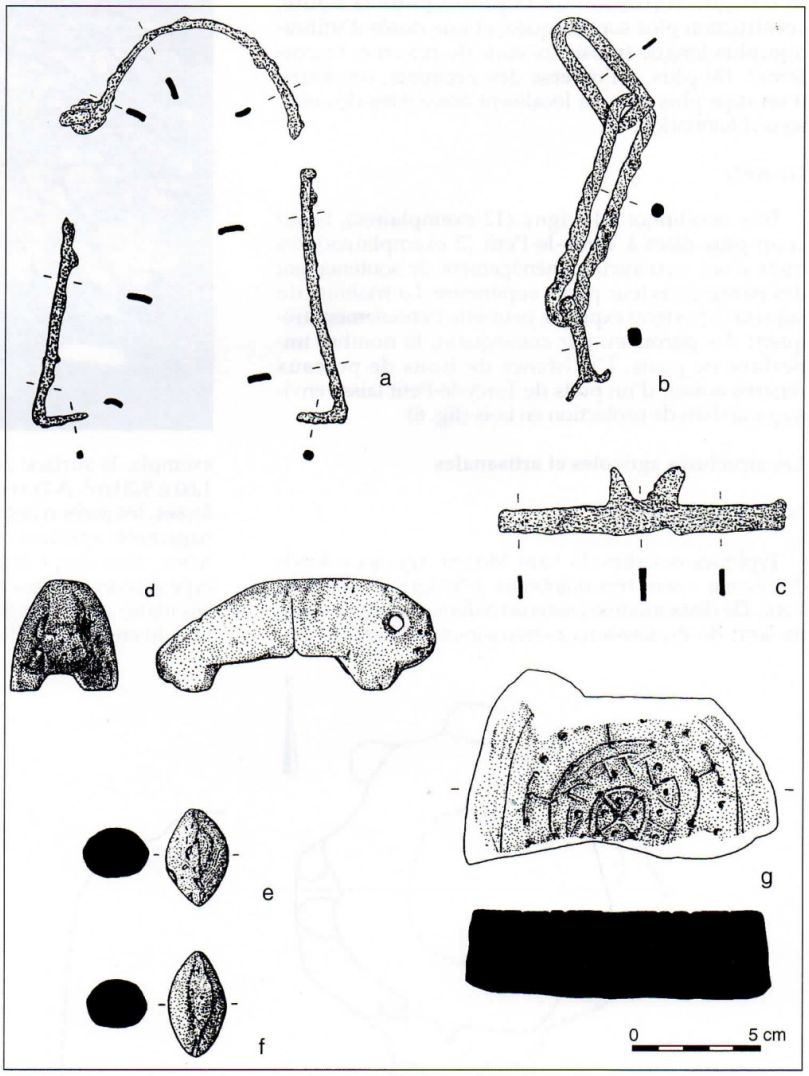

Figure 7 : Juvigny (dessins N. Busseuil).
a et b. Fragments de crémaillère en fer ; c. Pêne en fer ; d. Figurine en craie ; e et f. Objets en craie d'usage indéterminé ; g. Pierre calcaire gravée (jeu ?).

vées de traits entrecroisés et de cercles (décoration, jeux ?) (fig. 7g) et des objets oblongs ou ovoïdes d'usage indéterminé (fig. 7e et f).

Le verre est pratiquement absent et seulement conservé sous la forme de petits fragments. En revanche, la faune et la céramique sont abondantes. Nous ne développerons pas ici les problèmes de datation de la céramique. Celle de Torcy-le-Petit a été intégrée à une étude sur la céramique des VIIe-XIe s. en Champagne méridionale et présentée au colloque d'Outreau en avril 1992 (Georges-Leroy, Lenoble 1993). Trois phases ont pu être distinguées, dont deux concernent le site de Torcy-le-Petit :

- une première phase de transition entre des productions typiques d'époque mérovingienne (gobelets biconiques décorés de guillochis ou à la molette et écuelles carénées en pâte fine) et celles de l'époque carolingienne (pots à cuire globulaires à pâte sableuse) ; milieu VIIe s.-début/ milieu VIIIe s.
- une deuxième phase (début/milieu VIIIe s.-fin IXe/ début Xe s.) caractérisée par la présence quasi exclusive des pots à cuire apparus à la phase précédente. D'autres formes perdurent comme les mortiers à collerettes de préhension. On assiste également à l'apparition de nouvelles formes, les plus caractéristiques étant des cruches à bords très rentrant. Il faut enfin noter la quasi-disparition des décors. La céramique de Juvigny appartient presque exclusivement à cette phase.

ORGANISATION, ÉVOLUTION SPATIALE ET FONCTION DES SITES

Torcy-le-Petit (fig. 8)

C'est une organisation générale qui a prévalu au développement de l'habitat de Torcy-le-Petit, d'une surface d'environ 3,5 à 4 ha, et non une juxtaposition d'unités indépendantes, comprenant habitat et structures annexes. Ces unités d'exploitation peuvent cependant être perçues : maisons associées à quelques structures limitées par des fossés/palissades [2], groupements de « fonds de cabane », etc. Ainsi, l'orientation générale, tout comme à Juvigny, est constante. On note aussi une répartition topographique de l'habitat proprement dit et de la zone d'activités annexes : les maisons sont implantées sur un replat, à la limite entre le plateau et le rebord de vallée, alors que les structures annexes sont localisées plus dans la pente. Éloignées dans un premier temps, elles semblent se rapprocher de l'habitat au cours du temps, colonisant un espace moins pentu. Enfin, un fossé/ palissade, au-delà duquel aucune structure n'a été repérée et qui, à la différence des autres éléments de délimitation de l'espace, a subi plusieurs remaniements, semble marquer la limite sud du site.

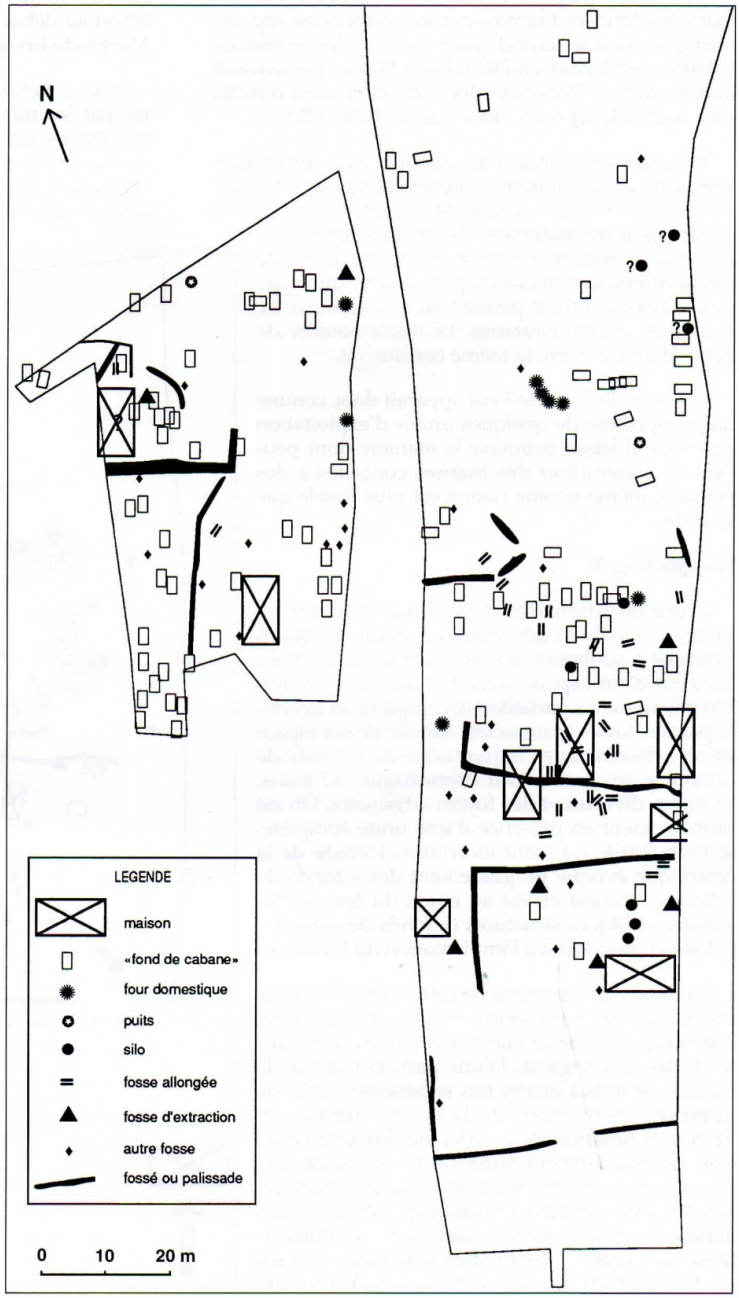

Figure 8 : plan masse schématisé de l'habitat de Torcy-le-Petit.

Si l'on tient compte du nombre total de maisons (11 à 13 avec les reconstructions), de la durée de vie d'une maison (inférieure à 30 ans) [3], de la durée totale d'occupation du site (250 à 300 ans) et de la surface fouillée (un tiers du site), l'on arrive à la conclusion, certes un peu aléatoire, que seules quelques unités ont pu fonctionner ensemble (de 2 à 4 en moyenne), ce phénomène semblant général au haut Moyen Age en Europe du Nord-Ouest (Chapelot-Fossier 1980 : 79-135). Par ailleurs, les données fournies par les textes nous apprennent que, dans le second quart du IXe s., les moines de l'abbaye de Montier-en-Der (Haute-Marne) possédaient huit manses à *Torciacum*, dont un en gestion directe, cinq ingénuiles et deux vides (Lalore 1878 : 17) [4].

Toujours en maniant les chiffres avec prudence, une unité d'exploitation comprendrait pour une maison, environ dix « fonds de cabane », une fosse d'extraction de matériaux, la moitié d'un silo et moins d'un four domestique. La durée de vie de ces derniers, certainement plus courte que celle des maisons, laisse penser qu'il s'agissait de structures communautaires. Le faible nombre de puits (deux) suggère la même conclusion.

L'habitat de Torcy-le-Petit apparaît donc comme un groupement de quelques unités d'exploitation agricoles. Il laisse entrevoir la manière dont peuvent se matérialiser des manses concédés à des paysans, même si cette notion est plus fiscale que spatiale.

Juvigny (fig. 9)

D'organisation très différente, l'habitat de Juvigny semble se développer à partir du grand bâtiment à soubassement en pierres, implanté en bordure d'un espace ouvert (cour ?) d'environ 800 m^2, au moins partiellement empierré et délimité par des fossés/palissades. Autour de cet espace se répartissent une cinquantaine de « fonds de cabane », un grand four domestique, 12 puits, 25 fosses diverses et des foyers artisanaux. On est probablement en présence d'une unité complète, seule la limite est étant incertaine. L'étude de la céramique évoque un glissement des « fonds de cabane » d'ouest en est au cours du temps. Par ailleurs, quelques structures (« fonds de cabane » et fosses) préexistent à l'implantation du bâtiment.

En l'état d'avancement de cette recherche, nous proposons pour plusieurs raisons d'interpréter cette unité comme ce que l'on nomme *curtis* dans les textes carolingiens. D'une part, la taille de la maison est trois à quatre fois supérieure à celle de nombreuses maisons de la moitié nord de la France et notamment à celles de Torcy-le-Petit ; elle est par ailleurs supérieure ou égale aux grandes maisons mixtes d'Allemagne (Chapelot, Fossier, 1980 : 79-135). D'autre part, l'organisation générale – grande maison avec cour – et l'importance de l'unité – nombreuses structures annexes se développant sur une surface d'au minimum 3800 m^2 – ne sont pas courantes et diffèrent nettement de celle de Torcy-le-Petit. Enfin, un dernier indice provient des sources historiques mêmes : un texte d'Hincmar de Reims de 869-870 évoque la *Juviniaca villa* à propos d'un arbitrage rendu entre l'évêque de Laon et les habitants d'*Attolae curtis*, où l'évêque possède deux manses ingénuiles et un servile. Dès 1982, J.-P. Ravaux identifiait cette *Juviniaca villa* avec le village de Juvigny dans la Marne (Ravaux 1982). S'il s'agit bien du même site, il serait alors abandonné à la fin du IXe ou au début du Xe s., au profit de la paroisse Saint-Martin-de-Juvigny.

Pour conclure, cette hypothèse doit encore être étoffée par les travaux en cours. Elle pourra notamment être étayée par l'étude de la faune [5], qui devrait permettre de mieux cerner la population de ce site, l'attestation non négligeable de la chasse, par exemple, suggérant la présence d'habitants aisés.

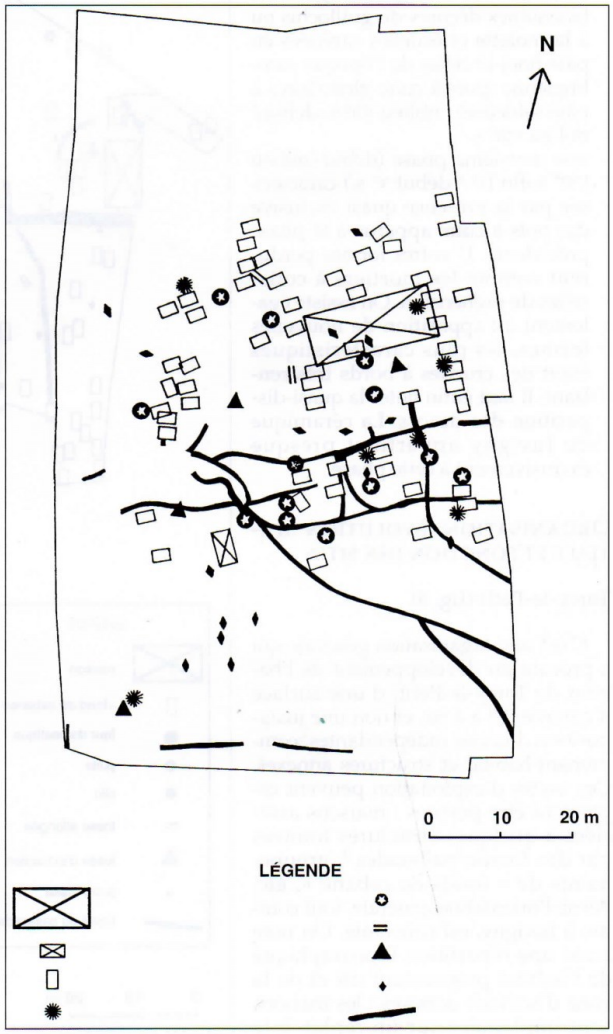

Figure 9 : plan masse schématisé de l'habitat de Juvigny.

ASSOCIATION FRANCAISE D'ARCHEOLOGIE MEROVINGIENNE



BULLETIN DE LIAISON

1992 N° 16

XIVe JOURNEES INTERNATIONALES D'ARCHEOLOGIE MEROVINGIENNE

GUIRY-en-VEXIN / PARIS (3-6 FEVRIER 1993)

Murielle GEORGES-LEROY et Nadine BEAGUE-TAHON

DEUX HABITATS RURAUX DU HAUT-MOYEN AGE EN CHAMPAGNE CRAYEUSE : TORCY-LE-PETIT (AUBE) ET JUVIGNY (MARNE) (MILIEU VIIe - IXe SIECLE).

Les habitats du Haut-Moyen Age de Torcy-le-Petit "La Voie d'Arcis" et Juvigny "La Potence", en Champagne crayeuse, ont été découverts lors des travaux archéologiques préalables à la construction de l'autoroute A 26 Châlons-sur-Marne - Troyes, tout comme celui de Saint-Gibrien présenté ici par A. Villes. Fouillés tous deux en 1990 (sous les responsabilités respectives de M. Georges-Leroy et N. Béague-Tahon), leur étude bien qu'avancée n'est cependant pas encore achevée : il manque notamment l'étude de la faune. Les résultats que nous présentons ici sont donc susceptibles d'évoluer.

L'habitat de Torcy-le-Petit se situe juste en rebord du plateau dominant la vallée de l'Aube. Le point le plus proche de la rivière se trouve à 1 km, mais la Gironde -affluent de l'Aube - ne coule qu'à 300 m. Le site, exposé au Nord, se trouve exactement à la limite de deux domaines géologiques et écologiques (alluvions récentes de l'Aube et graveluche recouvrant le plateau crayeux sec).

Fouillée sur plus d'1,3 ha, la surface totale du site est estimée à environ 4 ha. Les structures (450 dont la moitié de trous de poteaux), orientées en majorité N.N.E.-S.S.O., s'organisaient en secteurs (zone d'habitat, zone d'activités) et étaient limitées au Nord par un fossé ou une palissade.

Les bâtiments d'habitation, sur poteaux, étaient uniquement implantés sur la crête à l'amorce du plateau. Huit emplacements de bâtiments ont été repérés, dont trois reconstruits une ou deux fois. Ils étaient à deux nefs, d'une largeur moyenne de 5 m (4,50 m à 6,50 m) et d'une longueur de 10 - 11 m (peut-être 15 m pour un des bâtiments). Deux d'entre eux étaient de plan légèrement trapézoïdal et possédaient un porche d'entrée latéral. Enfin, l'un de ces bâtiments devait être construit sur sablières basses et poteaux. Des palissades en bois et des haies délimitaient certaines unités d'habitation.

Une centaine de "fonds de cabane" se répartissaient en petites unités. Ces petits bâtiments rectangulaires excavés, de dimensions très variables (surface comprise entre 1,60 m2 et 9,20 m2), avec une toiture soutenue par deux poteaux axiaux, ont notamment dû servir de locaux artisanaux (nombreux objets liés au travail du textile) et de lieu de stockage. En effet peu d'autres structures de stockage ont été retrouvées : seulement quelques silos de petite contenance (entre 0,55 m3 et 1 m3 de volume conservé).

Parmi les autres structures fouillées en trouve deux puits, dont un protégé par une structure sur poteaux, de nombreuses fosses très diverses, dont des fosses d'extraction de matériaux de forme polylobée. Outre les foyers domestiques encore conservés dans deux maisons, une dizaine de fours domestiques ont été fouillés. A l'exception d'un, ils étaient d'un type fréquent sur les sites du Haut-Moyen Age : leur chambre de chauffe était creusée entièrement dans le sol et certains s'organisaient en batterie. Le dernier se distinguait nettement des autres par des dimensions plus grandes, un mode de construction différent (chambre de chauffe seulement encastrée dans le sol, utilisation de la pierre pour la voûte, construction plus sophistiquée), une durée d'utilisation plus longue (plusieurs états de réfection) et sa proximité de l'habitat.

D'après l'étude de la céramique (étude présentée en avril 1992 au colloque d'Outreau), le site semble avoir été occupé du milieu ou de la fin du VIIe siècle au IXe ou au début du Xe siècle. Deux textes du milieu du IXe siècle mentionnent d'ailleurs l'existence de manses à *Torciaco*. On peut apparemment distinguer deux phases : si les habitats s'implantent uniquement sur la crête à l'amorce du plateau, les structures liées aux activités agricoles et artisanales semblent dans un premier temps se localiser dans les parties basses du site, puis ensuite se rapprocher des maisons d'habitation.

L'habitat de Juvigny, fouillé sur une surface de 6500 m2, s'est implanté sur le plateaux crayeux, aux abords immédiats d'une vallée secondaire de la Marne, le Rû de la Veuve. Deux époques d'occupation ont été reconnues : une première datant de l'Age du Fer et une seconde du Haut-Moyen Age.

Les structures du Haut-Moyen Age (environ 300 dont la moitié de trous de poteau) semblaient s'organiser à partir d'un bâtiment à soubassements en pierres, de grandes dimensions (165 à 200 m2), autour duquel se développait un espace d'environ 1000 m 2 empierré au moins partiellement et délimité par des fossés palissades (cour ?). L'essentiel des autres structures se situaient tout autour de cet espace. En tout, ont été fouillés 55 "fonds de cabane", 1 four domestique, 12 puits et diverses fosses d'extraction polylobées.

Très arasés, les murs de la grande maison, d'une largeur variant entre 0,50 m et 1 m, étaient fondés sur un radier composé de blocs de craie, de meulière de Brie, de tuiles et de silex, sur lequel était encore conservé par endroits un assemblage régulier de moellons (craie, meulière de Brie, rognons de silex) de 20 à 30 cm de longueur. Plusieurs éléments (présence de trous de poteaux et de fragments de torchis) montrent que la superstructure devait être en matériaux légers.

En ce qui concerne les "fonds de cabane", à 0 ou 2 poteaux axiaux comme ceux de Torcy-le-Petit, il faut noter la présence assez originale d'accès constitués de rentrants semi-ciculaires ou rectangulaires ménagés à l'intérieur lors du creusement de l'excavation. Par ailleurs, trois "fonds de cabane" possédaient une extension contenant un foyer. Aucun autre type de structure de stockage n'a été repéré. Enfin, le seul four domestique du site présentait exactement les mêmes caractéristiques que le four "aérien" de Torcy-le-Petit (grandes dimensions, construction de la sole et de la voûte en moellons calcaires, longue période d'utilisation).

On semble donc être en présence ici d'une unité presque complète que nous proposons d'interpréter pour l'instant comme ce que l'on nomme *curtis* dans les textes carolingiens, notamment à cause de la taille de la maison (3 à 4 fois supérieure à celle de Torcy-le-Petit par exemple) et de l'organisation générale.

Le site est de même datation que celui de Torcy-le-Petit (milieu/fin VIIe siècle à IXe siècle) comme le montre l'étude du mobilier, essentiellement la céramique très comparable à celle de Torcy-le-Petit. Cependant, la phase la plus ancienne de l'occupation (seconde moitié du VIIe siècle) semble nettement moins marquée à Juvigny.

Ces deux habitats qui, à l'exception des maisons d'habitation, présentent exactement les mêmes types de structures, ne semblent donc pas avoir eu la même place dans l'organisation rurale de l'époque. Leur étude complémentaire devrait donc nous permettre de mieux approcher le régime domanial carolingien en Champagne crayeuse.

--- $ ---

Document 2

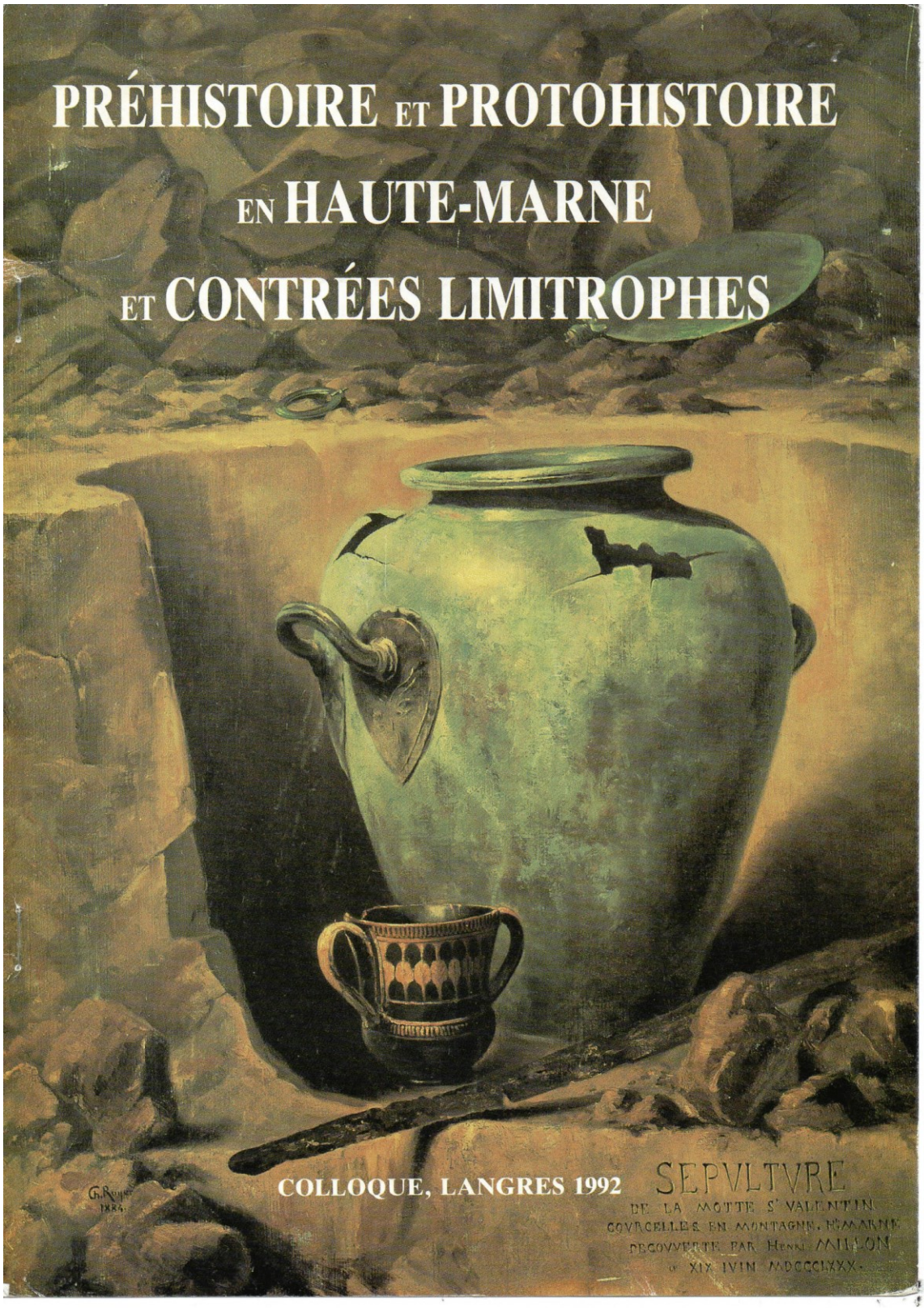
PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE
EN HAUTE-MARNE
ET CONTRÉES LIMITROPHES
COLLOQUE, LANGRES 1992
SEPVLTVRE
DE LA MOTTE S' VALENTIN
COVRCELLES EN MONTAGNE HAMARNE
DECOVVERTE PAR HENRI MILLON
XIX IVIN MDCCCLXXX

Pré et Protohistoire de la Haute-Marne
Colloque interrégional de Langres
5 septembre 1992

L'HABITAT PROTOHISTORIQUE DU CHENE SAINT-AMAND A SAINT-DIZIER

Nadine BEAGUE*

Présentation du site

Lorsqu'au début de l'année 92 a été faite l'annonce d'un colloque sur la Protohistoire en Haute-Marne, nous venions juste de terminer les sondages à Saint-Dizier, sur le site de la future ZAC du Chêne Saint-Amand.

Il s'agit d'un ensemble de 25 ha de champs cultivés au sud de la commune, en bordure de la RN 67 Saint-Dizier-Lausanne, peu avant la localité de Marnaval.

Nous sommes à 100 m du cours de la Marne, sur des alluvions modernes, c'est-à-dire un mélange d'argile et de sables crétacés (1).

Les toponymes voisins des Crassés, la Forge et le Fourneau attestaient d'une activité métallurgique récente, de la fin du 19ème. Mais d'après des données anciennes (2) on savait que le minerai de fer était exploité sur le territoire de Saint-Dizier depuis au moins l'époque gallo-romaine.

D'ailleurs, la proximité de la villa gallo-romaine des Crassés, de l'autre côté de la nationale, fouillée en 1856, 1902 et entre 1964 et 1967 par L. Lepage (3) indiquait une occupation au moins romaine et haut-médiévale.

Enfin la prospection pédestre avait livré des silex et des haches polies aux lieux-dits «Chêne Saint Amand» et «Sur Les Crassiers».

Les données issues des sondages

De décembre 1991 à janvier 1992, nous avons procédé à des sondages systématiques à la pelle mécanique sur toute l'emprise du projet, qui ont permis de dégager quatre secteurs intéressants en bordure de la nationale et derrière le garage Craeye, laissant un vide total au centre de la superficie explorée ; nous avions alors conclu qu'un habitat du Bronze final et un habitat médiéval s'étaient succédés.

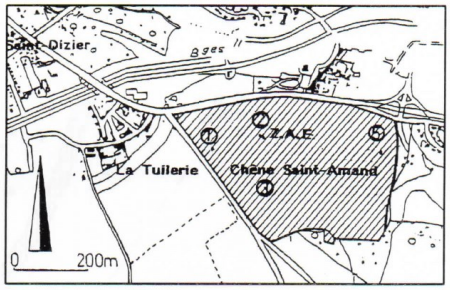

Fig. 1. Localisation du site et des secteurs fouillés

En mettant en évidence le caractère exceptionnel de ce site d'habitat protohistorique de la charnière Bronze/Fer et médiéval associé à de l'activité métallurgique, nous avons obtenu de l'aménageur (la SEMBRAG) les moyens de le fouiller le plus complètement possible.

Les secteurs 1 et 2, situés vis-à-vis de la villa gallo-romaine des Crassés ont révélé sur 2,5 ha une occupation médiévale très dense, de part et d'autre

(1) Carte géologique 1/50000è, IGN, Saint-Dizier, feuille XXX-15

(2) Fourot, 1891

(3) Lepage L., 1964, 1965, 1966, 1974-1977.

* *6, Grande Rue - 52700 ORQUEVAUX*

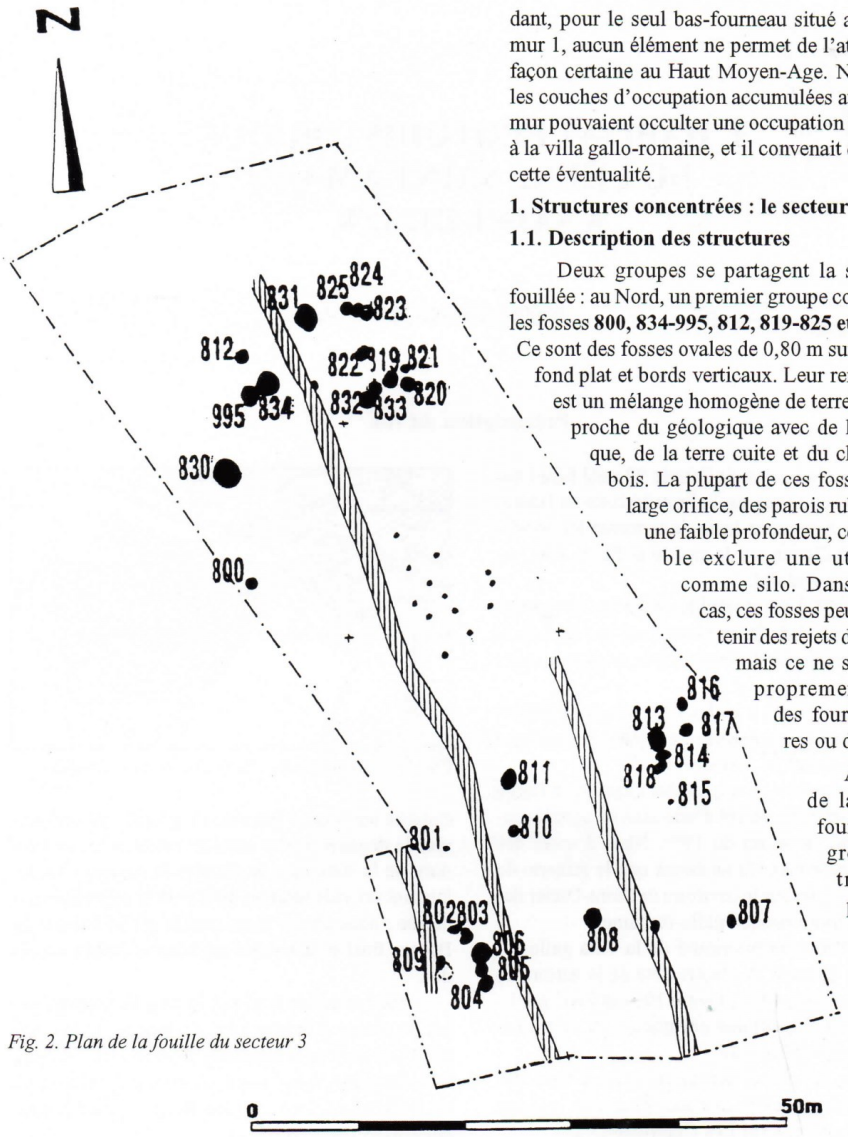

Fig. 2. Plan de la fouille du secteur 3

d'un mur de direction Est/Ouest pouvant correspondre à la limite du domaine de ladite villa. L'existence de ce mur et des couches de remblai médiévales et/ou gallo-romaines sur lesquelles sont installés les principaux bas-fourneaux au Nord du site prouvent à l'évidence qu'il s'agit de structures médiévales. Cependant, pour le seul bas-fourneau situé au Sud du mur 1, aucun élément ne permet de l'attribuer de façon certaine au Haut Moyen-Age. Néanmoins les couches d'occupation accumulées au Nord du mur pouvaient occulter une occupation antérieure à la villa gallo-romaine, et il convenait de vérifier cette éventualité.

1. Structures concentrées : le secteur 3

1.1. Description des structures

Deux groupes se partagent la superficie fouillée : au Nord, un premier groupe comprenant les fosses **800, 834-995, 812, 819-825 et 830-833.** Ce sont des fosses ovales de 0,80 m sur 0,30 m à fond plat et bords verticaux. Leur remplissage est un mélange homogène de terre argileuse proche du géologique avec de la céramique, de la terre cuite et du charbon de bois. La plupart de ces fosses ont un large orifice, des parois rubéfiées, et une faible profondeur, ce qui semble exclure une utilisation comme silo. Dans certains cas, ces fosses peuvent contenir des rejets de cuisson, mais ce ne sont pas à proprement parler des fours culinaires ou de potier.

Au milieu de la surface fouillée sont groupés 12 trous de poteaux circulaires de 0,30 m de diamètre et de 0,16 m de profondeur moyenne, dont les bords sont obliques et le fond en cuvette. Le remplissage, homogène est composé de limon gris avec un peu de céramique. Il est difficile d'interpréter cet ensemble comme un bâtiment, car l'érosion a peut-être éludé quelques trous de poteaux.

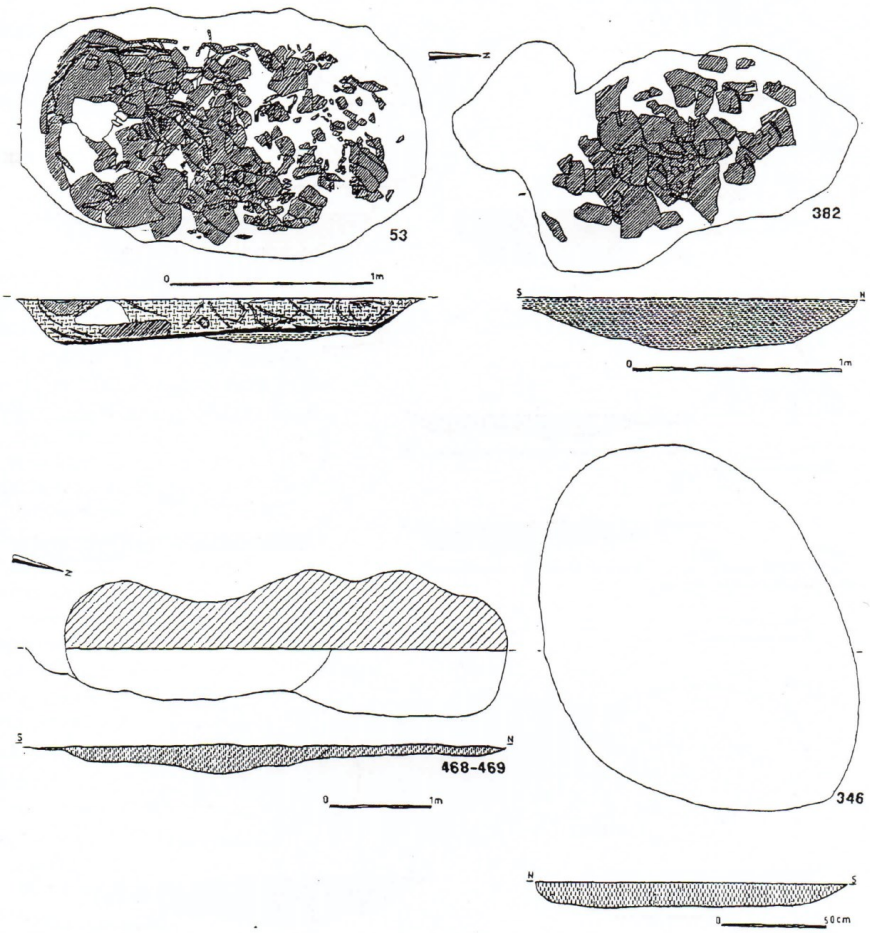

*Fig. 3. Plan et coupe des fosses isolées dans les secteurs 2 (**F 53**) , 5 (**F 382**), 2 (**F 468-469**) et 1 (**F 346**)*

Au sud de cet ensemble de poteaux, se situe le deuxième groupe de fosses, numérotées de 802 à 818. Ce sont des fosses ovales de 1,40 m de longueur et de 0,15 de profondeur aux bords obliques et au fond irrégulier, avec un remplissage de limon brun gris clair mélangé à du charbon de bois et de la terre cuite, comme le groupe septentrional.

1.2. Le matériel archéologique

La poterie est en céramique non tournée à pâte brun rougeâtre et dégraissant d'argile cuite. L'ensemble des formes revêt un caractère globuleux : pots tronconiques, vases à panse hémisphérique dont une jatte complète, gobelets ou jattes à panse verticale et décor cannelé, un bord d'assiette ou de plateau légèrement concave. Le seul organe de préhension est une anse de section semi-circulaire.

Le décor est excisé par découpage, en lignes horizontales, rectangles, triangles. Les traces sous forme de bavure ou de reprise du trait sont visibles, en particulier dans les angles rentrants du décor en triangles. Ce premier décor peut être combiné avec

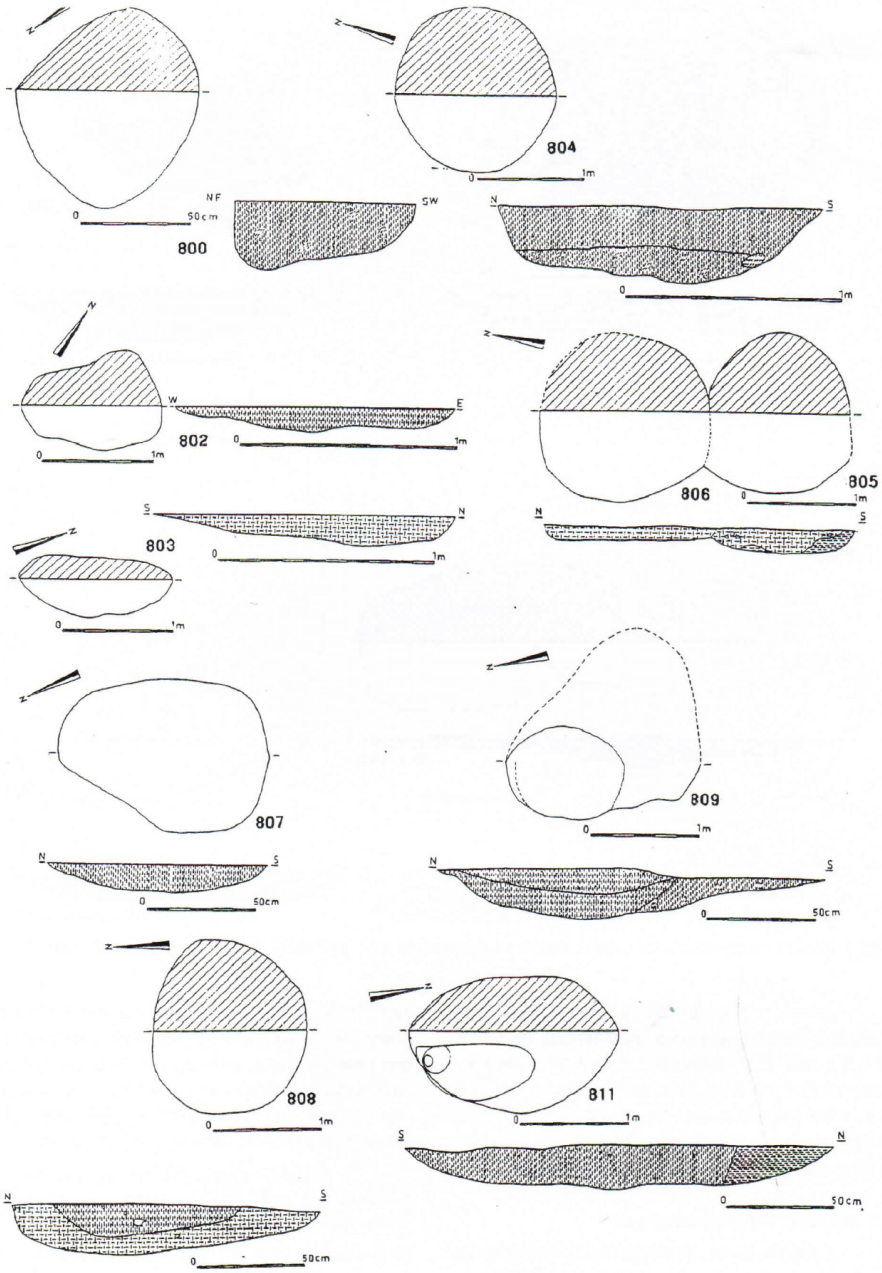

Fig. 4. Plan et coupe des fosses du secteur 3, ***F 800 à 811***

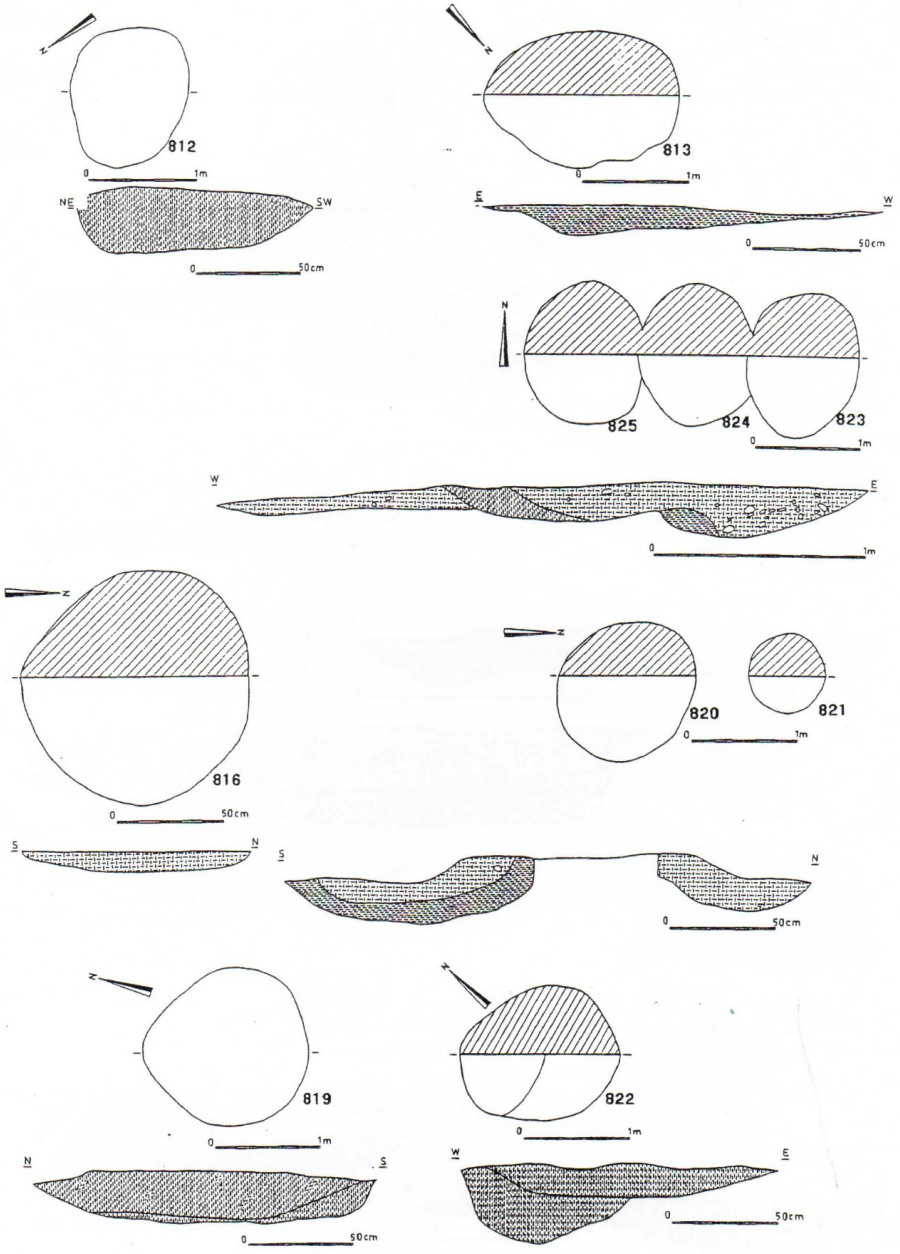

Fig. 5. Plan et coupe des fosses du secteur 3, ***F 812 à 822***

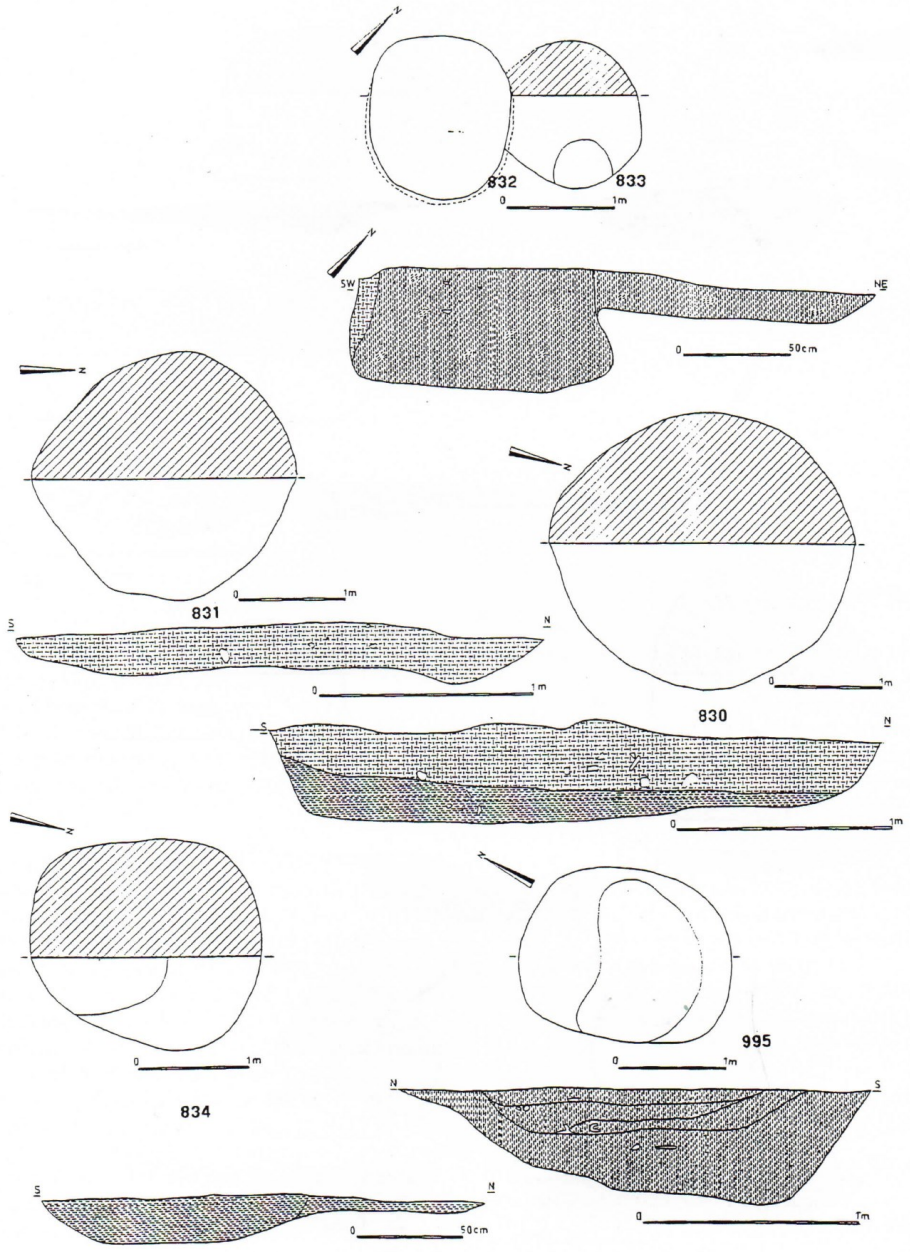

Fig. 6. Plan et coupe des fosses du secteur 3, ***F 832-833, 831, 830, 834 et 995***

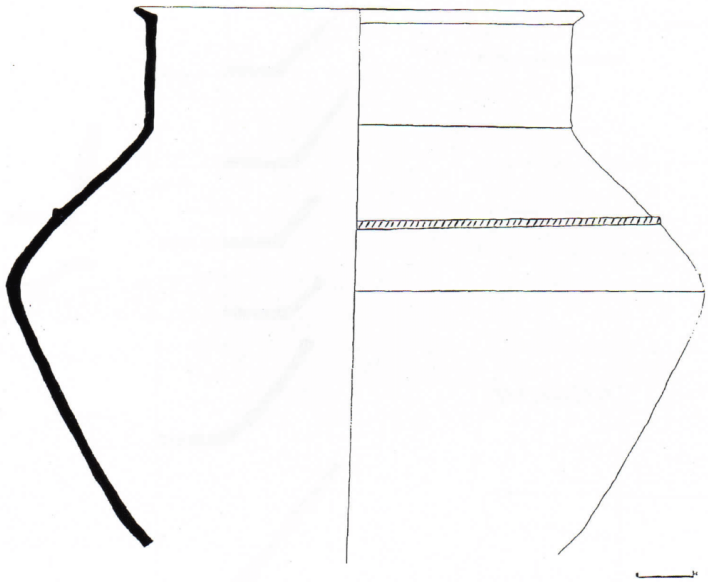

Fig. 7. Vase-silo de ***F 53***

des cannelures, un ruban torsadé rehaussé d'impressions au poinçon ou au doigt.

Décor aussi par impression avec un outil terminé en tampon, donnant un aspect de pastilles en creux. Un vase tronconique est décoré d'un «X» incisé sur le fond, à l'extérieur du vase. Une céramique à panse hémisphérique et décor cannelé, d'aspect lisse à l'extérieur et de couleur brun noirâtre, possède peut-être le couvercle correspondant. Un fragment de céramique possédait un aplat vertical de peinture brune (hématite ?). Un autre type de décor est réalisé au peigne métallique.

Un bois de cerf complet provient de la fosse 804, il a pu servir de percuteur. Une fusaïole en terre cuite avec un décor d'impressions sur son pourtour provient de la fosse 995.

Le matériel lithique se résume à deux objets, un grand nucléus plat en silex jaune, un nucléus en silex gris clair.

2. Structures dispersées : secteurs 1, 2 et 5

Dans le secteur 1, deux fosses sont attribuables avec certitude à l'époque protohistorique.

La fosse 346, de forme ovale de 1,40 m sur 2 m et 0,12 m de profondeur, contenait de la céramique, surtout dans la partie Nord. La fosse 981, de forme plus ou moins carrée de 0,70 m de côté et de 0,15 de profondeur était située au nord du mur 1, sous les couches d'occupation médiévale et gallo-romaine.

Dans le secteur 2, la fosse 53 mesure 2 m sur 1,10 m (profondeur : 0,20 m maximum). Répandue sur tout le fond, une couche charbonneuse très grasse, de 0,01 m d'épaisseur, recouvrait partiellement une zone de rubéfaction au nord du creusement. C'est une zone de foyer avec une aire de chauffe circulaire de 1,10 m de diamètre, ayant fonctionné au moins deux fois, peut-être pour faire cuire de la céramique (présence de vases ratés = ratés de cuisson ?), ou de type culinaire réutilisée comme dépotoir pour la vaisselle cassée, (aucun vase n'était en place). Deux chenets étaient posés sur le fond ; il y a un exemple de chenet excisé à Hallignicourt «Le Brésil» (4), à comparer avec ceux que nous trouvons ici. Des boudins circulaires d'argile cuite et

(4) Lepage L., 1975

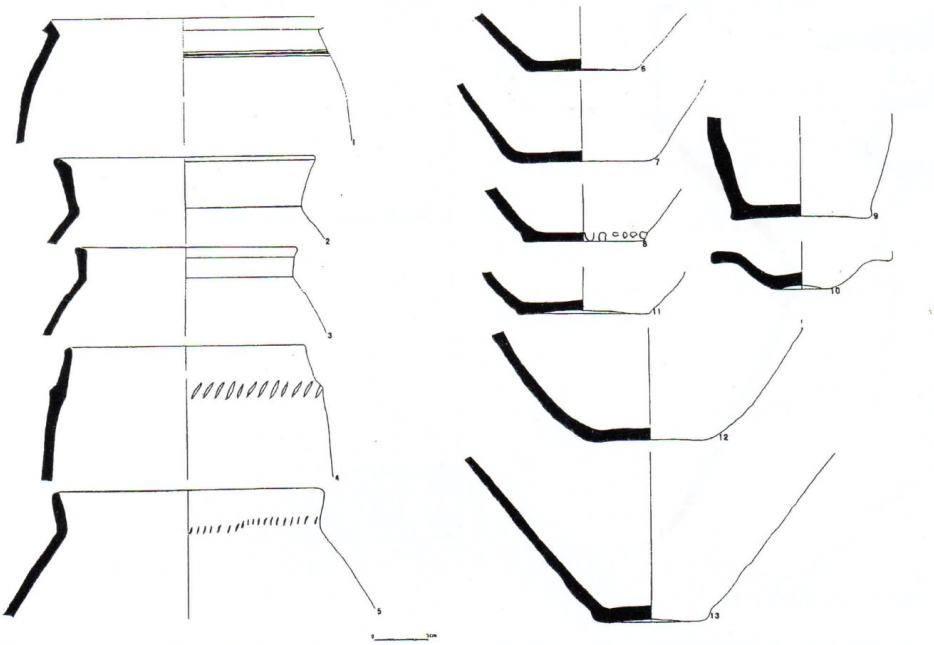

Fig. 8. Matériel de ***F 53*** *(1 à 13)*

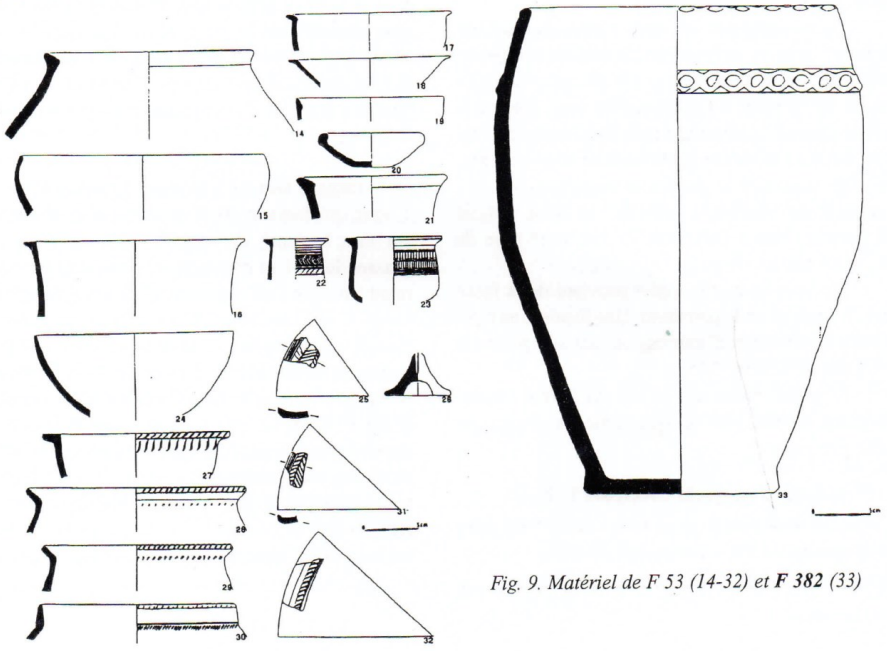

Fig. 9. Matériel de F 53 (14-32) et ***F 382*** *(33)*

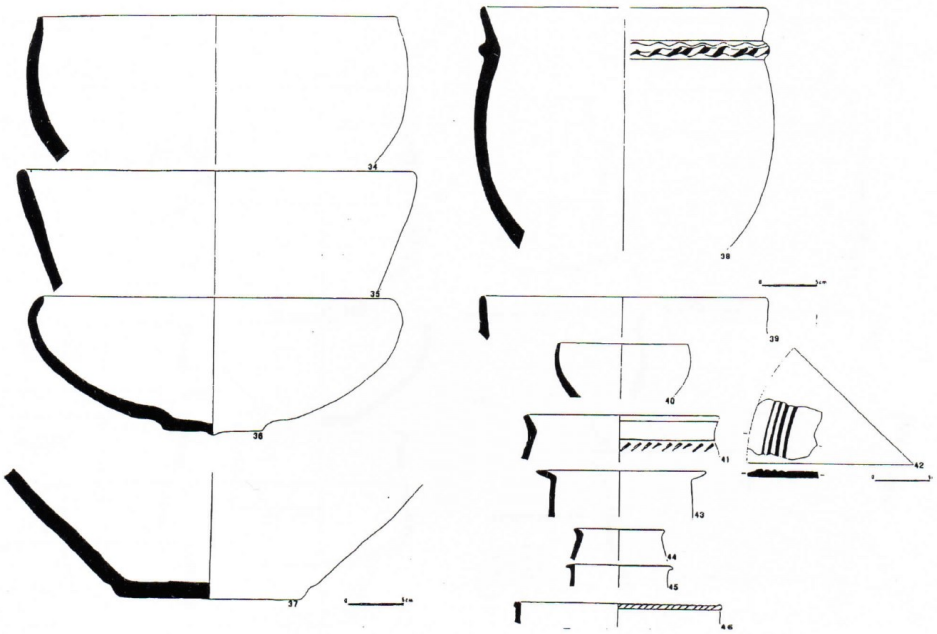

Fig. 10. Matériel de ***F 382*** *(34-38) et* ***F 346*** *(39-46)*

deux silex chauffés ont été trouvés dans le remplissage parmi les tessons.

Tout près de la fosse 53, un ensemble de deux fosses : 468-469, de 2,60 m sur 1 m, très peu profondes contenant un éclat de silex, de la céramique et des os.

Dans le secteur 5, la fosse 382 est un creusement ovale de 2 m de 4 longueur sur 1,15 m de large et 0,20 m de profondeur. Il s'y trouvait un enchevêtrement de céramique cassée, d'argile rubéfiée, de charbon de bois, de rares pierres calcaires, de pesons d'argile incomplètement cuits, de boudins ou d'alvéoles en terre cuite. Il ne s'agit pas d'un foyer, puisqu'il n'y a pas de rubéfaction, sans doute d'un dépotoir ?

2.2. Le matériel archéologique

Il y a deux sortes de céramique : la grossière, dont la pâte contient de nombreuses inclusions, notamment de nodules ferreux, de quartz et d'argile cuite, ce qui la rend très poreuse, et la fine.

Pour la céramique épaisse, les formes sont variées : jatte à panse évasée avec éventuellement un décor au doigt à la base, grands vases à provisions à col marqué souligné d'un décor au poinçon ou au doigt, combiné parfois avec un décor supplémentaire au poinçon sur la partie supérieure de la lèvre. Grands vases à panse évasée ou hémisphérique avec un fond ombiliqué pour certains. Urne à fond plat, coupelle, vase en céramique épaisse décorée d'impressions digitales, vase à paroi rentrante avec un ruban appliqué sur le haut de la panse et rehaussé d'impressions obliques. Grand vase à provisions biconique de 0,40 m de diamètre à l'ouverture, à ruban rehaussé d'impressions obliques et aplats de peinture rouge. Tout un côté du vase a été noirci par un coup de feu. Il semble que certains vases étaient entièrement recouverts de peinture ou d'un engobe de barbotine rouge, disparu sur la plupart, mais encore décelable pour certains.

Pour la céramique fine, on a des gobelets à panse droite, des bols à panse hémisphérique avec

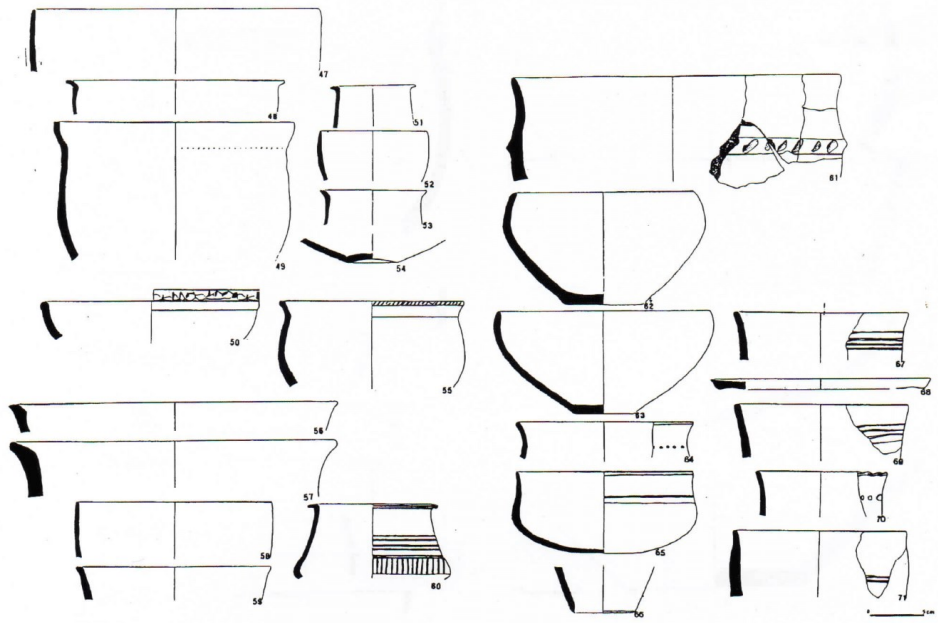

Fig. 11. Matériel de ***F 468*** *(47-55)* ***F 469*** *(56-60),* ***F 995*** *(61, 63), et* ***F 832*** *(62, 64-71)*

décor au peigne souple ou métallique, ou au poinçon sur le bord de la lèvre ou encore de cannelures en cercles pour un plateau ; assiette décorée de rainures circulaires. Série de vases décorés sur la partie supérieure de la lèvre et sur le haut du col d'impressions parallèles ou inversées. Cupule, coupe, pied de récipient (?) en forme de cloche, assiettes de 0,16 à 0,28 m de diamètre décorées au peigne métallique. Céramique caractéristique du Bronze final IIb-[IIIa ?].

Lors des sondages de décembre avaient été trouvés deux vases-silos de 0,50 m de diamètre imbriqués l'un dans l'autre et contenant d'autres vases ; ils étaient enfouis dans le limon sans que la trace du creusement ait été repérée à la fouille.

Le matériel lithique est peu abondant, très dispersé et de toute façon hors contexte, le plus souvent encore présent dans les fosses médiévales en qualité de matériau résiduel. Il s'agit d'un silex de mauvaise qualité, gris clair, sauf un silex noir. Les éclats et outils sont très usés ou piétinés. Deux racloirs, dont un bilatéral, et un grattoir sont faits sur lame. Deux pointes de flèche, l'une à pédoncule et l'autre losangique.

Interprétation des vestiges

Le site du Chêne Saint-Amand à Saint-Dizier est peut-être déjà fréquenté au Néolithique, bien qu'il n'y ait aucune structure d'habitat qui s'y rattache. Dès l'Age du Bronze moyen, peut-être, un petit habitat s'illustre par quelques trous de poteaux et fosses diverses, dont quelques unes ont pu servir à la cuisson des aliments ou à la confection de la céramique.

Jusqu'à maintenant, l'Age du Bronze moyen était peu représenté en Haute-Marne. Nous avons donc la chance exceptionnelle en secteur 3 d'avoir les traces d'une occupation du Bronze moyen [?], illustrée par une céramique à décor excisé.

Quelques structures isolées attestent de la continuité de l'occupation du site au Bronze final. Ces fosses aux parois rubéfiées ont pu servir à la cuisine, à la cuisson de produits en céramique ou comme foyers occasionnels. Il ne peut s'agir de fours



Fig. 12. Matériel à décors excisé du secteur 3.

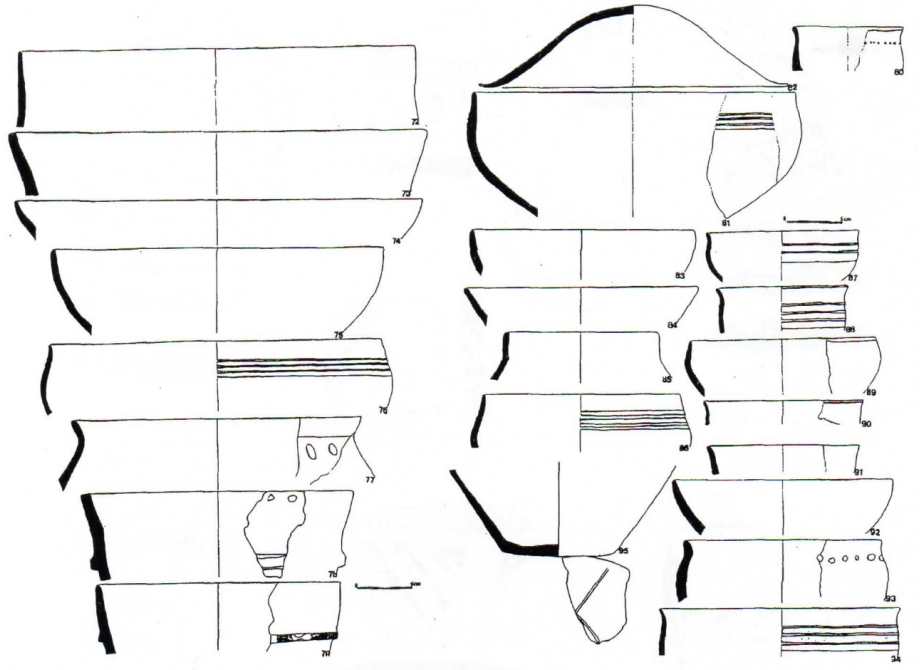

Fig. 13. Matériel de ***F 830*** *(72-75, 78, 83-86)* ***F 820*** *(76, 77, 80),* ***F 800*** *(93),* ***F 826*** *(79),* ***F 807*** *(81, 82),* ***F 804*** *(89-92, 95) et* ***F 819*** *(87, 88, 94)*

de bronziers, puisqu'aucune trace de métal n'a été observée.

Il y a d'ailleurs peu de dépôts d'objets en bronze connus pour le département : à Arbot pour le Bronze ancien, à Rolampont pour le Bronze final IIIb et à Marmesse pour le Bronze final II-III (5). On connaît encore moins de traces d'activité métallurgique pour l'Age du Bronze en Champagne, mises à part les découvertes rarissimes de moule en terre cuite ou creusets. Pour les structures d'habitat, on connaît les exemples de Perthes (6) et Larzicourt (7), attribuables à la civilisation Rhin-Suisse-France-Orientale (Bronze final IIb, IIIa), comme le site de Dampierre-sur-le-Doubs (8), voire Cohons (9). L'ensemble céramique recueilli dans les structures dispersées présente de grandes similitudes avec celui de Perthes «Les Gréverats Ouest» (10), de Barbuise-Courtavant «Les Grèves de la Villeneuve» (11), de Fontvannes «Griché» et «La

(5) Lepage L., 1974

(6) Lepage L., 1981

(7) Villes A., 1984

(8) Pétrequin P., Urlacher J.P. et Vuaillat D. , 1969 : Habitats et sépultures de l'Age du Bronze final à Dampierre-sur-le-Doubs, *Gallia Préhistoire,* t. XII fasc. 1 p. 1-35

(9) Lepage L., 1988

(10) Lepage L., Un site de l'Age du Bronze : «Les Gréverats Ouest» à Perthes. *Cahier n° 3, musée de Saint-Dizier* 1991

(11) Piette J., Mordant Cl., Incinérations du Bronze final IIIIIa de Courtavant et de la Villeneuve au Chatelot. Actes du Colloque de Nemours. *Mémoire du musée de Préhistoire d'Ile de France* 1 p 349-362 Lemoine A. et Piette J., Fouille de plusieurs enclos au lieu-dit «les Grèves de la Villeneuve» *Bull. de la Sté Archéologique du Nogentais, t.* VII n° 3 p 3-15

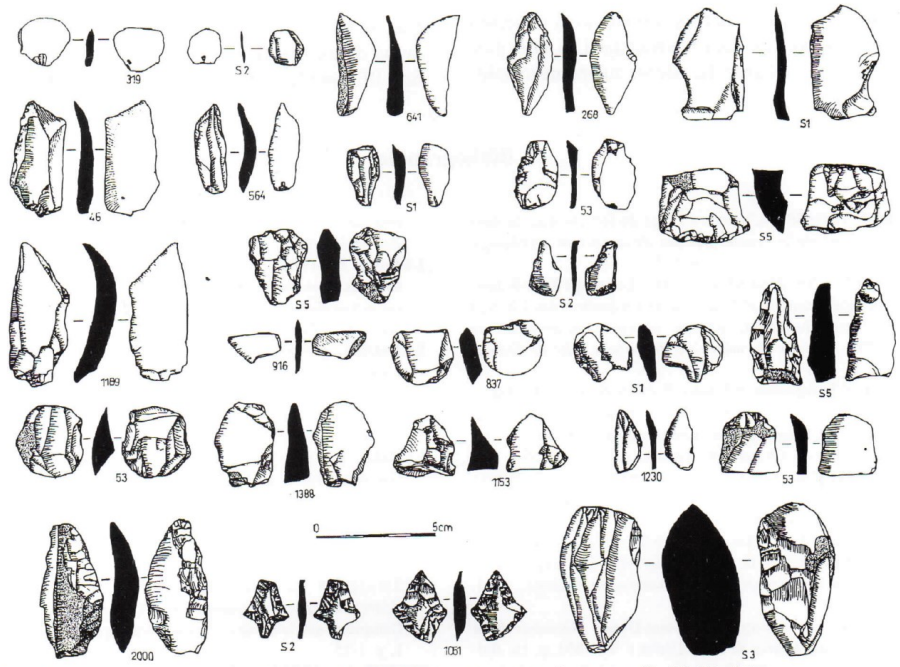

Fig. 14. Matériel lithique tous secteurs confondus (n° de structure ou de secteur S1, S2, S3, S5)

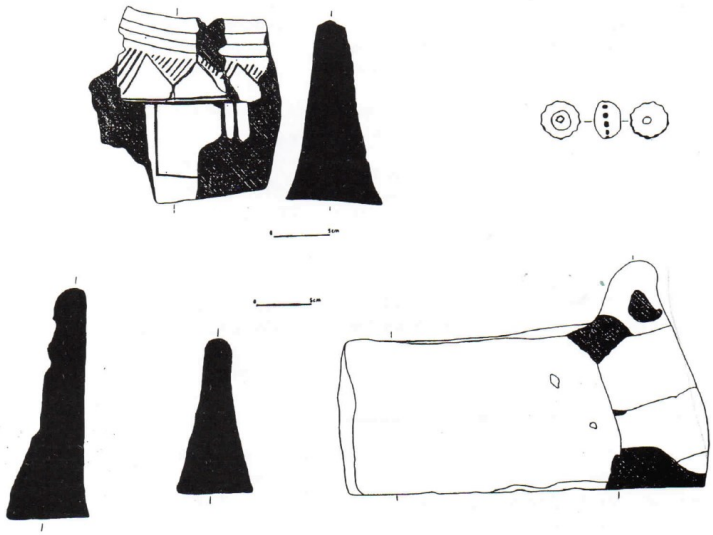

Fig. 15. Chenets de ***F 53****, fusaïole de* ***F 995****.*

Document 1

HAL
archives-ouvertes.fr

Les tombes privilégiées de la " tuilerie " à Saint-Dizier (Haute-Marne)

Marie-Cécile Truc, C. Paresys, Hubert Cabart

▶ **To cite this version:**

Marie-Cécile Truc, C. Paresys, Hubert Cabart. Les tombes privilégiées de la " tuilerie " à Saint-Dizier (Haute-Marne). Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle), Tables rondes du CRAHM, 4, 2008, Caen, France. pp.69-99. hal-00468673

HAL Id: hal-00468673
https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00468673

Submitted on 9 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les tombes privilégiées de «La Tuilerie» à Saint-Dizier (Haute-Marne)

Cécile Paresys* et Marie-Cécile Truc**
avec la collaboration de Sylvie Culot*** et Hubert Cabart****

Résumé : En 2002, un groupe de sépultures, composé de deux hommes inhumés dans des chambres funéraires et d'une jeune femme dont le cercueil avait été déposé en fosse, a été mis au jour à Saint-Dizier (Haute-Marne). Ces trois tombes recelaient un mobilier d'une richesse exceptionnelle : bijoux et accessoires vestimentaires en métaux précieux, armes d'apparat, vaisselle de bronze et de verre, etc. Un cheval avait également été enterré à proximité. L'ensemble est daté entre le deuxième quart et la fin de la première moitié du VIe siècle. Ces sépultures présentent toutes les caractéristiques permettant de les rattacher au faciès archéologique des tombes dites de «chefs francs» du début du VIe siècle, retrouvées entre Seine et Rhin et entre les cours supérieurs du Rhin et du Danube. Elles se distinguent par la présence d'armes de prestige, de bijoux et objets de vaisselle d'un même horizon chrono-culturel, par une architecture funéraire élaborée et une disposition presque standardisée des objets, traduisant la volonté de montrer l'appartenance du défunt à un groupe social bien défini. Les tombes les plus précoces occupent le centre du royaume franc, alors que les suivantes – au nombre desquelles comptent celles de Saint-Dizier – sont situées sur ses marges. Leur rôle militaire et stratégique semble probable : pour consolider leur conquête, Clovis puis ses descendants durent fixer une élite guerrière, s'assurant ainsi le contrôle sur des terres nouvellement conquises.

* Archéo-anthropologue, INRAP.
** Responsable de l'opération, INRAP et CRAHAM (FRE 3119, CNRS-Univ. de Caen Basse-Normandie).
*** Dessin du mobilier métallique et mise en page des figures, INRAP.
**** Responsable de l'étude du verre.

Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ?, Publications du CRAHM 2009, p. 69-98

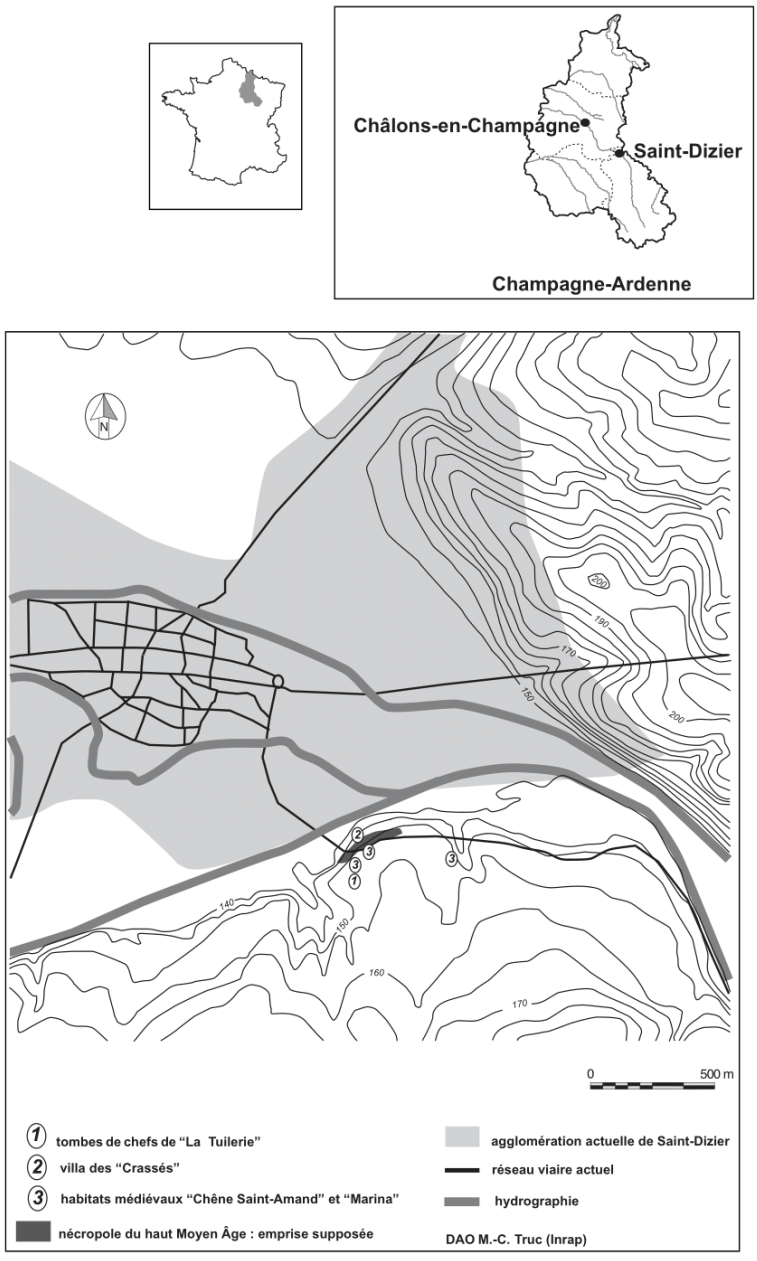

Fig. 1 : Localisation et contexte topographique.

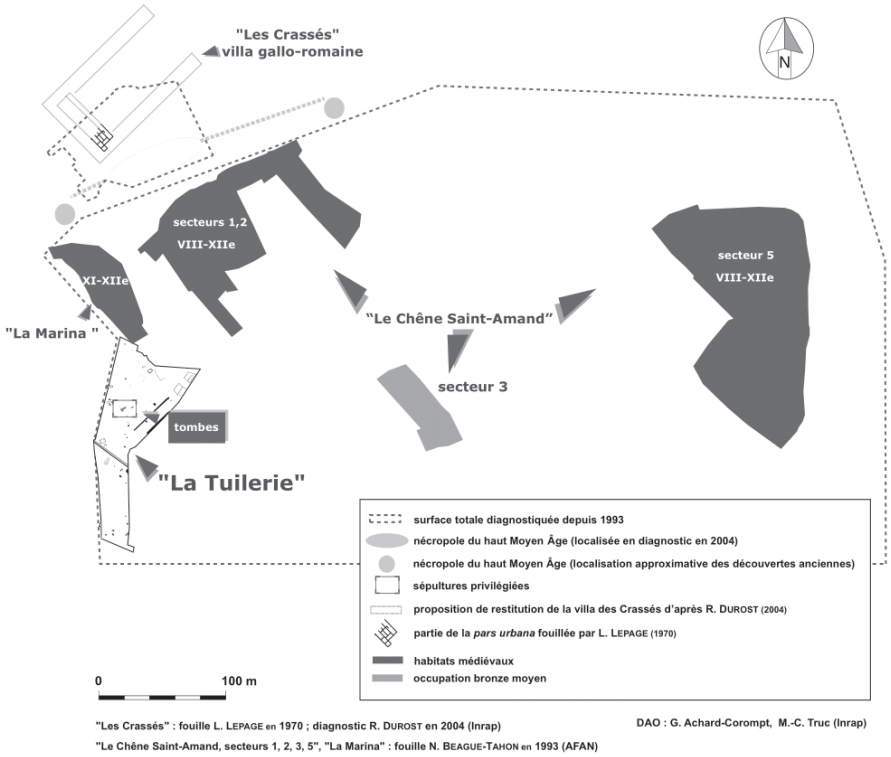

Fig. 2 : Contexte archéologique du secteur.

Une nécropole s'installe ensuite dans l'emprise de la *villa*. Malgré une étude très partielle, les archéologues ont noté la présence de sarcophages et une certaine rareté du mobilier, ce qui les a incités à proposer une datation tardive dans le haut Moyen Âge[2]. Cette nécropole pourrait être pour partie contemporaine des habitats limitrophes du «Chêne-Saint-Amand» et de «La Marina» fouillés en 1993[3]. Leur date de création n'est pas connue : il s'agit sans doute d'une lente évolution, initiée à la fin du Ve siècle, lorsque la *villa* n'est plus occupée sous sa forme antique. Du mobilier céramique, retrouvé sur l'ensemble du secteur, indique en effet une occupation vraisemblablement continue entre

2. DUROST 2004, p. 30-31.
3. BEAGUE-TAHON et BOURDIN 1993, p. 29-sqq.

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TERRAIN EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DE 1988 À NOS JOURS
Nadine BÉAGUE – 17 décembre 2020

la fin de l'Antiquité tardive et le milieu du haut Moyen Âge, même si aucune structure antérieure aux VIIe-VIIIe siècles n'a été clairement identifiée.

Dans un premier temps, leur implantation persiste à proximité de la *pars urbana*, traduisant probablement l'héritage foncier antique. Puis à partir des Xe-XIe siècles, l'habitat se développe de façon polynucléaire et affirme sa spécificité en tant que site d'activité métallurgique, dont témoignent forges et bas-fourneaux retrouvés en fouille[4].

La fouille du site de «La Tuilerie» en 2002 était justifiée par les résultats d'un diagnostic préalable[5] qui révélaient l'extension de l'occupation médiévale vers le sud. Les rares vestiges découverts sur les 8400 m² décapés (cinq fonds de cabane, trois bâtiments sur poteaux, autant de structures de combustion, des trous de poteau) semblent indiquer que la limite méridionale des habitats médiévaux a été atteinte (fig. 2).

1.2. Trois défunts issus d'une population favorisée (fig. 3)

Les trois personnes inhumées à Saint-Dizier sont un homme[6] d'une trentaine d'années[7] (sépulture 11), une adolescente de 17-19 ans[8] (sépulture 12) et un homme d'une cinquantaine d'années[9] (sépulture 13).

Tous trois sont faiblement atteints par les indicateurs non spécifiques de stress[10], dont la seule manifestation osseuse est une légère hyperostose poreuse[11] sur les crânes des deux hommes. En revanche, des stries d'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire[12] sont notées chez les trois individus : elles sont d'intensité

4. Leroy et Merluzzo 1998.

5. Gourgousse et Sindonino 2001.

6. La diagnose sexuelle a été effectuée d'après cinq caractères morphoscopiques du coxal (Bruzek 1991).

7. Toutes les sutures crâniennes observables sont ouvertes (Masset 1982).

8. Âge estimé d'après Moorrees, Fanning et Hunt 1963; Ferembach, Schwidetzky et Stloukal 1979; Birkner 1980.

9. Coefficient d'oblitération des sutures exocrâniennes : 1,2, soit une fourchette d'âge comprise entre 37 et 65 ans en tenant compte de l'erreur potentielle de ± 14 ans liée à la méthode (Masset 1982).

10. Ces stigmates osseux ou dentaires correspondent à une adaptation des moyens de défense de l'organisme face à une agression et sont révélateurs de divers problèmes rencontrés pendant la croissance (Zammit 1990, p. 150-151).

11. L'hyperostose poreuse se manifeste sur la voûte du crâne par un développement du diploë, l'os ayant un aspect «criblé», «mousseux», voire «en poils de brosse».

12. Ces anomalies quantitatives de l'émail sont l'expression de troubles de croissance passagers, intervenus durant la formation de la dent et consécutifs à des stress d'étiologie variée (forte fièvre, carence alimentaire, stress psychologique…).

Document 4

Ville de SAINTDIZIER

Saint-Dizier Der & Blaise Agglomération

1993

Un hameau du Moyen Âge sous les magasins du Chêne Saint-Amand

Dans les années 1990, la France a pris conscience du nombre considérable de sites archéologiques détruits par l'aménagement du territoire (routes, vois ferrées, zones industrielles, gravières, lotissements…). Une association, l'Afan, se charge dorénavant de détecter et étudier ces sites avant les travaux.

En 1993, deux hameaux médiévaux sont ainsi découverts et fouillés sous la future ZAC du Chêne Saint-Amand. Le premier est habité depuis le VIIIe siècle et le second, sous le rond-point de la Marina, à partir du XIe siècle.

La surprise a été de découvrir l'importance de la métallurgie chez ces paysans : des bas-fourneaux sont construits dans un des hameaux, et ont suffisamment servi pour produire de grandes quantités de déchets de fonderie.

Les archéologues de l'Afan montrent que ces hameaux sont subitement abandonnés au XIIe siècle, or cette date correspond à celle où les seigneurs locaux font construire le château encore visible en partie aujourd'hui au centre-ville. Les habitants du Chêne Saint-Amand se sont donc certainement rapprochés du château, et ont ainsi participé à la création d'une véritable ville, qui deviendra Saint-Dizier !


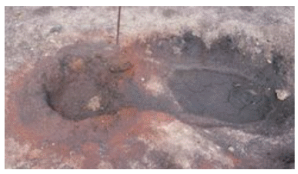





Document 5

COMMISSION INTERREGIONALE
DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE
EST DE LA FRANCE

Région : **LORRAINE**	Département : **Meurthe et Moselle**
Commune : **LES SOUHESMES**	N° de site :
Lieu-dit : Z.A.C.	
Responsable : N. BEAGUE -TAHON	Programme : 31
Nature et périodes :	

Intitulé de l'opération : Dossier d'opération programmée

Exposition, colloque, publication	☐	Fouille programmée	☐
Prospection diachronique	☐	Diagnostic-évaluation	☐
Prospection thématique	☐	Sauvetage	☒
Projet collectif de recherche	☐	Sondage	☐
Relevé d'art rupestre	☐	Autre opération ou projet	☐

AVIS DE LA COMMISSION
Intérêt scientifique, remarques particulières, prescriptions détaillées, etc...

DFS exemplaire des travaux de recherche en archéologie agraire et relations sociétés/milieux que nous souhaitons voir publié le plus rapidement possible sous forme d'une monographie spécifique où figureront l'ensemble des données archéologiques et des analyses naturalistes.

Avis exprimé par la Commission
à sa séance des
9 et 10 mai 2000

Pour le Préfet de la région de Bourgogne
Président de la CIRA Est
par délégation

Le Directeur régional
des affaires culturelles,
Jean-Yves LE CORRE

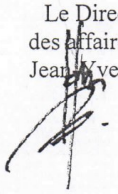

18 - Les Souhesmes -CIRA-Mai 2000

COMMISSION INTERREGIONALE
DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE
EST DE LA FRANCE

Région : **LORRAINE** Département : **Meurthe et Moselle**

Commune : **LES SOUHESMES** N° de site :

Lieu-dit : Z.A.C.

Responsable : N. BEAGUE -TAHON Programme : 31

Nature et périodes :

Intitulé de l'opération : Dossier d'opération programmée

Exposition, colloque, publication		Fouille programmée	
Prospection diachronique		Diagnostic-évaluation	
Prospection thématique		Sauvetage	X
Projet collectif de recherche		Sondage	
Relevé d'art rupestre		Autre opération ou projet	

AVIS DU RAPPORTEUR
Intérêt scientifique, remarques particulières, prescriptions détaillées, etc...

DFS /SRA Lorraine
Zone d'Activités Economiques Les Souhesmes "L'Atrie" (Meuse)

N. Beague, K. Fechner, C. Laurent, R. Peuchot, F. Kleiner, B. Gosset
1998

Ce DFS présenté en 1998 fait l'objet d'un rapport qui eût dû être présenté en 1999 mais qui a été reporté à plusieurs reprises de mon fait. C'est en effet en tous points un rapport exemplaire qui méritait que le temps soit pris pour son examen. Afin d'avoir un avis plus autorisé je l'ai fait examiner également par une géographe spécialiste du paléoenvironnement, Nathalie CARCAUD, MCF en géographie physique à l'Université d'Angers et qui connaît bien la géomorphologie de la Lorraine (thèse sur la vallée de la Moselle).

Le site des Souhesmes se trouve dans le département de la Meuse, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Verdun, immédiatement au sud de l'autoroute A4. L'espace sur lequel ont porté les recherches est globalement sur la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Meuse et celui de la Seine, plus précisément sur l'interfluve entre la Meuse et l'Aisne. L'étude a porté sur deux têtes de vallon et l'ensemble d'un vallon.

La surface étudiée est de 50 Ha l'équipe a disposé de 96 jours ouvrables (= 530 m2/J) pour 5 personnes à temps plein (soit 106 m2/P/J) plus l'intervention de différents spécialistes des études géoarchéologiques. L'opération de sauvetage n'a pas porté sur l'ensemble des sites densément occupés, repérés lors du diagnostic, qui après négociation avec l'aménageur ont pu être protégés soit en déplacant les aménagements soit en créant des espaces verts : seulement 7 des 15 sites mis au jour ont été fouillés. Il n'y a donc rien de spectaculaire sur le plan des

"structures" *stricto sensu* puisque seuls les vestiges devant être détruits ont été fouillés mais une étude globale de l'occupation et de ces conséquences sur le milieu "naturel".

1-stratégie d'intervention et définition des protocoles d'analyse après le diagnostic effectué par J. Vanmoerkerke.
Après la campagne de diagnostic sur les 50 Ha concernés par l'aménagement, une stratégie de recherche a été élaborée pour comprendre la localisation des habitats, l'exploitation du territoire, les processus d'érosion-sédimentation, le relations à l'eau et au relief. Ce qui caractérise ce travail est la qualité de la reflexion méthodologique et scientifique préalable à l'intervention, qui a présidé à la mise en place des protocoles d'observation, de prélèvement et d'analyses (pp 4-7 ; 37-40). Ce qui est aussi tout à fait remarquable est l'exposé des principes de précaution taphonomiques (p.95) et la critique des observations et des résultats (pp77-81).
Outre les observations intra site il a été décidé de faire une série de 16 transects hors site, perpendiculaires aux vallons, afin de réaliser les études pédologiques et les analyses : pédologie, stéréomicroscopie, micromorphologie, phosphates, archéobotanique (palynologie, carpologie), malacologie.

2- **présentation des faits archéologiques et des structures d'occupation du sol de la protohistoire au haut moyen âge : 1150 ans d'histoire** (pp 10-31)
la fouille des structures fait apparaître :
*une occupation datée de la protohistoire (Halstatt vers 450) = 1,8 Ha
*une occupation datée de l'époque gallo-romaine habitat Ier- nécropole IIIe siècle (?) = 4,5 Ha
*une occupation du haut moyen âge (deuxième partie du HMA VIIIe siècle vers 700) = 2,5 Ha
ces trois occupations sont localisées à quelques centaines de mètres de distance (proto/GR : 400 mètres ; GR/HMA : 250 mètres) sur la crête de l'interfluve de quatre petits vallons
La description des structures et l'analyse du mobilier archéologique (peu abondant) sont très bien faites et selon les critères qu'exigent les méthodes d'enregistrement actuelles (analyse avec coupe de chaque poteau et mise en comparaison des ensembles, fouille des structures excavées et collecte du mobilier en stratigraphie, analyse et sériation du mobilier en fonction de la stratification, comptage sur NMI etc....)

3- Géoarchéologie : analyse du milieu, analyse spatiale, taphonomie des dépôts.
L'étude géoarchéologique a été décidée à la suite du diagnostic en raison de l'observation répétée à différents endroits du site d'horizons de surface anciens souvent superposés correspondant à des séquences stratigraphiques qui couvraient plus d'un millénaire d'occupation et d'exploitation des sols.
Ma première remarque sera pour la pertinence de l'échelle à laquelle ont été faites toutes les études archéologiques et naturalistes : l'échelle du petit bassin versant. En effet, alors que les archéologues ont mis un certain nombre d'année à définir l'échelle spatiale cohérente en terme d'occupation et d'exploitation des sols et de la conséquence de ces travaux en terme d'érosion -sédimentation les naturalistes avaient depuis longtemps défini le bassin versant comme échelle de reflexion pertinente. Celui qui est étudié ici fait presque 1 km2 (// Gorge de Loup 2 Km2)
L'analyse de chaque coupe est détaillée et corrélée à l'analyse archéologique (intra-site) et les interprétations archéopédologiues sont constamment mise en corrélation avec les études et datations archéologiques (remarquable tableau de correspondance des couches p. 54) une attention particulière a été portée aux terres noires (eh oui il y en a aussi en milieu rural !!!!!)

et à la taphonomie des dépôts (observation des terres noires en position primaire et identification de terres noires en position secondaire après colluvionnement): il a ainsi pu être mis en évidence, par les analyses replacées dans une analyse spatiale que des "placages" de

Document 6

Princesses celtes en Lorraine

SION, trois millénaires d'archéologie d'un territoire



Musée de l'Histoire du Fer - C.C.S.T.I. du Fer et de la Métallurgie

prospérité du site, même si l'importance du rôle joué par celui-ci a sans doute diminué très fortement par rapport à la période de la Tène. Il n'en va pas de même pour l'*oppidum* voisin de la Butte Sainte-Geneviève, qui surplombe le bassin de Nancy et où l'occupation gallo-romaine est absente. Cette différence perceptible entre les deux sites s'explique sans doute par le fait que la Butte Sainte-Geneviève ne se situe pas comme Sion sur le nouvel itinéraire secondaire gallo-romain. Le tracé probable de ce dernier, après avoir suivi le cours du Madon, passe en effet par le plateau de Haye et évite donc le bassin de Nancy, avant de rejoindre le confluent de la Meurthe et de la Moselle au niveau de l'agglomération actuelle de Frouard. Dans ce nouveau réseau de communication, le bassin de Nancy ne jouait plus aucun rôle, ce qui explique qu'aucune agglomération antique ne s'y soit installée ; la ville de Nancy ayant une origine relativement récente puisqu'elle n'est attestée qu'à partir du XIIe siècle.

Cependant, il n'est pas impossible que la période du Bas-Empire et les menaces aux frontières aient réactivé le rôle stratégique du site de Sion, de par sa situation géographique qui en fait un point dominant d'une part, et du fait de sa configuration naturelle qui le rend facilement défendable d'autre part. Il est en effet envisageable d'attribuer à cette période le rempart mentionné plus haut qui, outre un refuge pour la population, a pu jouer celui de point d'appui pour une garnison militaire, même si là encore l'ancienneté et le caractère très ponctuel de beaucoup d'observations doit inciter à la prudence.

Bibliographie : Beaulieu, 1840 : 63-74 ; Olry, 1866 : 164-166 ; *id.*, 1868 ; Cournault, 1873 ; Beaupré, 1897a : 129-131 ; Salin, 1939 : 33-72 ; Toussaint, 1947 : 57-62 ; Déroche, 1965 ; Legendre 1997.

La mosaïque au dauphin de la villa gallo-romaine de Bralleville (Meurthe-et-Moselle)

Thierry Dechezleprêtre et Nadine Béague-Tahon

Les premières investigations

Des vestiges antiques sont signalés par E. Orly sur le territoire de la commune de Bralleville dès 1866. La découverte récurrente de tesselles de mosaïque et de fragments de décor en marbre au lieu-dit *A la Bruxière* incite Edouard Salin à y effectuer, en 1927, les premiers sondages de reconnaissance. Les deux tranchées perpendiculaires réalisées permettent de repérer une salle dont le sol est constitué d'un dallage en calcaire. Son plan complet ne peut être reconstitué ; toutefois, la présence de plaques de marbre sur l'un des côtés permet d'identifier un seuil. A l'issue de ces premières investigations archéologiques[35], la surface totale de la villa gallo-romaine est estimée à environ 500 m^2. Peu de mobilier archéologique a été recueilli à l'occasion de ces sondages. Pour cette raison, les recherches d'Edouard Salin porteront essentiellement sur les nombreux fragments de marbres découverts dans la villa, de manière à déterminer leur provenance : marbre blanc de Carrare, Cipolin des Alpes, marbre rose de Bourgogne…

Les nouvelles recherches sur le site de Bruxières

En 1995, de nouvelles recherches archéologiques ont été menées par Nadine Béague-Tahon et Eric Morand (INRAP), à l'occasion d'un remembrement agricole. Cette opération a permis de mettre en évidence une dizaine de phases d'occupation. Toutefois, la petite surface étudiée – environ 200 m^2 – et l'imbrication des différents vestiges rendent très difficile l'interprétation de l'organisation interne de cette partie de la villa.

[35] Salin (1928).

Un système de chauffage par hypocauste semble pouvoir être relié à l'un des états les plus anciens. La cuve, ainsi que les restes de la chambre de chauffe – le *praefurnium* – ont été repérés. Dans une phase ultérieure, le plancher suspendu – la *suspensura* – est détruit et les pilettes sont réutilisées comme éléments de pavage d'une petite salle. La mosaïque au dauphin est mise en place sur les remblais venus combler la cuve d'hypocauste. La partie conservée semble située en périphérie d'un plus vaste décor. Des fragments d'enduits peints ont été également observés sur l'un des murs appartenant à cet état de la villa. La couche de démolition qui recouvre la mosaïque peut être datée, à partir du rare mobilier conservé, de la fin du Ier ou du début du IIe siècle après J.-C. Le dernier aménagement reconnu correspond à l'installation sur les remblais d'un nouveau sol en mortier de tuileau *(terrazzo).* La présence de nombreuses tuiles dans les niveaux les plus récents de la demeure témoigne de son abandon dans le courant du IIe siècle apr. J.-C.

La mosaïque : organisation et restitution du décor

Le fragment de 3 m^2 conservé appartient vraisemblablement à la partie périphérique d'une mosaïque de grande dimension. La partie subsistante est ornée d'un dauphin inscrit dans un demi-cercle, de 1,6 m de diamètre et encadré par un triple filet bleu. Il est réalisé à partir de pierres grises, avec quelque tesselles jaunes et rouges dans le bec et l'œil. La partie arrière de l'œil, inscrite dans un triangle, est traitée en tesselles rouges soulignées par un trait blanc. Les nageoires, représentées par un simple filet gris, sont assez longues. La queue, en forme de lotus, se termine par une nageoire caudale grise délimitée par un filet plus foncé. Deux lignes de tesselles blanches suivent le contour de l'animal alors que les autres cubes de pierre suivent une organisation orthogonale. Ce traitement particulier a comme effet de simuler l'univers marin dans lequel le dauphin est censé évoluer.

L'organisation générale de ce pavement frappe par son originalité. Si le thème du dauphin est récurrent dans l'art de la mosaïque, il l'est le plus souvent comme simple motif ornemental associé à d'autres. Sa présence exclusive dans un encadrement – lui conférant de *facto* une certaine importance – est plus rare. En effet, le dauphin, et le demi-cercle dans lequel il s'inscrit, ne sont pas intégrés à un tapis à composition centrée à l'image de nombreux exemples – notamment les pavements de Bavay dans le Nord[36] – mais en dehors du motif principal. Ce motif, ainsi qu'une zone noire à semis de croisettes monochromes en opposition de couleur, étaient vraisemblablement placés en bordure d'un motif central dont seule une partie de l'encadrement est parvenue jusqu'à nous.

Le fragment conservé permet cependant de supposer, à partir des comparaisons dont on dispose, la présence d'un médaillon central circulaire inscrit dans un carré. Plusieurs éléments autorisent la reconstitution de l'organisation de cette mosaïque : un angle à 90° est visible au niveau du fragment du cadre conservé, dans sa partie gauche, et l'agencement des tesselles de la partie située à droite indique la présence d'un bord. Le cercle central peut, quant à lui, être reconstitué par le calcul de son rayon à partir du segment conservé. On aboutit ainsi à un tapis central de forme carrée d'environ 2,6 m sur 2,6 m. Les angles du tapis, les écoinçons, devaient être occupés quant à eux par des motifs dont ne subsiste qu'une tige à feuille lancéolée. Si l'on considère ces hypothèses, la surface de l'ensemble du pavement devait atteindre, au minimum, 15 m^2. En conclusion, ce canevas original peut correspondre à la volonté de décorer le sol d'une pièce dotée dans son état antérieur d'une exèdre. La présence d'une large bordure au niveau du demi-cercle qui encadre le dauphin implique l'existence d'un mur qui aurait disparu lors des remaniements ultérieurs. Si les données de fouille ne permettent pas de confirmer cette hypothèse, les comparaisons dont on dispose le suggèrent. Il n'est pas rare en effet de trouver ce type d'aménagement à proximité d'hypocauste comme dans le cas de la villa du *Rupt-Chaudron* à Liverdun (Meurthe-et-Moselle)[37]. Les thermes de Pléchatel (Côtes-d'Armor) étaient dotées, quant à elles, d'un bain chaud logeant dans une exèdre d'environ 2 m de large à son ouverture[38].

[36] Lancha (1977) : 124.
[37] Geindre (1999) :15.
[38] Sanquer (1975) : 341-342.

Les données techniques

Les observations réalisées au moment de la fouille révèlent que le *statumen* (épais de 30 cm environ) était constitué d'un hérisson de blocs de calcaire de tailles variées posés de champs. Il se confond en réalité avec le niveau de remblai venu combler la cuve de l'hypocauste. Le *rudus*, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, établi sur le *statumen*, se caractérise par l'utilisation d'un mortier de tuileau assez grossier où les fragments de calcaire sont nombreux. Le nucleus, d'environ 6 cm d'épaisseur, est constitué quant à lui d'un mortier de tuileau assez fin, de couleur rose avec des nodules de chaux. Les tesselles de mosaïque reposent sur un très fin lit de pose de 3 à 5 mm.

Cette mosaïque se distingue par la dimension des tesselles (1 cm × 1 cm) mises en œuvre sur l'ensemble du pavement (fonds, bordures, motifs) à l'exception de certains détails du dauphin (œil ...). La taille des tesselles est dans cette zone plus réduite (0, 7 cm × 0, 7 cm). En ce qui concerne les roches utilisées, le calcaire est majoritaire (blanc, bleu) ; quelques tesselles grises pourraient correspondre à un schiste ; en l'absence d'analyse minéralogique, il ne s'agit cependant que d'une hypothèse. Le dauphin présente une polychromie à palette plus riche (rouge foncé, jaune). Il s'agit vraisemblablement de veines de calcaire ferreux.

La partie centrale du dauphin a été recouverte d'un matériau périssable, vraisemblablement une planche en bois, fixée à chaque extrémité par une série de trois petits clous à section carrée. Le dégagement du lit de chaux au revers des tesselles a montré que ces clous – long de 3 cm à 3,5 cm dans leur état actuel – ont traversé le pavement. Leur localisation permet d'estimer la largeur de cette planche, à au moins, 25 cm. En revanche, les bords de la mosaïque n'étant pas conservés, sa longueur ne peut être établie avec précision. La fonction de cette planche, qui semble isolée, demeure inconnue : consolidation, volonté de protéger une partie de la mosaïque au moment de la ruine de la villa ? Le fragment très réduit de pavement conservé interdit de conclure.

La fortune du dauphin

La mer et les espèces qu'elle abrite ont tenu une place importante dans l'univers mental du monde antique. Les civilisations du bassin méditerranéen ont très fréquemment représenté les divinités de la mer, démontrant une dévotion toute particulière à ce lieu de fertilité et de fécondité. Les textes anciens témoignent de l'importance de l'océan dans la mythologie gréco-romaine. Les images qui pouvaient les accompagner ont été une source d'inspiration constante pour les mosaïstes, les peintres et les autres « imagiers » de l'Antiquité. La diffusion de ces cartons s'est effectuée à partir des centres de création hellénistiques puis romains. Si l'art de la mosaïque rencontre les faveurs de l'aristocratie gallo-romaine, les réalisations s'éloignent peu des modèles d'inspiration italique, et le répertoire iconographique est très semblable. Neptune, le dieu romain du monde sous-marin, est représenté souvent accompagné de dauphins. Sur les mosaïques les plus élaborées, le dieu identifié à Poséïdon dirige un char tiré par des chevaux marins ; des dauphins et des créatures marines forment son cortège. D'autres divinités marines, comme les Néréides – Thétis, Amphitrite, et Galatée – sont figurées nageant parmi des tritons et des dauphins. Les nombreux triomphes de Vénus marine figurant sur des mosaïques comme sur des fresques murales mettent en scène, quant à eux, des dauphins conduits par des Amours en référence aux Métamorphoses d'Apulée de Madaure « (...) Palémon, le petit aurige conduisant un dauphin, voit, bondissant çà et là sur la mer, les troupes de tritons : l'un souffle doucement dans sa conque sonore, l'autre oppose un tissu à la flamme d'un soleil importun ; celui-ci tient un miroir sous les yeux de la reine, ceux-là nagent par couples attelés à son char (. . .). Telle est l'escorte qui accompagne Vénus dans sa course vers l'Océan... »[39].

Si le monde sous-marin est très présent dans l'art des mosaïstes, le dauphin avec le poisson, fait partie des espèces souvent figurées en dehors de tout contexte aquatique. On le trouve en compagnie de motifs très variés : canthare, corbeille de fleurs, taureau etc. Le dauphin est représenté de manière réaliste dans quelques cas, mais les mosaïstes l'ont fréquemment doté d'une queue assez longue en « S » – à l'instar de

[39] Apulée de Madaure : *Les Métamorphoses*, Livre IV-XXXI.

la mosaïque de Bralleville – ou d'une queue formant une boucle. Dans ces derniers cas, il semble constituer un animal hybride entre le dauphin et le monstre marin auquel il est souvent associé, à l'image de la mosaïque de la pièce n° 16 de la maison d'Amour et de Pan à Sainte-Colombe-lès-Vienne[40].

En dépit de l'éloignement maritime, l'Est de la Gaule a livré quelques mosaïques figurant des dauphins. Souvent associé aux salles thermales des villae gallo-romaines, le dauphin semble avoir eu également un rôle de protection du foyer comme le laisse supposer sa présence dans des salles d'apparat ou à proximité des entrées. La cité antique de Reims a livré plusieurs mosaïques possédant cette iconographie, en association notamment à des poissons et des amphores[41]. A Blanzy-lès-Fismes (Aisne), deux dauphins entourés de poissons pouvaient appartenir, selon H. Stern, à une représentation du poète Arion faisant face à Orphée[42]. Ce poète du Ve siècle avant J.-C. est, en effet, très souvent associé aux delphinidés réputés sensibles à la musique. Hérodote[43] rapporte que, jeté à la mer par des pirates, Arion aurait été sauvé par l'animal marin et ramené sain et sauf au rivage. La mosaïque découverte dans la villa de Liffol-le-Grand (Vosges)[44], située dans le territoire leuque à l'instar du pavement de Bralleville, figure deux dauphins encadrant un canthare. Cette mosaïque, outre l'emploi de plusieurs techniques de pavement *(opus tesselatum, opus signinum* et *opus sectile),* se distingue par le rendu très réaliste des deux animaux marins. La diffusion du thème du dauphin n'est cependant pas limitée à l'art des mosaïstes. Sa valeur ornementale semble avoir été très appréciée en Gaule durant toute l'Antiquité comme le suggère la multiplicité des supports sur lesquels il a été représenté : céramique, os, verre, métal...

Bibliographie : Beague-Tahon (1996) ; Geindre (1999) ; Jollois (1843) ; Lancha (1977) ; Le Bot-Helly (1994) ; Olry (1866) : 116 ; Salin (1928) ; Sanquer (1975) ; Stern (1979) ; Toussaint (1947) : 9-11.

[40] Le Bot-Helly (1994) : 384, pl. CCXXXI.
[41] Stem (1979) : 25, 32.
[42] Stem (1979) : 51, pl. XXVIa-b.
[43] Hérodote : *Histoires*, I, 33-34.
[44] Jollois (1843) : pl. 39.

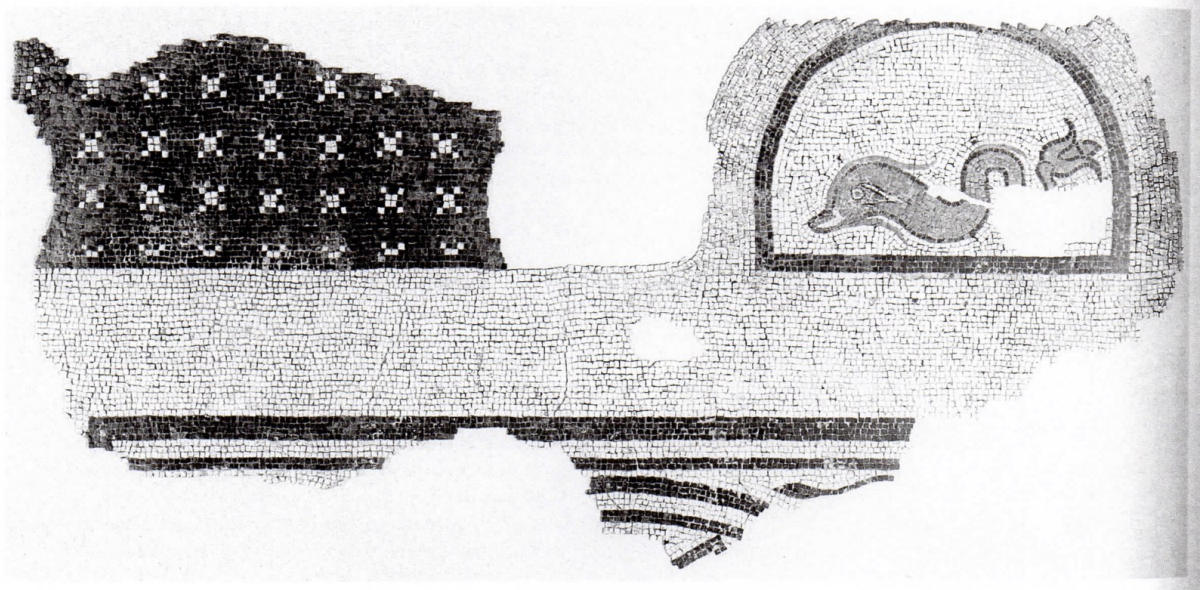

37. Bralleville : *A la Bruxière*, mosaïque au dauphin.

136

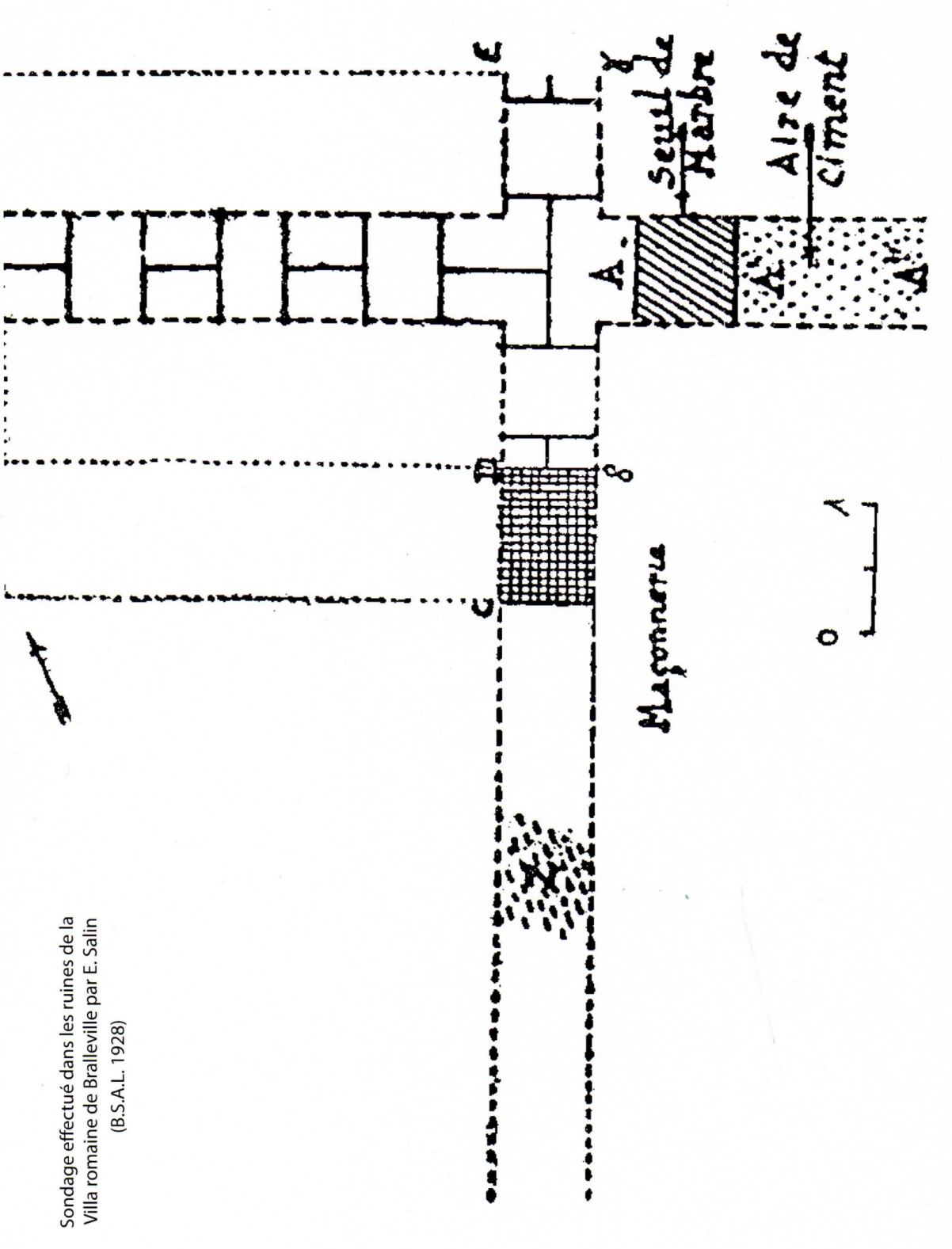

Sondage effectué dans les ruines de la Villa romaine de Bralleville par E. Salin (B.S.A.L. 1928)

La Mosaïque au dauphin de la villa gallo-romaine de Bralleville

par Thierry Dechezleprêtre et Nadine Béague-Tahon

La densité des sites répertoriés dans la vallée du Madon distingue ce secteur du reste du territoire Leuque où très peu de *villae* gallo-romaines ont été repérées jusqu'à présent (Yves Burnand 2000, p. 132). Cette vallée se caractérise, dans le secteur des communes voisines de Bralleville, Gripport et Germonville (Meurthe et Moselle), par la présence d'une dizaine d'établissements d'époque gallo-romaine (Toussaint 1947). Cependant, ces établissements qui peuvent correspondre dans certains cas à des *villae* mais également à des habitats plus modestes, ne sont connus que par des sondages anciens ou des prospections de surface.

LES PREMIÈRES INVESTIGATIONS

Des vestiges antiques sont signalés par E. Olry sur la commune de Bralleville dès 1866. La découverte récurrente de tesselles de mosaïque et de fragments de décor en marbre au lieu-dit *A-la-Bruxière* incite Edouard Salin à y effectuer, en 1927, les premiers sondages de reconnaissance. Les deux tranchées perpendiculaires réalisées permettent de repérer une salle dont le sol est constitué d'un dallage en calcaire. Son plan complet ne peut être reconstitué ; toutefois, la présence de plaques de marbre sur l'un des côtés permet d'identifier un seuil. A l'issue de ces premières investigations archéologiques, la surface totale de la villa gallo-romaine est estimée à environ 500 m^2 (Salin 1928). Peu de mobilier archéologique a été recueilli à l'occasion de ces sondages[1]. Pour cette raison, les recherches d'Edouard Salin porteront essentiellement sur les nombreux fragments de marbres découverts dans la *villa*, de manière à déterminer leur provenance : marbre blanc de Carrare, Cipolin des Alpes, marbre rose de Bourgogne....



Détail du sol en dalles de terrazzo
Cliché N. Béague-Tahon, AFAN

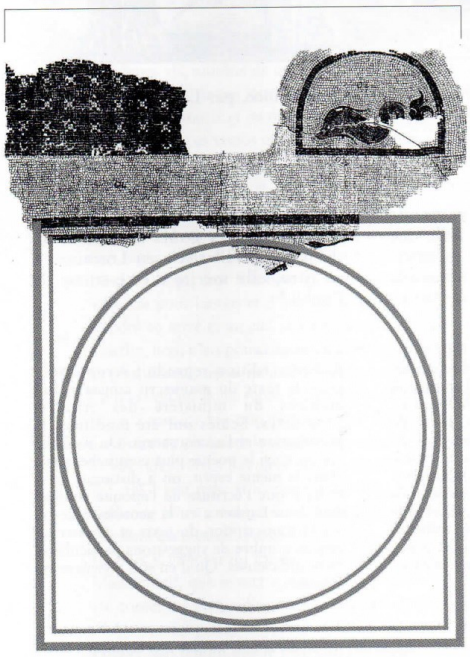

Reconstitution du champ central de la mosaïque d'après les éléments conservés
Relevé N. Béague ; Atelier de restauration de mosaïque de Saint-Romain-en-Gal, Del.

LES NOUVELLES RECHERCHES SUR LE SITE DE BRALLEVILLE

En 1995, de nouvelles recherches archéologiques sont menées par Nadine Béague-Tahon et Eric Morand (Association Française pour l'Archéologie Nationale), à l'occasion d'une opération de remembrement agricole. Cette opération a permis de mettre en évidence une dizaine de phases d'occupation. Toutefois, la petite surface étudiée — environ 200 m^2 — et l'imbrication des différents vestiges rendent très difficile l'interprétation de l'organisation interne de cette partie de la *villa*.

Un système de chauffage par hypocauste semble pouvoir être relié à l'un des états les plus anciens. La cuve, ainsi que les restes de la chambre de chauffe — le *praefurnium* — ont été repérés. Dans une phase ultérieure, le plancher suspendu — la *suspensura* — est détruit et les pilettes sont réutilisées comme éléments de pavage d'une petite salle. La mosaïque au dauphin est mise en place sur les remblais venus combler la cuve d'hypocauste. La partie conservée semble située en périphérie d'un plus vaste décor. Des fragments d'enduits peints ont été également observés sur l'un des murs appar-

1. Le peu de mobilier archéologique découvert à cette occasion ne semble pas avoir été conservé ; les inventaires du Musée Historique Lorrain, ne mentionnent pas cette commune.



Mosaïque de Bralleville après restauration © Musée Lorrain, cliché P. Mignot

tenant à cet état de la *villa*. La couche de démolition qui recouvre la mosaïque peut être datée, à partir du rare mobilier conservé, de la fin du Ier ou du début du IIe siècle après J. -C. Le dernier aménagement connu correspond à l'installation sur les remblais d'un nouveau sol en mortier de tuileau (*terrazzo*). La présence de nombreuses tuiles dans les niveaux les plus récents de la demeure témoigne de son abandon dans le courant du IIe siècle après J.-C.

LA MOSAÏQUE : ORGANISATION ET RESTITUTION DU DÉCOR

Le fragment de 3 m² conservé appartient vraisemblablement à la partie périphérique d'une mosaïque de grande dimension. La partie subsistante est ornée d'un dauphin inscrit dans un demi-cercle, de 1,6 m de diamètre et encadré par un triple filet bleu. Il est réalisé à partir de pierres grises, avec quelque tesselles jaunes et rouges dans le bec et l'œil. La partie arrière de l'œil, inscrite dans un triangle, est traitée en tesselles rouge soulignées par un trait blanc. Les nageoires, représentées par un simple filet gris, sont assez longues. La queue, en forme de lotus, se termine par une nageoire caudale grise délimitée par un filet plus foncé. Deux lignes de tesselles blanches soulignent le contour de l'animal alors que les autres cubes de pierre suivent une organisation orthogonale. Ce traitement particulier a comme effet de simuler l'univers marin dans lequel le dauphin est censé évoluer.

L'organisation générale de ce pavement frappe par son originalité. Si le thème du dauphin est récurrent dans l'art de la mosaïque, il l'est le plus souvent comme simple motif ornemental associé à d'autres. Sa présence exclusive dans un encadrement — lui conférant *de facto* une certaine importance — est plus rare. En effet, le dauphin, et le demi-cercle dans lequel il s'inscrit, ne sont pas intégrés à un tapis à composition centrée à l'image de nombreux exemples — notamment les pavements de Bavay dans le Nord (Lancha 1977, p. 124) — mais en dehors du motif principal. Ce motif, ainsi qu'une zone noire à semis de croisettes monochromes en opposition de couleur, était vraisemblablement placé en bordure d'un motif central dont seule une partie de l'encadrement est parvenue jusqu'à nous.

Le fragment de 3 m² conservé permet cependant de supposer, à partir des comparaisons dont on dispose, la présence d'un médaillon central circulaire inscrit dans un carré. Plusieurs éléments autorisent la reconstitution de l'organisation de cette mosaïque : un angle à 90° est visible au niveau du fragment du cadre conservé, dans sa partie gauche, et l'agencement des tesselles de la partie située à droite indique la présence d'un bord.

Le cercle central peut être reconstitué par le calcul de son rayon à partir du segment conservé. On aboutit ainsi à un tapis central de forme carrée d'environ 2,6 m sur 2,6 m. Les angles du tapis, les écoinçons, devaient être occupés par des motifs dont ne subsiste qu'une tige à feuille lancéolée. Si l'on considère ces hypothèses, la surface de l'ensemble du pavement devait atteindre, au minimum, 15 m². En conclusion, ce canevas original peut correspondre à la volonté de décorer le sol d'une pièce dotée dans son état antérieur d'une exèdre. La présence d'une large bordure au niveau du demi-cercle qui encadre le dauphin implique l'existence d'un mur qui aurait disparu lors des remaniements ultérieurs. Si les données de fouille ne permettent pas de confirmer cette hypothèse, les comparaisons dont on dispose le suggèrent. Il n'est pas rare en effet de trouver ce type d'aménagement à proximité d'hypocauste comme dans le cas de la villa du Rupt-Chaudron à Liverdun (Meurthe-et-Moselle)[2]. Les thermes de Pléchatel (Côtes-d'Armor) étaient dotées, quant à elles, d'un bain chaud logeant dans une exèdre d'environ 2 m de large à son ouverture (Sanquer, 1975, pp. 341-342).

LES DONNÉES TECHNIQUES

Les observations réalisées au moment de la fouille révèlent que le *statumen* (30 cm environ) était constitué d'un hérisson de blocs de calcaire de tailles variées posés de champ. Il se confond en réalité avec le niveau de remblai venu combler la cuve de l'hypocauste. Le *rudus*, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, établi sur le *statumen* se caractérise par l'utilisation d'un mortier de tuileau assez grossier où les fragments de calcaire sont nombreux. Le *nucleus*, d'environ 6 cm d'épaisseur, est constitué quant à lui d'un mortier de tuileau assez fin, de couleur rose avec des nodules de chaux. Les tesselles de mosaïque reposent sur un très fin lit de pose de 3 à 5 mm.

Cette mosaïque se distingue par la dimension des tesselles (1 cm × 1 cm) mises en œuvre sur l'ensemble du pavement (fonds, bordures, motifs) à l'exception de certains détails du dauphin (œil…). La taille des tesselles est dans cette zone plus réduite (0,7 cm × 0,7 cm). En ce qui concerne les roches

2. Information Lucien Geindre.

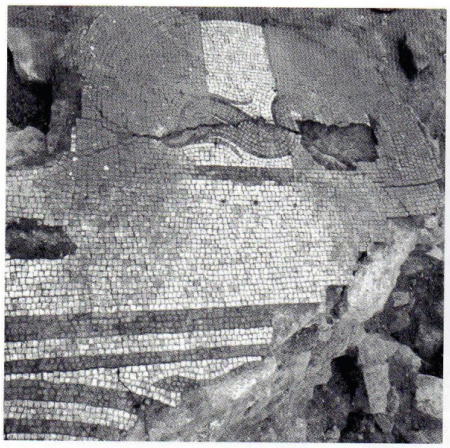

Détail de la surface avant nettoyage : le dépôt de concrétions voile le décor de part et d'autre de la planche qui était clouée sur la mosaïque
Cliché N. Béague-Tahon, AFAN

utilisées, le calcaire est majoritaire (blanc, bleu) ; quelques tesselles grises pourraient correspondre à un schiste ; en l'absence d'analyse minéralogique, il ne s'agit cependant que d'une hypothèse. Le dauphin présente une polychromie à palette plus riche (rouge foncé, jaune). Il s'agit vraisemblablement de veines de calcaire ferreux.

La partie centrale du dauphin a été recouverte d'un matériau périssable, vraisemblablement une planche en bois, fixée à chaque extrémité par une série de trois petits clous à section carrée. Le dégagement du lit de chaux au revers des tesselles a montré que ces clous — long de 3 cm à 3,5 cm dans leur état actuel — ont traversé le pavement. Leur localisation permet d'estimer la largeur de cette planche à au moins 25 cm. En revanche, les bords de la mosaïque n'étant pas conservés, sa longueur ne peut être établie avec précision. La fonction de cette planche, qui semble isolée, demeure inconnue : consolidation, volonté de protéger une partie de la mosaïque au moment de la ruine de la *villa ?* Le fragment très réduit de pavement conservé interdit de conclure.

LA FORTUNE DU DAUPHIN

La mer et les espèces qu'elle abrite ont tenu une place importante dans l'univers mental du monde antique. Les civilisations du bassin méditerranéen ont très fréquemment représenté les divinités de la mer, démontrant une dévotion toute particulière à ce lieu de fertilité et de fécondité. Les textes anciens témoignent de l'importance de l'océan dans la mythologie gréco-romaine. Les images qui pouvaient les accompagner ont été une source d'inspiration constante pour les mosaïstes, les peintres et les autres « imagiers » de l'Antiquité. La diffusion de ces cartons s'est effectuée à partir des centres de création hellénistiques puis romains. Si l'art de la mosaïque rencontre les faveurs de l'aristocratie gallo-romaine, les réalisations s'éloignent peu des modèles d'inspiration italique, et le répertoire iconographique est très semblable.

Neptune, le dieu romain du monde sous-marin, est représenté souvent accompagné de dauphins. Sur les mosaïques les plus élaborées, le dieu identifié à Poséïdon dirige un char tiré par des chevaux marins ; des dauphins et des créatures marines forment son cortège. D'autres divinités marines,

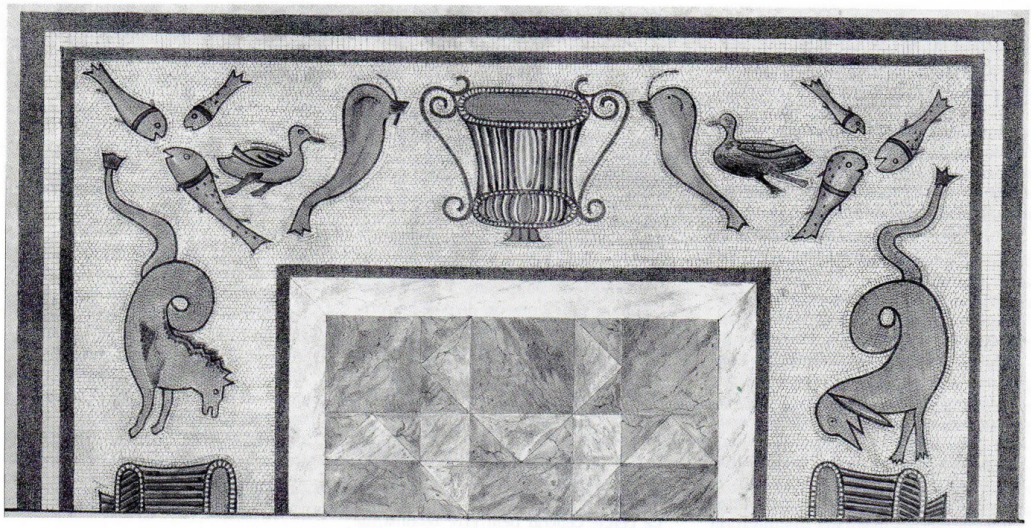

La mosaïque de Liffol-le-Grand d'après J.-B. Jollois, Mémoire sur quelques antiquités du département des Vosges, 1843, pl. 39.

Document 7

Mosaïque au dauphin – Haut-Empire

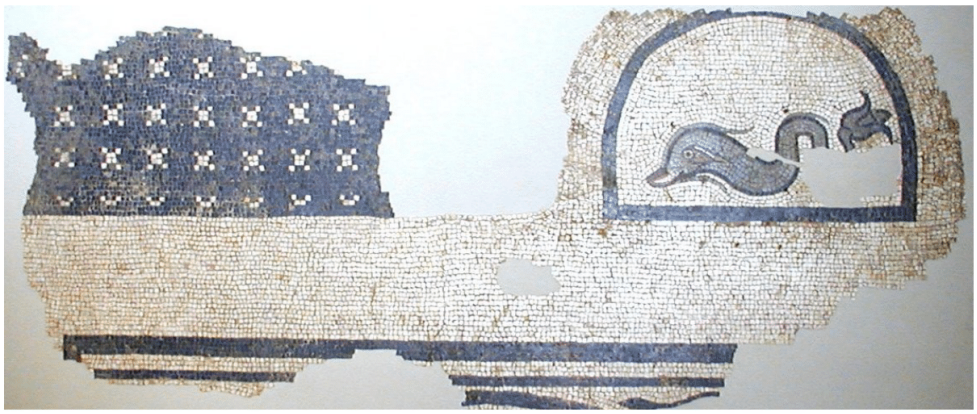

Salles d'archéologie- Gaule romaine

Contexte de découverte

Cette mosaïque a été découverte en 1995 dans une villa gallo-romaine située à Bralleville (54), dans la vallée du Madon. Des premières fouilles de la villa avaient été menées sur ce site en 1927, mais c'est à l'occasion d'un remembrement dans les années 90 que les recherches ont été reprises.

Restitution de la mosaïque

La partie conservée - un fragment de 3 m² - constitue la périphérie d'une mosaïque de plus grande dimension. La partie subsistante est ornée d'un dauphin inscrit dans un demi-cercle de 1,6 m de diamètre et encadré par un triple filet bleu. Les dauphins sont généralement associés à d'autres animaux. Ici, il est seul et encadré. Le fragment conservé permet de supposer, la présence d'un médaillon central inscrit dans un carré. La surface d'ensemble du pavement devait, atteindre au minimum 15m². La mosaïque décorait l'hypocauste de la villa.

Le dauphin est réalisé à partir de pierres grises, avec quelques tesselles jaunes et rouges dans le bec et l'oeil. La partie arrière de l'oeil, inscrite dans un triangle, est traitée en tesselles rouge soulignées par un trait blanc. Les nageoires, représentées par un simple filet gris, sont longues. La queue, en forme de lotus, se termine par une nageoire caudale grise délimitée par un filet plus foncé. Deux lignes de tesselles blanches suivent le contour de l'animal alors que les autres cubes de pierre suivent une organisation orthogonale.

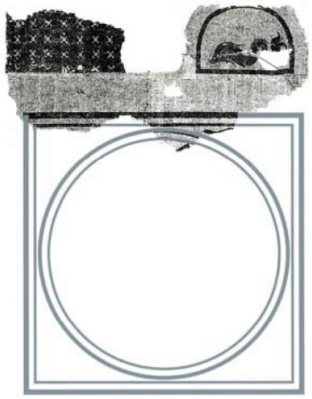

Restitution de la mosaïque



Dauphin (détail)

1

musée lorrain
PALAIS DES DUCS
DE LORRAINE

2.3 Description et interprétation des vestiges

2.3.1 La salle de chauffe

Mesurant 3,10 X 2 m, elle est construite à l'intérieur d'une excavation pratiquée dans la roche calcaire. Le mur M8 présente un bon état de conservation avec un appareillage régulier sur la façade intérieure sur 0,90 m de haut environ. Les coupes (cf Figure 6, coupes dans le *praefurnium)* montrent que les murs M23, M24 se résument à des maçonneries de gros blocs liés avec du limon, rajoutées en soutènement devant la roche taillée. Ainsi, le " mur " 25 qui permet l'accès et l'alimentation de l'alandier est en fait un aménagement de la roche calcaire taillée en escalier, sans réelle maçonnerie pour sa partie conservée. Cependant, au niveau du décapage de la couche de démolition U.S 1004, des pierres disposées en arc de cercle semblaient laisser supposer que l'accès au *praefurnium* était voûté.



Alandier (vue vers l'est)

M24 présente un appareillage grossier et irrégulier sur une hauteur conservée de 0,80 m, à l'extrémité duquel est disposé un gros bloc de calcaire pyramidal (U.S. 1039) qui sert d'assise à la voûte de l'alandier, puisqu'un bloc similaire est présent de l'autre côté de cette voûte. Antérieures à la mise en place de ces piliers, six dalles de terre cuite de 0,23 X 0,34 X 0,06 m, disposées sur deux rangs reposent à même la roche dans le *praefurnium* et sur le *terrazzo* 1009 de la cuve de l'hypocauste., Le départ de la voûte est construit avec des briquettes de terre cuite rouge foncé de 0,23 m de large X 0,04 m d'épaisseur liées au mortier de tuileau rose, puis l'intrados de la voûte avec des briquettes de 0,18 X 0,13 X 0,04 posées à plat sur trois rangs de large. L'ensemble de la construction en briquettes était recouvert par une grosse dalle de béton (U.S 1036 : deux couches de béton massif de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur), encore visible dans l'angle nord-est.
L'utilisation répétée de l'alandier a entraîné une accumulation de couches successives de cendres, de charbon de bois et d'argile rubéfiée (U.S 1034).

Atlas des sites

voir tous les sites

A65
Archéologie du tracé de l'autoroute

imprimer

Nom du site
Labarthe 3

Commune : Argelos
Département : Pyrénées-Atlantiques
Région : Aquitaine

Description :

L'emprise soumise à la fouille se décompose en quatre grandes tranchées de 100 à 160 m de long à Thèze (rive droite du Luy de France), et deux de 120 m à Argelos (rive gauche), soit une superficie de 3 750 m2 environ.

Résultats :

Une attention particulière a été apportée aux données paléo-environnementales (étude des pollens et des charbons de bois notamment), le premier objectif étant de vérifier l'hypothèse d'établissements antiques liés à une activité pastorale extensive et le second de compléter la vision de l'évolution du paysage végétal de cette région par l'apport de nouveaux échantillons bien datés.

Les sondages ouverts en pied de pente en rive droite du Luy de France, sur le site de Mugain, ont livré des niveaux épais de colluvions, dans lesquelles on rencontre des fragments de céramique, témoins d'une occupation antique assez précoce mais encore ténue (zones de foyers à l'air libre). La nature des indices plaide en faveur de passages répétés et non d'une installation pérenne.

Cause du chantier :
Projet autoroutier A65 (Langon-Pau)
Cause de l'intervention :
fouille

Période(s) :
- Protohistoire
- Antiquité
- Moderne
- Contemporain

Thème(s) :
- Aménagements agraires
- Artisanat

Aménageur :
GIE Foncier A65

Responsable :
Nadine Béague

Début de l'opération :
06-04-2009

Fin de l'opération :
07-05-2009

retour à la liste

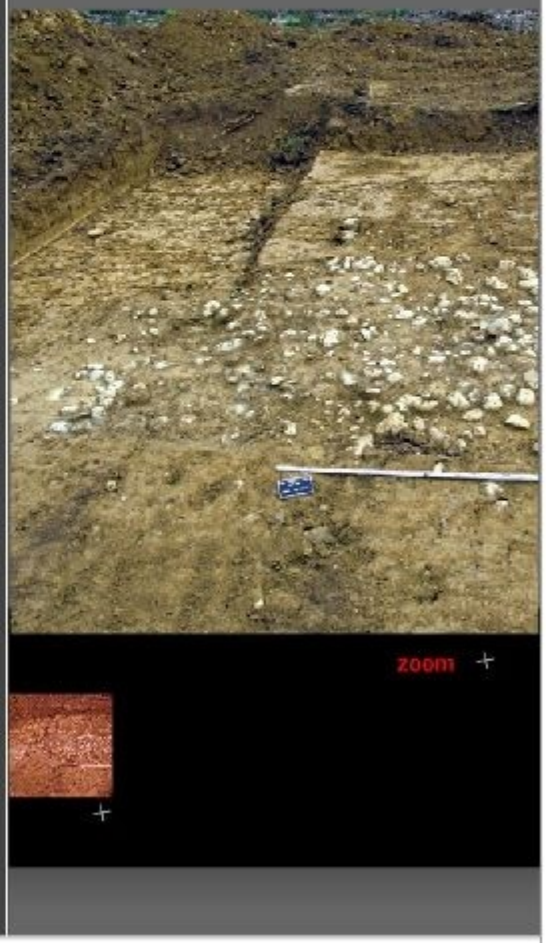

FONTAINE-LE-COMTE et VOUNEUIL-SOUS-BIARD (Vienne)
Phase 37 : pk 97 au pk 102

Cette phase concerne une surface totale de 56,4 ha et se développe sur le plateau calcaire de Poitiers.
Le contexte topographique et géologique traversé est assez monotone, puisque composé en grande majorité par des plateaux calcaires avec une très faible épaisseur sédimentaire (moins de 50 cm) seules les structures fossoyées creusées dans les bancs calcaires sont conservées. Toutefois, un petit site d'habitat médiéval a été reconnu en bordure d'emprise dans la commune de Fontaine-le-Comte, au lieu-dit Poizac. Il s'agit de quelques structures d'habitat médiéval, fossés ou muret, se rapportant à une occupation de type habitat d'époque médiévale très arasé. L'ensemble, situé sur un haut de plateau, est indéniablement érodé. Les parties supérieures des structures, et d'éventuels sols archéologiques, ont disparu. L'hypothèse d'une ferme médiévale avec dépendances paraît cohérente avec le maintien du toponyme du Petit Poizac, à vérifier éventuellement lorsque la maison actuelle sera en phase d'être détruite.

Sur la commune de Vouneuil-sous-Biard, plusieurs sites ont été repérés :
Au lieu-dit La Gouraudière, le diagnostic a permis de mettre au jour les fondations d'un mur d'une largeur de 0,85 m, composée de blocs de calcaire (0,40 m x 0,40 m) avec une seule assise conservée, identifié comme le mur de refend du bâtiment annexe orienté nord/sud. Ni le mur principal de façade ouest du bâtiment ni le mur de façade oriental n'ont été rencontrés. L'emprise de la future LGV passe donc sur la limite orientale de la ferme de la Martinière, ferme disparue, mentionnée depuis 1699.
Au lieu-dit La Queue du Renard, deux tronçons différents d'aqueduc romain ont été mis au jour : le premier orienté est-ouest, le deuxième sud-ouest/nord-est. La construction mesure 1,90 m de large ; les piédroits construits en béton mesurent chacun 0,45 m d'épaisseur, et sont espacés de 1,02 m l'un de l'autre. Le canal est construit dans une tranchée de fondation préalable puisque de part et d'autre des piédroits un blocage grossier de pierres calcaires et de terre était visible sur 0,75 m de large. L'hypothèse qu'il s'agit du même tronçon prononçant un double virage de l'aqueduc principal à cet endroit est la plus vraisemblable. Concernant la datation, il est probable que l'aqueduc de Fleury, soit de la fin Ier siècle.
Au même lieu-dit, l'unique bâtiment (de 15 m x 7 m environ) figurant sur le cadastre napoléonien (lieu-dit La Borderie) a été retrouvé grâce à un sondage complémentaire : il s'illustre par une tranchée de fondation de 3,5 m de long et plus de 0,60 m de large, mur d'enceinte plutôt que mur du bâtiment lui-même. Si une fouille de l'aqueduc romain devait être prescrite, il serait possible de vérifier par un décapage extensif si les fondations de ce bâtiment sont encore en place.
Au lieu-dit La Roche, deux structures ont été repérées. Un four a été mis au jour dans le sondage 127 . Sa fonction est difficile à préciser étant donné que seule la sole et une infime partie des aménagements de parois subsistent sur la rupture de pente et presque au contact du cours de la Boivre, ce qui peut suggérer une vocation artisanale nécessitant la proximité de l'eau. La fosse du sondage 128 est un ovale de 3,5 m de long sur 1,50 m de large dont le tiers sud a été vidé, faisant apparaître une excavation aux parois concaves et à fond plat. Cette fosse, dont la fonction primaire n'a pas été reconnue, a vraisemblablement été réutilisée comme dépotoir compte-tenu de la quantité de céramique et de la diversité des artefacts représentés. Ces deux structures sont datées du Ier siècle de notre ère.


Vouneuil-sous-Biard, lieu-dit la Queue du Renard : l'aqueduc romain en cours de dégagement (Cliché : INRAP).

En conclusion, seuls les deux tronçons d'aqueduc mis au jour dans la zone 2, en raison même du matériau employé par les Romains présentent un véritable intérêt, bien que toute la partie voûtée ait été récupérée. Malheureusement, aucun mobilier ne leur était associé. On pourrait supposer que les structures situées à l'extrémité Nord de la zone 1 font partie de la même sphère d'occupation que l'aqueduc. En raison de la qualité de la céramique trouvée dans cette zone 1, les vestiges pourraient même être mis en parallèle avec les sites des Cassons et de l'Ermitage, qui étaient des *villas* de plaisance et non des domaines agricoles.

Nadine BÉAGUE

Document 12

GASTON FÉBUS OU LA CONSTRUCTION D'UNE LÉGENDE BÉARNAISE

Gaston Fébus ou a construção de uma lenda da região de Béarn

*Nadine Béague**

ABSTRACT

The Béarn region of southern France, benefits from a rich history that is often personified by the history of Count Gaston Fébus (1331-1391). For several decades the region has been trying to develop local tourism. The 2015 restauration of the Morlanne castle owned by the Department of the Pyrénées-Atlantiques provided archeologists with the opportunity to research the castles of this strategically important region situated at the border between the kingdoms of France and England. This project also encouraged a discussion on the future of these sites and the role of the local population.

Keywords: tourism; castle; defensive architecture; medieval; France

RÉSUMÉ

Le Béarn est une région touristique du sud de la France qui bénéficie d'un riche passé historique incarné par Gaston Fébus (1331-1391). La réhabilitation du château de Morlanne, propriété du Département des Pyrénées-Atlantiques en 2015 nous donne l'occasion de mettre en perspective nos découvertes dans cette région riche en sites castraux située à la frontière des royaumes de France et d'Angleterre. La réflexion portera aussi sur le devenir de ces sites et l'implication des habitants.

Mots-clés: tourisme; château; architecture défensive; médiéval; France

* Archéologue Inrap. ITEM – EA 3002 IRSAM – Inrap Grand Sud Ouest. UPPA – Avenue du Doyen Poplawski 64 000, Pau, France. Tél. : 06 80 60 21 92. nadine.beague@inrap.fr

História: Questões & Debates, Curitiba, volume 66, n.2, p. 45-62, jul./dez. 2018

RESUMO

A região turística do Sul da França, o Béarn, é privilegiada por um rico passado histórico representado pela pessoa de Gaston Fébus (1331-1391). A reabilitação, em 2015, do castelo de Morlanne, propriedade do Département des Pyrénées-Atlantiques, representa uma ótima oportunidade para os arqueólogos pesquisar esta região rica em sítios de castelos e localizada na fronteira entre os reinos da França e da Inglaterra. A presente reflexão também tratará do porvir destes sítios como da implicação dos residentes.

Palavras-chave: turismo; castelo; arquitetura defensiva; medieval; França

Histoire et archéologie du Béarn, l' « invention » du concept de « château fébusien »

Pour développer le tourisme, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques prétend depuis les années 70 que « l'histoire de ce territoire ne commencerait vraiment qu'au Moyen Âge », sous prétexte d'une absence quasi totale de sites archéologiques antiques. Cet argument employé par l'Office de Tourisme est erroné puisque des sites importants de l'Âge du Bronze à l'Antiquité tardive illustrant le potentiel archéologique du piémont pyrénéen ont été mis au jour par les archéologues bénévoles ou professionnels depuis plus de cinquante ans. Cette richesse patrimoniale est sous-exploitée, car il est plus confortable de s'appuyer sur l'architecture défensive médiévale et sur un personnage historique très médiatique : Gaston III de Foix, dit Fébus (1331-1391). Ce seigneur fut à la tête d'un comté (Foix) et de vicomtés (dont celle de Béarn) situées sur le passage des armées entre Atlantique et Méditerranée, entre Nord et Sud des Pyrénées pendant la guerre de Cent Ans. Ce prince qui se proclama lui-même "Fébus" (1358) dans ses actes, ses florins d'or et ses forteresses (Febus me Fe) monnaya sa neutralité face aux grandes monarchies, et créa le concept d'autonomie du Béarn.

Figure 1

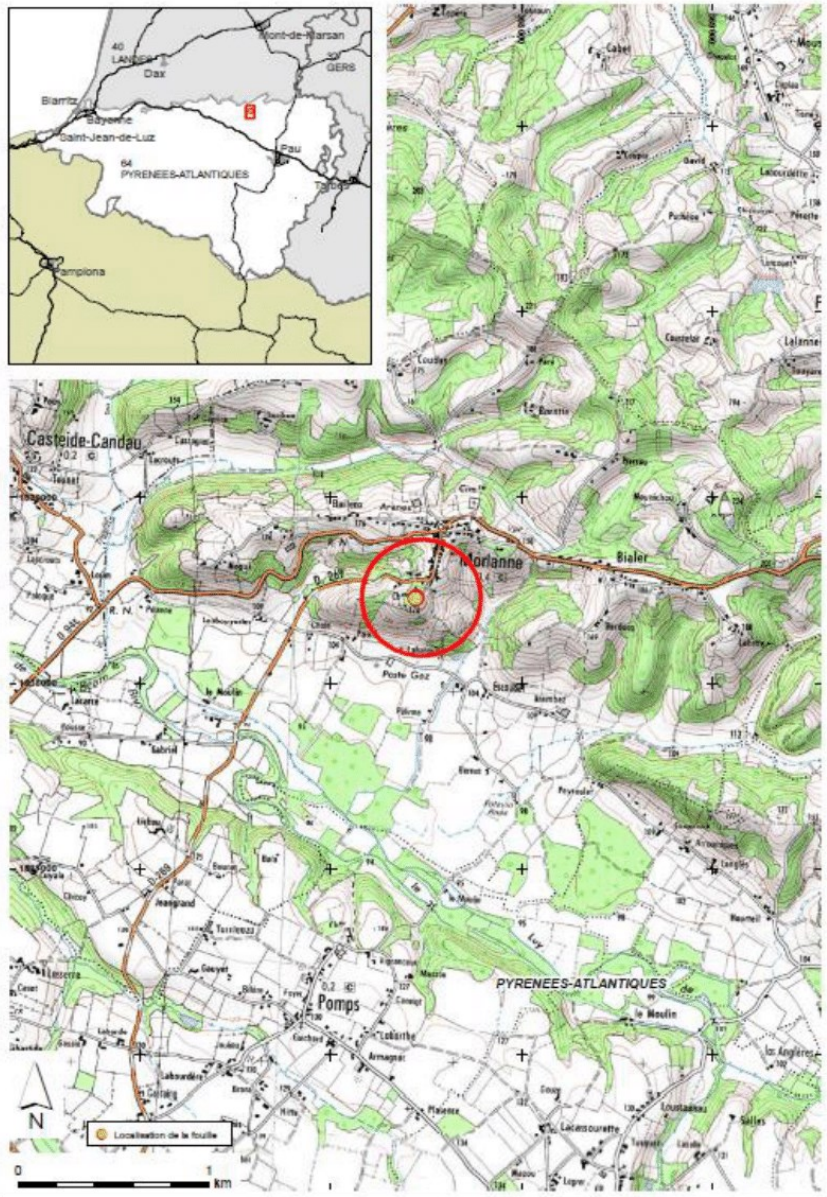

Localisation du site au 1/25 000 © Inrap

Selon les historiens Raymond Ritter (1953) et Pierre Tucoo-Chala (1993) ses outils de dissuasion furent plus ses châteaux et fortifications qu'une armée bien équipée et efficace. Raymond Ritter (1894-1974) était avocat, mais nourrissait une véritable passion pour l'histoire et l'archéologie et il publia de nombreux ouvrages sur l'architecture militaire du Moyen Âge. Très sensible à la protection du patrimoine dès les années 30, il s'efforça d'alerter l'opinion publique dans la presse face à la disparition de monuments des Pyrénées-Atlantiques ayant servi de carrière de pierres après la Révolution française de 1789. Après avoir acheté le château de Morlanne en ruines en 1969, Raymond Ritter lui redonne un caractère de forteresse médiévale sans bénéficier d'aucune aide financière et ayant à l'esprit un "ailleurs imaginé dans le lointain des siècles" (CHADEFAUD, 1988), il l'intègre dans son itinéraire touristique appelé "Route des Preux et des Maréchaux". En 1971, il reçoit le 2e prix de l'émission "Chefs d'œuvre en péril", puis lègue le château au Département des Pyrénées-Atlantiques en 1974.

À une époque où l'archéologie médiévale n'existait pas encore, Ritter et Tucoo-Chalaa, (1924-2015) professeur d'université spécialiste de l'histoire du Béarn, président de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau ainsi que de l'Académie du Béarn, ont forgé l'histoire d'un Gaston Fébus construisant à partir des années 1370 une ligne de forteresses contre les Anglais. Selon eux, des châteaux relevant tous d'une même conception architecturale s'imposèrent aux endroits stratégiques du Béarn. Le château dit "fébusien" se composait d'une enceinte polygonale contre laquelle étaient adossés des logis et communs disposés en continu autour d'une cour intérieure, d'une tour quadrangulaire à cheval sur cette enceinte, et d'un fossé qu'enjambait un pont-levis donnant accès à l'entrée. Gaston Fébus aurait simplifié au maximum le plan architectural du château, économisé en achetant de grandes quantités de matériaux de qualité constante produits sur place (la brique), en ne faisant pas appel à des artisans spécialisés, mais en utilisant une main-d'œuvre locale.

Le château de Morlanne aurait été construit en briques vers 1373-1374, mais, comme il a subi d'importants travaux à différentes époques pour le rendre plus confortable, il est à présent difficile de se faire une idée de ce à quoi il pouvait ressembler à l'origine. En 2012, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, devenu

propriétaire du château à la mort de Raymond Ritter, a décidé de le réhabiliter. La Direction Régionale des Affaires Culturelles de nouvelle-Aquitaine a délivré un permis de réhabilitation comportant la création d'un musée de 400 m2, la réalisation d'un accès sécurisé des visiteurs au donjon via le chemin de ronde en prenant en compte le public handicapé, tout en sous-entendant que le caractère « fébusien » du château devait être respecté. Il y est stipulé qu' « il parait indispensable de faire une analyse critique des constructions intra-muros avant de reconstruire un état néomoderniste s'ajoutant à l'état néo-médiéval ».

Figure 2

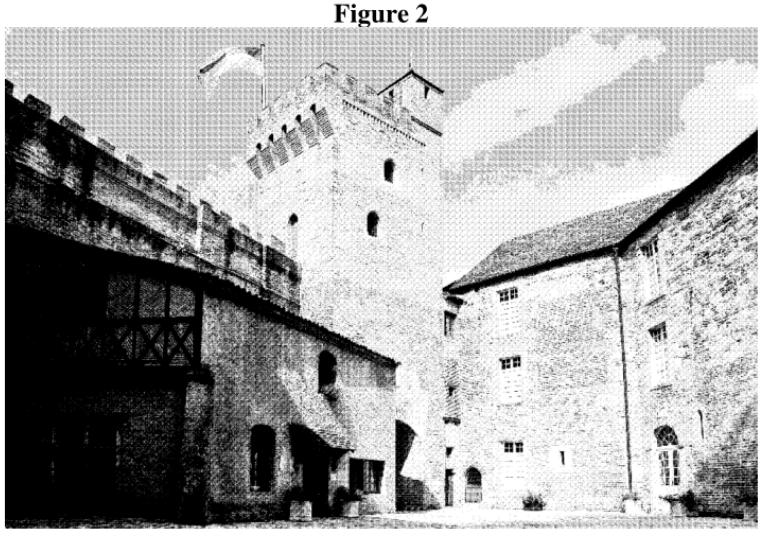

Cour intérieure du château avant réhabilitation© Photo N. Béague, Inrap

L'opération archéologique menée au château de Morlanne entre 2012 et 2015 (BÉAGUE, 2016) a donc eu pour cadre la restauration et l'amélioration des espaces ouverts au public. La surveillance de travaux pour l'aménagement du réseau d'assainissement et le creusement de la cage d'ascenseur assortis d'un relevé partiel du bâti à l'occasion du décrépissage des élévations devaient permettre d'établir un bilan stratigraphique et archéologique du site. Le sous-sol du château n'étant pas documenté à ce jour d'un point de vue archéologique, c'était l'occasion unique de restituer

l'image des bâtiments originels adossés à la face interne de la muraille tels qu'ils étaient avant les restructurations et restitutions des différentes époques, et ainsi, de faire le point sur les hypothèses historiques et architecturales émises à propos de cet édifice. Le diagnostic réalisé dans la cour intérieure du château a débouché sur une fouille préventive en raison d'un résultat très positif.

Figure 3

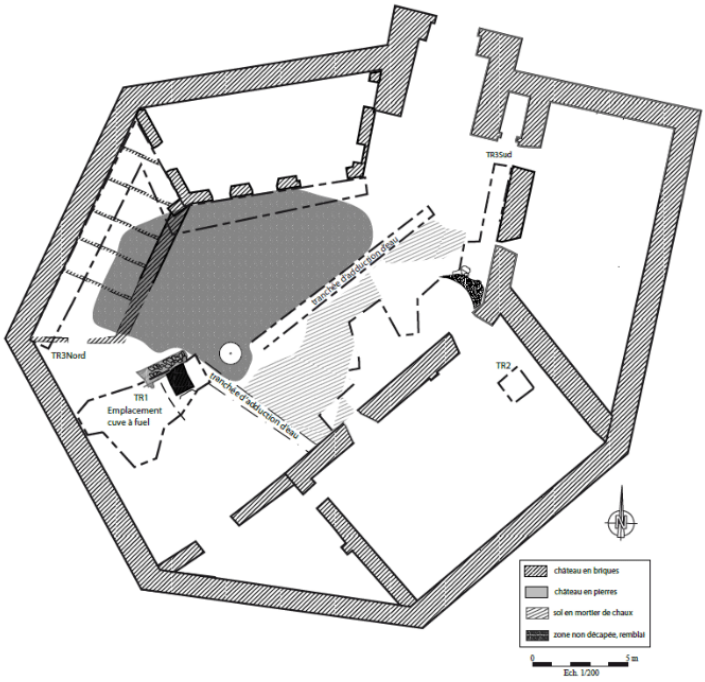

Plan de détail des tranchées de diagnostic © DAO F. Bernard et N. Béague, Inrap

Les vestiges découverts

La fouille archéologique préventive a permis de mettre au jour les vestiges d'un bâtiment construit en pierres de taille antérieur

au château en briques. L'interprétation de ces vestiges est rendue difficile par une récupération des matériaux de construction par les bâtisseurs du château de l'époque de Gaston Fébus. Les éléments très arasés d'une base d'escalier sous le perron actuel du château et d'une cour intérieure circulaire permettent de proposer la restitution du premier château de Morlanne tel que nous le notons dans les prochains paragraphes.

Figure 4



Motte féodale d'Haurou, commune de Castillon-d'Arthez © N. Béague, Inrap

Une imposante couche de remblai argileux observée dans le sondage réalisé à l'intérieur du château actuel pour le creusement de la cage d'ascenseur atteste qu'une motte constituée de main d'homme formait l'assise d'un château en terre et en bois ou "moated site" au XIe ou XIIe siècle (figure 4). Le parement externe d'une maçonnerie en pierres de grand appareil mis au jour témoigne qu'une fortification en pierres succède à ce premier état en terre et en bois, peut-être au XIIe siècle. Cette maçonnerie dégagée sur une longueur d'1,10 m et se prolongeant sous le château actuel pourrait se rapporter à une tour

maîtresse polygonale ou à une salle fortifiée pour ce que l'on peut en juger.

Figure 5

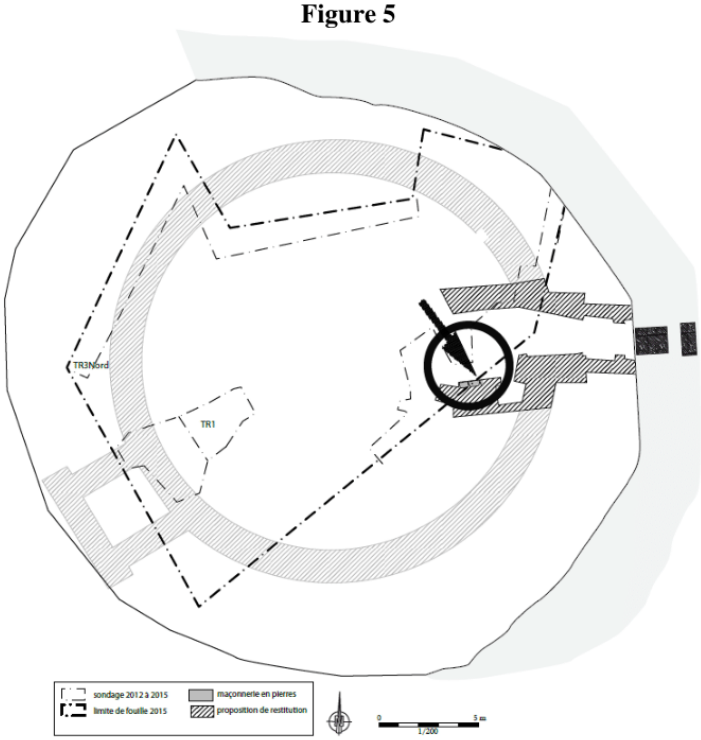

Mur en grand appareil, hypothèse de restitution © F. Bernard et N. Béague, Inrap

Une cour intérieure circulaire d'un diamètre interne de 11 mètres délimitée par une maçonnerie en pierres couronne ensuite la motte. La fondation de mur mise au jour dans le tout premier sondage (TR1) prouve qu'un bâtiment prenait appui sur la maçonnerie de la cour intérieure pour se développer en direction de la porte d'entrée occidentale du château actuel. Donc la cour intérieure était vraisemblablement bordée de bâtiments résidentiels répartis entre la cour intérieure et une enceinte circulaire plus large (non reconnue, car hors emprise). Nous pouvons comparer ce type de résidence offrant une distribution des pièces du château tout autour de la cour centrale

avec Restormel Castle en Cornouailles (Angleterre), probablement construite vers 1100. Dans les terres d'obédience Plantagenêt, des châteaux de type shell-keep bien connus comme Gisors, Guingamp, Clisson, Fougères et Carentan (MESQUI, 1993) se retrouvent également dans le reste du territoire français continental, mais Morlanne serait le premier château de type anglo-normand à avoir été identifié en Béarn (GARDELLES, 1972). Un double tournois de Philippe IV le Bel frappé entre 1285 et 1314, issu des terres rapportées dans la fondation du mur de la cour intérieure, nous en donne le terminus post quem.

Figure 6

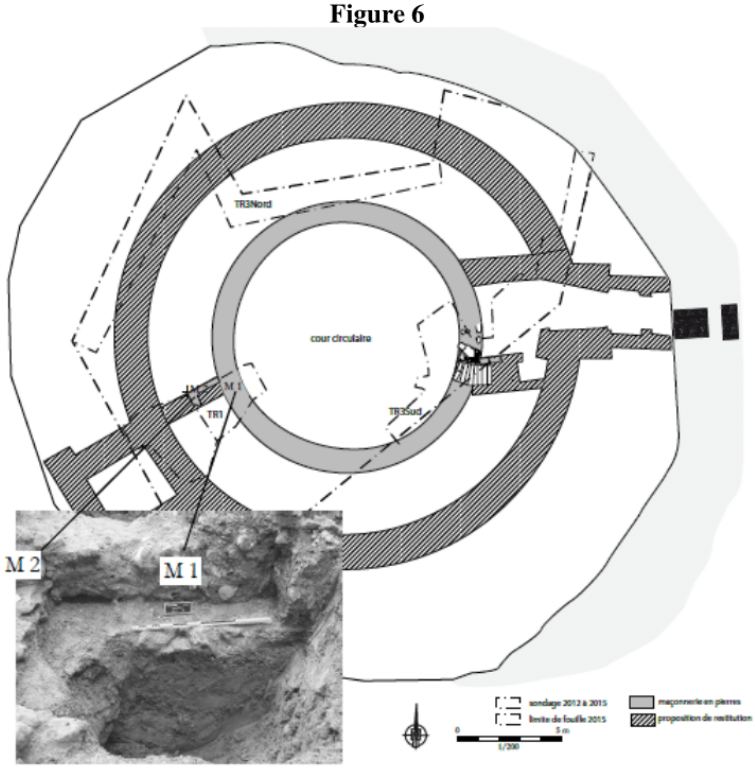

Maçonnerie de la cour intérieure hypothèse de restitution © F. Bernard et N. Béague, Inrap

Figure 7

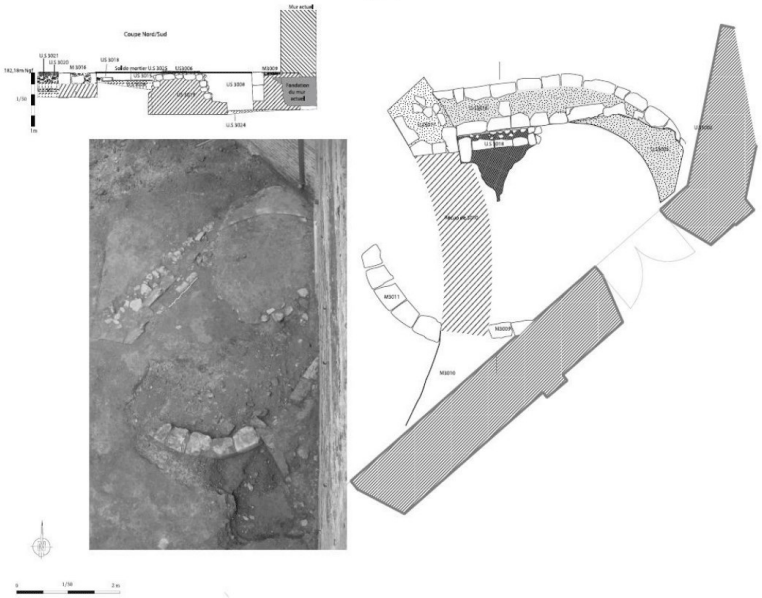

Maçonnerie en fer à cheval © F. Bernard et N. Béague, Inrap

Figure 8

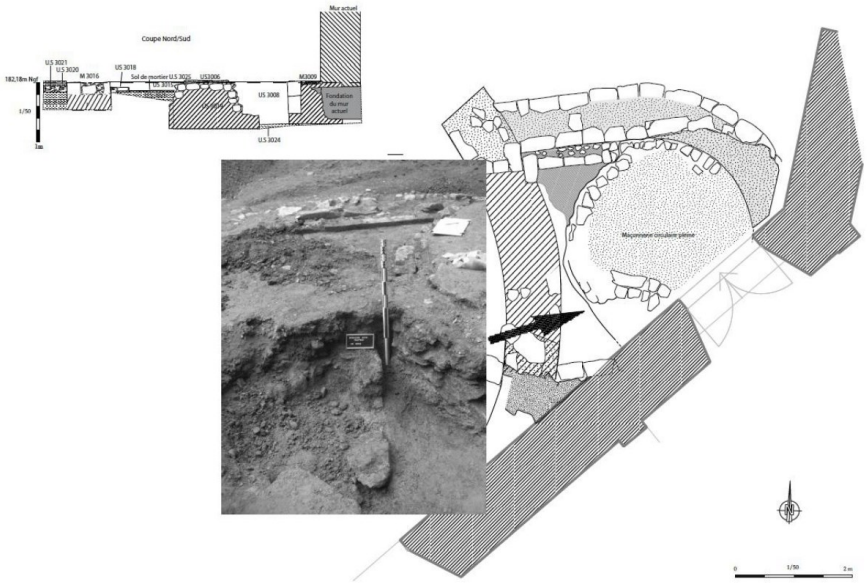

Maçonnerie de l'escalier circulaire © F. Bernard et N. Béague, Inrap

Une portion de la maçonnerie de cette cour circulaire est détruite au cours du XIIIe ou au début du XIVe siècle pour aménager une entrée en forme de fer à cheval (figure 7). Un escalier en vis desservait l'étage d'un bâtiment que l'on ne peut pas restituer, puisqu' il est situé à l'emplacement du château actuel (figure 8). La maçonnerie en fer à cheval est à son tour réaménagée au plus tard au milieu du XIVe siècle en tour-escalier qui devait desservir une pièce qui ne nous est pas non plus connue. Vers 1373-1374, les matériaux du château primitif en pierres sont récupérés jusqu'aux fondations pour permettre la construction du château en briques dit "fébusien" sur les ruines des états précédents. L'étude du bâti faite sur les murs intérieurs et extérieurs du château montre bien une réutilisation systématique des matériaux récupérés sur place.

Figure 9

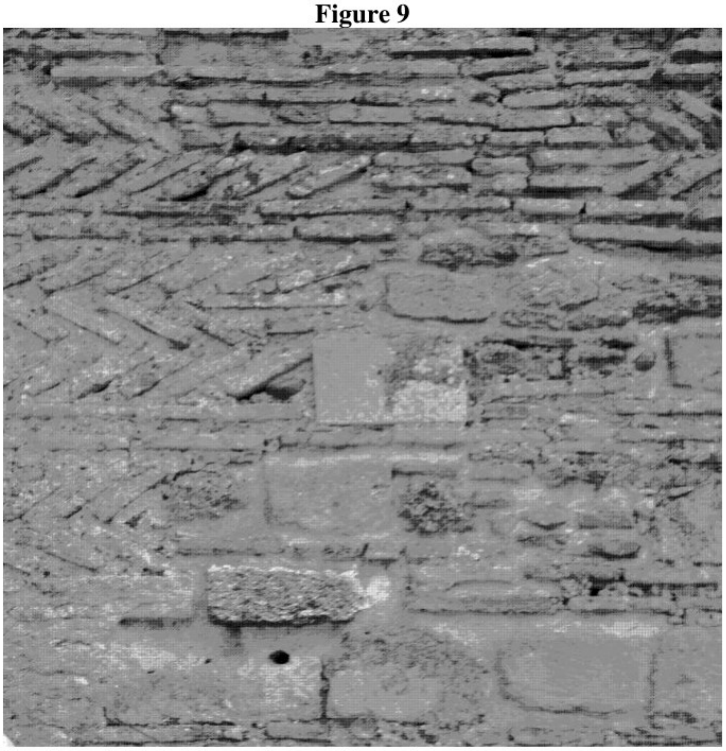

Réutilisation de matériaux plus anciens dans le château en briques © N. Béague, Inrap

Une légende historique démentie par l'archéologie ?

Sur quoi repose l'hypothèse de Ritter et Tucco-Chala selon laquelle Gaston Fébus aurait construit à partir des années 1370 en une dizaine d'années des châteaux d'un caractère stéréotypé, original et distinctif directement associé au nom du comte, cette œuvre de construction marquant l'apogée de l'indépendance du Béarn?

L'opération d'archéologie du bâti que nous avons réalisée parallèlement à la fouille archéologique permet de restituer l'état du château tel qu'il fut conçu à l'époque de Gaston Fébus, en faisant abstraction des multiples reconstructions qui se sont succédé pendant 600 ans. Le bâtiment d'origine donne l'image d'un château qui n'a jamais eu de vocation défensive : aucune meurtrière n'est présente en dehors de celle du donjon, les salles destinées à la réception et les chambres réservées au seigneur et à ses invités sont équipées de fenêtres à coussièges, de cheminées, de lavabos, d'éviers et de latrines. Morlanne a été construit pour le demi-frère de Gaston Fébus et non par lui dans un but de résidence. Il n'a jamais été un lieu de garnison, car il n'a jamais eu à se défendre contre l'ennemi, pas plus que le château de Montaner. Situé au centre géographique du territoire de Gaston Fébus, le château de Montaner, construit de façon certaine par Fébus, n'est pas sur une frontière à protéger! Plus qu'un élément de défense, il s'agit pour Fébus d'un élément de dissuasion, d'un symbole de domination sur son territoire et face à ses ennemis. Il n'y a d'ailleurs jamais vécu.

L'archéologie permet aussi de compléter les manques des textes à la fois pour les périodes antérieures à Gaston Fébus et contemporaines de ce grand seigneur. La fouille archéologique prouve qu'à Morlanne, un château de type anglo-normand très important par la taille et la qualité de son architecture a été habité, entretenu et agrandi avec un luxe certain pendant au moins un siècle et demi bien avant Gaston Fébus. Rien n'était connu, si ce n'est qu'un seigneur qui s'appelle Guilhem Arnaut de Morlanne est témoin du testament du vicomte de Béarn Gaston VII en 1290, puis il sert d'intermédiaire en 1319 et en 1326 entre le roi Édouard II d'Angleterre et le comte de Foix (MARCA, 1912, p. 459). Mais rien n'est précisé concernant la résidence en Béarn de ce seigneur qui a

une position importante. En 1374, il est fait mention de Jeanne de Morlanne et de son époux Arnaud Guilhem, qui est le demi-frère de Gaston Fébus, mais là encore nous n'avons aucune indication sur leur lieu de résidence. Il est impossible de savoir d'après les textes si le château en pierres est déjà détruit ou si c'est Gaston Fébus qui ordonne de le faire raser. La fouille de la cour intérieure du château de Morlanne a permis de mettre en évidence l'extrême récupération des matériaux de construction. Les relevés du bâti montrent aussi un réemploi fréquent de matériaux datant parfois du XIIe siècle, prélevés sur place, ce qui tend à prouver que le château a été consciencieusement démonté. Il est fréquent de voir dans les textes contemporains de Gaston Fébus que des économies de moyens et de matériaux sont faites en récupérant les pierres du château précédent. Sur les chantiers des résidences vicomtales de Pau ou de Montaner, par exemple, les maçons recrutés par Gaston Fébus doivent abattre et charrier les matériaux contenus dans la tour de Morlaàs, pour les employer à la nouvelle construction. Les textes contemporains de Gaston Fébus nous montrent aussi un seigneur qui met en défense ses domaines : il oblige les habitants des villes et villages à assurer l'entretien des murs d'enceinte, il fait réparer et entretenir sa dizaine de châteaux (GALES, 2002).

Parmi les châteaux que Gaston Fébus possède en propre, beaucoup sont des réappropriations de sites acquis ou conquis par ses ancêtres : Bellocq, Labastide-Villefranche, Sauveterre-de-Béarn, le château Moncade d'Orthez, Morlaàs, Morlanne, Pau, et Montaner. Les textes prouvent que le château de Bellocq existait bien avant 1288, puisque le roi Édouard 1er d'Angleterre y est passé, mais Gaston Fébus lui a apporté des défenses supplémentaires pour abriter une garnison relativement importante et en faire la plus grande place fortifiée de la vicomté de Béarn. Ce château a été fouillé clandestinement dans les années 70, mais le rapport de fouilles ne peut rien apporter sur l'état antérieur à Gaston Fébus. Le château et le bourg de Sauveterre-de-Béarn ont été fortifiés un siècle avant Fébus par Gaston VII Moncade (1229-1290) et Fébus a ici aussi repris et complété l'ensemble fortifié du XIIIe siècle.

Le château de Mauvezin, d'architecture militaire, doit son essor à Gaston Fébus, qui s'efforça de récupérer ce château et la Bigorre dont sa famille avait été injustement spoliée en 1292. Il obtint

Mauvezin en 1379 et le transforma en forteresse inexpugnable en faisant construire un énorme donjon carré de 37 mètres de haut sur une enceinte rectangulaire pourvue de contreforts très saillants aux angles. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de véritables fouilles archéologiques dans ce château détenu par l'association Escòla Gaston Fébus qui a en charge la restauration et la valorisation de ce monument inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. La présence d'un château à Navailles est mentionnée pour la première fois en 1046. Il s'agit alors d'un château « à motte » et siège de la seigneurie de Navailles, dont les seigneurs se déclarent vassaux du roi d'Angleterre Édouard Ier Plantagenêt et entretiennent des relations conflictuelles avec les vicomtes de Béarn. Les seigneurs de Navailles auraient, par goût ou poussés par Gaston Fébus, fait rebâtir leur château selon le modèle du château fébusien.

Au cours des années 1930, Raymond Ritter s'est souvent rendu à Navailles et il s'en est inspiré pour la restauration du château de Morlanne. Étant donné qu'il appartient à un propriétaire privé, il sera très difficile d'y faire de véritables fouilles archéologiques. Orthez, fut capitale de la vicomté de Béarn de 1242 à 1466 et a construit son identité autour de Gaston Fébus, reprenant sa devise, Toca-i si gausas (Touche si tu l'oses). Les récentes opérations archéologiques préventives que nous y avons réalisées montrent qu'un urbanisme dynamique a été mis en place plus d'un siècle avant lui. Enfin, en ce qui concerne le château de Montaner, celui-ci existait également au XIIe, car la reine d'Angleterre y a séjourné à plusieurs reprises. Gaston Fébus l'a entièrement reconstruit, sans doute comme Morlanne. Les fouilles clandestines des années 70 ont permis d'entrevoir un état ancien, mais ces travaux n'ont pas fait l'objet d'une publication. Ce château est essentiel pour la compréhension du supposé dispositif défensif de Gaston Fébus. Les textes faisant souvent défaut, seule la fouille archéologique permettrait peut-être de dire si ces châteaux étaient déjà en ruine ou ont été volontairement rasés à l'époque de Gaston Fébus. Pour savoir si leur reconstruction procède d'une réelle volonté politique et stratégique de Gaston Fébus nous allons devoir, quand cela sera possible, orienter notre travail de recherche vers une étude archéologique exhaustive.

Le château que nous avons mis au jour à Morlanne est donc contemporain de tous ces châteaux construits dès le XIIe siècle par

des seigneurs partagés entre l'Angleterre et la France. Les textes montrent que ce sont de puissants seigneurs, engagés dans un système d'alliances et d'obligations vis-à-vis des royaumes voisins : France capétienne, Gascogne anglaise et royaume d'Aragon. Influencés par l'Angleterre, ils ont souhaité construire leur château à la mode anglaise. Fébus a-t-il justement fait démolir ces châteaux parce qu'ils étaient trop « anglais »? En prêtant à Gaston Fébus cette volonté de (re) – construire à partir des années 1370 ses châteaux suivant un caractère stéréotypé, R. Ritter et P. Tucoo-Chala ont aussi construit sa légende. C'est cette image de champion de l'indépendance du Béarn que ces historiens ont toujours voulu mettre en avant jusqu'à présent, parfois au mépris des preuves archéologiques démentant cette image.

Faut-il déconstruire la légende de Gaston Fébus ? Est-ce le rôle des archéologues de mettre en évidence une facette méconnue de l'histoire du Béarn, celle de seigneurs partagés entre l'Angleterre et la France ? L'archéologie permet de rétablir la vérité et de proposer une autre approche de la période de la guerre de Cent Ans, où tout n'était pas noir ou blanc. Il est nécessaire de nuancer nos propos vis-à-vis du public qui visite les châteaux du Béarn puisqu'il s'agit aussi bien d'enfants, de scolaires, que d'étrangers qui ne connaissent pas forcément les différents aspects de cette période de troubles, d'alliances et de traîtrises. Le public ne doit plus être considéré comme le réceptacle d'un discours péremptoire et univoque, mais doit pouvoir avoir accès aux faits établis par la recherche archéologique. Les habitants de Montaner souhaitent à l'avenir se réapproprier le site du château pour qu'à la place d'un musée à la gloire d'un seul homme ils aient un lieu de mémoire pour tous. Au château de Morlanne, le public pourra désormais être informé des dernières propositions d'interprétation par des panneaux d'information crées en collaboration avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Conclusions

L'archéologie préventive, qui a fait un énorme bond en avant ces 20 dernières années permet de réécrire l'Histoire (ou les histoires). Les idées évoluent à la faveur des dernières découvertes archéologiques, le public envisage plus l'archéologie comme une enquête scientifique d'experts du passé que comme une contribution à l'histoire : il attend des preuves scientifiques sur des faits tangibles. Il faut savoir s'affranchir de la personnalité écrasante de Gaston Fébus pour s'intéresser à la fois au Béarn d'avant la guerre de Cent Ans et aux anonymes qui ont fait ce que le Béarn est devenu. Maintenant que l'État est bien engagé dans la préservation du patrimoine historique, il se pourrait que les habitants commencent à être plus critiques vis-à-vis des travaux effectués jusqu'à présent. Toujours réfractaires à la centralisation étatique, les Béarnais commencent à se réapproprier leurs villes, leurs châteaux et leur langue béarnaise.

Bibliographie

BÉAGUE, N. *Morlanne (64), Un château en pierres avant le XIVe siècle : rapport de fouille Inrap*. Bègles: CRA, 2016.

BÉAGUE, N. Morlanne, un château en pierres avant le XIVe siècle. In: A.-M. COCULA & M. COMBET (eds.). *Jeunesses et châteaux 2017, Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord les 23, 24 et 25 septembre 2016*. Bordeaux: Editions Ausonius, 2016, p. 203-215.

CHADEFAUD, M. Aux origines du tourisme dans les Pays de l'Adour. Mémoire de thèse de l'Université de Pau. Pau, France: Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1988.

GALES, F. Les résidences de Gaston Fébus en Béarn, Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées Xe-

Ausonius Éditions
— Scripta Mediævalia 32 —

Jeunesses & châteaux

Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord
les 23, 24 et 25 septembre 2016

textes réunis par
Anne-Marie Cocula *&* *Michel* Combet

— Bordeaux 2017 —

Sommaire

1. Le château, guide symbolique, mémoriel et sentimental

Jean-Paul Casse, *Les âges de la jeunesse châtelaine au Moyen Âge* 11

Sylvie Moret Petrini, Maila Kocher Girinshuti, *Des hommes de mérite et une femme de jugement : l'usage de la plume dans la transmission au sein de la famille de Mestral* 31

Juliette Glikman, *Jeux de princes, métiers de rois. Larmes souveraines aux Tuileries* 45

Joëlle Chevé, *"Nous dirons à nos filles..." ou discours sur l'obéissance volontaire de la marquise de Pindray d'Ambelle (1839-1919)* 57

2. Mémoire de jeunesse et Mémoires adultes

Anne-Marie Cocula, *Montaigne : une enfance au château* 71

Roger Baury, *Chateaubriand et les autres. Les jeunesses châtelaines de vingt nobles mémorialistes nés entre 1715 et 1781* 79

Milena Lenderová, *L'éducation dans les châteaux du "long" XIXe siècle : le témoignage des écrits du for privé* 105

3. Le château réinventé : clôture et liberté

Claude-Isabelle Brelot, *Entre château et village, la jeunesse : un moment de liberté dans les rapports sociaux* 119

Maialen Berasategui, *Chanceux, malades ou punis ? Les jeunes tuberculeux au château* 129

Hervé de Corn, *Le château de Neuvic et la fondation "l'hospice des orphelines de Périgueux"* 141

Marie-Thérèse Périn, *Adémaï au Moyen Âge, Le petit page, deux exemples de jeunesse vécue au château fort, deux parcours de vie classique ou décalée, issus de la littérature jeunesse des années 1950* 145

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

4. Actualités de l'archéologie en Aquitaine

Christian Gensbeitel, Laurence Dumaine-Lévesque, *Notre-Dame de Sérignac-sur-Garonne. Une église préromane en Agenais* 169

Christian Normand, *Un exemple d'architecture militaire de transition dans les Pyrénées Navarraises : Château Pignon (1513-1527)* 185

Nadine Béague, *Morlanne, Un château en pierre avant le XIVe siècle* 205

5. Conclusion

Marie-France Morel, *Conclusions* 221



Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

Morlanne, un château en pierres avant le XIVe siècle

Nadine Béague[1]

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

Fort d'un riche passé historique illustré par de nombreux châteaux, le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques décline depuis plusieurs décennies son argument touristique à partir d'une thématique essentiellement axée sur Gaston Fébus et l'architecture défensive médiévale. La réhabilitation en 2015 du château de Morlanne, propriété du Département des Pyrénées Atlantiques, va nous donner l'occasion de faire le point sur les connaissances en matière de site castral dans cette région stratégique située à la frontière des royaumes de France, d'Espagne et de la Gascogne anglaise (fig. 1). À travers cette communication, nous souhaitons montrer comment l'archéologie peut venir en aide au développement touristique du département.

Une histoire Béarnaise centrée sur Gaston III de Foix-Béarn, dit Fébus (1331-1391), et l'architecture défensive médiévale

Le Béarn est une entité historique depuis que les États de Béarn, au début du Moyen Âge et à l'image des royaumes ibériques, ont cherché à enrayer la construction d'un état centralisé en obligeant les vicomtes à gouverner en suivant les fors (que l'on peut traduire par pactes, contrats ou coutumes) de Béarn, sous peine de contester leur légitimité du pouvoir. Ce particularisme béarnais (appelé pactisme) serait à l'origine d'un discours sur la neutralité, l'autonomie pour ne pas dire l'indépendance ou la souveraineté du Béarn que l'on retrouve aujourd'hui dirigé contre l'État français. C'est la raison pour laquelle l'histoire béarnaise est essentiellement construite autour de l'imposante stature de Gaston Fébus.

Depuis 50 ans, le développement touristique est aussi uniquement axé sur l'architecture défensive médiévale. Ce discours, relayé par l'Office de Tourisme selon lequel "l'histoire de ce territoire ne commencerait vraiment qu'au Moyen Âge", s'est construit à une époque où l'archéologie médiévale naissait à peine et où l'archéologie préventive n'existait pas encore. Sous prétexte d'absence quasi totale de sites archéologiques antiques (en reniant au passage l'histoire du peuple aquitanien des Tarbelles, antérieur à la conquête romaine) le développement touristique est uniquement axé sur l'architecture défensive médiévale, via le personnage de Gaston Fébus. Rappelons que Gaston III de Foix (1331-1391) est un seigneur à la tête d'un comté (Foix) et de vicomtés (dont celle de Béarn) situées pendant la guerre de Cent ans sur le passage des armées entre Atlantique et Méditerranée, entre Nord et Sud

1 Inrap Grand Sud Ouest. ITEM - EA 3002 IRSAM - UPPA - Avenue du Doyen Poplawski 64 000 PAU.

N. Béague, in : *Jeunesses & châteaux,* p. 203-215

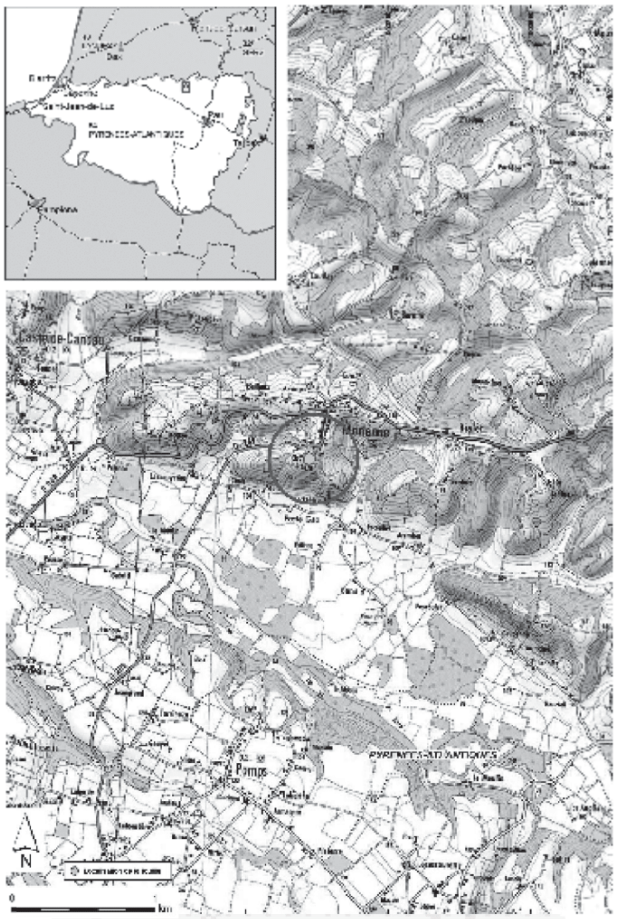

Fig. 1. Localisation de la fouille sur fond IGN au 1/25 000 © Inrap.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

des Pyrénées. Il monnaye sa neutralité face aux grandes monarchies pour préserver son autonomie : il ravitaille l'armée anglaise et autorise les Béarnais à s'engager du côté anglais en échange de la promesse qu'aucun dégât ne sera causé à ses possessions et à ses sujets. Prince connu par les Chroniques de Froissart, Gaston se proclame lui-même "Fébus" (1358) dans ses actes, ses florins d'or, ses forteresses (Febus me Fe). Selon les historiens, plus qu'une armée bien équipée et efficace, ses outils de dissuasion sont ses châteaux et fortifications.

Deux historiens se trouvent à l'origine de "l'invention" du concept de "château fébusien". Tout d'abord Raymond Ritter (1894-1974), puis Pierre-Tucoo-Chala (1924-2015).

– Raymond Ritter qui, dès les années 30, à une époque où l'archéologie médiévale n'existait pas encore, forge l'histoire d'un Gaston Fébus construisant une ligne de forteresses contre les Anglais.

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TERRAIN EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DE 1988 À NOS JOURS
Nadine BÉAGUE – 17 décembre 2020

– P. Tucoo-Chalaa, professeur d'université, président de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau et de l'Académie du Béarn, spécialiste de l'histoire du Béarn et de Gaston Fébus.

Selon ces deux auteurs, à partir des années 1370, un modèle de construction de châteaux relevant d'une même conception architecturale s'impose aux endroits stratégiques du Béarn, constituant, de ce fait, un ensemble d'une rare unité. Ce château "fébusien" se compose :

– d'une enceinte polygonale contre laquelle sont adossés des logis et communs disposés en continu autour d'une cour intérieure

– d'une tour quadrangulaire à cheval sur cette enceinte

– d'un fossé qu'enjambe un pont-levis donnant accès à l'entrée.

Selon ces deux historiens, Gaston Fébus simplifie le plan architectural, économise en achetant de grandes quantités de matériaux de qualité constante produits sur place (la brique), ne fait pas appel à des artisans spécialisés mais utilise une main-d'œuvre locale.

En ce qui concerne le château de Morlanne, son propriétaire, Raymond Ritter, était avocat mais nourrissait une véritable passion pour l'histoire et l'archéologie et il publia de nombreux ouvrages sur l'architecture militaire du Moyen Âge. Très sensible à la protection du patrimoine dès les années 30, il s'efforça d'alerter l'opinion publique dans la presse face à la disparition de monuments des Pyrénées Atlantiques (Remparts de Bayonne, Navarrenx, Château de Montaner). Morlanne, Montaner, Moncade…sont en effet des châteaux qui ont servi de carrière de pierres après la Révolution de 1789.

Dans les années 70, rappelons qu'il y a très peu d'archéologues professionnels en France, et que l'État n'investissait guère dans la conservation du patrimoine bâti. L'initiative de la sauvegarde est venue d'associations et de mécènes privés, relayée par la presse écrite puis par la télévision dans les années 60-70, notamment grâce à une émission appelée "Chefs d'œuvre en périls". Sous la pression du grand public, la législation destinée à préserver les sites et les monuments va se développer, en même temps qu'un tourisme "intelligent".

Ayant à l'esprit un "ailleurs imaginé dans le lointain des siècles"[2], Raymond Ritter était convaincu de l'émergence d'un tourisme social. Après avoir acheté le château de Morlanne en ruines en 1969, il lui redonne un caractère de forteresse médiévale sans bénéficier d'aucune aide financière et il l'intègre dans son itinéraire touristique appelé "Route des Preux et des Maréchaux".

En 1971 il reçoit le 2e prix de l'émission "Chefs d'œuvre en péril", puis lègue le château au Département des Pyrénées Atlantiques en 1974. Celui-ci est dès lors obligé de s'investir dans la restauration du monument dont il est devenu, bien malgré lui, propriétaire.

Le programme de réhabilitation du Château de Morlanne, avec le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques comme maître d'ouvrage, prévoyait la création d'un musée de 400 m² pour la donation Ritter, le médaillier et quelques collections béarnaises, la réalisation d'un accès sécurisé des visiteurs au donjon via le chemin de ronde en prenant en compte le public handicapé, mais aussi sous-entendait que le caractère "fébusien" du château devait être respecté.

2 Chadefaud 1987.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

Si l'on fait l'état de nos connaissances avant l'opération archéologique de 2012-2015, force est de constater que peu de choses sont établies en dehors du fait que le château actuel de plan heptagonal presque circulaire aurait été construit en briques vers 1373-1374 et qu'il a subi d'importants travaux à différentes époques pour le rendre plus confortable. L'extrait du permis délivré par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) stipule clairement qu'"il parait indispensable de faire une analyse critique des constructions intra-muros avant de reconstruire un état néo-moderniste s'ajoutant à l'état néo-médiéval" (fig. 2).



Fig. 2. Cour intérieure du château avant réhabilitation©
Photo : Office de tourisme Arsacq-Morlanne.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

L'opération archéologique que nous avons menée au château de Morlanne entre 2012 et 2015 a donc eu pour cadre la restauration et l'amélioration des espaces ouverts au public, ce qui, au départ, ne supposait qu'une surveillance de travaux ponctuelle pour l'aménagement du réseau d'assainissement et le creusement de la cage d'ascenseur. Le sous-sol du château n'étant pas documenté à ce jour d'un point de vue archéologique, le suivi des travaux de rénovation devait permettre d'établir un bilan stratigraphique et archéologique du site. Le travail de surveillance s'assortissait d'un relevé partiel du bâti à l'occasion du décrépissage des élévations. Nous avions là l'occasion unique d'essayer de restituer l'image des bâtiments originels qui étaient adossés à la face interne de la muraille, en écartant les restructurations et les restitutions des différentes époques. Les travaux devaient aussi donner l'occasion de faire le point sur les hypothèses historiques et architecturales émises à propos de cet édifice. Mais le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques n'ayant pas un programme de rénovation très précis pour ce château, nous a finalement demandé de réaliser un diagnostic étendu dans la cour intérieure ce qui a, bien évidemment, débouché sur une fouille préventive.

Les vestiges découverts (fig. 3)

La fouille archéologique que nous avons réalisée en une semaine a permis de mettre en évidence une occupation antérieure au château en briques daté de 1373 ou 1374 et attribué

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TERRAIN EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DE 1988 À NOS JOURS
Nadine BÉAGUE – 17 décembre 2020

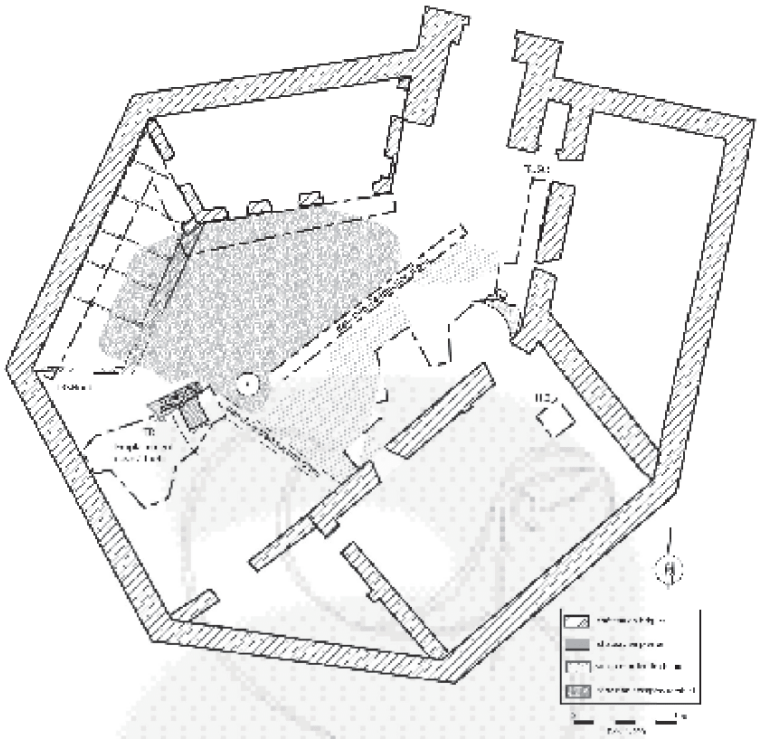

Fig. 3. Plan de détail des tranchées de diagnostic © DAO F. Bernard et N. Béague, Inrap.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

à Gaston Fébus. Ces vestiges d'un bâtiment construit en pierres de taille nous permettent d'esquisser l'histoire d'un château qui devait être imposant. Leur interprétation est cependant rendue difficile par une récupération systématique des matériaux de construction, vraisemblablement par ceux-là même qui ont construit le château en briques à l'époque de Gaston Fébus. Néanmoins une base d'escalier sous le perron actuel du château et une cour intérieure circulaire dans la cour de l'actuel château sont restituables.

À partir de ces éléments, même très arasés, il est possible de proposer une restitution du premier château de Morlanne :

Le tout premier état de ce château devait être un "moated site" (selon la terminologie anglaise), un château en terre et en bois sur une motte constituée de main d'homme au XIe ou XIIe s (fig. 4). Ce château primitif est encore visible dans la motte sur laquelle se dresse le château actuel, comme l'atteste la présence de remblai argileux dans le sondage que nous avons observé pour le creusement de la cage d'ascenseur.

À ce premier état en terre et en bois succède une fortification en pierres, peut-être au XIIe s. Nous avons en effet mis au jour le parement externe d'une maçonnerie en pierres de grand appareil, qui se développe sur 1,10 m de long et se prolonge malheureusement sous le château actuel. Pour ce que l'on peut en juger, il pourrait s'agir d'une tour-maîtresse polygonale ou d'une salle fortifiée (fig. 5).



Fig. 4. Motte féodale d'Haurou, commune de Castillon-d'Arthez
© N. Béague, Inrap.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

À ce second état succède une maçonnerie construite en pierres (M1) délimitant une cour intérieure de 11 mètres de diamètre interne et 13 mètres de diamètre externe. Cette cour centrale circulaire qui couronnait la motte était vraisemblablement bordée de bâtiments résidentiels répartis entre la cour intérieure et une enceinte circulaire plus large (non reconnue)(fig. 6). Ces châteaux de type shell-keep, bien connus dans les terres d'obédience Plantagenêt (Gisors, Guingamp, Clisson, Fougères, Carentan…), se retrouvent également dans le reste du territoire français continental, mais Morlanne serait le premier château de type Anglo-normand identifié en Béarn. Nous nous sommes inspirés de ce type de résidence, qui offre une distribution des pièces du château tout autour de la cour centrale en prenant pour exemple Restormel Castle en Cornouailles, probablement construit vers 1100 pour imaginer ce que pouvait être le plan du château en pierres de Morlanne (conf. fig. 6). Nous avons effectivement mis au jour dans le tout premier sondage (TR1) le mur d'une pièce qui prenait appui sur la maçonnerie de la cour intérieure pour se développer en direction de la porte d'entrée occidentale du château actuel. Un double tournoi de Philippe IV le Bel frappé entre 1285 et 1314, trouvé dans les terres rapportées dans la fondation du mur de la cour intérieure, nous en donne le terminus post quem.

Par la suite, au cours du XIIIe ou au début du XIVe s., une portion de la maçonnerie de cette cour circulaire est détruite pour aménager une entrée en forme de fer à cheval avec un escalier en vis qui devait desservir l'étage d'un bâtiment dont on ne connaît pas l'envergure car il est situé à l'emplacement du château actuel (fig. 7).

À son tour, la maçonnerie en fer à cheval est réaménagée en tour-escalier qui devait desservir une pièce qui ne nous est pas connue, au milieu du XIVe s. au plus tard (fig. 8). Et, enfin, après une récupération systématique des matériaux jusqu'aux fondations en pierres du château primitif, est construit le château en briques dit "fébusien" vers 1373-1374, sur les ruines des états précédents. L'étude du bâti faite sur les murs intérieurs et extérieurs du château montre bien cette réutilisation systématique des matériaux récupérés sur place (fig. 9).

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TERRAIN EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DE 1988 À NOS JOURS
Nadine BÉAGUE – 17 décembre 2020

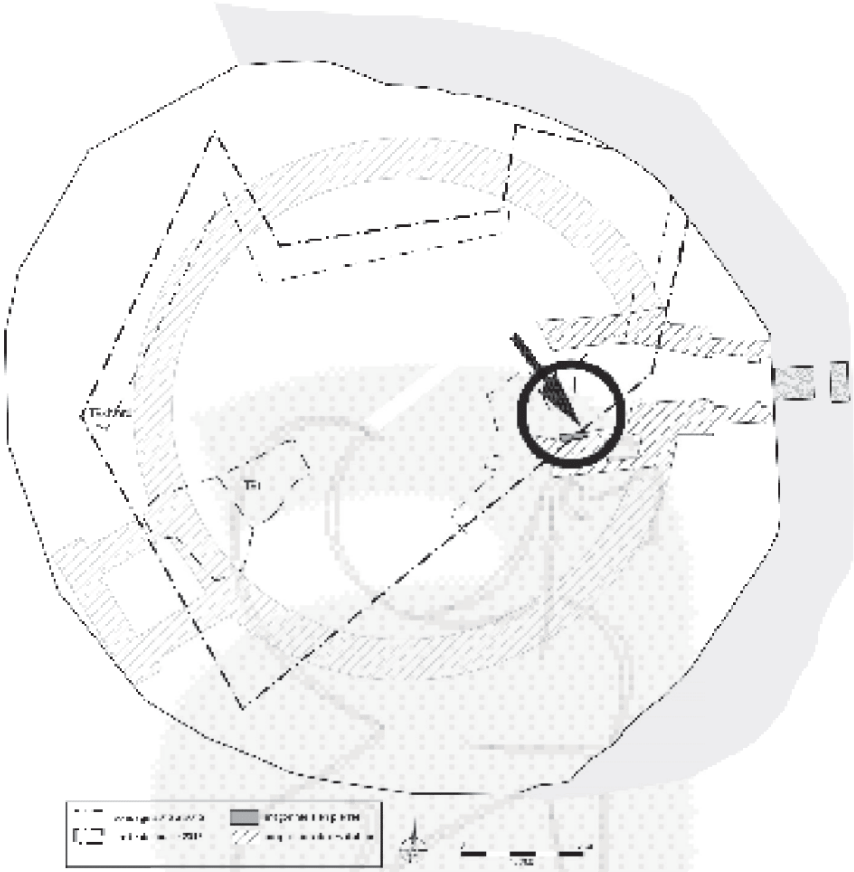

Fig. 5. Mur en grand appareil, hypothèse de restitution © F. Bernard et N. Béague, Inrap.

Nous voyons donc qu'un château de type anglo-normand très important par la taille et la qualité de son architecture existait à Morlanne bien avant Gaston Fébus. Un château qui fut habité, entretenu et agrandi avec un certain luxe pendant au moins un siècle et demi.

La fouille archéologique nous permet d'appréhender une période de l'histoire qui ne nous est pas connue par les textes. Ce château, comme celui de Montaner, aurait sans doute aujourd'hui entièrement disparu s'il n'avait été sauvé par Raymond Ritter et Pierre Tucoo-Chala dans les années 70. Cependant leurs louables intentions, pleines d'empressement, n'allaient pas forcément de pair avec une démarche scientifique, qui est celle de l'archéologie d'aujourd'hui. Raymond Ritter a bien noté quelques observations sur les vestiges qu'il a découverts à l'occasion de ses propres travaux de restauration du château de Morlanne, mais il ne pouvait pas envisager l'existence d'un château primitif lorsqu'il a entrepris son "archéologie de restitution". Nous pensons qu'il a volontairement (ou involontairement) minimisé les vestiges en pierres parce qu'ils ne "cadraient" pas avec l'histoire de Gaston Fébus qu'il était en train d'écrire.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

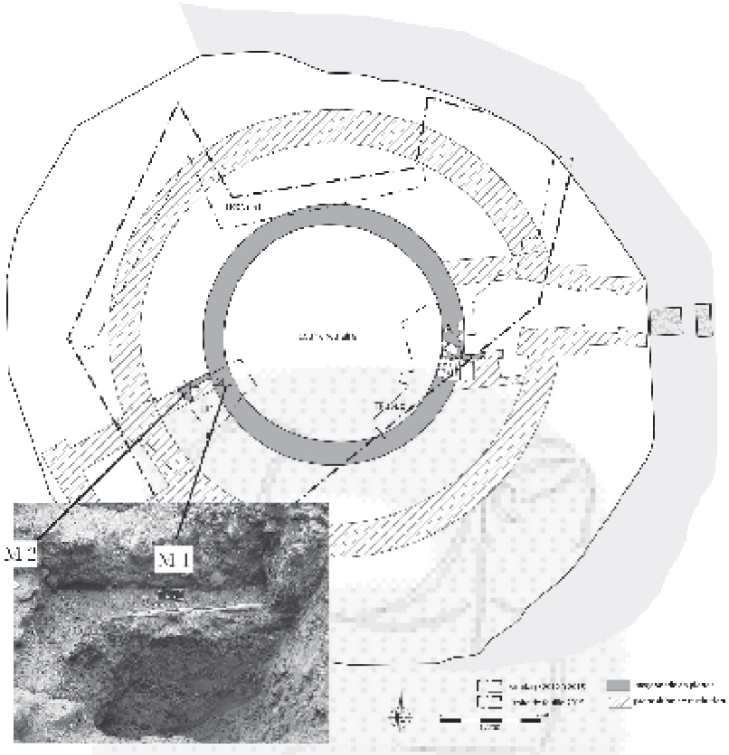

Fig. 6. Maçonnerie de la cour intérieure hypothèse de restitution
© F. Bernard et N. Béague, Inrap.

La fouille de 2015 a le mérite de sortir de l'oubli un château en pierres du XIIe-XIIIe s. dont nous ne savons rien, car il y a très peu de documents avant le XIVe. Que nous disent le peu de textes disponibles ? Qu'un seigneur, qui s'appelle Guilhem Arnaut de Morlanne en 1290 est témoin du testament du vicomte de Béarn Gaston VII[3], puis en 1319 et en 1326, comme intermédiaire entre le roi Édouard II d'Angleterre et le comte de Foix pour l'inciter à faire allégeance à son égard. Ce seigneur a une position importante, mais rien n'est précisé concernant sa résidence en Béarn. En 1374, il est fait mention de Jeanne de Morlanne et de son époux Arnaud Guilhem, qui est le demi-frère de Gaston Fébus. Là encore nous n'avons aucune indication sur leur lieu de résidence. C'est tout ce que les textes nous apprennent, et il est impossible de savoir si le château en pierres est déjà détruit ou si c'est Gaston Fébus qui ordonne de le faire raser.

La fouille de la cour intérieure du château de Morlanne montre, comme nous l'avons déjà souligné, un état de récupération extrême des matériaux de construction. Les relevés du bâti montrent aussi un réemploi fréquent de matériaux datant parfois du XIIe s., prélevés sur place, ce qui tend à prouver que le château a été consciencieusement démonté.

3 Marca 1912, II, livre VII, XXX, 459.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TERRAIN EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DE 1988 À NOS JOURS
Nadine BÉAGUE – 17 décembre 2020

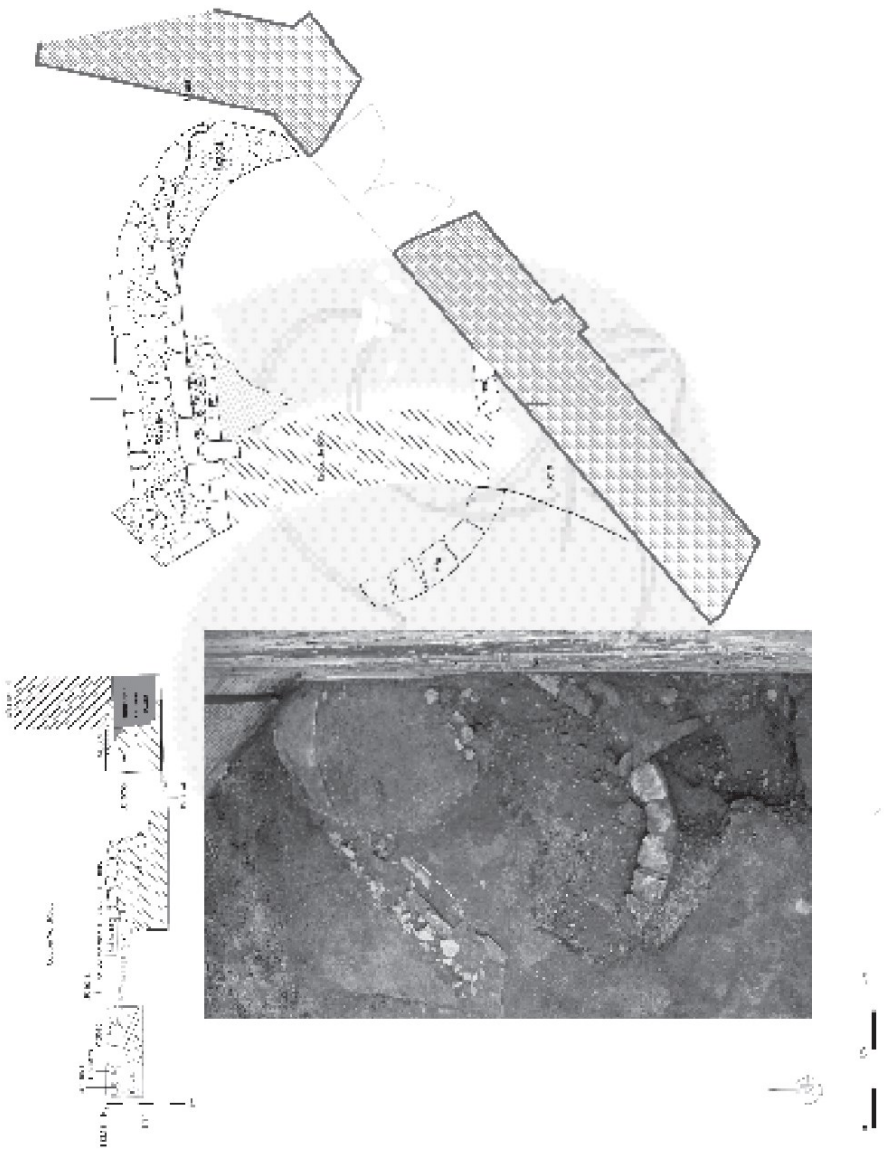

Fig. 7. Maçonnerie en fer à cheval © F. Bernard et N. Béague, Inrap.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

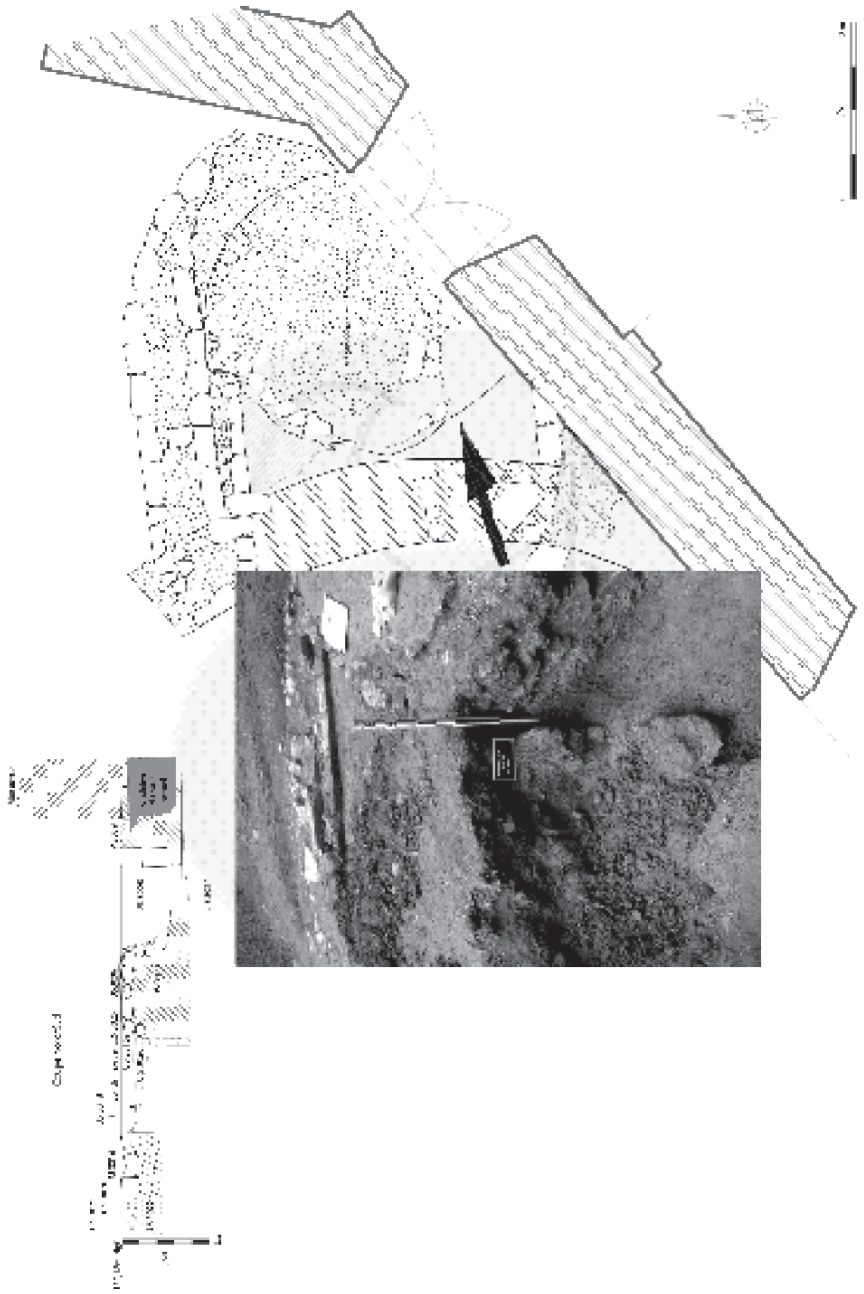

Fig. 8. Maçonnerie de l'escalier circulaire © F. Bernard et N. Béague, Inrap.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE TERRAIN EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE DE 1988 À NOS JOURS
Nadine BÉAGUE – 17 décembre 2020



Fig. 9. Réutilisation de matériaux plus anciens dans le château en briques © N. Béague, Inrap.

Dans les textes contemporains de Gaston Fébus, il est fréquent de voir que les économies de moyens et de matériaux sont faites en récupérant les pierres du château précédent. Par exemple, pour les chantiers des résidences vicomtales de Pau ou de Montaner, les maçons recrutés par Gaston Fébus doivent abattre et charrier les matériaux contenus dans la tour de Morlaàs, pour les employer à la nouvelle construction.

Les textes contemporains de Gaston Fébus nous montrent aussi un seigneur qui met en défense ses domaines : il oblige les habitants des villes et villages à assurer l'entretien des murs d'enceinte, il fait réparer et entretenir la dizaine de châteaux dont il est propriétaire.

L'œuvre d'un militaire, d'un diplomate ou d'un architecte ?

Tous les historiens s'accordent à dire qu'à partir des années 1370 et en une dizaine d'années seulement Fébus va construire des châteaux à caractère stéréotypé, une sorte d'archétype imposant un style original pour le Béarn, distinctif et directement associé au nom du comte. Cette œuvre de construction marque l'apogée de l'indépendance du Béarn, qui prend fin avec la mort de Fébus.

Toute hypothèse historique, aussi séduisante soit-elle, doit subir l'épreuve des faits archéologiques, dût-elle être "démontée" dans un souci de rétablissement de la vérité. L'archéologie, en s'appuyant sur des faits tangibles et vérifiables, permet de suppléer au manque de textes pour les périodes antérieures à Gaston Fébus et contemporaine de ce grand seigneur.

L'opération d'archéologie du bâti que nous avons réalisée parallèlement à la fouille archéologique de 2015 permet de restituer l'état du château tel qu'il fut conçu à l'époque de Gaston Fébus en faisant abstraction des multiples transformations qu'il a subies.

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

La restitution du bâtiment d'origine, faisant abstraction des multiples reconstructions qui se sont succédé pendant 600 ans, donne l'image d'un château qui n'a jamais eu de vocation défensive : aucune meurtrière n'est présente en dehors de celle du donjon, les salles destinées à la réception et les chambres réservées au seigneur et à ses invités sont équipées de fenêtres à coussièges, de cheminées, de lavabos, d'éviers et de latrines. Morlanne n'a jamais été un lieu de garnison mais bien un château de résidence car il n'a jamais eu à se défendre contre l'ennemi, pas plus que le château de Montaner. Ce château, dont on est sûr qu'il a été construit par Fébus, plus qu'un élément de défense est un élément de dissuasion, un symbole de domination sur son territoire et face à ses ennemis. Le château de Montaner est à ce titre remarquable car il est situé au centre géographique du territoire de Gaston Fébus et non sur une frontière à protéger !

Pour la période antérieure à Gaston Fébus, les preuves archéologiques émergent lentement pour montrer la réalité de ces seigneurs du Béarn qui sont partagés entre l'Angleterre et la France. Le château que nous avons mis au jour à Morlanne est contemporain de tous les châteaux construits dès le XIIe s. par ces seigneurs puissants, engagés dans un système d'alliances et d'obligations vis-à-vis des royaumes voisins (France capétienne, Gascogne anglaise et royaume d'Aragon). Qu'ils aient souhaité construire leur château à la mode anglaise n'est pas très étonnant. Fébus les fait-il justement détruire parce qu'ils étaient trop "anglais" ?

Éléments sous droit d'auteur - © Ausonius Éditions septembre 2017

Gaston Fébus voulait-il faire table rase du passé ?

Le passage en revue des châteaux que Gaston Fébus possède en propre, permet de souligner que beaucoup sont des réappropriations de sites acquis ou conquis par ses ancêtres : Bellocq, Labastide-Villefranche, Sauveterre-de-Béarn, le château Moncade d'Orthez, Morlaàs, Morlanne, Pau, Montaner.

Pour savoir si la reconstruction de ces châteaux procède d'une réelle volonté politique et stratégique de Gaston Fébus, les textes faisant souvent défaut, nous allons devoir, quand cela sera possible, orienter notre travail de recherche vers une étude archéologique exhaustive. Ce travail risque de prendre du temps et d'être malheureusement limité, mais ces conditions ne doivent pas empêcher de vérifier nos hypothèses.

Bellocq existait bien avant 1288 car on sait par les textes que le roi Édouard Ier d'Angleterre y est passé. C'est Gaston Fébus qui lui a apporté des défenses supplémentaires pour abriter une garnison relativement importante et en faire la plus grande place fortifiée de la vicomté de Béarn. Ce château a été fouillé clandestinement dans les années 70 et le rapport de fouilles ne nous apprend pas grand chose sur l'état antérieur à Gaston Fébus. À Sauveterre-de-Béarn, le château et le bourg ont été fortifiés un siècle avant Fébus par Gaston VII Moncade (1229-1290), Fébus ayant ici aussi repris et complété l'ensemble fortifié du XIIIe s. Le château de Mauvezin, d'architecture militaire, doit son essor à Gaston Fébus, qui s'efforça de récupérer ce château et la Bigorre dont sa famille avait été injustement spoliée en 1292. Il obtint Mauvezin en 1379 et le transforma en forteresse inexpugnable en faisant construire un énorme donjon carré de 37 mètres de haut sur une enceinte rectangulaire pourvue de contreforts très saillants aux angles. L'association Escòla Gaston Fébus en est propriétaire et a en charge la restauration et la valorisation de ce monument inscrit à L'Inventaire Supplémentaire

propriétés dans le territoire pose un problème dans l'exploitation des données. Dans la mesure où ces documents fiscaux fournissent des informations peu précises (confronts, mention de voisins) permettant de les situer dans l'espace, ils n'ont été que peu exploités jusqu'à présent par manque d'outil informatique adapté.
Le projet CORTES propose de mettre en place une chaîne opératoire avec les étudiants qui permettra d'aboutir à la comparaison entre des données issues de registres fiscaux (non géo-référencées) et des plans. Ce projet d'apprentissage s'articulera autour de l'acquisition d'une méthodologie pour la transcription de la documentation et de l'application d'une méthode d'enregistrement dans une base de données. Le travail se décomposera en trois temps : en amont du projet, les étudiants créeront la géodatabase dans laquelle le plan parcellaire dit napoléonien sera géoréférencé et vectorisé sous Système d'Information Géographique ; dans un deuxième temps ils enregistreront les parcelles anciennes à partir des registres, grâce aux confronts permettant de modéliser les parcelles. Enfin, la troisième étape consistera à confronter les enregistrements de parcelles au plan pour les spatialiser et, donc, reconstituer le paysage urbain ancien. Nous utiliserons des méthodes tirées de la théorie des graphes pour saisir la totalité de l'espace urbain en cas de lacunes dans la documentation. Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques disposent d'un fonds de documents riche et varié offrant aux étudiants et aux chercheurs la possibilité de comparer les états successifs d'un même territoire dans la longue durée. La commune d'Orthez a été choisie pour la série de documents disponibles aux AD64 depuis les derniers siècles du Moyen Âge jusqu'aux cadastres contemporains (1356, 1501, 1536, 1675, 1693, 1828), parce que le parcellaire du bourg ancien a subi peu de changements depuis l'époque moderne ; elle constitue donc un bon terrain pour un chantier école.
La richesse du corpus permet d'envisager une étude poussée sur l'évolution des trames urbaines depuis le XIV° s., mais aussi sur le patrimoine architectural. L'usage potentiel de CORTES pourrait s'envisager dans la protection du patrimoine historique en affinant les interprétations des diagnostics archéologiques.

Document 13. 2019 Château de Bonaguil, couverture du rapport de fouilles (en annexe 7 du livre 3)

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Rapport d'opération
Fouille archéologique

Code INSEE 47242

N° OA Patriarche 027576

Arrêté de prescription 75-2018-0845

Code Opération Inrap F125687

Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, Lot-et-Garonne, Saint-Front-sur-Lémance

Bonaguil

sous la direction de

Nadine Béague



Inrap NAOM
juin 2020

Candidature à une Bourse d'innovation pédagogique E2S
Description du projet

Titre du projet : CORTES. Compoix d'Orthez. Initiation à l'analyse textuelle et spatiale des documents fiscaux

Composante / département d'enseignement/ formation concernés :
Collège SSH
Département d'histoire, Licence histoire 3e année, EC Atelier de l'historien
Département d'histoire et département d'histoire de l'art et archéologie, Master HCP (Histoire, Civilisations, Patrimoine), UE Techniques de spatialisation (Cartographie SIG)

Porteur du projet :
Philippe Chareyre, philippe.chareyre@univ-pau.fr, 05.59.40.72.82

Co-porteurs :

Nadine Béague, nadine.beague@inrap.fr

Mélanie Le Couédic, melanie.lecouedic@univ-pau.fr

Partenaires éventuels :
Archives départementales 64
Musée Jeanne d'Albret
Communauté de Communes de Lacq Orthez

Ressources supplémentaires sollicitées (humaines, techniques …) : ESRI, Licence Arc Gis (en cours de négociation avec Univ. Bordeaux, financé par ITEM)

Mots clés associés au projet : Cadastre, spatialisation, fiscalité, ville, espace urbain, Epoques médiévale et moderne, diachronie, patrimoine

Description du projet

Ce projet vise à immerger les étudiants en histoire et archéologie dans le monde de la recherche pendant une semaine de travail collectif en archives et sur le terrain, encadrés par des chercheurs et professionnels (archives, musée). Ce travail portera sur la reconstitution et l'évolution de l'urbanisme dans le temps long à partir du cas de la ville d'Orthez. Ils seront initiés aux méthodes d'inventaire des parcelles décrites dans les documents budgétaires d'époques successives puis à leur intégration et analyse dans une géodatabase. L'objectif est à terme de faire correspondre les parcelles des documents d'archives aux différents plans afin de visualiser l'occupation du territoire de la ville, d'analyser l'évolution spatiale dans le temps et de comprendre l'homme dans son environnement.
Terriers, censiers, compoix, cadastres sont des documents fiscaux médiévaux et modernes qui décrivent chaque parcelle avec son emplacement, le nom du propriétaire, la superficie, la valeur et les voisins. Ces documents disponibles aux Archives départementales fournissent aux historiens des informations précises et précieuses sur l'organisation spatiale d'une commune. Cependant l'information spatiale des registres n'étant que rarement figurée sur un plan, la question de la localisation précise des

propriétés dans le territoire pose un problème dans l'exploitation des données. Dans la mesure où ces documents fiscaux fournissent des informations peu précises (confronts, mention de voisins) permettant de les situer dans l'espace, ils n'ont été que peu exploités jusqu'à présent par manque d'outil informatique adapté.
Le projet CORTES propose de mettre en place une chaîne opératoire avec les étudiants qui permettra d'aboutir à la comparaison entre des données issues de registres fiscaux (non géo-référencées) et des plans. Ce projet d'apprentissage s'articulera autour de l'acquisition d'une méthodologie pour la transcription de la documentation et de l'application d'une méthode d'enregistrement dans une base de données. Le travail se décomposera en trois temps : en amont du projet, les étudiants créeront la géodatabase dans laquelle le plan parcellaire dit napoléonien sera géoréférencé et vectorisé sous Système d'Information Géographique ; dans un deuxième temps ils enregistreront les parcelles anciennes à partir des registres, grâce aux confronts permettant de modéliser les parcelles. Enfin, la troisième étape consistera à confronter les enregistrements de parcelles au plan pour les spatialiser et, donc, reconstituer le paysage urbain ancien. Nous utiliserons des méthodes tirées de la théorie des graphes pour saisir la totalité de l'espace urbain en cas de lacunes dans la documentation. Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques disposent d'un fonds de documents riche et varié offrant aux étudiants et aux chercheurs la possibilité de comparer les états successifs d'un même territoire dans la longue durée. La commune d'Orthez a été choisie pour la série de documents disponibles aux AD64 depuis les derniers siècles du Moyen Âge jusqu'aux cadastres contemporains (1356, 1501, 1536, 1675, 1693, 1828), parce que le parcellaire du bourg ancien a subi peu de changements depuis l'époque moderne ; elle constitue donc un bon terrain pour un chantier école.
La richesse du corpus permet d'envisager une étude poussée sur l'évolution des trames urbaines depuis le XIV° s., mais aussi sur le patrimoine architectural. L'usage potentiel de CORTES pourrait s'envisager dans la protection du patrimoine historique en affinant les interprétations des diagnostics archéologiques.

Document 15. 2019-2020 Chantier-école du château de Montaner

(reprise de la documentation des fouilles des années 1970), résumé du programme de prospection

Projet de fouille programmée au château de Montaner, 2018-2020

Cette demande de fouille programmée fait suite à une démarche que nous avons entamée avec les Amis du Château de Montaner pour rassembler le mobilier issu des « fouilles » des années 70 et si possible l'étudier. Un atelier céramologie a été mis en place pour laver, remonter, dessiner et inventorier le mobilier céramique (et dans une moindre mesure métallique et faunique). Au bout d'un an et demi de fonctionnement, il s'avère que nous ne pouvons guère pousser l'étude plus loin étant donné l'absence de notes prises à l'époque par le responsable du chantier. Pour rappel, les fouilles de l'Association Pierres et Vestiges qui ont été conduites dans les années 1970 l'ont été avant tout pour sauver le château de la ruine, mais malheureusement sans autorisation préalable de la part du Service Régional de l'Archéologie et aussi sans démarche scientifique, c'est-à-dire sans tenir compte du contexte archéologique. Nous avons pu le constater en reprenant le mobilier archéologique abondant qui avait été recueilli, conditionné en vrac dans des sacs à gravats sans indication de contexte ou de topographie.

Sans refaire ici l'historique de ce château construit par Gaston Fébus en 1375, nous noterons qu'aucune étude historique n'a été publiée sur ce monument, ce qui peut déjà en soi susciter un intérêt. Un vrai projet d'étude du bâti et de fouille programmée du monument permettraient de faire un point des connaissances pouvant déboucher sur une publication des résultats.

Pour dresser un bilan de ce qui a déjà été fait, je propose de reprendre l'étude de l'AMH de 2000 et de lister les propositions qu'il y faisait. Charge pour nous de voir ensuite ce qui a été effectivement fait et ce qui a été reporté.

- Pour l'intérieur du château, le constat est simple : le dégagement des murs et des fondations des constructions intérieures a été fait sans que des fouilles systématiques et exhaustives aient pu être conduites, ce qui amène l'AMH à souhaiter la récupération des documents de première main auprès des responsables de l'Association Pierres et Vestiges à l'origine de ces travaux de dégagement. La récupération de ces documents, s'ils existent, est la première étape à régler en préalable à toute demande de fouille programmée. Nous allons nous employer à rencontrer Mme Mounetou, pour recueillir ses confidences si elle en a à faire.

Je rappelle que les fouilles des années 70 ont eu pour seuls résultats le dégagement d'un pavage en cailloux du gave, défoncé et caillouteux dans la cour, de caniveaux rejoignant un conduit vertical contre la paroi interne du rempart. Elles ont permis de retrouver le plan du déambulatoire circulaire qui desservait les logis aux murs cloisonnés par des refends assis sur des arcs de décharge, ainsi qu'une pièce revêtue de carreaux de pavement.

Au centre de la cour, a également été mis au jour un bâtiment de forme barlongue aux murs de faible épaisseur en cailloux. A l'est, sur un des petits côtés, s'adosse un réduit dont l'extrémité des murs s'engageaient sous ceux du déambulatoire. On peut raisonnablement penser qu'il s'agit d'un édifice antérieur au château de G.F, mais il a alors été interprété comme un moulin, un abreuvoir, ou une halle ?

A l'angle-nord-est a également été dégagé un puits construit en pierre de taille de moyen appareil qui contenait des poutres épointées et des tessons. (Mobilier + monnaies dont une de Septimus Bohémondus comes, monnaie (un faux ?) de Guillaume Ier (1066-1087) expertisée en 1972 par Jean Lafaurie, cabinet des Médailles).

Nous pensons comme l'AMH que seules des fouilles complémentaires pourraient nous donner des indications sur les différentes campagnes de constructions intérieures du château.

En attendant, il est en revanche urgent de dresser l'inventaire de toutes les pierres moulurées ou éléments architecturaux notables (pierre d'évier) qui traînent encore dans la cour du

château. Ce pourrait être réalisé par des étudiants de l'UPPA pour la pratique sur le terrain du relevé 3D du lapidaire, en photogrammétrie, ce qu'ils font habituellement en laboratoire.
Il serait judicieux également de faire un relevé architectural intégral du château, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à l'aide de la photogrammétrie (relevés à la perche ou par drone). Je me propose d'en faire l'étude puisque j'ai la formation requise et que j'utilise moi-même cette technique de relevé. Il est probable que le Conseil Départemental nous en donnera l'autorisation. Ce peut être l'occasion d'un chantier-école pour les étudiants en Master d'Archéologie préventive ou du Patrimoine de l'UPPA.
Pour ce qui concerne la fouille du sous-sol et pour des raisons de propriété, il faut commencer par l'extérieur du château, qui est dans le domaine communal**.**

- Les portes et les ponts :
  1. la porte sud du donjon est et a toujours été l'accès principal au château.
  2. La porte sud-est pose quant à elle des problèmes de datation (arcs et voussures démontés) car la zone du fossé qui lui correspond, partiellement remblayée ne pouvait pas faire l'objet de fouilles archéologiques.
  3. La porte nord, menait à une tour aujourd'hui disparue dont il ne subsiste que le soubassement. Elle semblait au premier abord postérieure à l'enceinte et considérée jusqu'à maintenant comme un bastion d'artillerie du XVIe siècle. L'utilisation du même matériau et de la même technique de construction prouvent finalement que cette substruction est bien celle d'un élément de la fortification du XIVe, dont l'accès aurait été remanié ultérieurement. [1]

Une étude poussée du pont levant et du pont dormant en forme de chicane permettrait peut-être de préciser l'époque de la construction.

- Les abords du château :
  1. en ce qui concerne l'esplanade et la basse-cour, les aménagements de surface récents ont du faire disparaître en grande partie le sous-sol archéologique, il est donc inutile de revenir dessus
  2. pour l'AMH, tous les talus périphériques n'étaient pas encore stabilisés en 2000 (*le sont-ils aujourd'hui ?*).

  Les éléments de maçonnerie repérés lors de différents diagnostics archéologiques en A et B sont en péril, notamment en raison d'une végétation abondante. ***Pour intervenir sur ces éléments, il faudra faire des fouilles archéologiques avant ou pendant l'intervention sur ces secteurs. C'est ce que nous proposons de faire en 2018, avec l'accord du Maire de Montaner.***

Dans son étude de 2000, l'AMH préconisait de dégager visuellement l'enceinte du château et le haut des glacis pour mieux comprendre le système défensif et le faire comprendre au public.
Pour cela il faudrait, dans un second temps (2019) :

1. ***terminer le dégagement des remblais du premier fossé*** *(principal, ce qui nécessite un suivi et une fouille archéologique. L'AMH avait chiffré le dégagement du remblai dans les douves et la fouille archéo l'accompagnant.*

Au droit de la porte sud-est, un contrefort (n°1, près de l'entrée du donjon) a basculé dans le fossé où il *a été partiellement remblayé pour aménager un passage lors des travaux du chantier des années 60.* ***Serait-il envisageable de le dégager pour mettre en valeur la***

1 La tour hors-le-château, dans Le château et la tour, Actes du premier colloque de castellologie de Flaran

seule partie du fossé en eau ? *L'AMH* ***préconisait son étude archéologique, « déterminante pour la connaissance du démantèlement du château »***
Parallèlement à cette opération de dégagement, l'AMH proposait de procéder à des sondages systématiques sur tout le linéaire du fossé pour repérer et restituer les profils d'origine.

2. ***En ce qui concerne les autres fossés, ceux-ci devraient au moins faire l'objet d'un relevé topographique précis pour une meilleure compréhension du site, mais cela est actuellement impossible à cause de l'envahissement par la végétation, il faudrait donc dans un premier temps débroussailler (2018-2019 ?)***

- Les éléments de maçonnerie repérés lors de différents diagnostics archéologiques en A et B sont en péril, notamment en raison d'une végétation abondante. ***Pour intervenir sur ces éléments, il faudra faire des fouilles archéologiques en même temps qu'un débroussaillage sur ces secteurs, en 2018.***

Il faut donc au préalable dégager les glacis et le deuxième fossé de la végétation en supprimant les taillis (en conservant quelques beaux arbres) et ***en fonction de la maîtrise foncière sur les terrains concernés*** *(actuellement inscrits à l'inventaire supplémentaire des MH, valeur foncière faible ?).*

3. *L'AMH souhaitait aussi ré-ouvrir un sentier entre le château et l'église (****est-ce- que cette liaison est historiquement étayée ?****) en abattant arbres et taillis, en procédant au desouchage accompagné d'un relevé systématique et d'une reconnaissance archéologique.*

En résumé : 3 ou 4 secteurs d'intervention sont possibles :

1. *le fossé principal à déblayer [et le contrefort à dégager ?] + éventuellement des sondages systématiques sur tout le linéaire du fossé pour restituer son profil originel*
2. *l'ouvrage nord à dégager pour le mettre en valeur et le rattacher visuellement au château*
3. *les fossés et glacis extérieurs avec dégagement des maçonneries dissimulées par la végétation*
4. *Dégagement des fondations les plus anciennes à l'intérieur de la cour du château, avec le risque que cela ait déjà été fortement perturbé par les fouilles de l'Association Pierres et Vestiges*

Compte-tenu de la protection du château et de sa propriété par le Conseil Départemental, il n'est actuellement envisagé pour 2018 qu'une intervention (point 3) sur les vestiges susceptibles de se trouver sur la propriété de la commune, à savoir la parcelle A631. Nous procéderons au débroussaillage et au dégagement d'un tronçon de mur actuellement enfoui sous la végétation et pouvant correspondre à une porte.
Si l'opération de 2018 est un succès, nous envisagerons les autres secteurs d'intervention (points 1, 2 et 4) avec l'accord du Conseil Départemental.

Objet de la campagne de prospection archéologique thématique de 2020 :

Dégagement et identification des éléments de maçonnerie aux abords du château.
Ces éléments sont fragilisés par la végétation envahissante et l'absence de couverture, c'est la raison pour laquelle ils sont protégés par une bâche.

Ils seront progressivement dégagés et consolidés pour être protégés et mis en valeur.



Table des matières

LIVRE 1 DU DOCTORAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE À L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

LIVRE 2 DU DOCTORAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE À L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

1. LE TEMPS DES APPRENTISSAGES

1.1. Formation universitaire et pratique de terrain (1981-1988) 56

1.2. Première expérience professionnelle 60

1.3. Archéologie des grands travaux (1990-1994) 61

1.3.1. L'Autoroute A26 61
1.3.2. Nouvelles méthodes, nouvelles rencontres (1991-1993) 67

1.4. La méthode lorraine (1994-2001) 68

1.4.1. Les Souhesmes 68
1.4.2. Sauver pour sauver… 69
1.4.3. Fouilles urbaines (1998 à 2001) 71
1.4.4. Gazoduc des marches du Nord-Est (1998 a 2001) 72

2. LE TEMPS DES BOULEVERSEMENTS

2.1. Le temps des bouleversements institutionnels (2001-2008) 73

2.1.1. "Adieu l'AFAN, bonjour l'Inrap", 2001-2002 73
2.1.2. "Entre patrimonialisation et mise en concurrence", (2003-2004) 74
2.1.3. Une période d'attente et de compromis (2006-2008) 74

2.2. L'activité en Lorraine 75

2.2.1. L'activité en Aquitaine 76
2.2.2. Comparaison 77
2.2.3. Les effets de la concurrence et l'archéologie programmée 78

2.3. Le temps des bouleversements méthodologiques (2008-2013) 79

2.3.1. Le Grand-Sud-Ouest, une région peu concernée par l'archéologie préventive ? 80
2.3.2. Diagnostic, évaluation et potentiel archéologique sur les grands tracés : des interventions aléatoires ? 84

2.3.3. Les parades aux défauts opérationnels 85
2.4. Du sauvetage à la préservation et à la recherche 88
2.4.1. Du site sauvé en urgence à l'analyse des facteurs destructeurs 88
2.4.2. Représentativité archéologique et réflexion territoriale 90
3. LE TEMPS DES BILANS
3.1. Mon champ de recherche 93
3.2. Insertion dans la recherche nationale et internationale 96
3.3. Retour sur la formation 98
3.4. Retour sur la méthodologie 99
3.5. Retour sur une trajectoire personnelle 102

LIVRE 3 DU DOCTORAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE À L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

- Annexes : pièces pour la recevabilité de la VAE

(Sur support CD dans la version papier du mémoire) :
Annexe 1 Rapport de fouilles de Thennelières (A26Nord)
Annexe 2 "Les ateliers sidérurgiques médiévaux de Saint-Dizier (Haute-Marne)", *BSAC* 91, 1998
Annexe 3 1994 Les Souhesmes rapport de fouilles
Annexe 4, Dombrot-le-Sec 1998, rapport de fouilles
Annexe 5, Thèze A65 rapport de fouilles
Annexe 6, Morlanne (64), rapport de fouilles
Annexe 7, Château de Bonaguil, Saint-Front-sur-Lémance (47) rapport de fouille

LABORATOIRE IRAA-CNRS (USR 3155)

CONTACT
nadine.beague@orange.fr